

GUIDE D'INTERVENTION EN MATIERE DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DES HABITATS LITTORAUX D'INTERET EN BASSE-COTE-NORD



OCTOBRE 2009



L'ÉQUIPE DE RÉALISATION

Recherche et rédaction

Mylène Bourque, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Virginie Provost, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Gabriel Mazo, stagiaire, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Révision et validation

François Barnard, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

Soazig Le Breton, Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK)

Vincent Desormeaux, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Geneviève Pomerleau, Conseil Régional de l'Environnement de la Côte-Nord (CRECN)

Virginie Provost, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Sophie Roy, Pêches et Océans Canada (MPO)

Hans-Frédéric Ellefsen, Pêches et Océans Canada (MPO)

Andrée-Anne Lachance, Centre Aquacole de la Côte-Nord (CACN)

Cartographie

Mylène Bourque, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Virginie Provost, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Révision linguistique

Mylène Bourque et Virginie Provost

Conception et impression

Imprimerie B&E

Partenaires financiers

Ce projet est réalisé, en partie, à l'aide d'une contribution du programme *Interactions communautaires*. Le financement de ce programme conjoint, lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Crédit photos – page de garde :

Harrington Harbour, Rorquals à bosse, Iris versicolore et Chevalier grivelé (A. Pérot).

Référence à citer :

Bourque, M., V. Provost et G. Mazo, 2009. Guide d'intervention en matière de conservation et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt en Basse-Côte-Nord. Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, vi + 166 p.

SOMMAIRE

L'équipe de réalisation	ii
Liste des tableaux	iv
Liste des figures	v
Liste des cartes	vii
Liste des annexes.....	viii
Introduction.....	1
Fiche #1. Kégaska.....	9
Fiche #2. Havre Bluff.....	21
Fiche #3. Baie des Loups.....	34
Fiche #4. Archipel de Sainte-Marie.....	52
Fiche #5. Delta de la rivière du Petit Mécatina.....	69
Fiche #6. Archipel du Gros Mécatina.....	95
Fiche #7. Delta de la rivière Saint-Augustin.....	111
Fiche #8. Baie de Jacques Cartier	127
Fiche #9. Archipel du Vieux-Fort.....	137
Fiche #10. Embouchure de la rivière Blanc-Sablon	147
Conclusion	165

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de Kégaska.....	16
Tableau 2.1. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur du havre Bluff.	29
Tableau 3.1. Liste des espèces floristiques recensées dans le secteur de la baie des Loups.	37
Tableau 3.2. Liste des espèces d’oiseaux observées dans le secteur de la baie des Loups de 1925 à 2005.	42
Tableau 3.3. Synthèse des potentiels et contraintes pour le secteur de la baie des Loups.	47
Tableau 4.1. Liste des espèces végétales recensées dans le secteur de l’archipel de Sainte-Marie.....	55
Tableau 4.2. Liste des espèces d’oiseaux recensées dans le secteur de l’archipel de Sainte-Marie de 1925 à 2005.....	59
Tableau 4.3. Synthèse des potentiels et contraintes pour le secteur de l’archipel de Sainte-Marie.	63
Tableau 5.1. Liste des espèces floristiques recensées dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina.....	76
Tableau 5.2. Liste des espèces d’oiseaux recensées dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina.	82
Tableau 5.3. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina. ..	88
Tableau 6.1. Liste non exhaustive des espèces floristiques rencontrées dans le secteur de l’archipel du Gros Mécatina.	98
Tableau 6. 2. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de l’archipel du Gros Mécatina.	105
Tableau 7.1. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur du delta de Saint-Augustin.	121
Tableau 8.2. Synthèse des potentiels et contraintes pour le secteur de la baie de Jacques-Cartier.	132
Tableau 9.1. Liste des espèces floristiques recensées dans le secteur de l’archipel du Vieux-Fort.	138
Tableau 9.2. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de l’archipel du Vieux-Fort.	143
Tableau 10.1. Liste des espèces floristiques d’intérêt ou rares recensées dans le secteur de Blanc-Sablon.	151
Tableau 10.2. Liste des espèces de mammifères marins observés dans le secteur de Blanc-Sablon.	153
Tableau 10.3. Liste des espèces d’oiseaux nicheurs recensées dans le secteur de Blanc-Sablon.....	154
Tableau 10.4. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de l’embouchure de la rivière Blanc-Sablon.....	160

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1. Plage sablonneuse située près de Kégaska.....	9
Figure 1.2. Vue aérienne du village de Kégaska.	10
Figure 1.3. Épave du Brion.....	14
Figure 2.1. Le havre Bluff.....	21
Figure 2.2. A. Végétation littorale et B. Marais à spartine au havre Bluff.....	22
Figure 2.3. Petits Pingouins et Macareux moines près de l'île à la Brume.....	24
Figure 2.4. Village de La Romaine.....	25
Figure 4.1. Îles Sainte-Marie.....	52
Figure 4.2. Végétation dominée par la toundra sur les îles Sainte-Marie.....	53
Figure 4.3. Alcédés présents sur les îles Sainte-Marie A. Guillemot marmette, B. Petit Pingouin, C. Macareux moine et D. Guillemot à miroir.....	56
Figure 5.1. Embouchure de la rivière du Petit Mécatina.....	69
Figure 5.2. Île du Petit Mécatina.....	70
Figure 5.3. Route menant au quai de Tête-à-la-Baleine dans l'archipel Toutes Isles.....	71
Figure 5.4. Marais à Spartine alterniflore et zosteraie dans la baie Plate.....	74
Figure 5.5. Chute Nétagamiou.....	85
Figure 6.1. Mutton Bay.....	95
Figure 6.2. La Tabatière.....	102
Figure 7.1. Village de Saint-Augustin sur la rive est de la rivière du même nom.....	111
Figure 7.2. Rigolets qui forment le delta de Saint-Augustin.....	112
Figure 7.3. A. Guillemot à miroir et B. Petits pingouins.....	114
Figure 7.4. Embouchure de la rivière Saint-Augustin (A. Port de Pointe-à-la-truite ; B. Aéroport régional ; C. Quais).....	118
Figure 7.5. Village de Saint-Augustin construit entre deux crans rocheux.....	119
Figure 8.1. Paysage marqué par la roche-mère et quelques blocs erratiques.....	128
Figure 8.2. Échantillonnage fait à la benne dans la baie d'Isaac. Présence d'ophiures, d'oursins et d'algues encroûtantes.....	129
Figure 8.3. Remontée d'un capteur de naissain de pétoncle, formé d'un sac et de quatre bandes de « netron ».....	131
Figure 9.1. Village et archipel du Vieux-Fort.....	137
Figure 9.2. Village de Rivière Saint-Paul situé à l'embouchure de la rivière Saint-Paul.....	137

Figure 9.3. Paysage majoritairement formé de marais tourbeux, de lichens et de mousses près de Vieux-Fort	138
Figure 9.4. Durbec des sapins	139
Figure 9.5. Village de Vieux-Fort.....	140
Fig. 10.1. Embouchure de la rivière Blanc-Sablon A. vue du Mont Parent et B. vue de la rive Est	147
Figure 10.2. A. Île Verte et B. île aux Perroquets formant le ROM.....	148
Figure 10.3. A. Astragale de Robbins variété de Fernald, B. Orpin rose et C. Céraiste alpin.....	149
Figure 10.4. Capelans qui fraient sur la plage de Lourdes-de-Blanc-Sablon en juillet 2009.....	152
Figure 10.5. Rorqual à bosse près de Lourdes-de-Blanc-Sablon.	153

LISTE DES CARTES

Carte 1. Kégaska - Vue générale et composantes de l'habitat	8
Carte 2. Havre Bluff - Vue générale et composantes de l'habitat	20
Carte 3. Baie des Loups - Vue générale et composantes de l'habitat	33
Carte 4. Archipel de Sainte-Marie - Vue générale et composantes de l'habitat	51
Carte 4. Delta de la rivière du Petit Mécatina - Vue générale et composantes de l'habitat	68
Carte 6. Archipel du Gros Mécatina - Vue générale et composantes de l'habitat	94
Carte 7. Delta de la rivière Saint-Augustin - Vue générale et composantes de l'habitat	110
Carte 8. Baie de Jacques-Cartier - Vue générale et composantes de l'habitat.....	126
Carte 9. Archipel du Vieux-Fort - Vue générale et composantes de l'habitat	136
Carte 10. Embouchure de la rivière Blanc-Sablon - Vue générale et composantes de l'habitat	146

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Liste des personnes et organismes consultés.....	166
--	-----

INTRODUCTION

Cadre de l'étude

Suite à la consultation publique de mai 2006, qui visait à mettre à jour le plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), les intervenants présents ont manifesté le besoin de mieux connaître le territoire nord-côtier. Dès lors, la ZIP CNG a souhaité mettre en œuvre un projet permettant de palier à ce manque. Ainsi, en s'inspirant du travail fait par le Comité ZIP Rive-Nord de l'Estuaire (ZIP RNE), qui a fait face à la même problématique de manque de connaissances quant à son territoire par le passé, la ZIP CNG a décidé de mettre en place un projet de concertation des intervenants locaux et régionaux dans le but de permettre la caractérisation des milieux littoraux d'intérêt.

Malgré certaines adaptations quant au fonctionnement général pour la sélection des sites et la caractérisation par rapport au travail fait par le Comité ZIP RNE, le produit final demeure sensiblement le même, à savoir un guide d'intervention en matière de conservation et de mise en valeur des sites ayant une valeur écologique importante. Toutefois, en raison de l'ampleur du territoire couvert, le Comité ZIP CNG a décidé de diviser ce grand projet en trois selon les limites administratives : la MRC de Sept-Rivières, la MRC de la Minganie et le territoire de la Basse-Côte-Nord. Le présent document traitera donc exclusivement de la portion relative au territoire de la Basse-Côte-Nord.

Problématique

Les rives du Saint-Laurent sont fortement habitées et subissent une pression environnementale grandissante causée par la présence humaine et le développement industriel. En effet, les rivages du Saint-Laurent constituent un environnement très recherché, tant des nord-côtiers, des touristes que des nouveaux arrivants. Ces pressions entraînent des problèmes environnementaux majeurs sur les habitats littoraux, pouvant causer leur dégradation et ainsi menacer la richesse et la diversité des écosystèmes côtiers. Par conséquent, il est primordial de poursuivre les efforts de conservation, de restauration et de mise en valeur des habitats côtiers qui ont été réalisés jusqu'à présent. Le développement d'initiatives locales permet d'ajouter les effets positifs de celles-ci sur l'environnement, et ainsi, obtenir un impact global pour l'écosystème côtier du Saint-Laurent.

Cependant, bien que les sites d'intervention jugés prioritaire par les intervenants du milieu soient relativement connus, plusieurs caractéristiques et aspects de ceux-ci demeurent méconnus. Ces sites connaissent, pour la plupart, une fréquentation humaine à laquelle se sont greffées, au cours du temps, des activités plus ou moins structurées pouvant occasionner des perturbations. Ces habitats littoraux pourraient nécessiter une certaine protection face aux perturbations anthropiques ou une structure de gestion permettant de conserver le lieu le plus intact possible. Le manque de connaissances quant à ces habitats ne permet donc pas aux intervenants du milieu de poser des actions concrètes et de déterminer les priorités d'action de façon éclairée.

Ainsi, la ZIP CNG considère qu'il s'avère prioritaire de cibler ces milieux littoraux d'intérêt, de les documenter, de les qualifier en termes de potentiel et de valeur écologique, de souligner leurs particularités naturelles et de leur définir des lignes directrices de développement durable. Ce travail présentera un outil mis à la disposition des intervenants locaux et régionaux. Ainsi, il en découlera

plusieurs projets concrets de conservation, de restauration et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt.

Objectifs

Ce travail vise à acquérir et à documenter les connaissances relatives aux habitats littoraux d'intérêt en Basse-Côte-Nord afin d'établir des priorités d'action et d'émettre des recommandations quant à la préservation des usages et des ressources en lien avec ces milieux et au développement durable du territoire. Ces recommandations dicteront les orientations de futurs projets de conservation et de mise en valeur des écosystèmes côtiers et stimuleront la prise en charge de ceux-ci par les acteurs locaux ou régionaux. En résumé, ce projet a pour objectifs de :

- Cibler les habitats littoraux d'intérêt particulier à l'aide des intervenants du milieu dans la MRC de Sept-Rivières;
- Caractériser, à l'aide de documents de référence et de données terrain déjà disponibles, l'historique et le potentiel de chacun de ces habitats sur les plans physique, biologique et humain;
- Déterminer la valeur écologique de chacun des habitats sélectionnés;
- Développer les lignes directrices de développement durable pour chacun des sites ciblés;
- Émettre des recommandations quant à la prise d'actions concrètes en matière de conservation, de protection, de restauration et/ou de mise en valeur de ces milieux;
- Produire un guide d'intervention contenant l'ensemble des fiches de caractérisation, incluant les lignes directrices de développement durable et les recommandations émises, etc.;
- Assurer un suivi au projet par la signature d'ententes avec les intervenants intéressés à prendre en charge l'application de certaines recommandations ou la gestion d'un site.

Zone d'étude

La zone à l'étude couvre l'ensemble du littoral du territoire de la Basse-Côte-Nord, compris entre la rivière Natashquan, à l'Ouest, et Blanc-Sablon, à l'extrémité est de l'aire d'étude. Ce territoire se situe entre le 50^e et le 52^e parallèle Nord et forme une bande côtière d'environ 375 km, adjacente au Golfe du Saint-Laurent, pénétrant à l'intérieur des terres sur approximativement 40 km. D'une superficie de 6 157 km², il se présente sous la forme d'une vaste étendue côtière sauvage parsemée d'îles et d'îlots, de passages et de plages sablonneuses. Bien que la Basse-Côte-Nord possède une histoire riche et captivante ainsi que des paysages spectaculaires, ce territoire présente l'une des parties les moins connues du Québec.

L'histoire mouvementée de la Basse-Côte-Nord jumelée à son éloignement ont engendré une culture locale unique visible de par la langue, l'artisanat et la vie quotidienne. À l'origine, la population s'est installée sur le littoral afin de vivre de pêche et des produits de la mer. Encore aujourd'hui, l'économie de la Basse-Côte-Nord repose essentiellement sur les pêcheries. Les activités traditionnelles, telles la pêche, le piégeage et la chasse, font toutefois encore partie des moyens de subsistance des résidents.

Sur le plan administratif, cinq municipalités forment le territoire non organisé en Municipalité régionale de comté (MRC) de la Basse-Côte-Nord, dont l'arrière pays inhabité est rattaché à la MRC de la Minganie. Quelques 5 600 côtiers vivent dans 15 communautés réparties le long du littoral et formant ces municipalités : Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (5), Gros-Mécatina (2), Saint-Augustin (1), Bonne-

Espérance (4) et Blanc-Sablon (3). Il existe également deux communautés autochtones en Basse-Côte-Nord : l'établissement de Pakua Shipi et la réserve Unamen Shipu (La Romaine). Une particularité de ce territoire est que ces communautés ne sont pas reliées au réseau routier québécois. La voie maritime a été et demeure toujours le principal moyen de transport, avec l'avion, le véhicule hors-route (VHR), la motoneige et l'automobile, sur le réseau routier local. En saison hivernale, les déplacements entre les communautés se font via la Route blanche, un sentier de motoneige balisé de 437 km et ponctué de 23 refuges entretenus reliant tous les villages de la côte. Moins de un pour cent du territoire de la Basse-Côte-Nord est officiellement protégé. Des études sont présentement en cours quant à la désignation d'un parc national dans la région de Harrington Harbour et de deux réserves de biodiversité au Nord de Blanc-Sablon (Basses-collines-du-Lac-Guernesé et Collines-de-Bradour).

En termes de composantes physiques, le relief de la Basse-Côte-Nord se présente comme une succession de monts érodés de faible altitude, séparés par une multitude de lacs, d'étangs, de rivières, de plaines marécageuses et de tourbières. Le littoral, appartenant à la région naturelle de la côte rocheuse de la Basse-Côte-Nord, se distingue par son trait de côte généralement très découpé, protégé du large par des dizaines de milliers d'îles et d'îlots. Le climat régional est grandement influencé par les eaux du Golfe du Saint-Laurent alimentées par le courant du Labrador. Ainsi, sur le plan bioclimatique, la Basse-Côte-Nord forme une enclave subarctique en zone boréale. Les champs de coulées de blocailles et de moraines couverts de mousse bleu-vert et de lichens s'étendent à perte de vue. La côte se caractérise également par les divers environnements qu'on peut y observer : littoral subarctique, étendue boréale et toundra.

Au plan biologique, la zone à l'étude comprend plusieurs types d'habitats. Des marais intertidaux et des herbiers à zostère se retrouvent dans l'embouchure de certaines rivières et le fond des baies et des anses abritées. Le principal herbier de ce type sur le territoire de la Basse-Côte-Nord se trouve dans le delta de la rivière du Petit Mécatina, situé près de Harrington Harbour et Tête-à-la-Baleine. Le territoire se démarque notamment par la présence d'importantes colonies d'oiseaux marins, parmi les plus diversifiés et les plus peuplées du Golfe du Saint-Laurent. Plusieurs d'entre elles comptent plusieurs dizaines de milliers d'individus et possèdent le titre de Refuges d'Oiseaux Migrateurs. En bordure de la côte, le milieu maritime recèle une diversité faunique surprenante : baleines, phoques, poissons et invertébrés.

Démarche méthodologique

Sélection des habitats littoraux d'intérêt

Les dix zones littorales d'intérêt du territoire de la Basse-Côte-Nord ont été sélectionnées par les intervenants et experts locaux et régionaux œuvrant dans les domaines de l'environnement, du tourisme et de la gestion du territoire. Une première rencontre de concertation s'est tenue le 5 mars 2009 à Sept-Îles. Les intervenants résidant en Basse-Côte-Nord ont également été contactés individuellement afin de participer à la sélection des sites à distance.

Cadre physique de sélection

Dans le cadre de cette étude, physiquement, seules la zone littorale et une bande côtière d'une largeur de 1 000 m ont été considérées en plus de l'ensemble des îles. La zone marine considérée n'a pas été limitée, en raison de la géographie particulière de la côte, parsemée de milliers d'îles et d'îlots, d'anses et de passages. En milieu marin, il a été suggéré que la délimitation d'un site englobe tous les habitats présents dans les milieux supra, médio et infralittoraux de même que ceux présents dans les baies. Les herbiers aquatiques, milieux humides, milieux dunaires, flèches littorales sablonneuses, échoueries de phoques,

colonies d'oiseaux des plages et des îlots rocheux, colonies d'oiseaux présentes à flanc de falaise ou dans des secteurs boisés riverains, aires de repos de la sauvagine en migration, couloirs migratoires d'intérêt, bancs coquilliers et tout autre habitat pouvant être recensé visuellement sont donc inclus dans la présente étude. Des habitats d'intérêt particulier situés dans l'estuaire de certaines rivières ont également été couverts par l'étude.

Critères de sélection

Afin de diriger l'exercice de sélection des habitats littoraux d'intérêt, les intervenants se sont vus proposer certains critères permettant de définir de façon qualitative la valeur écologique d'un site. Les critères proposés étaient :

- L'indice de biodiversité élevé ;
- La présence d'espèces menacées ou rares ;
- Le statut légal d'un site (p.ex. : refuge d'oiseaux migrateurs) ;
- L'intérêt, qualité ou âge d'une formation géologique ;
- La superficie de l'habitat, d'un peuplement ou d'un territoire faunique ;
- Le type et la valeur écologique du milieu en terme de productivité (p.ex. : zosteraie, marais...) ;
- La présence saisonnière d'espèces fauniques (site de reproduction, d'alimentation ou de nidification, halte migratoire, aire de repos, etc.) ;
- Le degré de perturbation (naturelle ou anthropique) ;
- La pression de développement exercée sur un site.

Certains critères « dits » de valeur ajoutée ont aussi été considérés, soit la valeur historique d'un site, sa valeur esthétique, des considérations de l'ordre de la sécurité publique et la présence de villégiature. Compte tenu que la plupart des villages de la Basse-Côte-Nord ne sont pas reliés par une route, l'accessibilité au milieu littoral a également été l'un des critères motivant le choix d'un site. En effet, l'accessibilité rend beaucoup plus facile la mise sur pied de projets de mise en valeur, compte tenu que la plupart des villages de la Basse-Côte-Nord ne sont pas reliés par une route.

Les sites pour lesquels un plan de gestion ou de conservation a déjà été établi, de même que les sites qui relèvent déjà de la gestion d'une organisation ou d'une institution n'ont pas été retranchés. Le territoire de la Basse-Côte-Nord étant relativement peu connu, les connaissances déjà acquises pour certains sites seront très utiles et permettront de compléter la caractérisation et collaborer avec les organismes et institutions pour la conservation et la mise en valeur du territoire.

Méthode de sélection

Lors de la sélection des sites, les intervenants étaient appelés à réaliser une liste des habitats littoraux qu'ils considéraient d'intérêt particulier, à l'aide de cartes des divers secteurs de la zone à l'étude.

Les intervenants présents à la rencontre ont énuméré, dans un premier temps, tous les sites potentiellement intéressants au point de vue de leur valeur écologique à l'aide de cartes des divers secteurs de la zone à l'étude. Suite à l'élaboration de cette liste, une période d'argumentation a suivi et des compléments d'informations sur chaque habitat ont été apportés par les autres intervenants. La sélection des sites a été réalisée d'un commun accord avec tous les intervenants. Même s'ils n'étaient pas présents à la réunion, le choix d'autres intervenants a aussi été pris en compte et comptabilisé avec les résultats obtenus lors de la rencontre pour déterminer la sélection finale des sites.

Considérant l'ampleur du territoire de la Basse-Côte-Nord et le peu de connaissances que nous en avons, il a été suggéré de sélectionner des zones littorales d'intérêt, plutôt que des sites précisément définis. Ainsi, plusieurs sites d'intérêt se trouvant à proximité les uns des autres ont été regroupés pour former une zone d'intérêt. Toutefois, des sites plus clairement définis pourront être établis à l'intérieur de ces zones littorales lors de la caractérisation en fonction de la documentation trouvée. Cette méthode permettra de mieux couvrir et représenter ce grand territoire très peu connu. Les dix zones correspondant aux critères de sélection, selon les intervenants présents, ont été établies comme zones littorales d'intérêt particulier. Ce sont donc ces dix sites qui ont été caractérisés et qui se retrouvent à l'intérieur de ce *Guide d'intervention en matière de conservation et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt en Basse-Côte-Nord* :

1. Kégaska
2. Havre Bluff
3. Baie des Loups
4. Archipel de Sainte-Marie
5. Delta de la rivière du Petit Mécatina
6. Archipel du Gros Mécatina
7. Delta de la rivière Saint-Augustin
8. Baie de Jacques Cartier
9. Archipel du Vieux-Fort
10. Embouchure de la rivière Blanc-Sablon

Raisons motivant le rejet d'un site lors de la sélection

Au total, 18 sites ont été proposés en tant que site littoral d'intérêt particulier. De ce nombre, seulement 10 ont été retenus et regroupent parfois plusieurs sites ou habitats littoraux. Il est toutefois important de mentionner que les sites rejetés demeurent tout de même des sites d'intérêt particulier en ce qui a trait à leur valeur écologique et qu'ils contribuent au maintien de l'intégrité de l'écosystème du Saint-Laurent. Malgré que le nombre de sites à sélectionner était restreint, les sites rejetés pourraient tout de même faire partie d'une seconde phase de caractérisation ou pourraient inspirer la réalisation de certains projets de conservation, de restauration ou de mise en valeur dans l'avenir. Voici la liste des 8 sites rejetés :

1. Embouchure du ruisseau Sholiaban
2. Lac Pommereau
3. Péninsule à l'Est de La Tabatière
4. Archipel de Kécarpoui
5. Passage du Petit Rigolet
6. Passage de Bougainville
7. Collection d'îles (Bonne-Espérance)
8. Havre de Belles Amours

Caractérisation des habitats littoraux d'intérêt

Les habitats littoraux d'intérêt ont été localisés et délimités géographiquement à l'aide de logiciels de cartographie et de supports photographiques aériens, et ce, en respectant les composantes biophysiques et humaines.

La recherche de documentation des composantes biophysiques, historique et humaine de chacun des sites d'intérêt s'est effectuée à l'aide d'une revue de la littérature existante, d'une recherche auprès d'organismes gestionnaires, gouvernementaux ou touristiques. La liste des documents consultés pour

chacun des sites est présentée à la dernière section de chacune des fiches descriptives. La liste des personnes et organismes consultés apparaît aussi à la toute fin du document (annexe 1).

Il est à mentionner qu'une grande partie du contenu factuel des fiches #4 (Archipel Sainte-Marie), #5 (Delta de la rivière du Petit Mécatina) et #6 (Archipel du Gros Mécatina) provient d'une version préliminaire du document "État des connaissances" que le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) produit dans le cadre du développement du projet de parc national de la région de Harrington Harbour.

Afin de valider les informations recueillies lors de la recherche de documentation, la plupart des zones littorales ciblées et accessibles ont été visitées. Les données complémentaires recueillies lors de ces visites ont été colligées sur des fiches de caractérisation permettant de standardiser la prise de données. De nombreuses photographies ont également été prises à chacun des sites visités permettant ainsi une analyse ultérieure des composantes principales des habitats. Les photographies prises lors des visites de terrain et provenant d'autres organismes œuvrant sur le territoire ont aussi permis d'imager ce guide.

Fiches descriptives

Les fiches descriptives regroupent l'ensemble des informations recueillies pour chacun des sites. La caractérisation des milieux physique, biologique et humain a été réalisée à la lumière des données amassées dans la littérature et sur le terrain. Ces fiches présentent également la valeur écologique relative attribuée au site, attribuée selon une échelle arbitraire et jugée soit :

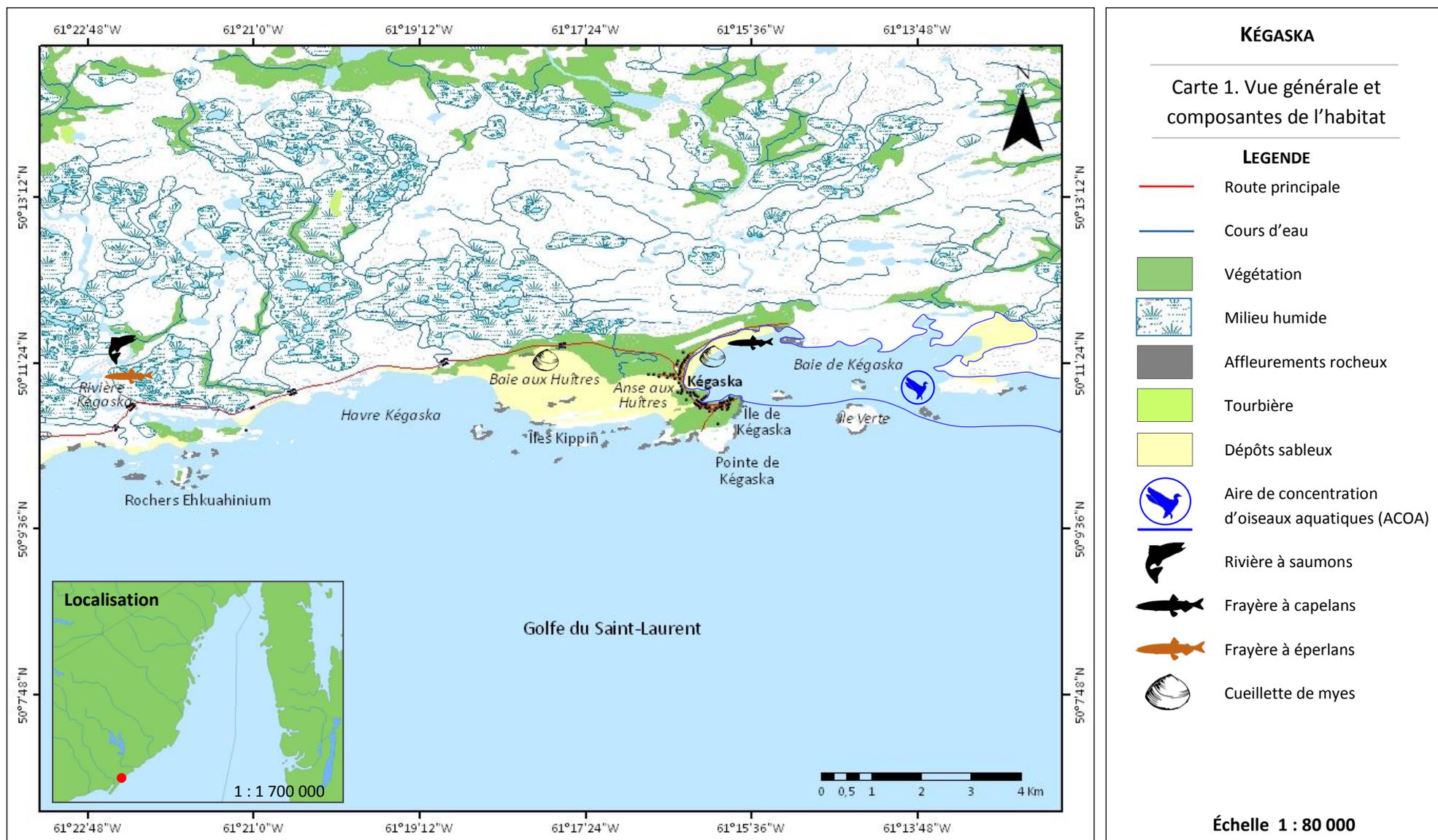
- Faible
- Moyenne
- Moyenne à élevée
- Élevée
- Élevée à très élevée
- Très élevée
- Exceptionnelle

Cet outil permet uniquement d'évaluer la valeur relative d'un site par rapport aux neuf autres sites sélectionnés dans le cadre de ce projet et ne constitue toutefois pas la valeur écologique réelle et absolue du site. Celui-ci permet aux intervenants concernés de pouvoir prioriser leurs actions de protection et de mise en valeur des habitats en fonction de la valeur accordée à chacun.

Une analyse sommaire des sources de perturbation actuelles et passées et des pressions de développement pouvant être ressenties dans l'avenir ont été élaborées d'après les connaissances acquises par les divers intervenants régionaux œuvrant autour des sites choisis, par la documentation historique et par l'obtention d'informations inédites auprès des utilisateurs ou propriétaires des sites. La synthèse des potentiels et contraintes à la conservation et à la mise en valeur du site a été établie de manière à dégager les caractéristiques du site qui allaient à l'encontre ou en faveur de ces vocations. Enfin, des lignes directrices pouvant mener à un développement durable de la zone littorale considérée ont été proposées. Celles-ci s'appuient sur les potentiels et contraintes soulevés précédemment et suggèrent certaines recommandations à explorer pour la mise en place d'actions visant la conservation et/ou la mise en valeur des habitats tout en assurant le maintien de l'intégrité biologique du site. Des propositions quant à la gestion du site et aux divers intervenants susceptibles d'être concernés par des projets de développement futurs ont également été émises.

Table des matières générales des fiches descriptives

1.0	IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU SITE
2.0	DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE
2.1	Composantes physiques
2.2	Composantes biologiques
3.0	DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN
3.1	Situation géographique et contexte régional
3.2	Histoire du site
3.3	Accessibilité, équipement et infrastructures
3.4	Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)
3.5	Tenure des terres
3.6	Statut légal et gestion du site
3.7	Orientations et développement du site
4.0	ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION
5.0	VALEUR ÉCOLOGIQUE
6.0	SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT
7.0	LIGNES DIRECTRICES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
7.1	Recommandations en matière de développement durable
7.2	Pré faisabilité et prise en charge du site
8.0	RÉFÉRENCES



FICHE #1. KÉGASKA

1.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Est) : 623884

UTM (Nord) : 5560448

Longitude : 061°15'52" O

Latitude : 50°10'59" N

Localisé à l'entrée ouest du territoire de la Basse-Côte-Nord, le site retenu à titre de zone littorale d'intérêt se situe entre l'embouchure de la rivière Kégaska, à l'Ouest, et la baie de Kégaska, à l'Est. Celui-ci comprend également le havre Kégaska, la baie et l'anse aux Huîtres ainsi que le village de Kégaska (Carte 1). Ce secteur, situé en bordure du Golfe du Saint-Laurent, se trouve sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent à environ 45 km à l'Est de Natashquan.

1.2 Description du milieu biophysique

1.2.1 Composantes physiques

Les côtes du secteur est de Kégaska sont majoritairement rocheuses et morcelées, alors que le littoral situé plus à l'Ouest est constitué de longues plages sableuses. À l'extrémité ouest du secteur d'intérêt se trouve la rivière Kégaska, dont l'embouchure est située à 6,5 km du village portant le même nom. Cette rivière, de débit moyen, coule sur une distance de 75 km à travers de basses collines dont la hauteur maximale est de 150 m (Saumon Québec, 2007). Le long de son parcours de 28 km, la rivière Kégaska serpente dans les basses-terres marécageuses avant de se jeter dans le havre Kégaska en bordure du Golfe du Saint-Laurent (Commission de toponymie du Québec, 2009). Le long de son parcours, la végétation éparse présente sur les hauteurs, victime du climat maritime et des grands vents, laisse place à plusieurs endroits à de la roche nue composée de gneiss et de granit (Saumon Québec, 2007).



Figure 1.1. Plage sablonneuse située près de Kégaska.
Crédit photo : ATRD, copyright A. Danais.

À l'Ouest de l'embouchure de la rivière, le milieu littoral est caractérisé par la présence de nombreuses anses et baies, tels le havre Kégaska, la baie et l'anse aux Huîtres ainsi que la baie et l'anse de Kégaska. Ces milieux protégés sont donc propices à la croissance d'herbiers et de marais salés colonisés par des espèces floristiques typiquement maritimes abritant une riche diversité faunique. L'anse aux Huîtres est bordée par une plage de sable montrant des signes d'érosion par endroits. D'ailleurs, un mur de protection en bois se trouve du côté sud-est de l'anse. Les fonds de la baie et de l'anse aux Huîtres sont caractérisés par un substrat principalement composé de sable fin, et ce, jusqu'aux récifs localisés dans la baie, appelés les îles Kippin (ZIP CNG, 2001).



Figure 1.2. Vue aérienne du village de Kégaska. *Crédit photo : ATRD, copyright A. Danais.*

Bâti sur le rivage de deux baies, soit la baie aux Huîtres et la baie Kégaska, et sur une île reliée par un pont, le village de Kégaska est sur un tombolo¹ (Fig. 1.2). Cette géomorphologie particulière de la côte est peu fréquente et se forme généralement au point de rencontre entre l'action des vagues et de la dérive littorale, où l'énergie est faible.

1.2.2 Composantes biologiques

Flore

Le secteur d'intérêt comporte plusieurs types d'habitats, représentés par une flore

particulière : tourbières, plages, prairies, marais salés et herbiers aquatiques.

Le haut de la plage de l'anse aux Huîtres est colonisé, sur une bande d'environ 2,5 mètres de largeur, par l'Élyme des sables, la Gesse maritime et le Sénéçon faux-arnica. La portion restante de l'estran est nue sur une distance d'environ 40 m avant d'atteindre la zone colonisée par la Zostère marine. Celle-ci est présente dans la baie et l'anse aux Huîtres, avec un recouvrement variable. Elle forme ainsi un herbier discontinu où les secteurs de recouvrement total sont peu nombreux. Les fucus se fixent au substrat rocheux des récifs retrouvés plus au large de la baie. Une prairie de laminaires, située à un kilomètre au Sud de l'anse, forme une ceinture entourant ces récifs. Un second site, situé à deux kilomètres à l'Ouest de l'anse aux Huîtres, a également été identifié (ZIP CNG, 1999 ; MPO, 2007).

L'anse située du côté est de la baie Kégaska abrite une prairie humide et un marais salé intertidal d'une largeur variant entre 20 et 60 m, recouvrant la totalité du haut de l'estran. Ce marais comporte des espèces végétales telles que la Scirpe maritime, le Jonc de la Baltique, la Potentille ansérine, la Glaucie et le Plantain maritime, le Fétuque rouge ainsi que la Spartine alterniflore. Suite au marais, la Zostère marine colonise un substrat limoneux avec des recouvrements variant de 26% à 100% (ZIP CNG, 2001). L'anse est également parsemée de blocs rocheux sur lesquels se fixent quelques algues du genre Fucus.

Faune

Faune aquatique

La rivière Kégaska présente un habitat propice pour le Saumon atlantique, qui bénéficie d'une centaine de kilomètres, en incluant les tributaires, pour effectuer la montaison. Quatre fosses sont présentes sur les 13 premiers kilomètres de la rivière, où s'effectue la pêche sportive, et subissent l'influence des marées (Saumon Québec, 2007).

Le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP), créé par le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO), indique la présence du Saumon atlantique, de l'Ombre de fontaine et de l'Anguille d'Amérique à l'embouchure de la rivière (MPO, 2007). Cette dernière espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et jugée préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC, 2008). L'Éperlan arc-en-ciel est également présent à

¹ Côte constituée d'une barre sableuse relativement étroite reliant deux îles entre elles ou, dans le présent cas, une île à la terre ferme.

l'embouchure et dans la rivière et des frayères y auraient été identifiées. De plus, des aires de fraie du Capelan ont été localisées sur le littoral du havre Kégaska (ZIP CNG, 1999 ; MPO, 2007). Selon le Réseau d'observateurs du capelan (ROC), celui-ci a frayé au niveau de l'île de Kégaska en 2008 (MPO, H.F. Ellefsen, comm. pers., 2009). Le Capelan et l'Éperlan arc-en-ciel sont des espèces clés dans l'écosystème du Saint-Laurent, car elles se retrouvent à la base du régime alimentaire des mammifères marins, des oiseaux de mer et de nombreuses espèces ichthyennes d'importance commerciale comme la morue, le flétan ou la plie. Le Hareng atlantique serait aussi présent dans les eaux peu profondes du havre Kégaska (MPO, 2007).

Les pêches expérimentales effectuées par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG) en 2001 dans l'herbier de l'anse aux Huîtres afin de caractériser l'habitat du poisson ont permis de capturer 15 espèces ichthyennes différentes. Parmi celles-ci, l'Épinoche à trois épines dominait les captures (56%), suivie de l'Épinoche à quatre épines (18%), des Osméridés (larves d'Éperlan arc-en-ciel ou de Capelan) (8%) et de l'Épinoche tachetée (9%). D'autres espèces, comptant pour moins de 1% des captures totales, ont aussi été capturées, tel le hareng, la Grosse poule de mer, le Poulamon atlantique, le Chaboisseau sp., la Merluche, la Morue de roche, la Morue franche, la Plie lisse et la Plie rouge (ZIP CNG, 2001). Il convient de noter que des larves d'Épinoche à trois et quatre épines, de grosse Poule de mer ainsi qu'un œuf du complexe tanche-tautogue/Limande à queue jaune² ont aussi été capturés au filet dans l'herbier à zostère.

Les eaux riches de la baie et de l'anse aux Huîtres abritent une grande diversité d'invertébrés benthiques. Les fonds sableux de ce secteur favorisent notamment la présence de la Mye commune, retrouvée en particulier autour des récifs. La Moule bleue, quant à elle, est également présente, mais recouvre moins de 5% du substrat de cette zone. Toutefois, cette espèce colonise davantage le secteur est de la baie Kégaska, puisque un recouvrement atteignant 25% a été noté dans la portion de l'anse. Par ailleurs, un très grand nombre de littorines (gastéropode) a été observé, fixées sur les fucus et la zostère (ZIP CNG, 2001). De façon générale, le Homard d'Amérique, le Crabe commun, le Pétoncle d'Islande et la Mactre de Stimpson fréquentent le secteur d'intérêt. Selon le SIGHAP, le Buccin commun et le Pétoncle géant se concentreraient également dans cette zone (MPO, 2007).

Au niveau des mammifères marins, une échouerie de phoques a été mentionnée dans le secteur d'intérêt, un peu à l'Ouest de l'anse aux Huîtres (ZIP CNG, 1999). Des dauphins ont également été observés près du quai de Kégaska à l'été 2000 (ZIP CNG, 2001). Selon les pêcheurs de l'endroit, le Cachalot serait aussi présent au large du secteur de Kégaska de mai à juin (ZIP CNG, 1999).

Faune aviaire

La richesse alimentaire des habitats côtiers de ce secteur en fait un site propice pour la faune aviaire. Les îles situées en bordure du littoral du secteur d'intérêt abritent quelques petites colonies d'oiseaux marins, utilisant ce milieu pour la nidification. La Banque Informatisée des Oiseaux de Mer du Québec (BIOMQ) créée par le Service canadien de la Faune (SCF) indique l'utilisation des rochers situés près de l'embouchure de la rivière Kégaska par le Goéland à bec cerclé, le Goéland argenté et la Sterne pierregarin. L'île Verte, située à l'Est de l'île de Kégaska, abriterait également une petite colonie de Goélands argentés et de sternes. Bien que les inventaires effectués dans ce secteur ne soient par très

² Les œufs peu développés, pour lesquels l'identification de l'espèce a été impossible, ont été classifiés par complexe de deux espèces, soit Tanche-tautogue/Limande à queue jaune.

récents, ces colonies semblent être toujours actives (SCF, 2009). De plus, une Aire de Concentration d'Oiseaux Aquatiques (ACOA), reconnue à titre d'habitat faunique par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, est présente dans ce secteur (MRNF, 2009).

L'Eider à duvet, quant à lui, niche plutôt sur les îlots à l'Ouest et au Nord des îles Kippin. Un inventaire réalisé en 2001 révèle la présence de trois colonies, variant entre 4 et 40 individus (SCF, 2009). La présence de canards marins tels que le Canard noir, le Plongeon huard, les bécasseaux et les cormorans, a également été notée dans le secteur (ZIP CNG, 2001). Ainsi, ce site représente une halte pour l'alimentation et le repos de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs.

Autres composantes d'intérêt

L'observation d'une Tortue luth, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et en voie de disparition au Canada, a été rapportée près de Kégaska par des pêcheurs en 1985 (CDPNQ, 2009 ; COSEPAC, 2008). Aucune autre mention ne confirme la présence de cette espèce dans le secteur. Toutefois, des indices portent à croire que l'Estuaire et le Golfe du Saint-Laurent seraient régulièrement fréquentés par la Tortue luth pendant la saison estivale (Ouellet et al., 2006).

Au niveau de la faune terrestre, les seules mentions concernent le Campagnol à dos roux de Gapper, le Campagnol des champs (Desrosiers et al., 2002), la Grenouille Léopard, la Grenouille du Nord et la Couleuvre rayée (ARRQ, année inconnue).

1.3 Description du milieu humain

1.3.1 Situation géographique et contexte régional

Le secteur littoral d'intérêt englobe le village de Kégaska, localisé à l'entrée ouest de la Basse-Côte-Nord. La vie de ce petit village d'environ 130 habitants, majoritairement anglophones, est centrée sur la pêche commerciale du crabe.

Le site se situe sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, à environ 45 km à l'Ouest du célèbre village de Natashquan. Cette destination touristique prisée sur la Côte-Nord accueille environ 5 000 visiteurs chaque été et marque la fin de la route 138.

1.3.2 Histoire du site

Le nom de Kégaska origine du mot innu *quegasca*, qui signifie un raccourci et un passage facile à marée haute entre la terre ferme et les îles (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

La découverte d'artefacts archéologiques, tels des pointes de flèches et de lames, témoigne de la présence primitive d'autochtones qui venaient camper dans la région durant l'été. En 1831, la Compagnie de la baie d'Hudson ouvre un poste de pêche au saumon et de traite à l'embouchure de la rivière Kégaska. Les véritables origines du village remontent à 1852, lorsque quelques familles acadiennes venues des Îles-de-la-Madeleine s'installent dans la baie. En 1855, Samuel Foreman, venu de Nouvelle-Écosse, s'installe à l'embouchure de la rivière Kégaska pour y pêcher le saumon. Les familles y demeureront une vingtaine d'années, mais délaissent toutefois l'endroit en 1871 et sont remplacées par des pêcheurs terre-neuviens, d'origine irlandaise (Commission de toponymie du Québec, 2009). Ces familles, désirant venir y pêcher la morue et trouver de bonnes conditions de pêche le long du littoral, achetèrent les établissements et les installations de pêche laissés à l'abandon par la population acadienne. Elles s'y établirent quelques années mais quittèrent les lieux à leur tour, si bien que Kégaska est complètement désert en 1890. À la fin du 19^e

siècle, quelques familles d'expression anglaise, dont les ancêtres étaient originaires de Terre-Neuve, arrivent d'Ontario et de l'île d'Anticosti et occupent les lieux. Les descendants actuels de ces familles se trouvent encore dans la région (Abbott, 1999).

1.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

Le secteur de Kégaska est non relié au réseau routier principal, qui se termine à Natashquan à 45 km à l'Ouest. Cependant, la construction d'un nouveau tronçon de près de 30 km de la route 138 entre Kégaska et la rivière Natashquan débutera en 2009. Un nouveau pont sera d'ailleurs érigé sur la rivière Kégaska à l'été 2009, afin de pouvoir traverser la machinerie nécessaire à la construction de la route. D'ailleurs, au mois d'août 2006, le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'un important montant pour relier les villages de la Basse-Côte-Nord entre eux.

Il est également possible d'atteindre Kégaska à partir de Natashquan en véhicule hors-route (VHR) en longeant la côte. Ce village est d'ailleurs le seul de la Basse-Côte-Nord à être accessible par ce moyen de transport à partir de la route 138. En effet, le littoral séparant ces deux villages est essentiellement composé d'une longue plage de sable fin. Cependant, la ligne des hautes eaux laisse peu d'espace pour circuler entre la falaise et l'eau à certains endroits et il pourrait être difficile de traverser à marée haute ou lors des grandes marées. Un obstacle de taille se retrouve toutefois sur la route : la rivière Natashquan. Pour la traverser, un résident offre le service de traverse à l'aide d'une petite barge ou alors une embarcation est nécessaire (Danais, 2003).

À l'Ouest de Kégaska, à partir du secteur des plages, un chemin longe la rive sur une distance de 10,5 km et permet d'atteindre le village. Les chemins secondaires sillonnant la communauté ont d'ailleurs la particularité d'être recouverts de coquillages concassés (*Coasters Association*, 1997). Le chemin principal permet également de rejoindre les premiers chalets de la pourvoirie Leslie Foreman, située à l'embouchure de la rivière Kégaska. La pourvoirie possède également un autre chalet, localisé à 17 km au Nord-Ouest de Kégaska, près du lac du même nom. Il serait possible de rejoindre ce chalet en remontant la rivière à l'aide d'une embarcation, mais de nombreux portages seraient à effectuer afin de contourner les obstacles. Il est donc plus simple de se rendre au lac en hydravion (Danais, 2003).

Le village de Kégaska est desservi par un port de mer. Le quai de Kégaska, situé sur l'île, est principalement utilisé pour l'approvisionnement hebdomadaire de la population locale en marchandises générales. Un nombre considérable de navires de pêche viennent régulièrement s'y accoster, en plus du Relais Nordik, desserte maritime de la Moyenne et la Basse-Côte-Nord en passagers et marchandises. Le quai sert également de protection pour les installations de Pêches et Océans Canada, soit le quai des pêcheurs et la cale de halage, situés à proximité. Il est aussi utilisé par l'usine de transformation des produits de la mer localisée dans les environs du quai (Transports Canada, 2009). Construit en 1951, le quai sera d'ailleurs reconstruit à l'été 2009 et dotés d'équipements modernes.

Kégaska possède également un aéroport, appartenant à Transports Québec, situé tout juste au Nord du village. Celui-ci permet d'y assurer le transport des passagers et de la marchandise et un transporteur aérien y assure une liaison régulière. La piste d'atterrissage est composée de gravier sur fond de sable, où seuls de petits appareils peuvent se poser. Aucun service n'est disponible sur place (carburant, points d'ancrage) et aucune aide à la navigation n'est installée (Danais, 2003).

Le village de Kégaska est muni de quelques commerces et services de base tels qu'une auberge, une épicerie, quelques restaurants, une usine de transformation des produits marins.

1.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

Kégaska constitue l'un des principaux ports de débarquement de produits marins de la Basse-Côte-Nord (Gagnon, 1997). Bien que la communauté dépendait autrefois de la morue et du flétan, c'est la pêche au Crabe des neiges qui est maintenant la principale source de revenus. En 2008, les prises des 40 bateaux de pêcheurs totalisaient plus de 937 000 kg, soit les plus importants débarquements depuis les cinq dernières années pour ce secteur (MPO, 2009).

Le site d'intérêt est également utilisé à des fins récréo-touristiques. En été, il est possible d'y faire des excursions en bateau et en kayak de mer, de la cueillette de baies sauvages, de la pêche, du camping sauvage et du véhicule tout-terrain. Le sentier Brion, utilisé pour la randonnée pédestre, traverse le village et mène à quelques sites littoraux magnifiques où pique-niquer et observer la faune avienne et marine. Ce sentier amène également à l'épave du *Brion*, le cargo de ravitaillement qui desservait les villages de la Basse-Côte-Nord et qui a frappé un récif et a coulé près du village de Kégaska en 1976 (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).



Figure 1.3. Épave du Brion. Crédit photo : G. Mazo.

Il est possible de pratiquer la pêche sportive au saumon et à l'Omble de fontaine à l'embouchure de la rivière Kégaska. Toutefois, une petite portion du secteur aval de la rivière est exploitée par le Club Leslie Foreman, car le reste est très peu accessible. Les plages sablonneuses présentes aux environs du village de Kégaska font la renommée de ce site auprès des touristes. La marche, l'observation d'oiseaux et de mammifères marins ainsi que la cueillette de Myes communes peuvent y être pratiquées. L'Église anglicane St. Philip et le moulin à bois Foreman sont tous deux ouverts aux visiteurs. Les vestiges de ce moulin historique qui a fourni le bois d'œuvre pour la plupart des constructions du village sont encore présents. L'hiver, il est possible d'y faire de la motoneige, de la pêche sur glace à l'éperlan, de la raquette et du ski de fond (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

La cueillette de mollusques et la chasse à la sauvagine constituent également des activités prisées par les résidents.

1.3.5 Tenure des terres

Le secteur d'intérêt fait partie du canton de Kégaska, voisin de celui de Natashquan, qui se retrouve sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent. Mise à part le secteur du village de Kégaska qui présente des propriétés privées appartenant à des citoyens, la grande majorité du site fait partie du domaine de l'État et est sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

1.3.6 Statut légal et gestion du site

Statut légal

La zone littorale du secteur de Kégaska a été identifiée en tant qu'Aire de Concentration des Oiseaux Aquatiques (ACOA 02-09-0012-1975). Cet habitat faunique est protégé par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* du MRNF. À ce titre, ce secteur est également reconnu en tant qu'aire protégée

au sens de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* appliquée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Sans toutefois posséder le statut d'aire protégée, les bandes riveraines de la rivière à saumon (rivière Kégaska) bénéficient d'une certaine forme de protection en vertu de la *Loi sur les Forêts*, qui interdit toute activité d'aménagement sur une bande de 60 m de part et d'autre des berges. De façon générale, la *Loi sur les pêches* du Ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) protège l'habitat du poisson contre les destructions, les détériorations et les perturbations qui pourraient y être apportées en eau marine et en eau douce. Par sa *Politique de gestion de l'habitat du poisson*, le MPO veille donc à l'application de cette loi à l'habitat du poisson. La zosteraie présente dans l'anse aux Huîtres et la baie de Kégaska est définie et reconnue comme un habitat important pour le poisson et peut être protégée en vertu de celle-ci.

Gestion du site

Actuellement, les activités pouvant se dérouler dans le secteur de Kégaska sont sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales et provinciales, notamment en vertu de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur les oiseaux migrateurs* et de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Les activités qui s'y déroulent sont donc principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que le MPO, le SCF et le MRNF. Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur, dont des inventaires fauniques, ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site. Une pourvoirie à droits exclusifs (PADE), soit le Club Leslie Foreman, exploite la partie aval de la rivière à saumons.

1.3.7 Évolution et orientations du site

Le secteur de Kégaska a fait l'objet d'une étude exploratoire menée par le Comité ZIP CNG, avec l'aide du MPO, qui avait pour but d'inventorier les habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Celle-ci a permis d'identifier l'anse aux Huîtres et la baie Kégaska comme un site présentant un potentiel d'intérêt écologique élevé (ZIP CNG, 1999). Ce projet a mené à une première caractérisation écologique des zones côtières sensibles importantes sur le territoire. Entre autres, des relevés de végétation et des pêches expérimentales ont été réalisés dans le secteur de Kégaska afin de valider et préciser les informations recueillies lors de la première phase du projet (ZIP CNG, 2001).

1.4 Analyse des sources de perturbation

Les sources de perturbation observées dans le secteur sont principalement causées par le dérangement humain, soit le piétinement et la circulation des VHR. Cette activité engendre une problématique importante sur le milieu, puisqu'elle entraîne la dégradation des dunes situées près de Kégaska. Le littoral de l'anse aux Huîtres montre d'ailleurs des signes d'érosion par endroits.

Un nouveau pont pouvant permettre le passage des véhicules lourds a récemment été construit sur la rivière Kégaska (hiver 2009). Cette construction pourrait avoir un impact important sur les populations de poissons fréquentant la portion aval et l'embouchure de la rivière. Cependant, les travaux se sont terminés avant le dégel de la neige pour ne pas nuire à la montaison du saumon.

La chasse illégale présente un autre facteur pouvant nuire à la conservation de l'intégrité biologique du site. Actuellement, les activités récréo-touristiques qui ont cours dans le secteur d'intérêt ne semblent pas perturber l'habitat de façon intensive. Cependant, lorsque le tronçon de route sera construit et reliera la communauté de Kégaska à celle de Natashquan, une augmentation de la fréquentation du site pourrait

entraîner un impact sur le milieu naturel, notamment par le piétinement excessif de la végétation en dehors des sentiers et la perturbation de la faune.

1.5 Valeur écologique

Parmi l'ensemble des zones littorales d'intérêt de la Basse-Côte-Nord, la valeur écologique du site pourrait être qualifiée de « Moyenne à Élevée ». La présence de marais salés et de zosteraies dans la baie Kégaska et l'anse aux Huîtres contribuent grandement à cette richesse puisqu'ils constituent un garde-manger pour plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs. Le site offre un bon endroit pour l'observation de mammifères marins fréquentant les alentours. Les faibles concentrations d'oiseaux couplées aux perturbations anthropiques diminuent tout de même la valeur écologique de ce site.

L'utilisation historique de la rivière Kégaska par les autochtones comme corridor de transport, puis comme voie de commerce lors de la traite des fourrures confère à ce cours d'eau une valeur historique importante pour la région.

1.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 1.1 présente la synthèse des potentiels et contraintes à l'égard d'éventuelles intervention de conservation ou de mise en valeur du secteur de Kégaska dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 1.1. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de Kégaska.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique « Moyenne à élevée » (zosteraie, marais salé, échouerie de phoques, rivière à saumon)	X	X
- Présence d'une ACOA protégée en vertu de la <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i>	X	
- Rareté relative d'une telle formation géomorphologique (tombolo)	X	X
- Présence d'un site de fraie du capelan (plage)	X	X
- Disponibilité de services d'hébergement (Kégaska)		X
- Présence d'une pourvoirie (pêche aux salmonidés)		X
- Route d'accès à l'embouchure de la rivière		X
- Présence d'un sentier pédestre et de points d'observation littoraux		X
- Présence de longues plages sablonneuses	X	X
- Valeur historique du site		X
Contraintes		
- Accessibilité limitée au site par voie terrestre		X
- Perturbation anthropique des dunes et de la plage (circulation des VHR)	X	
- Proximité de la communauté de Kégaska apporte une pression constante sur le milieu littoral en termes d'érosion anthropique,	X	

de pollution et de dérangement de la faune	
- Artificialisation des berges près de la localité (murs de protection en bois)	X
- Chasse illégale	X
- Manque de données sur la faune et la flore	X

1.7 Recommandations en matière de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

1.7.1 Vocation et orientations de développement durable

Compte tenu de sa proximité avec la route 138, le secteur de Kégaska est un site relativement fréquenté, notamment par la population locale et celle de Natashquan pour les activités de plein air, la chasse et la pêche. L'accès y est limité, mais toutefois possible par la longue plage sableuse bordant le littoral. De plus, la présence du village de Kégaska limite la prise d'actions de conservation dans ce secteur. Ainsi, les lignes directrices de développement durable s'orienteront donc vers la conservation et la mise en valeur de la zone côtière bordant le village, bien que certains points viseront la circulation des VHR sur tout le site. Les recommandations sont les suivantes :

- Favoriser la mise en place de mesures de protection axées sur la conservation de certaines composantes du secteur de Kégaska :
 - Sensibiliser les usagers du secteur sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel (milieux humides, plage) ;
 - Former et sensibiliser les guides de la pourvoirie ;
 - Évaluer la possibilité de végétaliser les berges soumises à l'érosion ;
 - Mettre sur pied un projet de caractérisation des sites potentiels de fraie du capelan dans le secteur de Kégaska et effectuer un suivi temporel de la fraie (ex. dénombrement d'œufs) dans le but de protéger les secteurs favorables à la reproduction de cette espèce.
- Développer la vocation de mise en valeur du secteur de Kégaska :
 - Évaluer la possibilité de mettre en place des activités d'auto-interprétation du milieu naturel et historique (ex. panneaux) le long du sentier pédestre déjà existant ;
 - Examiner la possibilité de prolonger le sentier vers le marais salé de l'anse Kégaska et vers l'embouchure de la rivière et, dans ce cas, sensibiliser les usagers aux impacts néfastes de la circulation hors des sentiers par le biais de panneaux informatifs ;
 - Dans le cas du développement de la pourvoirie à l'embouchure de la rivière, s'assurer de l'intégration harmonieuse avec l'environnement (rusticité, esthétisme).

1.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés plus haut, les recommandations quant à la conservation et la mise en valeur du site s'avèrent réalisables. Les activités de mise en valeur du site pourraient être prises en charge par des organismes régionaux, tels que l'Association Touristique régionale de Duplessis en collaboration avec la municipalité de Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent. La municipalité pourrait se concerter avec les habitants de Kégaska afin de voir les possibilités de mise en valeur du site à l'intention de la population locale et des visiteurs sans que cela ne nuise aux habitants. Cependant, ce développement devrait se faire sans nuire aux composantes biologiques du site qui présentent un intérêt certain et pourraient subir les impacts négatifs d'une augmentation de fréquentation.

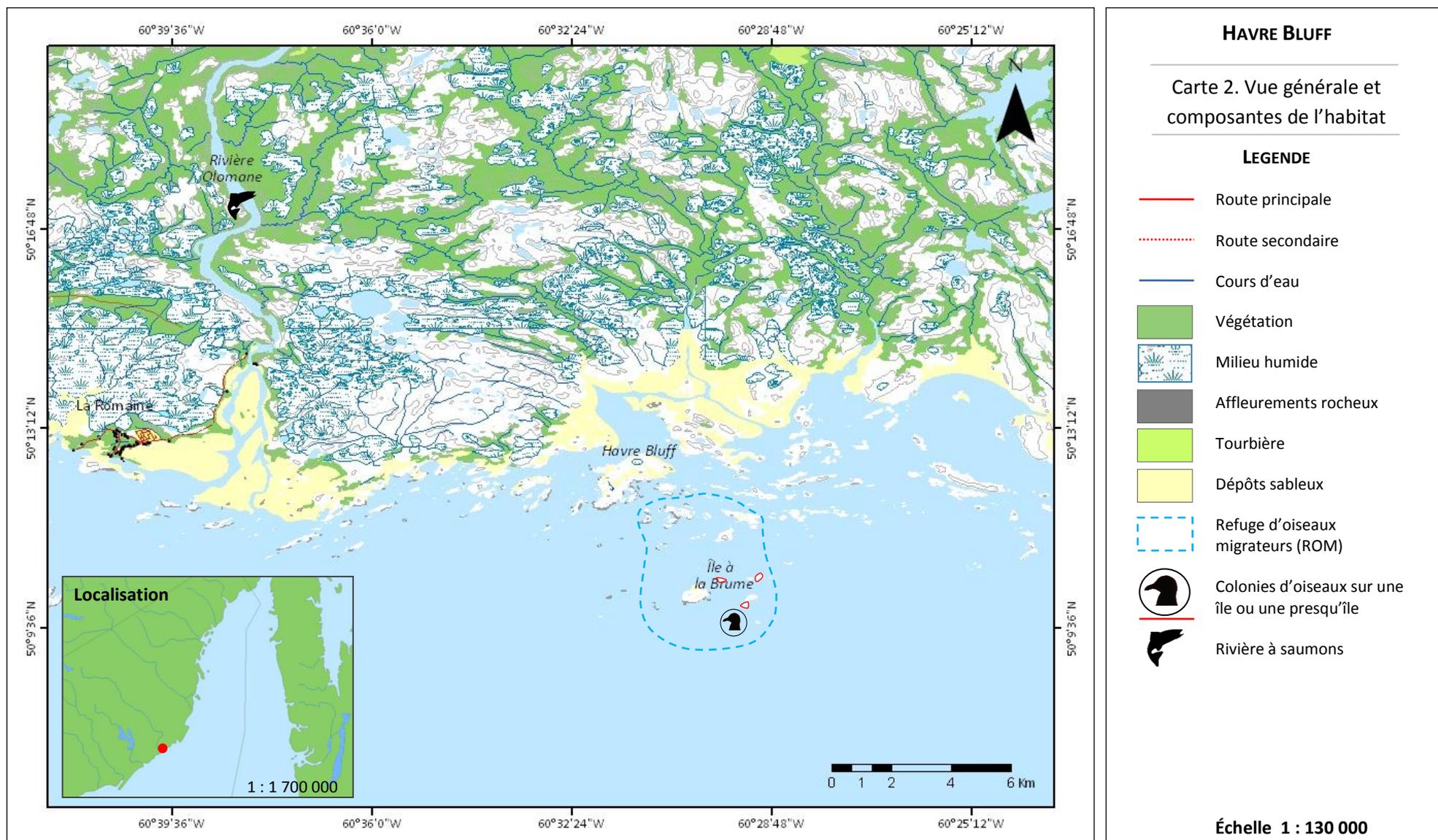
Les actions de sensibilisation des utilisateurs de VHR pourraient être mises en place à plus grande échelle, sachant que les problèmes environnementaux liés à l'utilisation des VHR sont une problématique régionale. Par conséquent, il serait pertinent qu'un organisme régional, voué à ce genre d'action, puisse prendre en charge cette recommandation.

Enfin, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pourrait voir à la mise en œuvre de certaines actions de conservation et de mise en valeur. Par exemple, celui-ci pourrait éventuellement développer un projet de caractérisation des frayères de capelan sur son territoire et ainsi acquérir l'expertise nécessaire afin de poursuivre le projet.

1. 8 Références

- AARQ, année inconnue. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. [En ligne], <http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/>. (page consultée le 12 août 2009).
- Abbott, L., 1999. Une contrée tellement sauvage et grandiose. La Basse-Côte-Nord du Québec – Guide du voyageur.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009. Extractions du système de données sur la faune pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.
- Coasters Association, 1997. Association des Coasters. [En ligne], <http://www.coastersassociation.com/>. (page consultée le 6 avril 2009).
- Comité ZIP CNG, 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada. Sept-Îles, 126 p.
- Comité ZIP CNG, 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p. + 4 annexes.
- Commission de toponymie du Québec, 2009. La banque de noms de lieux du Québec. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. (page consultée le 30 mars 2009).
- COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 26 mars 2009).

- Danais, A. (AquaBio Concept), 2003. Route des Baleines Phase II : Étude de potentiel de développement touristique – Volume 1 : MRC de Sept-Rivières. AquaBio Concept, Association touristique régionale de Duplessis. Cédérom.
- Desrosiers, N., R. Morin et J. Jutras, 2002. Atlas des micromammifères du Québec. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction du développement de la faune. Québec, 92 p.
- Gagnon, 1997. Bilan régional – Côte-Nord-Anticosti, Zone d'intervention prioritaire 19. Environnement Canada, région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. 84 p.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009. Données internes sur les habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et inventaires correspondants. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Ouellet, M., Fortin, C., Galois, P. et P. Nash, 2006. Les tortues marines : un plan d'action pour mieux cerner leur situation au Québec. *Le Naturaliste Canadien* 130 (1) : 37-43.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 2 avril 2009).
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2009. Statistiques de pêches commerciales en Basse-Côte-Nord. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.
- Saumon Québec, 2007. Les rivières. Kégaska. [En ligne], <https://www.saumonquebec.com/LesRivieres/CoteNordAnticosti/Kegaska/PresentationGenerale/default.aspx>. (page consultée le 2 avril 2009).
- Service canadien de la faune (SCF), 2009. Banque informatisée des oiseaux de mer du Québec (BIOMQ). [En ligne], <http://mercator.qc.ec.gc.ca/website/coloniesoiseauxdemer/viewer.htm>. (page consultée le 2 avril).
- Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007. La Basse-Côte-Nord du Québec. Sur le site de Tourisme Basse-Côte-Nord. [En ligne], <http://www.tourismebassecotenord.com/default.asp>. (page consultée le 11 mai 2009).
- Transport Canada, 2009. Liste des ports au Québec. Kégaska. [En ligne], <http://www.tc.gc.ca/quebec/fra/ports/kegaska.htm>. (page consultée le 12 mai 2009).



FICHE #2. HAVRE BLUFF

2.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Est) : 5565507 UTM (Nord) : 679711

Longitude : 60°28'51" O Latitude : 50°12'51" N

Le havre Bluff est situé dans le Golfe du Saint-Laurent à environ dix kilomètres à l'Est de la localité de La Romaine. Localisé sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, le secteur d'intérêt comprend le havre Bluff ainsi que la zone côtière localisée entre celui-ci et La Romaine. Les îles situées au large du havre Bluff sont également incluses dans le secteur à l'étude.

2.2 Description du milieu biophysique

2.2.1 Composantes physiques

Le littoral du secteur d'intérêt est constitué de plus de 85 % de côtes rocheuses, dont l'altitude est généralement faible. La ligne côtière de ce secteur est très irrégulière et morcelée. On y dénombre d'ailleurs de nombreux marais et tourbières situés près du niveau de la mer. Étant donné le caractère rocheux du relief côtier, très peu de plages sableuses sont présentes. Celles-ci se retrouvent essentiellement en bordure du village de La Romaine. Un nombre important d'îles, d'îlots et de rochers parsèment toutefois le milieu côtier. Le paysage est également découpé de nombreuses baies et havres, dont le havre Bluff, qui occupe une grande superficie (ZIP CNG, 1999). Le secteur d'intérêt se caractérise également par la présence d'un refuge d'oiseaux migrateurs (ROM) de 3 765 hectares comptant 56 îles et îlots dont le point central est l'île à la Brume, située à l'Est de la localité de La Romaine (SCF, 2009a).



Figure 2.1. Le havre Bluff. *Crédit photo : S. LeBreton, AMIK.*

Le secteur ouest du havre Bluff est caractérisé par un substrat composé de sable fin et d'argile. La profondeur de ce havre est faible sur 1 150 m à partir de la côte (ZIP CNG, 2001). Cette caractéristique ainsi que la présence de nombreuses baies et anses favorisent le développement de marais salés et d'herbiers offrant une gamme complète d'habitats côtiers propices à l'établissement d'une faune marine et aviaire diversifiées (marais, herbier, chenaux, embouchure de cours d'eau, portion subtidale). Le secteur est du havre Bluff diffère du secteur ouest par la présence d'un substrat plus sableux et une plus grande quantité de blocs rocheux. La portion supérieure de l'estran est le plus souvent dénudée de végétation.

Plusieurs cours d'eau de petite ou moyenne importance se déversent dans le secteur d'intérêt. Entre autres, la rivière Olomane représente la plus importante rivière sur le site. Cette dernière, d'une longueur de plus de 200 km, trouve sa source dans une région très marécageuse. Elle coule vers le Nord-Ouest, puis vers le Sud pour finalement terminer sa course dans le Golfe du Saint-Laurent, tout juste à l'Est de la localité de La Romaine. Le toponyme descriptif *olomane* ou *oromane*, d'origine montagnaise signifiant

« ocre rouge », aurait été utilisé à l'époque pour désigner cette rivière d'une couleur rougeâtre arrosant des dépôts d'ocre rouge dont elle absorbe la teinte (Commission de toponymie du Québec, 2008). L'embouchure de la rivière couvre une grande superficie, contribuant à fournir aux habitats côtiers du secteur des apports non négligeables en eau douce et en sédiments (ZIP CNG, 1999).

2.2.2 Composantes biologiques

Flore

Le havre Bluff abrite une flore diversifiée telle que le témoigne les différents habitats présents : la prairie humide, le marais salé et l'herbier aquatique.

La portion ouest du havre Bluff abrite un marais salé caractérisé par la présence de scirpe, de Fétuque rouge, de potentille et de Spartine alterniflore sur une grande partie des cinquante premiers mètres de berges, à l'exception des pointes rocheuses. La Zostère marine forme un herbier uniforme et colonise tout l'étage inférieur de l'estran avec un recouvrement de 100 %. Fixée à la zostère, une algue brune filamenteuse de la famille des Ectocarpées atteint un recouvrement de 100 % par endroits. Les fucus sont peu présents dans cette section du havre avec, au plus, 5 % du recouvrement total (ZIP CNG, 2001).



Figure 2.2. A. Végétation littorale et B. Marais à spartine au havre Bluff. *Crédit photo : S. LeBreton, AMIK.*

Le secteur est du havre, quant à lui, diffère quelque peu du secteur ouest par un recouvrement moins uniforme de la Zostère marine. En effet, la zostère, qui recouvre plus de 25 % du substrat, se retrouve surtout à l'embouchure du cours d'eau. Quelques secteurs de marais, dominés par la spartine, ont également été localisés. Le plus grand d'entre eux a une largeur d'un peu plus de 100 m. Les fucus sont aussi présents dans l'herbier à zostère, où le pourcentage de recouvrement est plus faible (ZIP CNG, 2001). Somme toute, les relevés de végétation effectués dans le havre Bluff permettent d'affirmer que la superficie de l'herbier à zostère atteint au moins 257 hectares. Cependant, cette superficie inclut seulement les deux zones présentes dans le secteur ouest atteignant un recouvrement de 100 %. Tout porte donc à croire que la zostère colonise l'ensemble de l'étage inférieur de l'estran et que la superficie totale pourrait être de l'ordre de 650 ha. Cet herbier aquatique ainsi formé serait d'une grande importance écologique (ZIP CNG, 2001).

Au niveau terrestre, les données disponibles concernent la composition floristique de l'île à la Brume, qui se résume à peu de choses : un milieu caractéristique de la toundra et la présence de conifères rabougris (SCF, 2009). Plusieurs tourbières et marais terrestres sont présents le long de la rivière Olomane et près de la côte (ZIP CNG, 1999).

Faune

Faune aquatique

Selon le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP), l'Omble de fontaine anadrome et le Saumon atlantique seraient tous deux présents à l'embouchure de la rivière Olomane (MPO, 2007). En plus de ces espèces, l'Épinoche à trois épines, le Poulamon atlantique, le meunier et l'Anguille d'Amérique fréquentent également le bassin versant de cette rivière (MRNF, 2009).

Aucun cours d'eau n'a été identifié comme frayère pour l'Éperlan arc-en-ciel. La rivière située du côté ouest du havre Bluff présente d'ailleurs un rapide faisant obstacle à sa remontée. Par contre, sa présence est notée à l'embouchure de la rivière Olomane, et ce, 12 mois par année. L'éperlan ainsi que le Poulamon atlantique sont pêchés pendant l'hiver dans cette rivière (ZIP CNG, 1999). Le Capelan est également présent dans ce secteur, mais aucun comportement de fraie n'a pas été observé (ZIP CNG, 1999 ; MPO, H.F. Ellefsen, comm. pers., 2009).

La présence de marais salés et d'herbiers dans le havre Bluff fait de cette zone une aire d'alimentation et de repos pour plusieurs espèces de poissons. En effet, des travaux de pêche réalisés dans l'herbier par le Comité ZIP CNG ont permis de capturer 15 espèces ichthyennes différentes (ZIP CNG, 2001). L'Épinoche à trois épines dominait largement les captures (73 %). Le complexe Motelle à quatre barbillons/merluche³, tous au stade d'œuf, représentait 14 % des captures. Parmi les autres espèces capturées, l'Éperlan arc-en-ciel, la merluche, le complexe Tanche-tautogue/Limande à queue jaune⁴, l'Épinoche à neuf épines, la Plie lisse et la Plie rouge, le chaboisseau, l'Épinoche à quatre épines, le Poulamon atlantique, l'Épinoche tachetée, le Hareng atlantique et la Motelle à quatre barbillons représentaient moins de 6 % des captures. Deux Anguilles d'Amérique juvéniles ont également été capturées lors de ce même échantillonnage (ZIP CNG, 2001). Il est à mentionner que cette espèce possède un statut précaire, soit susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et est jugée préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC, 2008). Des frayères de hareng ont également été observées dans la portion est du havre (ZIP CNG, 1999).

Un inventaire effectué par l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK) dans l'herbier à zostère du havre Bluff en 2008 a confirmé en plus de la présence de ces espèces, celle du Poulamon atlantique, de la Petite poule de mer, de la morue ogac et du lançon d'Amérique (AMIK, S. LeBreton, comm. pers., 2009). La présence de la morue franche dans l'herbier est d'autant plus importante que la population nord-laurentienne de morue est désignée en menacée par le COSEPAC (COSEPAC, 2008). L'échantillonnage a donc permis de dénombrer 21 espèces au total, dont certaines uniques à cet endroit telles que la capucette atlantique, le syngnathe brun et le dactyloptère, un poisson volant tropical vivant dans les eaux chaudes à tempérées des deux côtés de l'Atlantique (AMIK, S. Le Breton, comm. pers., 2009).

Au niveau de la faune benthique, les eaux riches du secteur d'intérêt favorisent la présence du Crabe commun, de la Mactre de Stimpson et du Homard d'Amérique (MPO, 2007). Les îlots rocheux et les nombreux blocs qui parsèment l'estran du havre Bluff sont, en effet, des sites propices à cette dernière espèce (ZIP CNG, 2001). Le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP) mentionne également la présence du Pétoncle d'Islande face au site, plus en profondeur (MPO, 2007). Un grand nombre de siphons de bivalves dépassant de la vase ont été observés dans la portion supérieure de

³ Les œufs peu développés, pour lesquels l'identification de l'espèce a été impossible, ont été classifiés par complexe de deux espèces.

⁴ Voir note précédente.

l'estran du secteur est du havre (ZIP CNG, 2001). Toutefois, la Mye commune occuperait la partie sableuse de l'embouchure de la rivière (MPO, 2007).

Aucun mammifère marin n'a été répertorié dans les eaux avoisinantes par le SIGHAP jusqu'à maintenant. Une plage située à quelques kilomètres à l'Est du Havre Bluff accueillerait une échouerie de phoques. La présence de cétacés, tels des Épaulards et d'autres baleines, a été notée à l'occasion près du site (ZIP CNG, 1999). La faible profondeur du secteur limite la présence de grands cétacés à cet endroit.

Faune aviaire

Les divers inventaires menés par le Service canadien de la Faune (SCF) dans le secteur du havre Bluff ont relevés la présence d'une importante concentration d'oiseaux marins aux environs de l'île à la Brume. Ce site, reconnu à titre de Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM), représente une des aires de nidification importantes pour les oiseaux de mer au Québec (Chapdelaine et Rail, 2004). Le plus important nicheur du ROM est sans conteste l'Eider à duvet, dont la population atteignait 1 000 individus en 2005 (Rail et Cotter, 2007 ; SCF, 2009a). Celle-ci côtoient également plusieurs espèces connues telles que le Goéland à bec cerclé, le Goéland marin ou encore le Goéland argenté. D'autres espèces, notamment le Cormoran à aigrettes, le Petit Pingouin, le Guillemot à miroir, le Guillemot marmette, le Macareux moine, le Plongeon catmarin et la Sterne pierregarin ont également été observées lors de cet inventaire (Fig. 2.3) (Rail et Cotter, 2007).

Depuis les dernières décennies, la petite population de Plongeon catmarin de l'île à la Brume est passée à un niveau très précaire, avec un seul couple nicheur observé en 1999. Les données historiques montrent que l'espèce a pratiquement disparue de l'île. Cette tendance suggère que l'espèce est particulièrement sensible au dérangement humain (Rail et Chapdelaine, 2002).



Figure 2.3. Petits Pingouins et Macareux moines près de l'île à la Brume. *Crédit photo : S. LeBreton, AMIK.*

Le ROM de l'île à la Brume est actuellement l'unique site de nidification de la Sterne caspienne au Québec. Les relevés d'effectifs effectués depuis 1925 par le SCF ont démontré une diminution considérable de cette espèce dans le refuge. Ceux-ci ont varié de 60 à 100 individus jusqu'en 1950, date où le site a été déserté par la première fois par les sternes. Par la suite, la colonie a rapidement diminué et s'est maintenue tant bien que mal jusqu'en 1993 et 1998, où aucune Sterne caspienne n'a été observée. Celle-ci n'a pas disparu définitivement et y nicherait maintenant que de façon sporadique, puisque trois de ces oiseaux ont été vus dans le refuge en 2005 (Chapdelaine et Rail, 2005). La banque de données sur les oiseaux en péril du Québec (SOS-POP) révèle également quelques mentions de l'espèce dans le refuge entre 1990 et 2007 (SOS-POP, 2009). La Sterne caspienne possède maintenant un statut susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009). Une attention particulière devrait être apportée quant aux mœurs de l'espèce afin de bien comprendre les causes de ce déclin.

La présence de canards marins, de Plongeurs huard, de Petits et Grands bécasseaux ainsi que de Balbuzards pêcheurs dans le havre Bluff démontre l'importance des habitats côtiers comme halte migratoire et site d'alimentation pour la faune aviaire (ZIP CNG, 2001). Le Bruant des prés, le Canard pilet,

le Chevalier grivelé, l'Harelda kakawi et le Pluvier semipalmé ont aussi été identifiés en milieu littoral (Environnement Canada, 2009). L'Arlequin plongeur, espèce préoccupante au fédéral (COSEPAC, 2008) et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au provincial (CDPNQ, 2009) a été observé à l'embouchure de la rivière Olomane au début des années 1990 (SOS-POP, 2009). Sa présence n'a toutefois pas été confirmée dans les dernières années.

Autres composantes d'intérêt

Pour ce qui est de la faune terrestre, les seules mentions dans le secteur de La Romaine concernent le Campagnol à dos roux de Gapper et le Campagnol des champs (Desrosiers et al., 2002).

2.3 Description du milieu humain

2.3.1 Situation géographique et contexte régional

Le secteur d'intérêt comprend la localité de La Romaine, située sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Olomane (Fig. 2.4). Ce village est localisé sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, à environ 25 km à l'Est de celui de Kégaska. Cette communauté côtière est isolée de ses voisines et n'est pas reliée au réseau routier québécois. Le gouvernement du Québec a toutefois annoncé qu'il entendait investir pour développer des liens routiers entre certaines communautés isolées de la Basse-Côte-Nord. Il est donc probable que La Romaine soit un jour accessible par la route.



Figure 2.4. Village de La Romaine. Crédit : ATRD, copyright A. Danais.

La Romaine comprend une petite population francophone et une grande communauté innue appelée Unamen Shipu. La communauté de La Romaine comprend environ 150 résidents blancs, alors que celle d'Unamen Shipu compte plus d'un millier d'habitants. Préservées en partie par l'isolement, l'importance des activités traditionnelles caractérise cette communauté.

2.3.2 Histoire du site

Depuis des siècles, La Romaine était occupé par les autochtones, les Ulaman-Shipiulnus ou peuple de la rivière de l'ocre rouge, qui s'y retrouvaient pendant l'été après avoir abandonné temporairement leur quartier d'hiver de l'arrière-pays. Dès l'arrivée du printemps, ils redescendaient la rivière vers la côte où ils pêchaient, chassaient les oiseaux marins et cueillaient leurs œufs (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

En 1710, les Français ouvrent un poste de traite et de pêche à l'embouchure de la rivière Olomane. Le poste devient alors un lieu de rencontre et d'échange pour les Innus nomades et les Européens plus sédentaires vivant le long de la côte (Commission de toponymie du Québec, 2009). Les Britanniques prennent le contrôle du poste dans les années 1760, qui deviendra la propriété de la *Labrador Company* mais s'en départiront au profit de la Compagnie du Nord-Ouest en 1803. À partir de 1822, le poste sera vendu à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui l'exploitera pendant plus de cent ans, soit jusqu'en 1925 (Lambert et Roy, 2001).

Vers 1850, des pêcheurs canadiens français commencent à s'installer dans la région et s'établissent graduellement de façon permanente à l'embouchure de la rivière. Ils seront rejoints par d'autres pêcheurs, provenant surtout de Terre-Neuve, au cours des années 1920. En 1953, un missionnaire s'installe à La Romaine et y fait construire une chapelle et une école dans les années suivantes. Pendant 40 ans, celui-ci respectera le mode de vie des Innus, en apprenant leur langue et en respectant leurs coutumes. Malgré leur présence ancestrale à cet endroit, la réserve innue est officiellement créée en 1956 (Lambert et Roy, 2001).

2.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

La communauté de La Romaine est desservie par un aéroport, situé à environ cinq kilomètres au Nord. De plus, le Nordik Express, un bateau transportant passagers et marchandises, y effectue un arrêt chaque semaine afin de ravitailler la communauté. Le port de mer est situé à 1,7 km à l'Ouest du centre du village et il présente le seul endroit près de celui-ci où il est possible d'observer les mammifères marins. La motoneige est le moyen de transport par excellence en saison hivernale afin d'accéder à ce village par le sentier de la Route Blanche qui traverse les 14 communautés de la Basse-Côte-Nord. Un propriétaire de bateau local permet également de visiter les îles situées dans le secteur.

Un chemin de gravier d'une longueur de trois kilomètres débute à La Romaine et longe la rivière vers le Nord. Celui-ci mène à une chute, mais aucune infrastructure n'est aménagée le long du sentier ni aux abords de la chute. En plus des infrastructures de base communes aux communautés de la Basse-Côte-Nord, une pourvoirie est également présente aux abords de la rivière Olomane, près de son embouchure (Danais, 2003).

2.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

Les activités des Innus de La Romaine reposent sur la pêche et la chasse, principalement dans la rivière Olomane et sur son bassin versant. Les résidents francophones travaillent plutôt dans l'industrie de la pêche en milieu marin : morue, homard, crabe et pétoncle. En raison du déclin de la pêche, plusieurs d'entre eux se sont tournés vers le tourisme dans les pourvoiries locales (Danais, 2003). La rivière Olomane a déjà fait l'objet d'une pêche sportive, mais celle-ci a été stoppée en 1995. Le club de pêche de la rivière Olomane, situé près des premières chutes, est maintenant géré par les Innus de La Romaine.

La Romaine possède quelques attraits touristiques particuliers, dont l'Église catholique romaine Marie Reine-des-Indiens qui abrite un autel inusité fabriqué de peau de caribou. Les îles avoisinantes permettent d'observer plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères marins et de cueillir des petits fruits (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007). Le Refuge de l'île à la Brume, situé à l'Est de La Romaine, est un bon endroit pour observer les oiseaux nicheurs, dont l'Eider à duvet. Toutefois, aucune activité publique n'est permise à l'intérieur du refuge, et ce, dans un rayon de 500 m autour de l'île.

Le site offre également la possibilité de réaliser plusieurs activités récréo-touristiques telles que le kayak de mer, le camping sauvage, la pêche au saumon et la promenade en véhicule hors-route (VHR). L'hiver, c'est plutôt la pêche sur la glace, la raquette, la motoneige qui sont à l'honneur.

2.3.5 Tenure des terres

Mise à part le secteur de la localité de La Romaine qui présente des propriétés privées appartenant à des citoyens, la grande majorité du site fait partie du domaine de l'État et est sous l'autorité du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF).

Le Refuge d'oiseaux migrateurs (ROM) de l'île à la Brume est la propriété du MRNF et d'Hydro-Québec. Ce statut repose sur une entente fédérale-provinciale pour la création d'un ROM (SCF, 2009b).

2.3.6 Statut légal et gestion du site

L'île à la Brume représente le point central du ROM, dont l'étendue a été délimitée par un rayon de trois kilomètres tout autour de l'île. Ce territoire est assujéti à la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*. La présence d'une aire de nidification importante pour l'Eider à duvet et d'autres oiseaux marins est la principale raison d'être de ce statut. Celui-ci implique notamment la conservation du site sans activité pendant la période de nidification lorsque les oiseaux sont présents (SCF, 2009b). Les activités de gestion comprennent des inspections périodiques, l'application des règlements et des interdictions de chasse et l'entretien des panneaux. L'habitat y est parfois mis en valeur et des recherches scientifiques y sont effectuées.

Aussi, trois habitats fauniques reconnus par le MRNF sont présents à l'Est du refuge, soit trois colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île (#0088-1988, #0089-1988 et #0090-1988). Ces habitats sont protégés en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* qui vise à protéger spécifiquement les habitats fauniques, suivant le *Règlement sur les habitats fauniques*. Ce statut implique que, sauf exception, il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats. Ces habitats fauniques sont également reconnus à titre d'aires protégées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), conformément à la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

De plus, les bandes riveraines de la rivière à saumon (rivière Olomane) bénéficient d'une certaine forme de protection en vertu de la *Loi sur les Forêts* du MRNF, qui interdit toute activité d'aménagement sur une bande de 60 m de part et d'autre des berges. De façon générale, la *Loi sur les pêches* du Ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) protège l'habitat du poisson contre les destructions, les détériorations et les perturbations qui pourraient y être apportées en eau douce et en eau marine. Par sa *Politique de gestion de l'habitat du poisson*, le MPO veille donc à l'application de cette loi à l'habitat du poisson. L'importante zosteraie présente au havre Bluff est définie et reconnue comme un habitat important pour le poisson et peut être protégée en vertu de celle-ci. Enfin, seul l'Arlequin plongeur bénéficie, à ce jour, d'une protection en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Toutefois, la possibilité d'ajouter ces espèces à la liste est présentement étudiée. La colonie de Sterne caspienne de l'île à la Brume, unique au Québec et constituée de quelques oiseaux seulement, mériterait certainement d'obtenir un statut de protection via ce programme.

Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur, dont des inventaires fauniques notamment dans le ROM, ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site.

2.3.7 Évolution et orientations du site

Le secteur de La Romaine a fait l'objet d'une étude de caractérisation écologique des zones côtières sensibles importantes sur le territoire. Entre autres, des relevés de végétation et des pêches expérimentales ont été réalisés dans le havre Bluff afin de valider et préciser les informations recueillies lors de la première phase du projet (ZIP CNG, 1999 ; ZIP CNG, 2001). Des inventaires ont également été réalisés en 2008 par l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK), afin d'évaluer la biodiversité et l'utilisation de l'herbier à zostère du havre par la faune marine. Le projet est reconduit en 2009 et pourrait également l'être en 2010 (AMIK, S. LeBreton, comm. pers., 2009). Ces données ont été incorporées au Réseau de

suivi de la zostère mis sur pied par Pêches et Océans Canada en 2004, visant à acquérir de meilleures connaissances sur les herbiers très productifs le long du Saint-Laurent.

Une révision de la situation de la Sterne caspienne au Québec a été réalisée en 1997 (Shaffer et al., 2004), mais n'a pas donné suite étant donné que l'espèce n'a pas été retenue comme espèce en péril par le COSEPAC.

2.4 Analyse des sources de perturbation

Un trafic très important de petites embarcations a été noté dans les environs du havre Bluff. La majorité des utilisateurs de ce milieu sont des autochtones venant lever leurs filets ou pêcher le homard ou le pétoncle. La proximité du village de La Romaine rend ainsi le havre facilement accessible à partir d'une embarcation. Le ROM de l'île à la Brume, où nichent plusieurs espèces d'oiseaux marins, est également un attrait pour ceux et celles qui pratiquent encore la cueillette d'œufs. Le dérangement humain et le braconnage sur l'île seraient d'ailleurs les causes les plus plausibles du déclin de la population de Sterne caspienne depuis le début du 20^e siècle. La disparition de cette espèce, en tant qu'espèce nicheuse du refuge, serait une grande perte pour la biodiversité du Saint-Laurent. D'autres oiseaux marins nicheurs présents dans le refuge sont également sensibles au dérangement causé par les humains, tel le Plongeon catmarin. Des signes évidents laissent croire que la baisse des effectifs de cette espèce et des couples nicheurs sur l'île serait causée par l'homme (Rail et Chapdelaine, 2002). Une mesure de conservation appropriée pour cette espèce serait de mieux assurer la protection et la surveillance de ce ROM.

2.5 Valeur écologique

Compte tenu des éléments présents, le secteur du havre Bluff possède une valeur écologique qualifiée de « Très élevée » comparativement aux autres sites ciblés par le projet.

Le havre Bluff se démarque notamment par la présence d'un herbier de Zostère marine d'une étendue considérable (pourrait atteindre 650 ha), soit l'un des plus importants en terme de superficie en Basse-Côte-Nord, et possiblement sur toute la Côte-Nord. L'ampleur de son herbier à zostère ainsi que sa proximité au Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île à la Brume en font un site d'une grande richesse écologique. Les zosteraies sont d'une grande importance écologique et représentent des habitats essentiels à l'écosystème du Golfe du Saint-Laurent, puisqu'elles servent d'abris, de garde-manger, de pouponnière, d'incubateur ou de maison pour plusieurs organismes marins. Plusieurs espèces marines trouvent donc refuge dans les marais salés et les herbiers du havre Bluff, dont certaines ont une importance écologique notoire. La présence d'espèces de poissons uniques telles que le poisson volant en fait un site particulier au point de vue de la biodiversité.

En raison de la grande diversité de ses habitats, le havre Bluff abrite une variété considérable d'oiseaux de mers et d'oiseaux fréquentant les milieux humides. Le ROM de l'île à la Brume représente d'ailleurs le seul site où la Sterne caspienne niche au Québec, ce qui en fait un milieu particulièrement remarquable. Ce milieu accueille également plusieurs espèces à statut précaire à l'échelle provinciale et canadienne.

Le site présente également un intérêt au niveau historique, étant depuis longtemps utilisé par les autochtones comme campement d'été. L'utilisation historique de la rivière Olomane par les autochtones comme voie de transport, puis comme site d'échange lors de la traite des fourrures accorde à ce cours d'eau une valeur historique importante pour la région.

2.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Tableau 2.1. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur du havre Bluff.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique très élevée du site (diversité de la faune aviaire et marine, marais salés, zosteraies)	X	X
- Présence d'un ROM	X	X
- Valeur intrinsèque du marais salé et de la zosteraie pour la faune (plus grande de la Côte-Nord)	X	X
- Pêche aux salmonidés et à l'éperlan	X	X
- Pêche hivernale (éperlan, poulamon)		X
- Présence d'espèces ichthyennes uniques	X	
- Présence d'espèces à statut précaire (anguille, morue, Sterne caspienne, Garrot d'Islande, Arlequin plongeur)	X	
- Seul site de nidification au Québec de la Sterne caspienne	X	
- Site majoritairement de tenure publique		X
- Proximité de la localité de La Romaine		X
- Accessibilité facilitée par voie maritime		X
- Site d'intérêt historique		X
- Fort attachement culturel		X
Contraintes		
- Proximité de la communauté innue de La Romaine	X	X
- Accessibilité limitée au site par voie terrestre		X
- Projet de prolongement de la route 138	X	
- Chasse illégale et cueillette d'œufs sur les îles	X	
- Présence d'espèces d'oiseaux fragiles et sensibles aux perturbations anthropiques		X

2.7 Ligne directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

2.7.1 Recommandations en matière de développement durable

En tenant compte des caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu isolé à valeur écologique « exceptionnelle » soit axé à la fois vers la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et historique.

Le havre Bluff présente à la fois un lieu de reproduction et d'alimentation ainsi qu'une halte migratoire pour de nombreux oiseaux marins et aquatiques en raison des composantes biophysiques favorables présentes. Il est donc nécessaire de conserver l'intégrité des habitats, en particulier les herbiers à zostère,

les marais à spartine ainsi que les îles et préserver les espèces qui entrent dans la chaîne alimentaire des oiseaux. Les lignes directrices de développement durable s'orienteront donc principalement vers des mesures de conservation et de protection du patrimoine naturel. Compte tenu de la valeur historique du site, une mise en valeur est également souhaitable afin de permettre la découverte des attraits du secteur d'intérêt.

- Préserver les habitats disponibles pour les oiseaux marins nicheurs et pour les oiseaux fréquentant les milieux humides :
 - Réaliser, avec les jeunes d'âge scolaire de la communauté, des activités visant la découverte des richesses du havre Bluff et les sensibiliser aux impacts des activités humaines sur les milieux sensibles (circulation en VHR, piétinement, pollution, dérangement de la faune, circulation en bateau) ;
 - Effectuer une campagne de sensibilisation citoyenne à la fragilité des milieux humides et des îles, à l'importance de respecter les diverses réglementations en vigueur pour ainsi protéger diverses espèces à statut précaire et/ou en péril, au problème d'érosion des berges, en insistant sur les comportements à adopter selon la problématique abordée et les avantages que cela comporte ;
 - Effectuer un suivi sur l'état de santé du havre Bluff et du secteur afin d'observer des changements éventuels au niveau de l'habitat, de l'utilisation de l'herbier à zostère par les oiseaux, les poissons, etc. ;
 - Bien identifier les secteurs sensibles et diffuser de l'information à la communauté avec support cartographique ;
 - Sensibiliser les chasseurs et les pêcheurs sportifs et de subsistance (Innus) concernant la présence de certaines espèces animales sensibles ou à statut précaire (ex. Sterne caspienne, Anguille d'Amérique et Morue franche) ;
 - Évaluer la possibilité de mettre sur pied un projet de restauration de la colonie de Sternes caspienne et d'évaluation des causes possibles de la diminution des populations de Macareux moine et de Guillemots marmette dans ce secteur.
- Développer des activités de mise en valeur du secteur :
 - Examiner la possibilité de mettre en place des activités d'auto-interprétation (panneaux) du milieu naturel près du quai de La Romaine (ex. interprétation des mammifères marins, des oiseaux nicheurs du ROM de l'île à la Brume et fréquentant les milieux humides).
 - Évaluer la possibilité de développer une activité de randonnée pédestre utilisant le chemin existant longeant la rivière jusqu'à la chute et d'y installer des infrastructures (bancs, tables) et des panneaux d'auto-interprétation historique (ancien poste de traite et de pêche sur les rives de la rivière).

2.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Compte tenu des potentiels et contraintes soulevées précédemment, la mise en place d'actions de conservation et de mise en valeur dans le secteur du havre Bluff pourraient s'avérer délicate, notamment dans le cas où plusieurs paliers gouvernementaux sont impliqués. Des discussions entre la municipalité de Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent et la communauté de Unamen Shipu devront être entamées afin d'évaluer la meilleure stratégie à adopter pour la conservation et la mise en valeur du site, sans nuire aux habitants locaux.

En ce qui a trait aux habitats sensibles dotés d'un statut particulier, certains paliers gouvernementaux ont leur rôle à jouer. Le SCF est le mieux placé pour mener des actions concrètes favorisant la conservation des oiseaux nicheurs dans le ROM de l'île à la Brume. Il y réalise d'ailleurs des inventaires quinquennaux d'effectifs des oiseaux nicheurs. Puisque le refuge de l'île à la Brume est le seul endroit où niche la Sterne caspienne au Québec, l'organisme s'est montré intéressé à actualiser le Plan de rétablissement pour cette espèce qui montre des signes évidents de diminution.

2. 8 Références

Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec (SOS-POP), 2009. Extraction du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009b. Extractions du système de données sur la faune pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.

Chapdelaine, G. et J.-F. Rail, 2004. Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Québec. Division des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, Québec, 99 p.

Chapdelaine, G. et J.-F. Rail, 2005. État du Saint-Laurent. Les oiseaux de mer – Des espèces sentinelles du golfe, 2^e éd. Fiches sur les indicateurs de suivi de l'état du Saint-Laurent. Programme Suivi de l'État du Saint-Laurent. 6 p.

Comité ZIP CNG, 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada. Sept-Îles, 126 p.

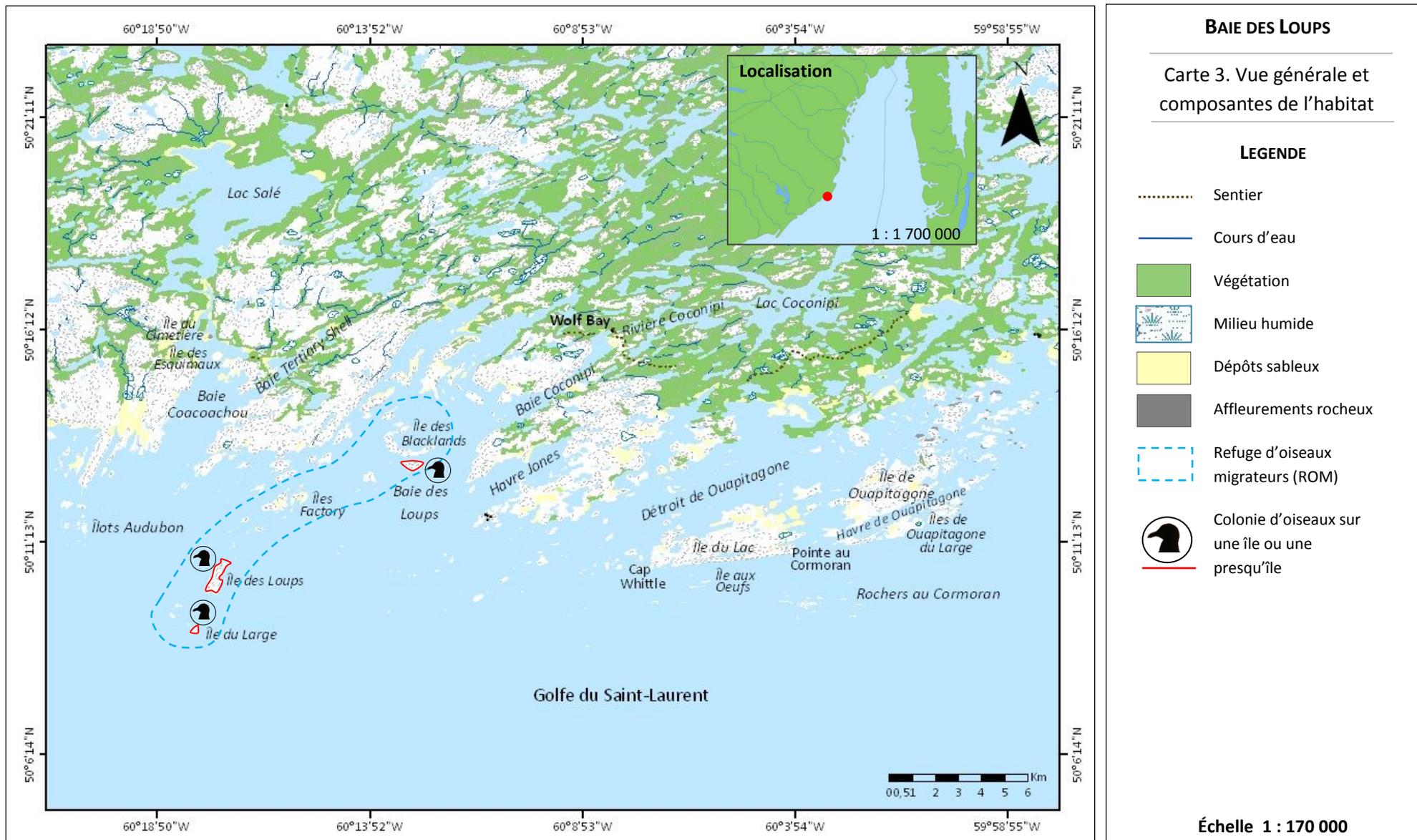
Comité ZIP CNG, 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p. + 4 annexes.

Commission de toponymie du Québec, 2009. La banque de noms de lieux du Québec. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. (page consultée le 30 mars 2009).

COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 3 avril 2009).

Danais, A. (AquaBio Concept), 2003. Route des Baleines Phase II : Étude de potentiel de développement touristique – Volume 1 : MRC de Sept-Rivières. AquaBio Concept, Association touristique régionale de Duplessis. Cédérom.

- Environnement Canada, 2009. Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/index.html>. (page consultée le 2 avril 2009).
- Lambert, S. et C. Roy, 2001. Une histoire d'appartenance, volume 3 : La Côte-Nord. Les Éditions GID, Les Publications du Québec, Sainte-Foy, Québec, 266 p.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009. Données internes sur les espèces ichthyennes présentes dans le bassin versant de la rivière Olomane. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 2 avril 2009).
- Rail, J-F. et G. Chapdelaine, 2002. Quinzième inventaire des oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord : techniques et résultats détaillés. Série de rapports techniques No. 392. Service canadien de la Faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, xvi + 307 p.
- Rail, J-F. et R. Cotter, 2007. Sixteenth census of seabirds populations in the sanctuaries of the North Shore of the Gulf of St. Lawrence, 2005. *The Canadian Field-Naturalist*, 212 : 287-294.
- Service canadien de la faune (SCF), 2009a. Les oiseaux de mer du Québec. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/ColoniesDeOiseauxDeMer/default_f.asp. (page consultée le 5 mai 2009).
- Service canadien de la faune (SCF), 2009b. Les refuges d'oiseaux migrateurs – ROM de l'île à la Brume. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_ile_a_la_brume.html. (page consultée le 6 mai 2009).
- Shaffer, F., M. Robert, J.-F. Rail et V. Létourneau, 2004. La Sterne caspienne (*Sterna caspia*) au Québec : bilan des connaissances. Série de rapports techniques No. 415. Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy.
- Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007. La Romaine (Unamen Shipu). [En ligne], <http://www.tourismebassecotenord.com/laromaine.asp>. (page consultée le 16 avril 2009).



FICHE #3. BAIE DES LOUPS

3.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Nord) : 698644

UTM (Est) : 5565644

Latitude : 50°12'34" N

Longitude : 60°12'57" O

Située à environ 24 km à l'est de la localité de La Romaine et à quelques 55 km au Sud-ouest de celle de Chevery, la baie des Loups s'ouvre au milieu de la zone la plus sauvage de la Basse-Côte-Nord. Excepté l'hydravion, le seul moyen de transport pour y accéder est le bateau, en longeant la côte.

Le secteur littoral d'intérêt couvre, d'Ouest en Est, la baie Coacoachou, la baie des Loups ainsi que le détroit et l'archipel de Ouapitagone.

3.2 Description du milieu biophysique

3.2.1 Composantes physiques

La côte du secteur de la baie des Loups est particulièrement sauvage et déchiquetée. La ligne côtière, majoritairement constituée de côtes rocheuses, est très irrégulière dans tout le secteur et le relief est généralement peu escarpé. Une partie des terres est constituée de tourbières et de marais terrestres situés près de la limite marine. Les estrans et marais intertidaux sont, quant à eux, peu étendus et confinés aux endroits les plus protégés, soit dans les fonds des baies et des havres.

Une multitude d'îles, d'îlots et de rochers bordent la côte et contribuent au caractère morcelé du paysage côtier. De nombreuses anses et baies, protégées par des caps, s'ouvrent dans les terres et couvrent une large superficie contribuant à découper le territoire. Parmi celles-ci, la baie de Coacoachou, la baie des Loups, la baie Coconipi, le havre Jones et le détroit de Ouapitagone recouvrent le secteur (ZIP CNG, 1999).

Situés à l'Ouest du secteur d'intérêt, à l'entrée de la baie Coacoachou, les îlots Audubon s'étendent sur une bande de 2,4 km orientée du Nord au Sud. Ceux-ci, bas et rocheux, sont constitués de granit rose, un minerai rencontré sur la Côte-Nord à partir de Natashquan. L'îlot situé le plus au large porte le nom de pointe Audubon et se retrouve à 4,8 km de la côte. Leur relief de faible altitude est parsemé d'étangs qui occupent les creux du terrain et de blocs erratiques d'origine morainique (Combelles, 2001a).

Mesurant environ 2,4 km de diamètre, la baie Coacoachou est peu visible du large. Le relief autour de la baie ne dépasse pas les 100 m près de la côte et atteint 250 m tout au plus vers les terres. L'entrée de la baie est délimitée, au Nord-est, par les rochers et l'île Emery. La baie s'élargit et des anses s'enfoncent profondément dans les terres, soit le lac à l'Ours et la baie Tertiary Shell. Au fond de la baie Coacoachou se dresse une île haute, grande et boisée, l'île du Cimetière, où gisent des restes d'anciens campements autochtones. Puis, la baie se rétrécit et se transforme en un rapide d'une centaine de mètres de larges, qui communique avec le lac Salé situé en amont. Sa connexion avec le Golfe du Saint-Laurent fait que le courant s'y renverse à chaque marée. Celle-ci pénètre jusqu'aux rapides situés au fond du lac Salé à une distance de 12,8 km de l'entrée de la baie Coacoachou. Situé dans le prolongement de la baie, le lac Coacoachou fait partie d'une chaîne de lacs conduisant à la rivière Étamamiou, au Nord. De par sa situation littorale, la baie contribue ainsi à deux écosystèmes, marin et continental (Combelles, 2001a).

La baie des Loups est située tout juste à l'Est de la baie Coacoachou et se divise en plusieurs anses et baies, dont le havre Jones et la baie Coconipi. Le fond de cette baie accueille la rivière Coconipi, dont l'embouchure est caractérisée par un substrat limoneux. On y retrouve une petite chute, formée de blocs rocheux, à environ 150 m de son embouchure. Les fonds du havre Jones sont plutôt sableux (ZIP CNG, 2001).

Les groupes d'îles et de rochers situés plus à l'Est du secteur d'intérêt composent l'archipel de Ouapitagone et sont reliés par un havre et un détroit portant le même nom. Cet archipel compte 675 îles totalisant une superficie de 18,6 km². L'île principale, l'île de Ouapitagone, l'île du Lac, les îles de Ouapitagone du Large et les rochers au Cormoran s'y démarquent (Desormeaux, 2008). Ces îles sont constituées de hauts rochers granitiques de formes diverses, dont l'un rappelle la forme d'un mortier (Combelles, 2001a). En terme d'îles, cet archipel est l'un des plus peuplés de la côte rocheuse de la Basse-Côte-Nord et représente bien le profil caractéristique de plaine d'érosion glaciaire partiellement submergée de cette région naturelle. De nombreux hauts-fonds sont présents, particulièrement au large du détroit de Ouapitagone (Desormeaux, 2008).

Sur le plan géologique, le secteur fait partie de la Province de Grenville, âgée de plus d'un milliard d'années. Subdivisée en plusieurs unités géologiques, cette province est formée, entre autre, du Domaine de La Romaine dans lequel se trouve le Pluton de Ouapitagone. Cette unité, qui comprend les îles de l'archipel de Ouapitagone, forme un agrégat de monzonite et de diorite (Desormeaux, 2008).

3.2.2 Composantes biologiques

Flore

Dans le secteur d'intérêt, la couverture forestière augmente en s'éloignant de la côte, comme l'influence du Golfe du Saint-Laurent diminue et que l'abondance des dépôts glaciaires augmente. Les paysages des îles sont dominés par des landes arbustives, ceux de la frange côtière par des landes arbustives et forestières entrecoupées d'îlots forestiers et ceux plus au Nord par la forêt boréale. L'archipel de Ouapitagone possède une section non négligeable de lande à lichens (2 km²) (Desormeaux, 2008).

La toundra arbustive et la taïga⁵ constituent les principaux habitats du secteur d'intérêt. La végétation se compose de plusieurs espèces caractéristiques des différents types de milieux présents : littoraux maritimes, tourbières, landes, forêts (tableau 3.1).

Littoral maritime

La majeure partie du littoral maritime du secteur d'intérêt est constitué d'affleurements rocheux dénudés de végétation. Sur les îles et la frange côtière, les landes sont prédominantes et forment une mosaïque de communautés végétales, d'affleurements rocheux et de petites tourbières. Une proportion de 13% de l'archipel de Ouapitagone (île du Lac) est occupée par la lande à lichens. De façon générale, le littoral du secteur d'intérêt est uniformément recouvert par la lande arbustive entrecoupée de tourbières (Desormeaux, 2008). Les espèces arbustives telles que le Sorbier d'Amérique, l'Amélanchier de Bartram, le Thé du Labrador et la Myrique baumier colonisent essentiellement les ravins, où elles sont à l'abri du vent et du froid. Quelques plantes halophytes sont également abondantes : l'Élyme des sables, la Mertensie maritime et le Plantain joncoïde. Cette espèce colonise les battures de la baie Coacoachou, seulement dans l'espace submergé par la marée. Les berges de cette baie sont également bordées d'un

⁵ Forêt de conifères rabougris.

cordon d'Aulnes crispées et de saules. Au-delà de cette zone, poussent des buissons de Framboisiers sauvages et des Épilobes à feuilles étroites (Combelles, 2001a).

Pendant la période estivale, la végétation des îlots Audubon est particulièrement riche en raison de l'effet du guano de nombreux oiseaux marins qui fréquentent le secteur. Les plantes les plus caractéristiques de cet habitat sont l'Iris à pétales aigus, la Potentille ansérine, la Potentille des marais, la Camarine noire, le Cornouiller du Canada et la Myrique baumier. Les conifères sont absents de ces îlots, car étant bas et situés au large, ils sont exposés aux vents et aux embruns (Combelles, 2001a).

Marais salés

Les marais salés et les herbiers aquatiques sont peu abondant dans ce secteur. Un seul marais a été répertorié et celui-ci se retrouve dans la partie supérieure de l'estran de la baie Tertiary Shell. Il est suivi d'une bande d'algues composée de fucus puis d'une bande de Zostère marine (ZIP CNG, 2001). L'inventaire réalisé à l'embouchure de la rivière Coconipi a démontré l'absence presque totale de marais intertidal. La zostère est également limitée à quelques petites plaques de faible recouvrement. Le havre Jones n'abriterait ni marais salé ni zosteraie, mais uniquement des fucus autour des îles (ZIP CNG, 2001). La partie nord du Déroit de Ouapitagon se serait la zone de plus grande importance pour la zostère dans le secteur (ZIP CNG, 1999). Plusieurs prairies de macroalgues (laminaires) ont été identifiées au large du déroit (ZIP CNG, 2001).

Forêt

La forêt débute au-delà des berges, dans certaines vallées et ravins très abrités, et domine plus au Nord à la marge de la lande forestière. La végétation est principalement représentée par la sapinière à épinette noire, composée majoritairement de conifères : Sapin baumier, Épinette noire, Mélèze laricin. Ces arbres mesurent tout au plus une dizaine de mètres de hauteur. Le sous-bois est recouvert d'un épais tapis de mousses d'où émergent un arbuste, soit le Thé du Labrador, mais aussi des plantes herbacées dont la Clintonie boréale, la Maïanthème du Canada, le Cornouiller du Canada, la Linnée boréale et le Chiogène hispide (Combelles, 2001a).

Plus au Nord, les buissons de Kalmia à feuilles étroites font la transition avec la toundra qui recouvre les crêtes des monts érodés. Exposée au vent et au froid, la toundra forme un tapis serré composé de lichens du genre *Cladonia* et de plantes arbustives de quelques dizaines de centimètres de hauteur telles que le Kalmia à feuilles d'Andromède, la Myrique baumier, le Thé du Labrador et le Bleuet à feuilles étroites. Des lichens crustacés (*Rhizocarpon geographica*) recouvrent les affleurements rocheux, bordés d'Airelles des marécages, d'Arctostaphyle raison-d'ours et d'Airelles vigne d'Ida (Combelles, 2001a).

Les tourbières occupent les creux de terrain et les plateaux où stagne l'eau. Elles sont principalement constituées de sphaignes, de linaigrettes, de Potentilles des marais, de rossolis, de Sarracénies pourpres, d'Andromède glauque, de Canneberges communes et de Ronces petit-mûrier (communément appelées Chicoutés). Une colonie d'Aréthuses bulbeuses, une orchidée présente dans le Sud du Québec mais rare, a été observée en 1990 dans une tourbière située près de la baie Coacoachou, à l'Ouest du rapide séparant le lac Salé du lac à l'Ours (Combelles, 2001a). Cette espèce possède un statut susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009).

Le tableau 3.1 liste les espèces floristiques susceptibles d'être observées dans le secteur de la baie des Loups. Ces observations proviennent de Combelles (2001a) et du Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009).

Tableau 3.1. Liste des espèces floristiques recensées dans le secteur de la baie des Loups.

Nom français	Nom scientifique	Source ¹	Nom français	Nom scientifique	Source ¹
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	1	Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i>	2
Airelle canneberge	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	1	Kalmia à feuilles d'Andromède	<i>Kalmia polifolia</i>	1
Airelle des marécages	<i>Vaccinium uliginosum</i>	1	Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>	1
Airelle vigne d'Ida	<i>Vaccinium Vitis-idaea</i>	1	Linaigrette dense	<i>Eriophorum spissum</i>	1
Amélanchier de Bartram	<i>Amelanchier bartramiana</i>	1	Linnée boréale	<i>Linna borealis</i>	1
Andromède glauque	<i>Andromeda glaucophylla</i>	1	Luzule	<i>Luzula multiflora</i>	2
Arctostaphyle alpine	<i>Arctostaphylos alpina</i>	2	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>	2
Arctostaphyle raisin-d'ours	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>	1	Lysimaque terrestre	<i>Lysimachia terrestris</i>	2
Arethuse bulbeuse*	<i>Arethusa bulbosa</i>	1	Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>	1
Aster des bois	<i>Aster nemoralis</i>	1	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	1
Aulne crispée	<i>Alnus crispatus</i>	1	Mertensie maritime	<i>Mertensia maritima</i>	1
Benoîte à grandes feuilles	<i>Geum macrophyllum</i>	2	Monotrope uniflore	<i>Monotropa uniflora</i>	2
Berce très grande	<i>Heracleum maximum</i>	1	Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>	1
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>	1	Nénuphar à fleurs panachées	<i>Nuphar variegatum</i>	1
Bouleau nain	<i>Betula glandulosa</i>	1	Orpin pourpre	<i>Sedum purpureum</i>	1
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i>	1	Pâturin palustre	<i>Poa palustris</i>	2
Cardamine de Pennsylvanie	<i>Cardamine pensylvanica</i>	2	Plantain joncoïde	<i>Plantago juncoïdes</i>	1
Carex à fruits tomenteux	<i>Carex lasiocarpa</i>	2	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>	1
Carex rariflore	<i>Carex rarifolia</i>	1	Potentille des marais	<i>Potentilla palustris</i>	1
Carex vésiculeux	<i>Carex vesicaria</i>	2	Potentille tridentée	<i>Potentilla tridentata</i>	1
Céraiste	<i>Cerastium beeringianum</i>	2	Renouée	<i>Polygonum viviparum</i>	1
Chiogène hispide	<i>Chiogenes hispidula</i>	1	Ronce du mont Ida	<i>Rubus idaeus</i>	2
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>	1	Ronce petit-mûrier	<i>Rubus chamaemorus</i>	1
Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>	1	Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	1
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>	1	Rossolis d'Angleterre	<i>Drosera anglica</i>	1
Drave grisâtre	<i>Draba incana</i>	2	Ruppie maritime	<i>Ruppia maritima</i>	2
Drave glabre	<i>Draba glabella</i>	2	Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa</i>	2
Éléocharide de Small	<i>Eleocharis palustris</i>	2	Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>	1
Élyme des sables	<i>Elymus arenarius</i>	1	Sarracénie pourpre	<i>Sarracenia purpurea</i>	1
Épilobe à feuilles étroites	<i>Epilobium angustifolium</i>	1	Saule	<i>Salix glauca</i>	2
Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	2	Saule	<i>Salix sp.</i>	1
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>	1	Séneçon	<i>Senecio congestus</i>	2
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	2	Séneçon faux-arnica	<i>Senecio Pseudo-Arnica</i>	1
Gesse maritime	<i>Lathyrus japonicus</i>	1	Silène	<i>Silene acaulis</i>	1

Gesse palustre	<i>Lathyrus palustris</i>	2	Smilacine trifoliée	<i>Smilacina trifoliata</i>	1
Glycérie striée	<i>Glyceria striata</i>	2	Sorbier d'Amérique	<i>Sorbus americana</i>	1
Goodyérie rampante	<i>Goodyera repens</i>	2	Sphaigne	<i>Sphagnum sp.</i>	1
Groseillier hérissé	<i>Ribes hirtellum</i>	2	Thé du Labrador	<i>Ledum groenlandicum</i>	1
Halénie défléchie*	<i>Halenia deflexa</i>	2		<i>Diapensa lapponica</i>	1, 2
Hippuride vulgaire	<i>Hippuris vulgaris</i>	2		<i>Cochlearia officinalis</i>	2
Iris à pétales aigus	<i>Iris setosa</i>	1			

¹ 1- Combelles, 2001a ; 2- Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009).

* **Espèce à statut précaire.**

Faune

Faune aquatique

En raison de leur richesse en macroplancton, source de nourriture pour les poissons, les eaux de la baie Coacoachou et de la chaîne des lacs ont historiquement été un lieu de pêche pour les autochtones. Plusieurs Salmonidés anadromes y vivent, soit l'Omble de fontaine, le Saumon atlantique et l'Omble chevalier, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. L'eau saumâtre de la baie et les petites mares abritent des Épinoches à trois épines (Combelles, 2001a). L'Anguille d'Amérique, jugée susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et préoccupante au Canada (COSEPAC, 2008) s'y retrouve également (MPO, 2007). Des frayères à Hareng atlantique ont été observées dans la baie Coacoachou ainsi que dans la baie des Loups. L'éperlan arc-en-ciel et le Capelan seraient aussi présent dans ce secteur, mais aucun comportement de fraie n'a été noté à cet endroit (ZIP CNG, 1999).

Des pêches scientifiques réalisées dans la baie ont permis la capture de plus de 1 700 spécimens appartenant à 4 espèces, dont 1 714 œufs. Le complexe Tanche-tautogue/Limande à queue jaune représente la plus importante part des œufs recueillis, soit 69 % des captures, suivi du complexe Motelle à quatre barbillon/Merluche avec 13 % des captures. La Tanche-tautogue et la Motelle à quatre barbillons ont été identifiées à l'espèce pour 11 % et 7 % respectivement des captures. Une larve de Stichée arctique et une Morue franche juvénile ont aussi été identifiées (ZIP CNG, 2001). L'échantillonnage réalisé dans la baie Coconipi a également permis de ramasser plus de 400 œufs, appartenant principalement au complexe Motelle à quatre barbillons/Merluche. Les captures révèlent aussi la présence de Motelle à quatre barbillons et de Tanche-tautogue (ZIP CNG, 2001). Enfin, quelques esturgeons ont été capturés dans la baie Coacoachou en 1996 et dans le secteur de l'île des Loups (ZIP CNG, 1999).

La présence de Pétoncles d'Islande a été notée au Nord-ouest de la baie Coacoachou et dans la baie Tertiary Shell. Une quantité considérable de Moules bleues a été vue à l'embouchure de la rivière Coconipi, au pied de la chute. Le homard d'Amérique fréquente plutôt l'herbier à zostère du secteur au Nord du détroit de Ouapitagone (ZIP CNG, 1999). Les îles situées face à la baie des Loups présentent un habitat propice au Buccin commun, qui se fixe à la roche en périphérie. Le Crabe commun et la Mactre de Simpson fréquentent de façon générale les eaux avoisinantes (MPO, 2007).

Les mammifères marins sillonnent fréquemment les eaux autour des îles, tel le Phoque gris, le Phoque commun, le Marsouin commun et le Petit rorqual. Il n'est pas rare que le Phoque gris et le Phoque commun pénètrent dans la baie Coacoachou, et ce, jusqu'au lac Salé situé à plus de huit kilomètres du golfe (Combelles, 2001a). Un site d'échouerie de phoques a également été identifié près des rochers au Cormoran (ZIP CNG, 1999).

Faune aviaire

Que ce soit pour nicher, s'alimenter ou se reposer, de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent le secteur d'intérêt. Celui-ci est particulièrement riche quant à l'abondance et à la diversité des oiseaux marins qui s'y reproduisent (SCF, 2009). En raison de leur isolement, les îles du secteur d'intérêt sont peuplées d'une multitude d'oiseaux marins. Plus particulièrement, ceux-ci se regroupent sur un groupe d'îles situées à l'entrée de la baie des Loups, dont les principales sont celles du Large, Haystack, Organ, des Loups, Factory et des Blacklands. Ces 13 îles, incluant la zone marine qui s'étend sur 1,5 km autour de l'archipel, constituent un Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM) (Carte 3) (SCF, 2009b). Ce refuge, avec ceux de Brador et de Sainte-Marie, accueille la plus grande abondance d'oiseaux nicheurs de la Moyenne et Basse-Côte-Nord. De plus, des inventaires effectués par le ministère des Ressources naturelles et de la

faune (MRNF) ont permis d'identifier trois Colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île, à titre d'habitats fauniques, sur les îles du Large, des Loups et des Blacklands (MRNF, 2009a).

Depuis sa création, le ROM de la baie des Loups a toujours présenté un site exceptionnel pour les Alcédés, particulièrement le Macareux moine et le Petit Pingouin (Rail et Chapdelaine, 2002). Les derniers inventaires quinquennaux réalisés par le Service canadien de la Faune (SCF) dans le refuge ont toutefois montré une baisse importante des effectifs de macareux, passant d'environ 13 830 individus en 1993 à 1 770 individus en 2005. Il en va de même pour le Petit Pingouin, dont la population comptait 241 individus en 1993, alors que le refuge avait déjà accueilli jusqu'à 11 000 individus en 1965. Depuis la dernière décennie, cette espèce semble toutefois gagner en nombre et a atteint 1 062 individus en 2005. La population d'Eiders à duvet a aussi considérablement augmenté depuis les dernières années et n'y a jamais été aussi abondante, atteignant presque 3 900 individus lors du dernier inventaire (Rail et Chapdelaine, 2002 ; Rail et Cotter, 2007). Le ROM de baie des Loups accueille donc une portion importante des Macareux moine et des Eiders à duvet des refuges québécois (Rail et Chapdelaine, 2002). Le Goéland argenté et le Goéland marin viennent également y nicher en grand nombre. Le dernier inventaire du SCF a permis de dénombrer 527 et 239 individus de chacune de ces espèces. Notons aussi la présence du Guillemot marmette, du Guillemot à miroir et du Plongeon catmarin dans le refuge. Bien qu'ils aient déjà fréquentés ce site à quelques reprises, l'Océanite cul-blanc, le Goélands à bec cerclé, la Sterne pierregarin et le Cormoran à aigrettes n'ont pas été répertoriés lors des derniers inventaires (Rail et Chapdelaine, 2002 ; Rail et Cotter, 2007).

Situées à proximité de ce sanctuaire, la majorité des îles et des îlots du secteur d'intérêt accueillent aussi plusieurs de ces espèces pendant la période de nidification. Parmi celles-ci, les îles constituant l'archipel de Ouapitagone abritent d'importantes colonies de Petits Pingouins et d'Eiders à duvet. Moins nombreux, le Guillemot à miroir, le Goéland marin, le Goéland à bec cerclé, la Mouette tridactyle et la Sterne pierregarin nichent également dans ce secteur. L'inventaire des colonies d'oiseaux marins du SCF de 2005 a aussi montré que l'île aux Œufs et l'île du Lac constituent un site de nidification important pour le Cormoran à aigrettes et le Grand Cormoran, puisque 400 et 278 individus y ont été dénombrés respectivement (SCF, 2009a). En raison de son importante population de Grands Cormorans, l'île du Lac a été reconnue en tant que Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) par l'Union Québécoise pour la Conservation de la Nature (UQCN). À ce titre, les îles constituant le ROM ont également été désignées ZICO (Nature Québec/UQCN, 2007). Ainsi, l'île du Lac et l'île de Ouapitagone, en plus des îles constituant le ROM de baie des Loups, sont reconnus comme étant des habitats importants pour la nidification des oiseaux de mer au Québec (Chapdelaine et Rail, 2004).

Bien qu'ils nichent essentiellement sur les îles, les oiseaux marins fréquentent également le littoral et les baies avoisinantes pour se nourrir. Toutefois, les richesses alimentaires de ces milieux attirent aussi de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques durant l'été. Des bandes de Bernaches du Canada, de Canards noirs, de Sarcelles d'hiver et de Garrots à œil d'or, accompagnés de Harles huppés, se regroupent dans les baies. Pendant leur migration, les Bernaches du Canada font halte dans près de la baie Coacoachou et la baie des Loups. Solitaires, le Plongeon huard et le Martin-pêcheur d'Amérique viennent également y pêcher. Quelques limicoles sont aussi présents sur les berges, tel que le Grand Chevalier, le Courlis corlieu et la Barge hudsonienne. De nombreux rapaces survolent fréquemment ce secteur en quête de nourriture, tel le Balbuzard pêcheur et la Buse pattue. Plus rarement, la Buse à queue rousse, l'Aigle royal, le Pygargue à tête blanche et le Hibou des marais peuvent être observés (Combelles, 2001a). Ces trois dernières espèces possèdent un statut précaire au Québec, soit vulnérable (Aigle royal et Pygargue à tête

blanche) et préoccupant (Hibou des marais), alors que seul le Hibou des marais détient un statut préoccupant au Canada (COSEPAC, 2008).

Concernant les oiseaux terrestres, la diversité des habitats présents dans le secteur, soit les tourbières, la forêt de conifère et la toundra arbustive, laisserait penser à une diversité spécifique aviaire subséquente. Cependant, seules les observations rapportées par Combelles (2001a) sont disponibles. Celles-ci rapportent, entre autres, la présence du Bruant à gorge blanche, du Jaseur boréal, de la Paruline à tête cendrée, du Tétrás du Canada et du Pic chevelu. L'Alouette hausse-col, le Lagopède des saules, le Pipit d'Amérique et la Grive solitaire préfèrent la toundra des hauteurs. Le tableau 3.2 liste, de façon non-exhaustive, les espèces susceptibles d'être rencontrées dans le secteur de la baie des Loups. Ces observations proviennent d'inventaires réalisés par le SCF et le MRNF, du Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009) et de Combelles (2001a).

Faune terrestre

Sur le littoral, les mammifères terrestres sont plutôt rares. Au printemps, le Renard arctique y est présent et pénètre, par la banquise, sur les îles situées à proximité où il se nourrit des œufs et des jeunes des oiseaux marins. Les milieux humides situés aux alentours de la baie Coacoachou attirent l'Original, qui se nourrit habituellement des nénuphars qui abondent dans les lacs et les étangs. La Marmotte commune creuse ses terriers sur les berges de la baie. La plupart des lacs avoisinants sont fréquentés par le Castor du Canada, le Rat-musqué commun, le Vision d'Amérique et la Loutre de rivière (Combelles, 2001a).

Le secteur forestier abrite plusieurs espèces de mammifères terrestres communément rencontrés sur la Côte-Nord : Écureuil roux, *Tamias rayé*, Porc-épic d'Amérique, Lièvre d'Amérique, Martre d'Amérique, Renard roux, Hermine, Lynx du Canada, Loup gris (Combelles, 2001a).

Tableau 3.2. Liste des espèces d'oiseaux observées dans le secteur de la baie des Loups de 1925 à 2005.

Nom français	Nom scientifique	Année d'observation et source ¹	Nom français	Nom scientifique	Année d'observation et source ¹
Aigle royal*	<i>Aquila chrysaetos</i>	18	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	18
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>	18, 19	Hibou des marais*	<i>Asio Flammeus</i>	18
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	18	Hirondelle bicoloré	<i>Tachycineta bicolor</i>	18
Barge hudsonienne	<i>Limosa haemastica</i>	18	Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	18
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	18	Lagopède des saules	<i>Lagopus lagopus</i>	18, 19
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	18	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	18, 19
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	18	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	19
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	18, 19	Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Ceryle alcyon</i>	18
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	18	Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>	18
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	18	Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	18
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	18, 19	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	19
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	18	Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	18
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	18	Océanite cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	19
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	18	Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>	19
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	18, 19	Paruline à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>	18
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularia</i>	18	Paruline à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>	18
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>	18	Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	18
Cornille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	18, 19	Paruline rayée	<i>Dendroica striata</i>	19
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	1 à 6, 8, 9, 18, 19	Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	18
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	18	Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>	18, 19
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	1 à 12, 14 à 19	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	19
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	19	Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	18, 19
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	19	Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	19
Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>	18	Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	19
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	2, 8, 16	Pygargue à tête blanche*	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	18
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	18	Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	18
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	18	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	19
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	18	Sitelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	18
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	18	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	18, 19
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	18	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	18, 19
Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>	18	Tétras du Canada	<i>Falcapennis canadensis</i>	18
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	18	Tournepipe à collier	<i>Arenaria interpres</i>	19
Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>	18	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	18
Guillemot à miroir	<i>Cepphus grylle</i>	18			

¹ SCF : 1 = 1925 ; 2 = 1930 ; 3 = 1935 ; 4 = 1940 ; 5 = 1950 ; 6 = 1960 ; 7 = 1965 ; 8 = 1972 ; 9 = 1977 ; 11 = 1982 ; 12 = 1988 ; 14 = 1993 ; 16 = 1999 (Rail et Chapdelaine, 2002) / 18 = 2005 (Rail et Cotter, 2007) / 15 = 1995 (SFC, 2009) / ACOA : 10 = 1977 ; 13 = 1988 (MRNF, 2009) / 18 = (Combelles, 2001a) / Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent : 19 = (Environnement Canada, 2009).

* **Espèce à statut précaire.**

3.3 Description du milieu humain

3.3.1 Situation géographique et contexte régional

Isolé parmi les lacs, l'ancien hameau de Baie-des-Loups (Wolf Bay) est situé à l'Est de la baie des Loups à l'embouchure de la rivière Coconipi. Aussi connu sous le nom de Jones Harbour, ce hameau se situe sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, à environ 55 km au Sud-ouest de Chevery. Cet établissement, qui ne compte que quelques maisons, est aujourd'hui un lieu de pêche d'été.

Ce toponyme a été retenu pour désigner le hameau d'après le nom de la baie au fond de laquelle il se situe. Ce nom, cité sur une carte dressée par Louis Jolliet et J.B.-Louis Franquelin en 1685 d'après leurs voyages, fait sans doute référence au loup marin, terme employé pour désigner les phoques (Commission de toponymie du Québec, 2008).

La partie est du secteur d'intérêt est située au sein du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour. En développement depuis 2004, ce projet de parc national est mené par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). L'objectif principal visé par la création de ce parc est de protéger un échantillon représentatif des paysages et des différents milieux de la région naturelle de la côte rocheuse de la Basse-Côte-Nord. Il vise aussi à mettre en valeur certaines parties du territoire pour les rendre accessibles aux visiteurs.

3.3.2 Histoire du site

L'occupation humaine sur le territoire de la baie Coacoachou est très ancienne et remonterait à 10 000 ans. Poussés par la fonte des glaciers quaternaires, les peuples migrateurs arrivèrent sur cette côte. Plusieurs vestiges découverts sur le site et la tradition orale témoignent de la présence ancestrale des Inuits à l'entrée de la baie. Parmi ceux-ci, un ancien camp inuit, constitué d'une aire dénudée entourée d'un cercle de gros galets, serait encore présent sur l'île aux Esquimaux (Combelles, 2001b).

Depuis des temps immémoriaux, la baie Coacoachou constitue la porte d'entrée des Montagnais de La Romaine vers leurs territoires de chasse. Ceux-ci étaient migrateurs et passaient l'été sur la côte, puis remontaient la baie et la chaîne des lacs Coacoachou sur leurs canots à partir de la fin août. Sur l'île du Cimetière, passée l'île des Esquimaux, de nombreux vestiges de sépultures, d'ossements d'enfants dans le sable et des restes d'anciens campements attestent de leur passage dans la baie. Aussi appelée « île du Fantôme », c'est à cet endroit qu'étaient enterrés, chaque automne avant la longue migration vers les terres intérieures, les nombreux enfants morts en bas âges (Combelles, 2001b).

Le premier explorateur à faire mention de la baie Coacoachou est Jolliet, qui s'y arrête en 1694. Puis, l'amiral H.W. Bayfield explora le territoire et dressa l'hydrographie du Saint-Laurent dans le secteur de 1832 à 1834, ce qui donna le premier aperçu de la baie Coacoachou et des îlots environnants. L'occupation du secteur par les Blancs est récente et se résume à peu de choses. La Compagnie de la baie d'Hudson installe un poste de traite près du lac à l'Ours, qui fut géré par des autochtones. Le curé des Innus de La Romaine, le père Alexis Joveneau, avait sa maison à l'extrémité du lac Salé et y célébrait la messe (Combelles, 2001b).

Quant à la baie des Loups, Gilbert Jones et sa famille vinrent s'y installer à la fin des années 1850. Pendant plus d'un siècle, la famille Jones y passa une bonne partie de l'année, pêchant le homard et le saumon l'été et rejoignant leurs maisons plus à l'intérieur des terres en hiver. À la fin des années 1960, les Jones

abandonnèrent leurs résidences de la Baie-des-Loups pour de nouvelles, plus proches des communautés de la Basse-Côte-Nord (Abbott, 1999).

3.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

Excepté l'hydravion, le seul moyen possible pour accéder au secteur de la baie des Loups est le bateau, en suivant la côte. L'hiver, la route blanche passe par Baie-des-Loups, puisqu'un refuge d'urgence s'y trouve. Les Innus de La Romaine qui vont dans la baie Coacoachou en été arrivent par le golfe et passent entre les îles et le littoral avant d'entrer dans la baie. Puis, ils remontent la baie et la chaîne des lacs Coacoachou sur leurs canots avant d'arriver à un sentier de portage situé tout au fond du lac Salé. Le long du parcours, des restes d'anciens campements autochtones sont encore présents en bordure des cours d'eau. Entre autres, les ruines de l'ancien poste de traite de la Compagnie de la baie d'Hudson et des bâtiments du club de pêche de la rivière Coacoachou sont à l'abandon. Le club de pêche de la rivière Coacoachou, construit au milieu des chutes entre le lac Boucher et le lac Coacoachou, est également abandonné. Le hameau de Wolf Bay ne compte plus que quelques maisons appartenant à des Innus de La Romaine, situées près de l'embouchure de la rivière Coconipi.

3.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

Jusqu'à la sédentarisation de la communauté de La Romaine, à partir de 1950, la chasse, la pêche et la collecte de petits fruits ont été, avec la trappe, les seules activités économiques réalisées dans le secteur et les uniques raisons de la présence humaine. Bien qu'elles ne revêt plus la même nécessité vitale ni la même importance, ces activités de subsistance traditionnelles se poursuivent encore de nos jours. La communauté de La Romaine est alimentée en vivres, en vêtements et en équipements de toutes sortes arrivés par bateau ou par avion, ce qui freine les activités traditionnelles. Depuis la sédentarisation des autochtones, le réseau des sentiers de portage qui permettait l'accès à l'arrière pays est à l'abandon (Combelles, 2001b).

En raison de son éloignement, quelques rares Innus de La Romaine et encore plus rares visiteurs qui fréquentent la région de la baie Coacoachou et la baie des Loups se livrent à leurs activités de chasse, de pêche et de cueillette ou simplement à l'observation de la nature. À l'été et à l'automne, la chasse aux oiseaux migrateurs et la récolte de leurs œufs demeure les principales activités réalisées en milieu côtier et se concentrent dans le secteur de l'île de Ouapitagone. C'est aussi pendant cette période que s'effectue la pêche, principale source d'alimentation pour les voyageurs fréquentant la région. Le pétoncle et le homard se capturent dans les anses peu profondes, alors que le Saumon atlantique est occasionnellement capturé au filet dans la rivière Coacoachou. Cette technique est principalement utilisée dans les lacs pour pêcher l'Omble de fontaine et l'Omble chevalier. Quelques mammifères terrestres sont également chassés pour leur chair ou leur fourrure. La cueillette des fruits sauvages (chicoutés, bleuets, pimpina, chiogène) est pratiquée pendant l'été sur les portages et les îles et se poursuit à l'automne (Combelles, 2001b).

Aujourd'hui, les Blancs fréquentent peu le secteur. Toutefois, des activités récréo-touristiques sont proposées aux visiteurs à partir de Chevery (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

3.3.5 Tenure des terres

La majorité des terres du secteur d'intérêt fait partie du domaine de l'État et est sous l'autorité du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

3.3.6 Statut légal et gestion du site

En règle générale, les terres du domaine de l'État sont gérées par le MRNF. Le piégeage des animaux à fourrures est régi par des modalités fondées sur la division du territoire en unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF). Le secteur d'intérêt recoupe deux de ces UGAF soit la division « La Romaine » (UGAF no. 65) et l'unité 66. La division « La Romaine est dédiée à la communauté innue de Unamen Shipu (La Romaine) (MRNF, 2009b).

Les îles du Large, des Loups et des Blacklands ont été identifiées comme Colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île (#04-09-0038, #04-09-0043 et #04-09-0040) selon le *Règlement sur les habitats fauniques* et est protégé par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* du MRNF. En tant qu'habitat faunique, ce site est reconnu à titre d'aire protégée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

Toutefois, la gestion de certaines activités est sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi concernant les oiseaux migrateurs*. Les activités qui s'y déroulent sont principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada (MPO) et le SCF (Environnement Canada). Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur, tels que des inventaires fauniques et floristiques, ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur. Le territoire du ROM de la baie des Loups est assujéti à la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*. La présence d'une aire de nidification importante pour l'Eider à duvet et d'autres oiseaux marins est la principale raison d'être de ce statut. Celui-ci implique notamment la conservation du site sans activité publique pendant la période de nidification lorsque les oiseaux sont présents (SCF, 2009).

La chasse aux oiseaux migrateurs non considérés comme gibier et la récolte d'œufs est autorisée seulement chez les Innus, tel que le prévoit le protocole de Parksville de 1995 modifiant la *Convention concernant les oiseaux migrateurs*.

3.3.7 orientations et développement du site

Depuis 1925, le ROM de baie des Loups fait l'objet d'inventaires aviaires quinquennaux réalisés par le SCF. En dehors du refuge, quelques inventaires ont été menés sur les îles par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en ce qui a trait aux colonies d'oiseaux marins.

Une partie du site se situe également à l'intérieur du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour.

3.4 Analyse des sources de perturbation

Bien qu'il soit relativement isolé et peu accessible, le secteur de la baie des Loups se trouve à proximité de la communauté innue de La Romaine. Le ROM de la baie des Loups et les nombreuses îles avoisinantes, dont l'archipel de Ouapitagone où nichent plusieurs espèces d'oiseaux marins, constituent un important secteur où les Innus de La Romaine se concentrent pour chasser les oiseaux migrateurs considérés ou non comme gibiers. Malgré les efforts de conservation, l'habitude des résidents de faire la récolte des œufs et des oiseaux de mer se manifeste encore de nos jours dans ce secteur. De plus, le refuge de la baie des Loups est très vulnérable aux filets de pêche tendus près des colonies, qui présentent une menace constante pendant la période de nidification.

Ce secteur présente également un attrait pour la cueillette de petits fruits par la communauté autochtone de La Romaine. En plus de la prédation, une importante source de perturbation pour la faune provient des dérangements causés par l'humain. En particulier, les grosses colonies d'alcidés présentes sur les îles sont très vulnérables au dérangement et au braconnage pendant la période de nidification. Les pressions anthropiques exercées sur le site sont similaires à celles observées à l'île à la Brume.

D'importantes diminutions d'oiseaux de mer ont été signalées dans le refuge de la baie des Loups en raison de la prédation du Renard roux et du Renard arctique.

3.5 Valeur écologique

Le secteur de la baie des Loups se distingue des autres secteurs par sa grande richesse aviaire, quant à l'abondance et la diversité des oiseaux marins qui s'y reproduisent. En effet, ce secteur présente un site exceptionnel pour les Alcidés, particulièrement le Macareux moine et le Petit Pingouin. De plus, les particularités physiques du secteur, qui crée divers habitats tels que les marais salés, les herbiers, les tourbières et les landes et la sapinière, rendent cet endroit unique et offrent un site d'alimentation et de repos à la sauvagine. Ceci en fait donc un site d'une valeur écologique qualifiée d' « Élevée à très élevée ».

Sur le plan historique, plusieurs restes d'anciens campements autochtones et bâtiments (poste de traite, pourvoirie) et vestiges de sépulture présents témoignent du patrimoine culturel du site. Ancienne voie de migration des Innus de La Romaine vers les territoires de chasse à l'intérieur des terres, le secteur de la baie des Loups est un lieu privilégié pour les activités de subsistance traditionnelles et représente un monument de la culture des Innus.

3.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 3.3 présente les potentiels et contraintes à l'égard d'éventuelles interventions de conservation ou de mise en valeur du secteur de la baie des Loups dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel et historique.

Tableau 3.3. Synthèse des potentiels et contraintes pour le secteur de la baie des Loups.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique « élevée à très élevée » du site (faune aviaire diversifiée, échouerie de phoques, mammifères marins, frayères de hareng)	X	X
- Présence d'un ROM	X	X
- Présence de trois habitats fauniques reconnus par le MRNF en vertu de la LCMVF (Colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île)	X	X
- Grande concentration d'Alcidés (Macareux moine et Petit Pingouin)	X	X
- Isolement	X	
- Site essentiellement de tenure publique		X
- Grande valeur historique du site (restes d'anciens campements autochtones et du poste de traite, vestiges de sépulture)		X

- Chasse à la sauvagine et pêche		
- Proximité de la communauté de La Romaine		X
Contraintes		
- Chasse aux oiseaux migrateurs considérés et non-considerés comme gibiers et cueillette d'œufs	X	
- Présence d'espèces d'oiseaux fragiles et sensibles aux perturbations anthropiques		X
- Accessibilité limitée au site (par voie maritime l'été seulement, par la route blanche l'hiver)		X

3.7 Ligne directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

3.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Bien que la fréquentation du secteur par les communautés avoisinantes pour les activités de chasse et la cueillette de petits fruits sauvages dérangent la faune aviaire présente, le site subi toutefois peu de perturbations anthropiques. La forte valeur écologique de ce secteur pourrait en faciliter sa mise en valeur. Toutefois, compte tenu de son isolement et de son accessibilité restreinte, la conservation du milieu par la sensibilisation du public et des communautés avoisinantes devra être priorisée. Ainsi, les lignes directrices de développement durable s'orienteront comme suit :

- Favoriser la mise en place de mesures de protection et de conservation des composantes biophysiques du site :
 - Protéger les colonies d'alcidés et d'oiseaux marins du ROM et assurer leur protection par une meilleure application des lois régissant les refuges ;
 - Sensibiliser les communautés locales environnantes (La Romaine et Chevery) à la vulnérabilité des colonies d'oiseaux marins pendant la période de nidification ;
 - Étudier l'écologie et le succès de reproduction des Macareux moine dans le refuge, particulièrement à l'île des Blacklands, pour déterminer quels sont les facteurs pouvant expliquer le déclin de l'espèce dans le secteur.

3.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Peu de contraintes ont été soulevées à l'égard d'éventuelles interventions de conservation du patrimoine naturel du secteur de la baie des Loups. Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, les recommandations relatives à la conservation du site s'avèrent donc tout à fait réalisable.

Actuellement, le SCF réalise déjà des inventaires quinquennaux des oiseaux marins nicheurs dans le refuge. Ceux-ci ont d'ailleurs soulevé le besoin de mettre sur pied des études dans le but d'identifier les causes biologiques des baisses d'effectifs observées chez certaines espèces d'oiseaux marins, notamment le Macareux moine.

Les actions de sensibilisation envers les usagers du secteur pourraient être mises en place à une échelle plus large, sachant que les problèmes environnementaux reliés à la chasse illégale et au dérangement sont une problématique d'ordre régionale. Par conséquent, il serait pertinent qu'un organisme régional, voué à ce genre d'action, puisse prendre en charge cette recommandation. Par exemple, la Fondation Québec-Labrador réalise déjà des projets de sensibilisation auprès des communautés voisines en ce qui a trait à la gestion communautaire des ressources naturelles. Ultiment, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pourrait voir à la mise en place de certaines actions de conservation et à réaliser des activités de concertation entre les divers intervenants.

3. 8 Références

Abbott, L., 1999. Une contrée tellement sauvage et grandiose. La Basse-Côte-Nord du Québec – Guide du voyageur.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec – 3^e édition. Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 108 p.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009. Liste des espèces fauniques vertébrés suivies au CDPNQ. [En ligne], <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/>. (page consultée le 27 août 2009).

Chapdelaine, G. et J.-F. Rail, 2004. Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Québec. Division des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, Québec, 99 p.

Combelle, P.-O., 2001a. Introduction à l'histoire naturelle de la baie et du lac Coacoachou (Basse-Côte-Nord du Québec) – Première partie. *Le Naturaliste Canadien*, 125 (1) : 57-67.

Combelle, P.-O., 2001b. Introduction à l'histoire naturelle de la baie et du lac Coacoachou (Basse-Côte-Nord du Québec) – Deuxième partie. *Le Naturaliste Canadien*, 125 (2) : 75-83.

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 1999. Inventaire des habitat côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport final. Sept-Îles, 125 p.

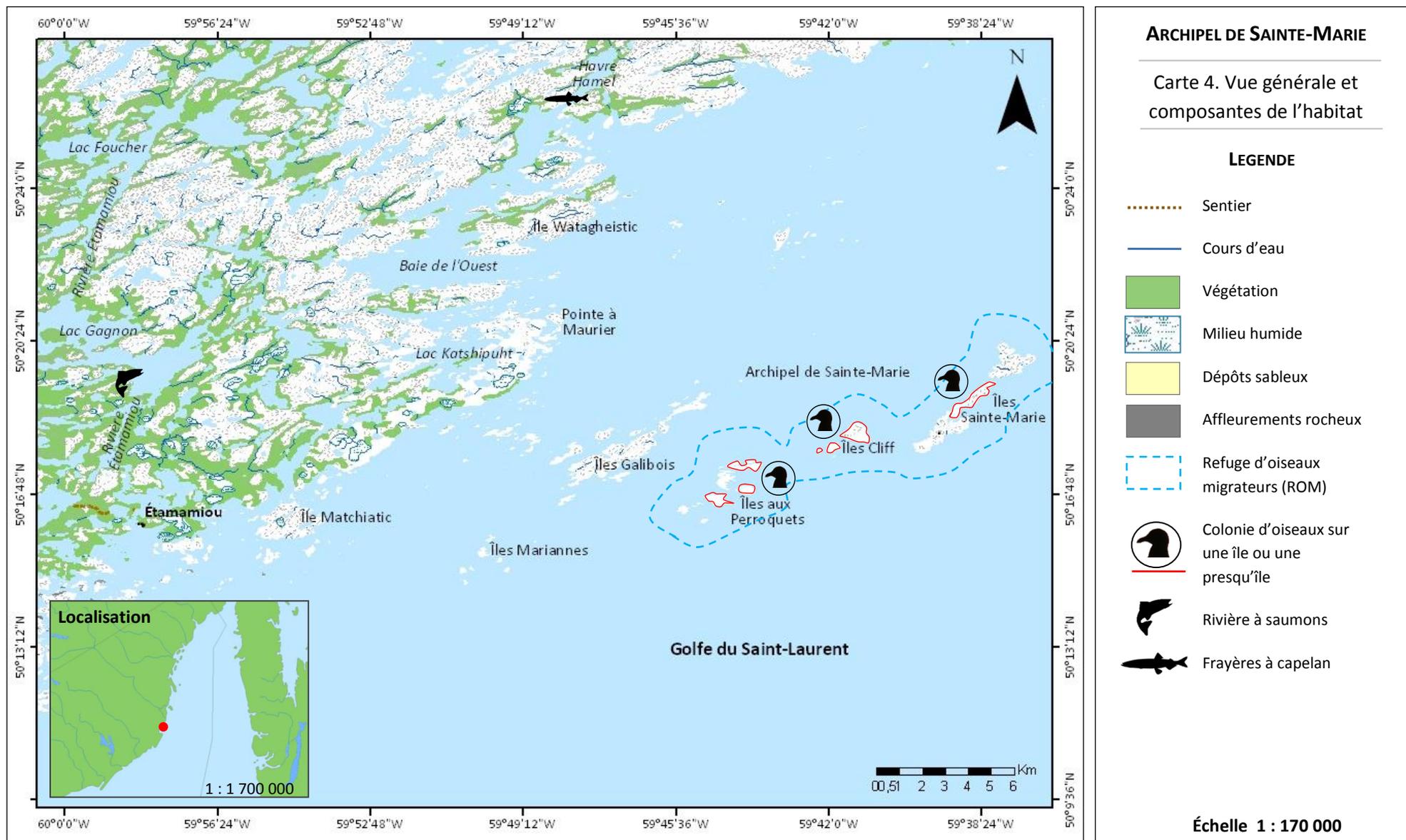
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p.

Commission de toponymie du Québec, 2008. Topos sur le web – Noms et lieux du Québec. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. (page consultée le 16 avril 2009).

COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 20 avril 2009).

Desormeaux, V., [En préparation]. Projet de parc national de la région de Harrington Harbour. État des connaissances – version préliminaire. Service des parcs. Direction du patrimoine écologique et des parcs. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 309 p.

- Environnement Canada, 2009. Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/index.html>. (page consultée le 5 mai 2009).
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson. Sur le site de Pêches et Océans Canada. [En ligne], <http://sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca/cartes/sighap2-1/ie/francais/sighap.asp?R=G>. (page consultée le 28 avril 2009).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009a. Données internes sur les habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et inventaires correspondants. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009b. Le piégeage au Québec. Carte des UGAF. [En ligne], <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-piegeage/cartes.asp>. (page consultée le 27 août 2009).
- Nature Québec/UQCN, 2007. Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux. ZICO de la baie des Loups. [En ligne], http://www.naturequebec.org/zico/index2.htm?file_name=sites_zico.xml&site=QC069&icon=mm20_red.png&zoom=10. (page consultée le 29 avril 2009).
- Rail, J-F. et G. Chapdelaine, 2002. Quinzième inventaire des oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord : techniques et résultats détaillés. Série de rapports techniques No. 392. Service canadien de la Faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, xvi + 307 p.
- Rail, J-F. et R. Cotter, 2007. Sixteenth census of seabirds populations in the sanctuaries of the North Shore of the Gulf of St. Lawrence, 2005. *The Canadian Field-Naturalist*, 212 : 287-294.
- Service canadien de la faune (SCF), 2009a. Les oiseaux de mer du Québec. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/ColoniesDeOiseauxDeMer/default_f.asp. (page consultée le 5 mai 2009).
- Service canadien de la faune (SCF), 2009b. Les refuges d'oiseaux migrateurs – ROM de la baie des Loups. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_baie_des_loups.html. (page consultée le 6 mai 2009).
- Tourisme Basse-Côte-Nord, 2009. La Basse-Côte-Nord du Québec. Sur le site de Tourisme Basse-Côte-Nord. [En ligne], <http://www.tourismebassecotenord.com/default.asp>. (page consultée le 11 mai 2009).



FICHE #4. ARCHIPEL DE SAINTE-MARIE

4.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Nord) : 698644

UTM (Est) : 5565644

Latitude : 50°12'34" N

Longitude : 60°12'57" O

Reconnu pour la richesse et l'abondance de sa faune aviaire, l'archipel de Sainte-Marie est situé à 15 km au large de la côte dans le Golfe du Saint-Laurent. Plus précisément, celui-ci se trouve sur le territoire de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, entre les communautés de La Romaine et de Chevery.

Le site sélectionné à titre de secteur littoral d'intérêt comprend l'archipel de Sainte-Marie ainsi que la zone littorale adjacente et l'embouchure de la rivière Étamamiou.

Il est à noter qu'une grande partie du contenu factuel de cette fiche provient d'une version préliminaire du document État des connaissances que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs produit dans le cadre du développement du projet de parc national de la région de Harrington Harbour (Desormeaux, en préparation).

4.2 Description du milieu biophysique

4.2.1 Composantes physiques

L'archipel de Sainte-Marie compte 217 petites îles étroites couvrant une superficie de 7,5 km². Les principales îles de cet archipel sont, d'ouest en est, l'île Matchiatic, les îles Mariannes, les îles Galibois, les îles aux Perroquets, les îles Cliff et les îles Sainte-Marie (Fig. 4.1) (Carte 4). Face aux îles, le littoral est très indented et rocheux. Il dessine une vaste presqu'île en la Pointe à Maurier, quelques grandes baies et de nombreux caps. Entre autres, le lac Katshipuht (lac Salé) est une baie presque fermée qui communique avec le golfe du Saint-Laurent via deux chenaux. L'arrière plan est généralement peu élevé, excepté dans quelques sections où il s'élève de 10 à 25 m d'altitude (Desormeaux, en préparation). Au large des rives rocheuses parfois escarpées du continent, le relief des îles est modéré et parsemé de plusieurs étangs peu profonds. Ces caractéristiques font que le paysage et le rude climat de cette région du golfe s'apparentent à ceux de la toundra (Nature Québec/UQCN, 2007).



Figure 4.1. Îles Sainte-Marie. *Crédit photo : J.-F. Rail, SCF.*

À l'Ouest du secteur, la rivière Étamamiou prend sa source à quelques kilomètres au sud du lac Briçonnet et coule sur 153 km avec un débit moyen de 76 m³/s. À mi-parcours, elle se jette dans le lac Triquet pour ensuite bifurquer vers le sud et former le lac Riverin. À sa sortie, la rivière pénètre dans une étroite vallée

profonde aux versants rocheux escarpés d'une longueur de 15 km pour finalement se déverser dans le lac Foucher, puis le lac Gagnon. C'est à cet endroit que la rivière Étamamiou se sépare en un second embranchement, la *Etamamiou East Branch*, qui se jette dans la baie du lac Katshipuht, avant d'atteindre le golfe du Saint-Laurent (Desormeaux, en préparation).

Sur le plan géologique, la rivière Étamamiou marque la rencontre entre le Domaine de La Romaine, à l'Ouest, et le Terrane de Pinware, à l'Est. Les roches de la région sont principalement constituées de gneiss et de paragneiss et, de façon moins courante, de suites intrusives (plutons) formés de monzonite et de diorite. Le secteur d'intérêt recoupe une unité géologique appartenant au domaine de La Romaine, soit le Pluton de Ouapitagone, et une au Terrane de Pinware, soit le complexe gneissique de Saint-Augustin. La rive ouest de l'embouchure de la rivière Étamamiou constitue un secteur important de dépôts littoraux (Desormeaux, en préparation).

4.2.2 Composantes biologiques

Flore



Figure 4.2. Végétation dominée par la toundra sur les îles Sainte-Marie. Crédit photo : J.-F. Rail, SCF.

Les landes⁶, qu'elles soient arbustives ou forestières, forment la principale classe de végétation présente dans le secteur d'intérêt. La végétation insulaire, balayée par les vents, est basse et dominée par la toundra (Fig. 4.2), incluant plusieurs espèces arctiques-alpines telles que le Silène acaule, le Carex rariflore et la renouée (SCF, 2009). Des conifères rabougris et des arbustes s'y retrouvent également, tels le Sapin baumier, l'Épinette noire, le Lédon du Groenland et le Myrique baumier (Nature Québec/UQCN, 2007). Au sol, la végétation est caractérisée par la Camarine noire, diverses familles de

lichens (*Cladonia sp.*, *Cetretaria sp.*, *Alectoria sp.*), l'Airelle des marécages, le Cornouiller du Canada, la Ronce petit-mûrier, le Maïanthème du Canada, la Smilacine trifoliée et la Potentille tridentée. Sur une centaine d'espèces floristiques dénombrées dans l'archipel, 20 constituaient des halophytes, dont la Livèche écossaise, l'Élyme des sables, la Mertensie maritime, le Plantain joncoïdes ainsi que la Hiéochloé odorante (Tableau 4.1) (SCF, 2009).

Selon Dignard (2005), les îles Sainte-Marie abritent des éléments floristiques d'intérêt, dont la Drave grisâtre, la Botryche lunaire et la Grassette vulgaire, qui sont liées à la présence d'amas de coquillages amassés par les oiseaux ou déposés par la marée et les courants et sont considérées comme étant des espèces calcicoles⁷. On y note également la présence de la Tillée aquatique, qui atteint sa limite de répartition dans ce secteur. Endémique à la région du Golfe du Saint-Laurent, l'Halénie défléchie, espèce

⁶ Formations végétales basses plus ou moins ouvertes dont la couverture forestière est inférieure à 25%.

⁷ Espèce qui recherche plutôt les milieux secs, sur sol riches en calcaire actif ou en calcium.

susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2008) et candidate à l'évaluation par le COSEPAC (COSEPAC, 2008), se retrouve également sur les îles. Plusieurs de ces espèces calcicoles, en plus du Carex de Norvège et du Cranson tridactyle, sont aussi présentes près de la pointe à Maurier, qui constitue également un site d'intérêt au niveau de la flore (Dignard, 2005).

En milieu marin, les macroalgues colonisent principalement les environs de l'île Galibois (ZIP CNG, 2001). L'embouchure de la rivière Étamamiou abrite notamment des herbaçales salées (ZIP CNG, 2001), qui occuperaient une superficie de 21 hectares (Dryade, 1980; Desormeaux, en préparation). Certaines plantes caractéristiques de ces milieux sont d'ailleurs présentes dans ce secteur, telle la Glauce maritime, la Puccinellie de Lange, le Plantain joncoïde, la Potentille ansérine, le Carex salin, le Fétuque rouge et le Jonc de la Baltique (Tableau 4.1) (Environnement Canada, 2009).

Faune

Faune aquatique

Plusieurs espèces ichthyennes fréquentent le secteur d'intérêt. Parmi les espèces anadromes, le Saumon atlantique fraye dans la rivière Étamamiou (MPO, 2007). Selon les statistiques de pêche sportive au saumon du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), disponibles depuis 1964, la rivière offre un bon potentiel pour cette espèce. Depuis 1990, les captures totales varient de 191 à 550 individus, avec une moyenne de 237 captures annuellement au cours des cinq dernières années (MRNF, 2009a). L'Omble de fontaine anadrome est également présente à l'embouchure de la rivière Étamamiou. Tout comme le Saumon atlantique, cette espèce migre parfois sur plusieurs kilomètres de la rivière pour frayer en eau peu profonde. Elle partage notamment le bassin versant de la rivière avec d'autres espèces de Salmonidés tels que le Touladi, la Ouananiche et l'Omble chevalier (Desormeaux, en préparation) ainsi que d'autres espèces, tels les Meuniers noir et rouge, l'Éperlan arc-en-ciel et le Grand Brochet (MRNF, 2009b). Pour ce qui est de l'Éperlan arc-en-ciel, une frayère a été relevée dans le havre Hamel (ZIP CNG, 1999).

Parmi les autres espèces, un site de fraie du Capelan a été localisé à l'embouchure de la rivière Étamamiou (ZIP CNG, 1999). Quant à l'Anguille d'Amérique, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009) et préoccupante au Canada (COSEPAC, 2008), elle fréquenterait l'embouchure de la rivière Étamamiou ainsi que le lac Katshipuht (Pilote, 1989; MPO, 2007). Le Hareng atlantique, dont se nourrissent plusieurs mammifères marins, est également présent dans l'archipel (MPO, 2007).

Le secteur d'intérêt accueillent plusieurs espèces d'invertébrés benthiques, tel le Buccin commun, la Mactre de Stimpson, le Pétoncle d'Islande et le Pétoncle géant. Le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP) créé par le Ministère des Pêches et des Océans révèle aussi la présence du Homard d'Amérique et du Crabe commun (MPO, 2007). La Mye commune, quant à elle, se concentre plutôt au fond de la baie de l'Ouest.

Les eaux du secteur constituent une aire d'alimentation importante pour de nombreux mammifères marins tels que les Rorquals bleus, communs et à bosse ainsi que les Marsouins communs (Nature Québec/UQCN, 2007).

Tableau 4.1. Liste des espèces végétales recensées dans le secteur de l'archipel de Sainte-Marie.

Nom français	Nom scientifique	Nom français	Nom scientifique
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i>
Airelle canneberge	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	Lédon du Groenland	<i>Ledum groenlandicum</i>
Airelle des marécages	<i>Vaccinium uliginosum</i>	Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i>
Amélanchier de Bartram	<i>Amelanchier Bartramiana</i>	Linaigrette russolée	<i>Eriophorum russeolum</i>
Arroche glabriuscule	<i>Atriplex glabriuscula</i>	Limoselle aquatique	<i>Limosella aquatica</i>
Berce très grande	<i>Heracleum maximum</i>	Livèche écossaise	<i>Ligusticum scoticum</i>
Botryche lunaire	<i>Botrychium lunaria</i>	Lomatogone rotacé	<i>Lomatogonium rotatum</i>
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Callitriche des marais	<i>Callitriche palustris</i>	Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i>	Ményanthe trifolié	<i>Menyanthes trifoliata</i>
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	Mertensie maritime	<i>Mertensia maritima</i>
Carex aquatique	<i>Carex aqualitis</i>	Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Carex de Norvège	<i>Carex norvegica</i>	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
Carex des bourbiers	<i>Carex limosa</i>	Pâturin superbe	<i>Poa eminens</i>
Carex moyen	<i>Carex media</i>	Plantain joncoïde	<i>Plantago juncoïdes</i>
Carex pauciflore	<i>Carex pauciflora</i>	Potamot nain	<i>Potamogeton pusillus</i>
Carex salin	<i>Carex salina</i>	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>
Carex rariflore	<i>Carex rariflora</i>	Potentille de Norvège	<i>Potentilla norvegica</i>
Célopèvre brillante	<i>Coelopleurum lucidum</i>	Potentille tridentée	<i>Potentilla tridentata</i>
Circée alpine	<i>Circaea alpina</i>	Primevère du fjord Egalik	<i>Primula egaliksensis</i>
Cranson officinale	<i>Cochlearia officinalis</i>	Puccinellie de Lange	<i>Puccinellia tenella</i>
Cranson tridactyle	<i>Cochlearia tridactylites</i>	Renoncule cymbalaire	<i>Ranunculus cymbalaria</i>
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>	Renoncule hyperboréale	<i>Ranunculus hyperboreus</i>
Deschampsia flexuosa	<i>Deschampsia flexuosa</i>	Renouée boréale	<i>Polygonum boreale</i>
Drave grisâtre	<i>Draba incana</i>	Renouée de Fowler	<i>Polygonum Fowleri</i>
Éléocharide de Small	<i>Eleocharis Smallii</i>	Renouée vivipare	<i>Polygonum viviparum</i>
Élyme des sables	<i>Elymus arenarius</i>	Ronce petit-mûrier	<i>Rubus chamaemorus</i>
Épilobe à feuilles étroites	<i>Epilobium angustifolium</i>	Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	Rosolis d'Angleterre	<i>Drosera anglica</i>
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>	Rubannier à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i>
Fétuque rouge	<i>Fetusca rubra</i>	Ruppie maritime	<i>Ruppia maritima</i>
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Gesse maritime	<i>Lathyrus maritimus</i>	Silène acaule	<i>Silene acaulis</i>
Gesse palustre	<i>Lathyrus palustris</i>	Stellaire à feuilles charnues	<i>Stellaria crassifolia</i>
Glauc maritime	<i>Glaux maritima</i>	Smilacine étoilée	<i>Smilacina stellata</i>
Grasette vulgaire	<i>Pinguicula vulgaris</i>	Smilacine trifoliée	<i>Smilacina trifolia</i>
Groseillier hérissé	<i>Ribes hirtellum</i>	Spergulaire du Canada	<i>Spergularia canadensis</i>
Halénie défléchie*	<i>Halenia deflexa</i>	Stellaire calycanthe	<i>Stellaria calycantha</i>
Hiéochloé odorante	<i>Hierochloe odorata</i>	Tillée aquatique	<i>Tillaea aquatica</i>
Iris à pétales aigus	<i>Iris setosa</i>	Zostère marine	<i>Zostera marina</i>
Jonc brévicaudé	<i>Juncus brevicaudatus</i>		<i>Alectoria</i> sp.
Jonc de la Baltique	<i>Juncus balticus</i>		<i>Cetretaria</i> sp.
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>		<i>Cladonia</i> sp.

* Espèce à statut précaire.

Faune aviaire

L'archipel de Sainte-Marie abrite une population de plus de 37 000 individus et compte 14 espèces nicheuses, ce qui en fait un des quatre sites de nidification les plus importants du Golfe du Saint-Laurent (Rail et Cotter, 2007). La plupart des colonies d'oiseaux marins du secteur se répartissent principalement sur les îles Sainte-Marie et les îles aux Perroquets. Compte tenu de leur importance pour la nidification, ces îles constituent le refuge d'oiseaux migrateurs (ROM) des îles Sainte-Marie (SCF, 2009) et comptent six colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île reconnues à titre d'habitats fauniques par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF, 2009c). Les îles Sainte-Marie ont par ailleurs été identifiées comme une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) par l'UQCN (Nature Québec/UQCN, 2007).

Lors du dernier inventaire quinquennal réalisé dans le refuge en 2005 par le SCF, 12 espèces nichaient sur les îles aux Perroquets. Des quelques 10 357 oiseaux nicheurs, près de 95% étaient des Alcidés (Fig. 4.3). Les espèces les plus abondantes étaient, en ordre décroissant, le Petit Pingouin (Fig. 4.3b), le Guillemot marmette (Fig. 4.3a) et le Macareux moine (Fig. 4.3c). Ces îles abritent également d'importantes populations de Goélands à bec cerclé (1 242 individus) et d'Eiders à duvet (866

individus). Cette portion du refuge abrite une proportion non négligeable des Plongeurs catmarin nicheurs de l'ensemble de la Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent, qui compte seulement une centaine d'individus (Chapdelaine et Rail, 2004; Rail et Cotter, 2007). Parmi les autres espèces recensées, notons la présence du Grand Cormoran, des Goélands argenté et marin, de la Mouette tridactyle, des Sternes pierregarin et arctique, du Macareux moine et du Guillemot à miroir (Rail and Cotter, 2007).

Quant aux îles Sainte-Marie, les inventaires ont démontré que les oiseaux de mer y étaient les plus abondants et les plus diversifiés des refuges de la Côte-Nord. C'est sur ces îles que le Plongeur catmarin, le Guillemot marmette et le Petit Pingouin sont le plus abondants. De plus, mis à part les quelques nids

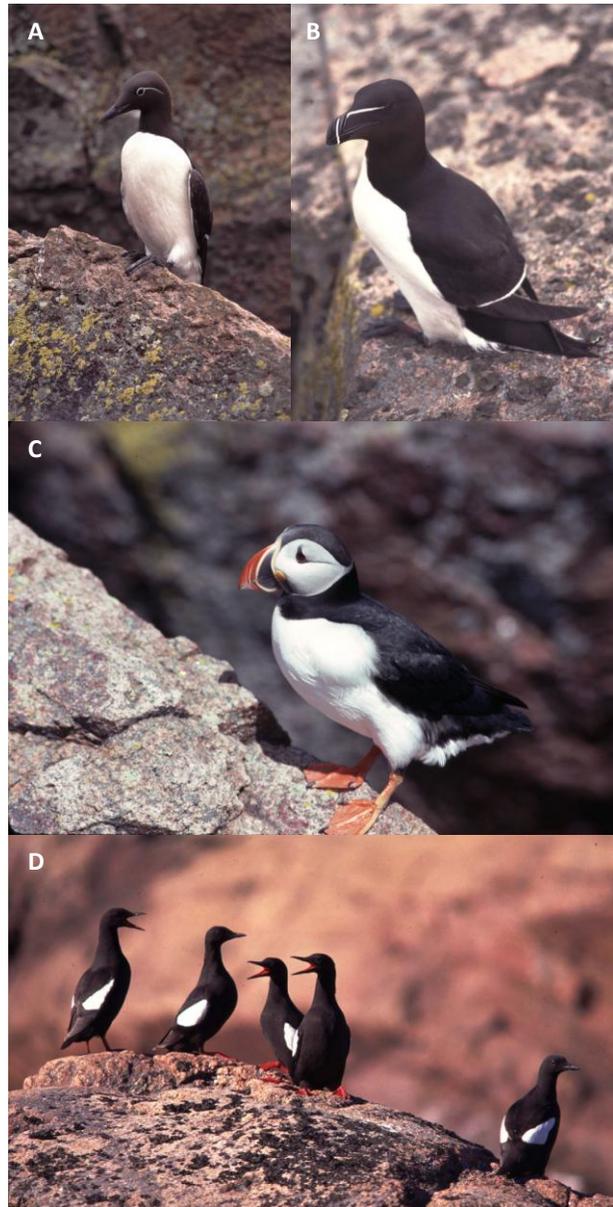


Figure 4.3. Alcidés présents sur les îles Sainte-Marie A. Guillemot marmette, B. Petit Pingouin, C. Macareux moine et D. Guillemot à miroir. *Crédit photo : J.-F. Rail, SCF.*

retrouvés aux îles aux Perroquets et à Gros Mécatina, le Grand Cormoran se concentre dans ce refuge. Actuellement, avec ses 46 individus, la colonie de Grand Cormoran de l'île Cliff (ROM des îles Sainte-Marie) est sans doute la plus importante sur la Côte-Nord. Historiquement, celle-ci a connu des jours meilleurs, atteignant son apogée en 1955 avec 339 nids. Malgré un déclin régulier des effectifs jusqu'à 39 couples en 1993, les résultats de l'inventaire de 1999 furent très encourageants, avec 326 individus. Cependant, le décompte du nombre de nids fut plus bas que jamais en 2005 (46 nids). En raison du faible nombre et de la taille des colonies au Québec, la colonie de Grand Cormoran de l'île Cliff représente une part importante de la population québécoise (Rail et Chapdelaine, 2002).

Les Alcidés, qui représentaient 87% des effectifs d'oiseaux marins présents en 2005, caractérisent la faune aviaire des îles Sainte-Marie. Plus particulièrement, le Guillemot marmette et le Petit Pingouin dominent largement, puisqu'une proportion importante (81% et 40% respectivement) de la population totale des refuges de la Côte-Nord s'y retrouve (Rail et Cotter, 2007). En pleine croissance, la population nicheuse de Petits Pingouins s'est multipliée par sept depuis 1982 dans le refuge. La colonie de Guillemots marmette a aussi vu ses effectifs monter en flèche, atteignant 26 156 individus en 1999, pour diminuer de plus de 50% par la suite (26 156 individus). Toutefois, les îles Sainte-Marie constituent le second site de nidification en importance au Québec (Gauthier et Aubry, 1995). Quant au Macareux moine, l'importante diminution du nombre d'oiseaux depuis 1993 ne semble pas mettre en péril l'espèce dans ce refuge (Rail et Cotter, 2007). Plusieurs autres espèces telles que l'Eider à duvet et le Cormoran à aigrettes occupent le refuge pendant la période de nidification. L'Océanite cul-blanc, dont la présence au Québec est limitée au Golfe du Saint-Laurent, a niché auparavant sur les îles Sainte-Marie. Cependant, le dernier inventaire du SCF réalisé en 2005 n'a pas permis d'observer la présence de cette espèce dans le refuge (Rail et Cotter, 2007).

Dans l'ensemble, on constate que les populations d'oiseaux marins du ROM des îles Sainte-Marie se portent assez bien (Chapdelaine et Rail, 2002). Les raisons du déclin de plusieurs espèces d'oiseaux dans ce refuge sont encore méconnues. La prédation par les renards, qui peuvent atteindre les îles par les glaces en hiver, semble être une cause possible des baisses d'effectifs. Après la fonte des glaces, ces mammifères se retrouvent captifs et dérangent les oiseaux marins qui nichent ou font des ravages, particulièrement dans les colonies de macareux. Des études seraient toutefois nécessaires pour identifier les causes biologiques des diminutions observées.

Outre les oiseaux marins, le secteur de l'archipel des îles Sainte-Marie accueille plusieurs espèces de passereaux telles que le Bruant des prés, le Bruant à couronne blanche, le Pipit d'Amérique, l'Alouette hausse-col, les Parulines jaune et rayée, la Grive solitaire, le Junco ardoisé et le Merle d'Amérique (Environnement Canada, 2009). Les rivages du secteur d'intérêt présentent également un attrait pour les limicoles. Entre autres, le Pluvier semipalmé, qui fréquentent habituellement les milieux ouverts comme la lande à lichens et les plages côtières, est reconnu pour nicher sur les îles Sainte-Marie. D'autres espèces viennent se nourrir le long du littoral, tel le Chevalier grivelé, le Pluvier semipalmé et le Bécasseau à croupion blanc et le Bécasseau variable. Les canards barbotteurs, comme le Canard noir et la Sarcelle d'hiver, utilisent les marais salés situés à l'embouchure de la rivière Étamamiou. Les Canards plongeurs, tels le Harle huppé, l'Harelda kakawi et les macreuses, se nourrissent sur les hauts-fonds découverts à marée basse près du littoral (Environnement Canada, 2009). Une mention historique de l'Arlequin plongeur ont été rapportées en 1990 à l'embouchure de la rivière (SOS-POP, 2009). Cet oiseau migrateur est listé comme espèce préoccupante au Canada (COSEPAC, 2008) et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009).

Plusieurs espèces de rapaces ont également été observées dans ce secteur, notamment le Balbuzard pêcheur qui nicherait au havre Hamel (Desormeaux, en préparation). Occasionnellement, il est également possible d'observer le Busard Saint-Martin et la Buse pattue. Selon la banque de données SOS-POP (2009), la présence du Hibou des marais a été signalée à quelques reprises au cours des années 1990. Cette espèce, qui est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009), aurait notamment niché sur l'île Cliff. Sa présence n'a toutefois pas été confirmée dans les dernières années.

Faune terrestre

Il arrive périodiquement que les Renards roux et les Renards arctiques puissent atteindre les îles de l'archipel Sainte-Marie sur les glaces en saison hivernale. Le Campagnol des champs et le lièvre d'Amérique font aussi partie des mammifères observés sur les îles Sainte-Marie (SCF, 2009).

Tableau 4.2. Liste des espèces d'oiseaux recensées dans le secteur de l'archipel de Sainte-Marie de 1925 à 2005.

Nom français	Nom scientifique	Source ¹	Nom français	Nom scientifique	Source ¹
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>	1	Grive de Bicknell	<i>Catharus bicknelli</i>	1
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>	1	Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	1
Arlequin plongeur*	<i>Histrionicus histrionicus</i>	3	Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>	1, 2
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	1	Guillemot de Brünnich	<i>Uria lomvia</i>	1
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	1	Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>	1, 2
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	1	Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>	1
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	1	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	1
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	1	Hibou des marais*	<i>Asio flammeus</i>	1, 3
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	1	Hirondelle bicoloré	<i>Tachycineta bicolor</i>	1
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	1	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	1
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	1	Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	1
Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>	1	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	1
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	1	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	1, 2
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	1	Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	1
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	1	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	1
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	1	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	1
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>	1	Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	1
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	1	Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>	1
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	1	Mouette atricille	<i>Larus atricilla</i>	1
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	1	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	1
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	1	Océanite cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	1, 2
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	1, 2	Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>	1
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	1	Paruline rayée	<i>Dendroica striata</i>	1
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	1	Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>	1, 2
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	1, 2	Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>	1
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	1, 2
Fou de bassan	<i>Morus bassanus</i>	1	Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	1
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>	1	Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	1
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	1, 2	Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	1
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	1, 2	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	1
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	1	Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	1
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	1, 2	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	1
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	1	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	1, 2

Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	1	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	1, 2
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	1	Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	1
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	1, 2	Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	1

¹ 1- Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009); 2- Rail et Chapdelaine, 2002; Rail et Cotter, 2007; 3- Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec (SOS-POP).

* **Espèce à statut précaire.**

4.3 Description du milieu humain

4.3.1 Situation géographique et contexte régional

L'archipel de Sainte-Marie, qui se trouve sur le territoire de la Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, se situe à environ 20 km au sud-ouest du village de Chevery. Bien qu'aucun village ne s'y trouve, le secteur fut historiquement fréquenté, comme en témoigne l'ancien hameau d'Étamamiou, site d'un poste de traite autrefois installé sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière portant le même nom. Quelques familles occupées par la pêche et l'exploitation d'une pourvoirie habitent encore l'endroit. Les Îles Galibois, la Baie de l'Ouest, l'île Watagheistic et le Havre Hamel constituent également d'anciens hameaux situés dans le secteur.

Situé à quelques kilomètres au large, le refuge d'oiseaux migrateurs des îles Sainte-Marie abrite les plus importantes colonies d'oiseaux aquatiques de la Basse-Côte-Nord. De plus, le secteur d'intérêt est situé au sein du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour. En développement depuis 2004, ce projet de parc national est mené par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). L'objectif principal visé par la création de ce parc est de protéger un échantillon représentatif des paysages et des différents milieux de la région naturelle de la côte rocheuse de la Basse-Côte-Nord. Il vise aussi à mettre en valeur certaines parties du territoire pour les rendre accessibles aux visiteurs.

4.3.2 Histoire du site

Très peu de faits historiques se rapportent à l'archipel Sainte-Marie, aussi connu sous le nom d'îles *Saint Mary*, dont le nom est d'origine inconnue (Commission de toponymie du Québec, 2009). La présence de sites archéologiques dans le secteur de la pointe à Maurier témoigne de l'utilisation du site par les Inuit Paléoesquimaux, 2 500 à 1 000 ans avant Jésus-Christ (Desormeaux, en préparation).

Le nom montagnais *Etamamiou* a été emprunté à celui de la rivière, que Louis Jolliet a identifié en 1664 comme étant *Itaoumiou*. Celui-ci proviendrait du mot *Aitu-mamiu*, signifiant hauteur des terres ou ligne de partage des eaux. Un poste de traite français a été établi près de l'embouchure de la rivière en 1733. En 1764, celui-ci devint la propriété des Anglais et semble avoir été actif pendant au moins un siècle (Commission de toponymie du Québec, 2009).

L'une des îles Galibois, situées dans l'archipel de Sainte-Marie vis-à-vis de la pointe à Maurier, s'appelait autrefois l'île du Navire. En 1877, un navire anglais fit naufrage sur un récif en face de cette île. Quelques victimes de la catastrophe furent trouvées et transportées chez la famille Galibois, qui demeurait sur l'île (Commission de toponymie du Québec, 2009).

4.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

Le bateau constitue le seul moyen pour se rendre à l'archipel de Sainte-Marie pendant l'été, et ce, à partir des villages de La Romaine ou de Chevery. L'hiver, la Route Blanche traverse la rivière et longe le littoral jusqu'au village de Chevery, situé à proximité. La pourvoirie Étamamiou peut accueillir des visiteurs arrivant par hélicoptère ou par hydravion. Celle-ci possède un camp principal situé en aval du lac Gagnon, où des unités d'hébergement permettent d'accueillir les pêcheurs.

Un phare automatisé et deux résidences, occupées pendant la saison de pêche, sont présentes sur l'île de l'Ouest. En plus du phare, des bâtiments sont présents sur l'île et sont la propriété du Service canadien de la Faune qui s'en sert à des fins de gestion du refuge d'oiseaux migrateurs.

4.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

Une pourvoirie à droits exclusifs est en activité sur le site, soit la pourvoirie Étamamiou inc., qui appartient au Conseil des Innus de Unamen Shipu. L'entreprise Toutes-Îles offre aux touristes la possibilité de visiter l'archipel de Sainte-Marie pour l'observation de la faune et de la flore.

4.3.5 Tenure des terres

La majorité des terres situées dans le secteur appartiennent au gouvernement du Québec et sont gérées par le MRNF. Le territoire sous bail de la pourvoirie Étamamiou inc. couvre une superficie de 133 km².

L'ensemble du territoire du ROM des îles Sainte-Marie est la propriété du gouvernement du Québec, à l'exception de deux parcelles totalisant 1,5 acres situées sur l'île de l'Ouest des îles Sainte-Marie. Ces parcelles appartiennent au Service canadien de la Faune (Ministère de l'Environnement du Canada) et à la Garde côtière canadienne (Pêches et Océans Canada).

4.3.6 Statut légal et gestion du site

Les îles Washtamaska, Cliff et aux Perroquets abritent six habitats fauniques, soit des Colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île (#04-09-0105, #04-09-0106, #04-09-0108, #04-09-0046, #04-09-0044, #04-09-0010) reconnus selon le *Règlement sur les habitats fauniques* et est protégé par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* du MRNF. En tant qu'habitats fauniques, ces sites sont reconnus à titre d'aire protégée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

La gestion de certaines activités est sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi concernant les oiseaux migrateurs*. Les activités qui s'y déroulent sont principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada (MPO) et le SCF (Environnement Canada). Le territoire du ROM des îles Sainte-Marie est assujéti à la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*. Ce statut implique notamment la conservation du site pendant la période de nidification et la réalisation d'activités de sensibilisation pour le public par la Fondation Québec Labrador (SCF, 2009). La protection de l'Arlequin plongeur, espèce dont le statut est préoccupant au Canada, est assurée par la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).

De plus, le ROM a été désigné en tant que Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux au Québec (ZICO). Bien que la ZICO ne constitue pas une aire protégée reconnue officiellement par le gouvernement et qu'aucun statut légal n'y soit rattaché, cette désignation témoigne toutefois de l'importance écologique des habitats présents sur le site.

4.3.7 Orientations et développement du site

Depuis 1925, l'archipel de Sainte-Marie, et plus particulièrement le ROM, fait l'objet d'inventaires quinquennaux réalisés par le SCF. À partir des années 1970, la Fondation Québec-Labrador s'est impliqué dans la gestion communautaire des ressources naturelles et a utilisé le secteur de l'archipel de Sainte-Marie pour sensibiliser les jeunes et la population locale à la gestion des oiseaux marins.

Le site se situe également à l'intérieur du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour.

4.4 Analyse des sources de perturbation

L'archipel de Sainte-Marie n'est pas à l'abri du dérangement de la faune et du braconnage. Toutefois, il s'agit du refuge le mieux surveillé de la Côte-Nord (Rail et Chapdelaine, 2002). Les causes du déclin de plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs demeurent cependant inconnues. Des études seraient nécessaires afin d'identifier les causes biologiques de la diminution des effectifs observés au cours des dernières années.

La prédation des oiseaux par les renards, phénomène assez fréquent sur les îles Sainte-Marie, constitue également une source de perturbation non négligeable (Rail et Chapdelaine, 2002). En effet, les renards atteignent les îles en hiver en passant sur les glaces et se retrouvent captifs au printemps venu lors de la fonte. Le survol systématique des îles tôt au printemps permettrait de déceler la présence de ces mammifères et d'éliminer le problème plus rapidement, avant que les oiseaux ne commencent à nicher.

Les grosses colonies d'Alcidés, comme celles de l'île Cliff, sont très vulnérables au dérangement en période de mue post-reproductrice. En effet, pendant cette période, ceux-ci perdent leur capacité de voler pendant près d'un mois, ce qui les rend vulnérables à tous types de dérangement. La fréquentation du site devrait donc respecter les balises précisées par le *Règlement sur les oiseaux migrateurs*, ce qui permettrait de ne pas entraîner le dérangement des oiseaux pendant cette période.

4.5 Valeur écologique

L'archipel de Sainte-Marie joue un rôle de premier plan dans la conservation des oiseaux marins sur la Côte-Nord. Ce secteur se distingue des autres sites par l'abondance et la richesse de ses colonies d'oiseaux nicheurs. Les inventaires floristiques ont également démontré la richesse de cet habitat de par le nombre d'espèces d'intérêt présentes. Ces caractéristiques particulières en font un site d'une valeur écologique considérée « Élevée à très élevée » qui mérite d'être mis en valeur et protégé des perturbations d'origine anthropique.

4.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 4.3 présente les potentiels et contraintes à l'égard d'éventuelles interventions de conservation ou de mise en valeur du secteur de l'archipel des îles Sainte-Marie dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel et historique.

Tableau 4.3. Synthèse des potentiels et contraintes pour le secteur de l'archipel de Sainte-Marie.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique du site (diversité et abondance de la faune aviaire, marais salé)	X	X
- Présence d'un ROM	X	X
- Présence de six Colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île reconnues en tant qu'habitats fauniques protégés en vertu de la	X	X

<i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i>		
- Présence d'espèces floristiques d'intérêt	X	X
- Présence d'espèces à statut précaire	X	
- Pêche aux salmonidés		X
- Chasse à la sauvagine		X
- Présence d'une pourvoirie (services d'hébergement et de restauration disponibles)		X
- Proximité du village de Chevery		X
- Isolement du site	X	
Contraintes		
- Accessibilité limitée au site		X
- Vulnérabilité des colonies d'Alcidés au dérangement		X

4.7 Lignes directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

4.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Le secteur de l'archipel de Sainte-Marie est relativement bien surveillé et subit peu de perturbations anthropiques. La forte valeur écologique de ce secteur pourrait en faciliter sa mise en valeur. Toutefois, du fait de son isolement et de la vulnérabilité des colonies d'oiseaux pendant la nidification, la conservation du milieu devra être priorisée. Les lignes directrices de développement durable s'orientent donc comme suit :

- Favoriser la mise en place de mesures de protection et de conservation des composantes biophysiques du site :
 - Protéger les colonies d'alcidés et d'oiseaux marins du ROM et assurer leur protection par une meilleure application des lois régissant les refuges ;
 - Sensibiliser et impliquer les communautés locales environnantes (La Romaine, Chevery et Harrington Harbour) à la gestion des ressources naturelles ;
 - Sensibiliser les communautés locales environnantes à la présence d'espèces floristiques d'intérêt dans le secteur et baliser l'accès au site de la pointe à Maurier où la couverture végétale est fragile et sensible au piétinement ;
 - Assurer un suivi des espèces floristiques d'intérêt et à statut particulier présentes dans le secteur ;
 - Réaliser un suivi des prédateurs terrestres (renards) par un survol systématique des îles au printemps et effectuer, lorsque cela s'avère nécessaire, leur contrôle avant que les oiseaux ne commencent à nicher ;

- Étudier l'écologie et le succès de reproduction des Macareux moine, des Cormorans à aigrettes et des Eiders à duvet dans le refuge, particulièrement aux îles Sainte-Marie, pour déterminer quels sont les facteurs pouvant expliquer le déclin de ces espèces dans le secteur.

4.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Peu de contraintes ont été soulevées à l'égard d'éventuelles interventions de conservation du patrimoine naturel de l'archipel de Sainte-Marie. Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, les recommandations relatives à la conservation du site s'avèrent tout à fait réalisable.

Le suivi des espèces floristiques d'intérêt pourrait être assuré par un organisme gouvernemental provincial tel que le MDDEP, qui possède une expertise dans ce genre d'activité. Avec la création d'un parc national, la protection de ces espèces pourrait alors être assurée. La possibilité d'effectuer un suivi des prédateurs terrestres sur les îles pourrait être étudiée par le SCF, qui y réalise déjà des inventaires quinquennaux dans le refuge. Ceux-ci ont d'ailleurs soulevé le besoin de mettre sur pied des études dans le but d'identifier les causes biologiques des baisses d'effectifs observées chez certaines espèces d'oiseaux marins.

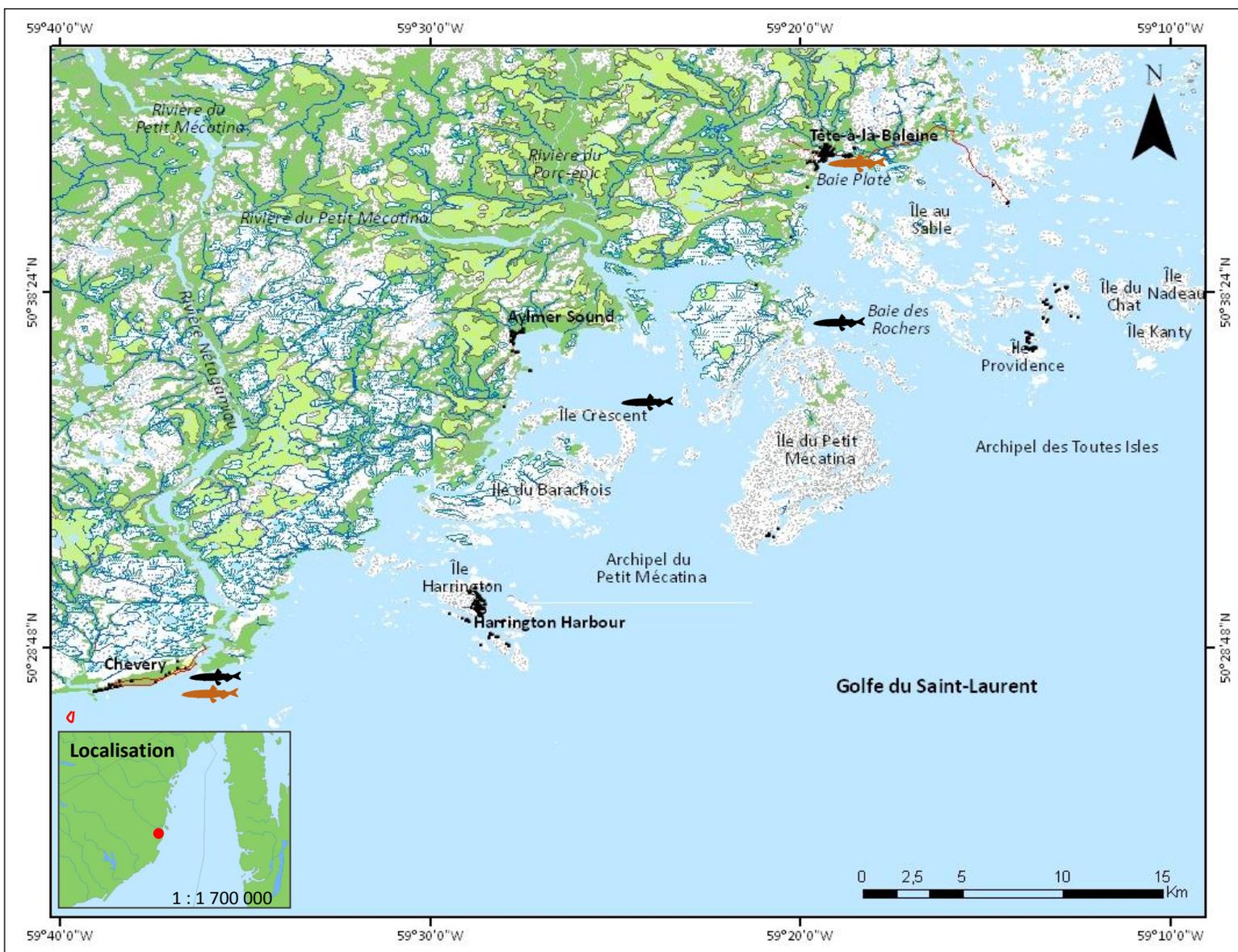
Les actions de sensibilisation, de gardiennage et d'implication de la communauté locale pourraient être mises en place à une échelle plus large, sachant que les problèmes environnementaux reliés au dérangement de la faune sont une problématique d'ordre régionale. Par conséquent, il serait pertinent qu'un organisme régional, voué à ce genre d'action, puisse prendre en charge cette recommandation. Ultiment, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pourrait voir à la mise en place de certaines actions de conservation et à réaliser des activités de concertation entre les divers intervenants.

4. 8 Références

- Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec (SOS-POP), 2009. Extraction du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 108 p.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009. Extractions du système de données sur la faune pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.
- Chapdelaine, G. et J.-F. Rail, 2004. Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Québec. Division des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, Québec, 99 p.
- Comité ZIP CNG, 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada. Sept-Îles, 126 p.

- Comité ZIP CNG, 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p. + 4 annexes.
- Commission de toponymie du Québec, 2009. La banque de noms de lieux du Québec. [En ligne]. <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. (page consultée le 8 mai 2009).
- COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 27 avril 2009).
- Commission de toponymie du Québec, 2008. Topos sur le web – Noms et lieux du Québec. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. (page consultée le 16 avril 2009).
- Desormeaux, V., [En préparation]. Projet de parc national de la région de Harrington Harbour. État des connaissances – version préliminaire. Service des parcs. Direction du patrimoine écologique et des parcs. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 309 p.
- Dignard, N., 2005. Inventaire et analyse de la flore vasculaire du territoire du projet de parc national de Harrington Harbour, Basse-Côte-Nord, Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière, 78 p.
- Dryade, 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs. Rapport présenté au Service canadien de la faune, région de Québec, Environnement Canada. 66 p.
- Environnement Canada, 2009. Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/index.html>. (page consultée le 5 mai 2009).
- Gauthier, J. et Y. Aubry, 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec. Montréal. xviii + 1 295 p.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson. Sur le site de Pêches et Océans Canada. [En ligne], <http://sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca/cartes/sighap2-1/ie/francais/sighap.asp?R=G>. (page consultée le 28 avril 2009).
- Pilote, S., 1989. Avis scientifique sur l'Anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) sur la Côte-Nord du Saint-Laurent. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Direction de la recherche scientifique et technique. 30 p.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009a. Données internes sur les statistiques de pêche aux salmonidés pour la rivière Étamamiou. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009b. Données internes sur les espèces ichthyennes présentes dans le bassin versant de la rivière Olomane. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009c. Données internes sur les habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et inventaires correspondants. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.

- Nature Québec/UQCN, 2007. Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux. ZICO des îles Sainte-Marie. [En ligne], http://www.naturequebec.org/zico/index2.htm?file_name=sites_zico.xml&site=QC065&icon=mm_20_red.png&zoom=10. (page consultée le 6 mai 2009).
- Rail, J-F. et G. Chapdelaine, 2002. Quinzième inventaire des oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord : techniques et résultats détaillés. Série de rapports techniques No. 392. Service canadien de la Faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, xvi + 307 p.
- Rail, J-F. et R. Cotter, 2007. Sixteenth census of seabirds populations in the sanctuaries of the North Shore of the Gulf of St. Lawrence, 2005. *The Canadian Field-Naturalist*, 212 : 287-294.
- Service canadien de la faune (SCF), 2009. Les refuges d'oiseaux migrateurs – ROM de la baie des Loups. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_baie_des_loups.html. (page consultée le 6 mai 2009).



ARCHIPEL DE SAINTE-MARIE

Carte 4. Vue générale et composantes de l'habitat

LEGENDE

-  Route principale
-  Cours d'eau
-  Végétation
-  Milieu humide
-  Tourbière
-  Dépôts sableux
-  Affleurements rocheux
-  Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île
-  Frayères à capelan
-  Frayère à éperlan

Échelle 1 : 220 000

FICHE #5. DELTA DE LA RIVIÈRE DU PETIT MÉCATINA

5.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Nord) : 329934

UTM (Est) : 5612013

Latitude : 50°38'06" N

Longitude : 059°24'17" O

La rivière du Petit Mécatina prend sa source dans les hauts plateaux du Labrador. D'une longueur totale de quelques 545 km, cette rivière se jette dans le golfe du Saint-Laurent tout juste à l'ouest de l'île du Petit Mécatina, à environ neuf kilomètres à l'ouest du village de Tête-à-la-Baleine. À l'extrémité ouest du delta, la rivière Nétagamiou, branche ouest de la rivière du Petit Mécatina, se jette à proximité de la communauté de Chevery, située à environ 80 km à l'est de celle de La Romaine.



Figure 5.1. Embouchure de la rivière du Petit Mécatina. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

Le secteur d'intérêt s'allonge sur environ 25 km de rives et est composé des principaux éléments présents dans le delta de la rivière du Petit Mécatina. Celui-ci comprend l'estuaire des rivières Nétagamiou et du Petit Mécatina, l'archipel du Petit Mécatina (comprenant entre autres l'île Harrington, l'île du Barachois, l'île Crescent, et l'île du Petit Mécatina) ainsi que la baie d'Aylmer Sound et l'archipel de Toutes Isles.

Il est à noter qu'une grande partie du contenu factuel de cette fiche provient d'une version préliminaire du document État des connaissances que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs produit dans le cadre du développement du projet de parc national de la région de Harrington Harbour (Desormeaux, en préparation).

5.2 Description du milieu biophysique

5.2.1 Composantes physiques

Compte tenu de son débit moyen de 453 m³/s et de l'étendue de son bassin versant, la rivière du Petit Mécatina est le plus important cours d'eau de la Basse-Côte-Nord (Desormeaux, en préparation). Le bassin versant de la rivière du Petit Mécatina couvre une superficie de 19 570 km² et est constitué d'une portion labradorienne (57%) et d'une portion québécoise (43%) où se rencontrent plusieurs sous-bassins. Plus particulièrement, la rivière naît à l'est du lac Aticonac, au Labrador, puis coule vers le sud. Dans son parcours inférieur, elle se divise en deux embranchements à la chute des Branches (aussi appelé « les Fourches »), où elle plonge d'une dizaine de mètres et donne naissance à une chute spectaculaire. La branche est conserve le nom de la rivière et coule sur environ 14 km avant de se jeter dans le Golfe du Saint-Laurent alors que la branche sud devient la rivière Nétagamiou (Hydro-Québec, 2001). Sur son trajet

de 23 km, celle-ci franchit cinq rapides et deux chutes avant de se jeter dans le Golfe du Saint-Laurent. La rivière Nétagamiou est d'ailleurs reconnue pour ses chutes hautes de 15 m, dont l'emplacement se trouve à un kilomètre de Chevery (Desormeaux, en préparation). Pas moins de 389 tributaires ont pu être dénombrés sur le cours principal de la rivière (Shooner, 1985). Toutefois, la rivière du Petit Mécatina est principalement alimentée par deux tributaires d'importance secondaire et par la rivière du Porc-Épic, à deux kilomètres de son embouchure (Desormeaux, en préparation).

L'embouchure de la rivière Nétagamiou est fermée par un banc de sable à travers lequel parcourt un étroit chenal d'environ un mètre de profondeur donnant accès à un havre naturel situé à un kilomètre de son entrée (Commission de toponymie du Québec, 2009). Le littoral du secteur de Chevery est sableux et rectiligne, contrairement à la majorité de la frange côtière de la Basse-Côte-Nord qui présente généralement une côte très découpée et marquée de baies profondes. Derrière la côte, le relief est plat, excepté dans l'estuaire de la rivière Nétagamiou, où les rives s'élèvent graduellement pour former des talus d'environ 20 m de hauteur (Desormeaux, en préparation).

Sur les trente derniers kilomètres de la rivière du Petit Mécatina, les berges de la rivière sont en général très planes et caractérisées par la présence de nombreux marécages et tourbières et par l'abondance d'affleurements rocheux (Dumas, 1989). Abrité du large par un archipel, l'estuaire du Petit Mécatina se caractérise par un vaste delta submergé⁸, dont une grande partie est exondé à marée basse. Physiquement, l'estuaire s'étend sur 2,5 km entre l'embouchure et la première chute infranchissable et possède une largeur moyenne de 0,75 km (Shooner, 1985). L'influence saline y semble assez importante, tout comme le taux de sédiments en suspension. Contrairement au reste du territoire de la Basse-Côte-Nord, le delta de la rivière du Petit Mécatina ne forme pas un réseau de drainage de type angulaire, mais plutôt dendritique dérangé. Celui-ci se caractérise par la présence de nombreux petits cours d'eau qui forment une arborescence très fournie. Ces cours d'eaux prennent leur source dans les mares et les tourbières du delta et s'écoulent au fond des ravins sinueux (Desormeaux, en préparation).



Figure 5.2. Île du Petit Mécatina. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

L'archipel du Petit Mécatina se situe dans la portion ouest du delta et compte 776 îles occupant une superficie de 66,3 km². Plusieurs îles de grandes dimensions y sont présentes, dont l'île

du Barachois (11,3 km²) et l'île Crescent (4,2 km²), particulièrement reconnue par sa forme en fer à cheval ayant une courbure longue de huit kilomètres. Compte tenu de ses dimensions (41 km²) et de son relief (148 m), l'île du Petit Mécatina est sans contredit l'île la plus impressionnante de cet archipel (Fig. 5.2). L'île se compose de deux parties distinctes, reliées par un isthme⁹ d'une largeur de 80 m, aussi nommé

⁸ Ce type d'estuaire se forme lorsqu'une rivière rejoint la mer en un endroit abrité. Dans ces conditions, les effets de la mer sont suffisamment amortis pour permettre à la rivière d'apporter des matériaux qui vont former des bancs entrecoupés de chenaux. Ces bancs vont se découvrir à marée basse et être submergés à marée haute.

⁹ Langue de terre relativement étroite, joignant deux territoires et séparant deux mers.

Portage du Canot. La partie nord de l'île est tourbeuse et caractérisée par un relief de plaine délimité par des boutons étroits et parallèles allongés sur quatre kilomètres, mieux connus par les communautés avoisinantes comme les *Tablelands*. La partie sud se différencie par son sol rocheux et son relief fortement accidenté, dominé par une succession d'énormes bourrelets arqués pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres de largeur. Les nombreux escarpements et la présence de falaises sur tout le pourtour de l'île témoignent du relief escarpé de cette partie de l'île (Desormeaux, en préparation).



Figure 5.3. Route menant au quai de Tête-à-la-Baleine dans l'archipel Toutes Isles. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

L'archipel de Toutes Isles fait face au village de Tête-à-la-Baleine et totalise 1010 îles, dont une dizaine ont une superficie de plus de 1 km². Les îles ayant le relief le plus élevé sont les îles Kanty (72 m), Galuchon (69 m), du Chat (59 m), Pierrot (52 m), Nadeau (44 m) et Stevenson (44 m). L'île Providence est sans doute la mieux connue de l'archipel, puisqu'elle accueille le village d'été de Tête-à-la-Baleine (Desormeaux, en préparation).

Géologie

Le delta de la rivière du Petit Mécatina est particulièrement propice à l'observation d'éléments géologiques d'intérêt en raison de l'affleurement du socle rocheux sur de grandes superficies, principalement sur les îles. Deux formes circulaires sont présentes sur l'île Crescent et l'île du Petit Mécatina et possèdent respectivement un diamètre de trois kilomètres et de 750 m. Ces formes, creuses et remplies d'eau, possèdent un pourtour surélevé composé de couches. La section nord et la côte sud de l'île du Petit Mécatina présente quelques affleurements où les feuilletés et les plissements des roches (paragneiss) sont visibles. De plus, des cavités, des fractures, des blocs effondrés, un éperon rocheux et une structure en gradins ornent le paysage géologique de la partie sud de l'île (Desormeaux, en préparation).

Au niveau géomorphologique, les paysages côtiers du secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina, sculptés et remaniés par les glaciations et les déglaciations successives, se présentent sous diverses formes et font la renommée de ce site. Les dépôts de surface observés dans le secteur sont principalement d'origine glaciomarine. Une concentration exceptionnelle de blocs erratiques se retrouve sur les hauts sommets de l'île du Petit Mécatina. Ces blocs n'ont pas été remaniés par la mer de Goldthwait en raison de leur grande taille. Le delta de la rivière du Petit Mécatina représente le secteur de dépôts glaciomarins¹⁰ le plus important de la Basse-Côte-Nord, couvrant plus de 200 km². Ces dépôts logent d'ailleurs plusieurs fossiles d'organismes (petits poissons et bivalves) datant de l'Holocène, notamment sur le rive nord-ouest de l'île du Petit Mécatina. Des entailles sont visibles dans les dépôts du delta, dans les versants des vallées des rivières Nétagamiou et du Petit Mécatina ainsi que les nombreux ravins qui sillonnent le delta (Desormeaux, en préparation).

Sur la marge du delta, se concentrent des dépôts littoraux constitués de sables, de graviers, de cailloux, de pierres et de blocs réorganisés sous l'action des vagues en des formes diverses : plages soulevées, falaises

¹⁰ Les dépôts glaciomarins sont constitués des matériaux fins (sables, limons et argiles) qui se sont déposés dans les eaux de la mer de Golthwait, à une bonne distance du glacier, une fois parvenus dans un milieu calme.

mortes¹¹ et tombolos¹². Des plages soulevées composées de graviers d'une superficie de quelques hectares, qui sont en fait d'anciennes plages formées les unes après les autres lors de l'émergence du delta et du retrait de la mer de Goldthwait, sont disposées en cordon parallèles sur la pointe de l'Anse sur l'île du Petit Mécatina. Une falaise morte sableuse, divisée en deux sections de 3 km et 5 km et d'un dénivelé de 20 m, relie l'estuaire de la rivière du Petit Mécatina à la baie Plate. Un tombolo, composé de galets, s'est formé sur la pointe Antrobus, au sud de l'île du Petit Mécatina (Desormeaux, en préparation).

Des dépôts organiques¹³ (tourbe) recouvrent une grande partie de dépôts glaciomarins. Ces dépôts se sont accumulés après le retrait de la mer de Goldthwait à la faveur de l'installation de vastes tourbières. La majorité des dépôts organiques du territoire côtier de la Basse-Côte-Nord se concentrent sur le delta de la rivière du Petit Mécatina, reconnu pour l'importance de ses tourbières ombrotrophes (Desormeaux, en préparation).

5.2.2 Composantes biologiques

Flore

Tourbières

La flore du delta de la rivière du Petit Mécatina se démarque par la présence d'un imposant complexe de tourbières ombrotrophes (bog)¹⁴. Une analyse des tourbières de ce secteur, réalisée par Grondin et al. (2005) a permis la reconnaissance de quatre types de tourbières :

- 1) la tourbière ombrotrophe bombée maritime avec plateau uniforme (abrégé en bog maritime uniforme) ;
- 2) la tourbière ombrotrophe bombée maritime avec plateau comblé de mares grossièrement arrondies (abrégé en bog à mares) ;
- 3) la tourbière ombrotrophe bombée maritime avec pente surmontée d'un réseau de mares et de lanières légèrement arquées (abrégé en bog structuré) ;
- 4) la tourbière ombrotrophe plus ou moins aplatie, sans patron particulier et de petite superficie (abrégé en bog uniforme).

Il est à noter qu'au sens large, les secteurs occupés par le bog maritime uniforme et le bog à mares ne sont pas entièrement homogènes. Ceux-ci peuvent inclure plusieurs petites zones d'autres types de tourbières minérotrophes¹⁵, comme les fens riverain, structuré et uniforme (Grondin et al., 2005). Ces tourbières minérotrophes représentent 2% de la superficie du delta (Desormeaux, en préparation).

¹¹ Falaise soustraite à l'action des vagues du fait de son éloignement ou de son soulèvement par rapport au littoral actuel.

¹² Cordon de sable qui relie un îlot rocheux à la côte.

¹³ La présence de dépôts organiques résulte de la production et de l'accumulation de tourbe par les tourbières.

¹⁴ Type de tourbière qui n'est alimentée en eau que par les précipitations atmosphériques, desquelles proviennent également la seule source en éléments nutritifs, hormis celle venant de la décomposition des végétaux qui forment le substrat de la tourbière (aussi appelée *bog*).

¹⁵ Type de tourbière alimentée par des eaux de ruissellement et par la nappe souterraine en majorité, et donc alimentée en éléments minéraux en provenance du sous-sol minéral (aussi appelé *fen*).

Il a été démontré que les différents types de tourbières se répartissent dans le secteur d'intérêt en fonction d'un gradient continental. De façon générale, le bog maritime uniforme caractérise les tourbières situées sur les basses terres du delta de la rivière du Petit Mécatina. Il se concentre principalement sur les îles, particulièrement dans la section nord de l'île du Petit Mécatina (6 km²) ainsi que le centre ouest de l'île Crescent (9 km²), mais aussi sur la section continentale comprise entre l'embouchure de la rivière du Petit Mécatina et la baie Plate (7 km²) (Desormeaux, en préparation). Ce type de tourbière s'approche fréquemment aux abords du littoral, où il entre en contact avec les marais salés. La transition entre ceux-ci et la végétation typique du bog maritime uniforme s'effectue par l'intermédiaire de communautés appartenant au fen uniforme dans lesquelles le Myrique baumier est bien représenté. La partie centrale du bog maritime est occupée par de vastes communautés à sphaignes ou à lichens, qui semblent réparties en réaction au gradient hydrique et d'exposition au vent (enneigement). Le groupement à *Sphagnum rubellum* semble le plus vaste, suivi, à un niveau supérieur, par *Sphagnum fuscum* s'associant avec les espèces représentatives des zones maritimes, notamment la Ronce petit-mûrier et la Camarine noire. Les endroits de haut relief et possiblement les plus touchés par les vents et la faible couverture nivale, sont dominés par les lichens du genre *Cladina*. Enfin, à l'intérieur de ces vastes étendues, le bog maritime uniforme peut être entrecoupé de quelques tourbières minérotrophes (fens structurés), occupées par le Carex livide et le Ményanthe trifolié. Il est même possible d'observer des arbustes, tel que le Cassandre calyculé, et de petits arbres comme l'Épinette noire et le Mélèze laricin dans les endroits abrités et bien drainés (Grondin et al., 2005).

Le bog à mares occupe plutôt la partie nord du delta et s'étend jusqu'à une distance d'environ 20 km du littoral. Ce type de tourbière domine le secteur d'intérêt et caractérise la majorité des grandes tourbières retrouvées dans le delta. Le bog à mares est parsemé de nombreuses mares qui sont, pour la majorité, grossièrement arrondies, d'une superficie moyenne de 1 à 2 hectares et relativement profondes (plus de 1 m). Dans ce type de tourbière, les milieux très humides sont généralement occupés par des groupements d'herbacées, soit les communautés à Scirpe gazonnant, à Cassandre calyculé et *Sphagnum rubellum*. Peu à peu, des lichens du genre *Cladina* apparaissent dans les zones un peu plus surélevées et plus sèches, pour finalement dominer dans les parties les plus élevées (Grondin et al., 2005). Il est à noter que les différents sous-types de tourbières ombrotrophes sont souvent entrecoupés de ruisseaux bordés d'Épinette noire, de Mélèze laricin et de Myrique baumier. Ces habitats généralement submergés lors des hautes eaux printanières sont considérées comme appartenant au sous-type du fen riverain.

Le bog structuré forme des unités de petite superficie à l'intérieur de la zone du bog à mares. La composition végétale de ces deux types de tourbière est similaire. Les espèces les plus abondantes sont la Scirpe gazonnant, plusieurs sphaignes (*Sphagnum rubellum*, *Sphagnum papillosum*) et le Rhynchospore blanc. Le bog uniforme occupe également de petites surfaces dans le bog à mares où il se développe dans les petites dépressions se retrouvant à la surface du roc. Similaire au bog à mares et au bog structuré, sa composition végétale est dominée par le Scirpe cespiteux, la Cassandre calyculé et *Sphagnum rubellum* (Grondin et al., 2005).

Habitats littoraux maritimes

Les littoraux maritimes rocheux du secteur sont habituellement dénudés de végétation. Toutefois, la zone située au-dessus de la limite des marées hautes du littoral sableux situé de part et d'autre de l'embouchure de la rivière Nétagamiou est occupée par une bande étroite de végétation constituée de Caquillier édentulé, de Sabline faux-péplus et de Mertensie maritime (Environnement Canada, 2009). Ces espèces sont suivies d'un vaste pré salé, dominé par l'Élyme des sables accompagné de quelques espèces,

dont la *Mertensia* maritime, la Livèche écossaise et la Gesse maritime (Dignard, 2005; Environnement Canada, 2009).

Sous la ligne des basses mers, les macroalgues colonisent le substrat, particulièrement à l'embouchure de la rivière Nétagamiou et autour des îles du Petit Mécatina, Crescent et Barachois, où d'importantes prairies des genres *Agarum* et *Ptilota* ont été localisées (Comité local des pêcheurs de Harrington Harbour, 1991). Des fucus sont également présents du côté de l'île Crescent, mais représentent une faible proportion du couvert végétal (ZIP CNG, 2001).

Les marais salés sont bien développés dans le secteur compris entre Aylmer Sound et Tête-à-la-Baleine, en particulier dans la partie supérieure des vastes estrans composés de limon et d'argile, situés derrière les îles Crescent et Petit Mécatina. En effet, ces sites, bien à l'abri des vagues et des courants marins du large et alimentés en sédiments fins par la rivière du Petit Mécatina, bénéficient des conditions favorables à la croissance des marais. La baie d'Aylmer Sound comporte un marais à *Spartine* alterniflore qui atteint une largeur d'environ 100 m. L'étage supérieur du marais est caractérisé par le groupement à *Scirpe* maritime, à *Potentille* ansérine et à *Iris* versicolore. Vers le bas du marais, la présence de l'*Hippuride* à quatre feuilles, de la *Spartine* alterniflore et de la *Spergulaire* du Canada a été observée (ZIP CNG, 2001). Par endroit, le haut marais est également dominé par des communautés à *Carex* écailléux et *Fétuque* rouge (Grondin et al., 2005). La portion sud-ouest du secteur de l'île Crescent possède également un marais salé à *Spartine*, formant une bande d'environ 20 m de largeur.



Figure 5.4. Marais à *Spartine* alterniflore et zosteraie dans la baie Plate. Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.

Quant à la baie Plate, celle-ci serait peu colonisée par les plantes de marais. Le *Fétuque* rouge, la *Spartine* alterniflore et la *Scirpe* maritime se retrouvent uniquement au creux des petites baies (ZIP CNG, 2001). D'après la cartographie réalisée par Dryade (1980), une superficie totale de 138 hectares du secteur d'intérêt serait recouverte de marais salés. Ainsi, le delta de la rivière du Petit Mécatina représente donc le secteur le plus important de la Basse-Côte-Nord et l'un des plus importants du Golfe du Saint-Laurent (Couillard et Grondin, 1986).

Le delta de la rivière du Petit Mécatina abrite également une importante superficie d'herbiers de *Zostère* marine. Dans le secteur de l'île Crescent, une superficie totale de 1250 ha d'herbier a été cartographiée. Les zones possédant les recouvrements les plus denses sont situés à l'Ouest de l'île et au Nord de la jonction entre les chenaux de la rivière du Petit Mécatina et de l'île Crescent. La partie ouest de la baie Plate représente également un secteur riche en *Zostère* marine. À cet endroit, la superficie de l'herbier atteint au moins 300 ha, dont plus de 40% atteignent à un recouvrement de 100% (Fig. 4.2) (ZIP CNG, 2001). Bien que les inventaires effectués dans ce secteur n'aient pas recouvert tout le territoire compris

entre Aylmer Sound et Tête-à-la-Baleine, il est plausible que l'herbier à zostère du secteur de l'île Crescent et celui de la baie Plate présente une certaine continuité (ZIP CNG, 2001). Dans le cas où cette information s'avèrerait véridique, l'importance écologique de cet habitat serait considérable.

Végétation forestière

Outre les tourbières, les landes¹⁶ forment la classe de végétation la plus étendue sur les îles du secteur, étant donné leur exposition aux vents. Une bonne partie de l'île du Petit Mécatina est constituée d'affleurements rocheux (15%), recouverts par endroit d'une mince pellicule de lichens crustacés. La lande arbustive domine la végétation des îles. Celle-ci est représentée par des espèces arbustives telles que la Camarine noire, l'Airelle des marécages et le Scirpe cespiteux ainsi que des lichens du genre *Cladina*. Par endroit, les éricacées *Kalmia* à feuilles étroites, *Lédon* du Groenland et *Ronce* petit-mûrier sont abondants et des espèces d'affinité arctique-alpine sont présentes, telle que l'*Arctostaphyle* alpine et la *Diapensie* de Laponie. Le mélèze laricin, le Sapin baumier, l'Épinette noire et le Bouleau blanc sont aussi présents, mais sous forme arbustive et postrée (Dignard, 2005).

Sur le continent, l'importance des landes décroît généralement de la côte vers l'arrière-pays, pour laisser place à la forêt. Dispersées entre les tourbières, les landes forestières font la transition entre les landes arbustives et les zones forestières. Le type de végétation forestière le plus commun du secteur est la Sapinière à bouleau blanc, qui occupe principalement le fond des vallées et le bas des versants. Dominé par le Sapin baumier, il comprend une proportion importante de Bouleaux à papier et par endroit, d'Épinettes noires. Le sous-bois se compose d'une variété de plantes typiques de la forêt boréale, telle que la Clintonie boréale, le Cornouiller du Canada, la Linnée boréale et la Trientale boréale (Tableau 1). Plusieurs espèces de fougères telles que l'*Athyrium* fougère-femelle, les *Dryoptéride* spinuleuse et du hêtre et les herbacées *Goodyérie* rampante et *Streptope* amplexicaule y sont aussi présentes. La Sapinière à épinette noire est également présente dans le secteur d'intérêt, mais domine largement les peuplements vers l'arrière-pays. Ce type de végétation est généralement dominé par le Sapin baumier. Contrairement à la sapinière à bouleau blanc, les éricacées comme le *Kalmia* à feuilles étroites et le *Lédon*¹⁷ du Groenland y sont plus abondants (Morneau et Matajek, 2007 dans Desormeaux, en préparation).

Plusieurs espèces floristiques d'intérêt ont été recensées dans le delta de la rivière Petit Mécatina. Les rives de part et d'autre de la rivière Nétagamou accueillent des espèces rares à l'échelle du territoire, tel le Fétuque prolifère, le Lycopode inondé et l'Armoise caudée. Ce site abrite également la Drave grisâtre, une espèce calcicole, ainsi que la Renoncule des cariçaies, qui atteint sa limite de répartition vers le nord-est au Québec. L'Halénie défléchie, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2008) peut y être observée, de même que sur les îles Harrington et du Petit Mécatina. L'Orpin velu, qui possède également ce statut au Québec, se retrouve dans l'archipel de Toutes Isles sur l'île Stevenson. Plusieurs espèces calcicoles ont été observées sur l'île du Petit Mécatina, tel le *Carex* capillaire, la *Cystoptère* fragile et le Pâturin glauque, ainsi que sur l'île Harrington, soit la *Saxifrage* cespiteuse. Enfin, le *Polypode* de Virginie et l'If du Canada comptent parmi les espèces rares observées sur le site, alors que la *Verge d'or* rugueuse atteint sa limite de répartition sur l'île du Petit Mécatina (Dignard, 2005).

Le tableau 5.1 liste les espèces floristiques observées dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina.

¹⁶ Formations végétales basses plus ou moins ouvertes dont la couverture forestière est inférieure à 25%.

¹⁷ Principalement tiré de Grondin et al. 2005 et Desormeaux, en préparation.

Tableau 5.1. Liste des espèces floristiques recensées dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina.

Nom français	Nom scientifique	Source	Nom français	Nom scientifique	Source
Achillée mille-feuilles	<i>Achillea millefolium</i>	4	Carex des bourbiers	<i>Carex limosa</i>	2, 4
Actée rouge	<i>Actaea rubra</i>	2	Carex écailleux	<i>Carex paleacea</i>	2
Agrostide scabre	<i>Agrostis scabra</i>	2	Carex capillaire	<i>Carex capillaris</i>	2, 4
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	2	Carex chétif	<i>Carex paupercula</i>	2, 4
Airelle canneberge	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	2	Carex déprimé	<i>Carex deflexa</i>	2, 4
Airelle des marécages	<i>Vaccinium uliginosum</i>	2	Carex étoilé	<i>Carex echinata</i>	4
Airelle vigne-d'Ida	<i>Vaccinium Vitis-Idaea</i>	2	Carex étroit	<i>Carex angustior</i>	2
Amélanchier de Bartram	<i>Amelanchier Bartramiana</i>	4	Carex livide	<i>Carex livida</i>	2, 4
Andromède glauque	<i>Andromeda glaucophylla</i>	4	Carex maigre	<i>Carex exilis</i>	2, 4
Arctostaphyle alpine	<i>Arctostaphylos alpine</i>	2	Carex oligosperme	<i>Carex oligosperma</i>	2, 4
Armoise caudée	<i>Artemisia campestris</i>	2	Carex pauciflore	<i>Carex pauciflora</i>	2, 4
Arroche glabriuscule	<i>Atriplex glabriuscula</i>	2, 4	Carex rariflore	<i>Carex rariflora</i>	2, 4
Arroche étalée	<i>Atriplex patula</i>	2	Carex rostré	<i>Carex rostrata</i>	4
Aster de la Nouvelle-Belgique	<i>Aster novi-belgii</i>	2	Carex salin	<i>Carex salina</i>	2, 4
Aster des bois	<i>Aster nemoralis</i>	2, 4	Carex stipité	<i>Carex stipata</i>	4
Aster rude	<i>Aster radula</i>	2, 4	Carex subspathacé	<i>Carex subspathacea</i>	2, 4
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	2	Carex trisperme	<i>Carex trisperma</i>	2, 4
Aulne crispé	<i>Alnus crispa</i>	4	Carex vésiculeux	<i>Carex vesicaria</i>	4
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>	2, 4	Cassandre calyculé	<i>Chamaedaphne calyculata</i>	2, 4
Azalée des Alpes	<i>Loiseleuria procumbens</i>	2	Catabrose aquatique	<i>Catabrosa aquatica</i>	4
Berce très grande	<i>Heracleum maximum</i>	2, 4	Chèvrefeuille velu	<i>Lonicera villosa</i>	2, 4
Botryche multifide	<i>Botrychium multifidum</i>	4	Chiogène hispide	<i>Chiogenes hispidula</i>	2, 4
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>	2, 4	Circée alpine	<i>Circaea alpina</i>	1, 4
Bouleau glanduleux	<i>Betula glandulosa</i>	2, 4	Cladine sp.	<i>Cladina sp.</i>	2, 4
Bouleau nain	<i>Betula pumila</i>	2, 4	Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>	2, 4
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	4	Comandre livide	<i>Comandra livida</i>	2, 4
Calamagrostis contracté	<i>Calamagrostis stricta</i>	2, 4	Comaret des marais	<i>Comarum palustre</i>	4
Calamagrostis du Canada	<i>Calamagrostis canadensis</i>	2	Coniosélinum de Genesee	<i>Conioselinum chinense</i>	2, 4
Callitriche des marais	<i>Callitriche palustris</i>	2, 4	Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>	2, 4
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i>	4	Cornouiller de Suède	<i>Cornus suecica</i>	2, 4
Caquillier édentulé	<i>Cakile edentulata</i>	2	Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>	2, 4
Carex à bec étalé	<i>Carex projecta</i>	4	Cystoptère fragile	<i>Cystopteris fragilis</i>	2, 4
Carex à côte	<i>Carex gynocrates</i>	4	Diapensie de Laponie	<i>Diapensa laponica</i>	4
Carex à long style	<i>Carex stylosa</i>	1, 4	Drave grisâtre	<i>Draba incana</i>	4
Carex brunâtre	<i>Carex brunnescens</i>	2, 4	Dryoptéride du hêtre	<i>Dryopteris phegopteris</i>	2, 4
Carex de Bigelow	<i>Carex bigelowii</i>	4	Dryoptéride spinuleuse	<i>Dryopteris spinulosa</i>	2, 4

Élyme des sables	<i>Elymus arenarius</i>	2	Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i>	2, 4
Épilobe à feuilles étroites	<i>Epilobium angustifolium</i>	4	Linaigrette à large gaine	<i>Eriophorum vaginatum</i>	4
Épilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i>	4	Linaigrette russolée	<i>Eriophorum russeolum</i>	2, 4
Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	4	Linaigrette dense	<i>Eriophorum spissum</i>	2
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	1, 4	Linaigrette de Virginie	<i>Eriophorum virginicum</i>	2, 4
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>	4	Linaigrette verte	<i>Eriophorum viridicarinatum</i>	2, 4
Euphrase arctique	<i>Euphrasia arctica</i>	2, 4	Linnée boréale	<i>Linnea borealis</i>	4
Euphrase d'Oakes	<i>Euphrasia oakesii</i>	4	Listère cordée	<i>Listera cordata</i>	2, 4
Fétuque prolifère	<i>Fetusca prolifera</i>	2	Livèche écossaise	<i>Ligusticum scoticum</i>	2
Fétuque rouge	<i>Fetusca rubra</i>	2	Lomatogone rotacé	<i>Lomagotium rotatum</i>	1, 4
Fléole alpine	<i>Phleum alpinum</i>	4	Lycopode aplati	<i>Diphasiastrum complanatum</i>	4
Gadellier glanduleux	<i>Ribes glandulosum</i>	2	Lycopode claviforme	<i>Lycopodium clavatum</i>	4
Gadellier lacustre	<i>Ribes lacustre</i>	2	Lycopode inondé	<i>Lycopodiella inundata</i>	2
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	2	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>	2, 4
Gaillet du Labrador	<i>Galium labradoricum</i>	2, 4	Lysimaque terrestre	<i>Lysimachia terrestris</i>	4
Gaillet trifide	<i>Galium trifidum</i>	2, 4	Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>	4
Génévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	2, 4	Malaxis à pédicelles courts	<i>Malaxis brachypoda</i>	1
Gesse maritime	<i>Lathyrus maritimus</i>	2, 4	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	1, 2, 4
Gesse palustre	<i>Lathyrus palustris</i>	2, 4	Ményanthe trifolié	<i>Menyanthes trifoliata</i>	2, 4
Glaux maritime	<i>Glaux maritima</i>	2, 4	Mertensie maritime	<i>Mertensia maritima</i>	2, 4
Glycérie de Fernald	<i>Glyceria fernaldii</i>	2	Minuartie du Groenland	<i>Minuartia groenlandica</i>	4
Goodyérie rampante	<i>Goodyera repens</i>	2, 4	Monèse uniflore	<i>Moneses uniflora</i>	2, 4
Habénaire à feuilles obtuses	<i>Habenaria obtusata</i>	2	Monotrope uniflore	<i>Monotropa uniflora</i>	2, 4
Halénie défléchie*	<i>Halenia deflexa</i>	2, 4	Montia à graines luisantes	<i>Montia lamprosperma</i>	2, 4
Hiéochloé alpine	<i>Hierochloe alpina</i>	2, 4	Myriophylle grêle	<i>Myriophyllum tenellum</i>	2, 4
Hiéochloé odorante	<i>Hierochloe odorata</i>	2, 3, 4	Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>	2, 4
Hippuride à quatre feuilles	<i>Hippuris tetraphylla</i>	2	Némopanthe mucroné	<i>Nemopanthus mucronatus</i>	2, 4
Hippudide vulgaire	<i>Hippuris vulgaris</i>	4	Nénuphar à fleurs panachées	<i>Nuphar variegata</i>	2, 4
If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>	2	Orpin rose	<i>Sedum rosea</i>	2
Impatiente du cap	<i>Impatiens capensis</i>	4	Orpin velu*	<i>Sedum villosum</i>	2, 4
Iris à pétales aigus	<i>Iris setosa</i>	2, 3, 4	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	4
Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>	2, 4	Osmonde cannelle	<i>Osmunda cinnamomea</i>	2
Jonc brévicaudé	<i>Juncus brevicaudatus</i>	2	Osmonde de Clayton	<i>Osmunda claytoniana</i>	2
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>	4	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	2
Kalmia à feuilles d'Andromède	<i>Kalmia polifolia</i>	2, 4	Pâturin glauque	<i>Poa glauca</i>	2
Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>	2, 4	Pâturin palustre	<i>Poa palustris</i>	2
Lédon du Groenland	<i>Ledum groenlandicum</i>	2, 4	Pâturin superbe	<i>Poa eminens</i>	4
Laitue bisannuelle	<i>Lactuca biennis</i>	2, 4	Petit rhinante	<i>Rhinanthus minor</i>	4
Limoselle à feuilles subulées	<i>Limosella subulata</i>	2, 4	Phégoptère du hêtre	<i>Phegopteris connectilis</i>	4
Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>	2	Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>	4

Plantain maritime	<i>Plantago maritima</i>	1, 4	Saule arctophile	<i>Salix actophila</i>	4
Platanthère à feuilles obtuses	<i>Platanthera obtusata</i>	4	Saule humble	<i>Salix humilis</i>	4
Platanthère dilatée	<i>Platanthera dilatata</i>	4	Savoyane	<i>Coptis trifolia</i>	4
Polypode de Virginie	<i>Polypodium virginianum</i>	2, 3	Scirpe à ceinture noire	<i>Scirpus atrocinctus</i>	4
Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>	2, 4	Scirpe à nœuds rouges	<i>Scirpus microcarpus</i>	4
Potentille de Norvège	<i>Potentilla norvegica</i>	2, 4	Scirpe cespiteux	<i>Trichophorum cespitosum</i>	4
Potentille des marais	<i>Potentilla palustris</i>	2	Scirpe maritime	<i>Scirpus maritimus</i>	2, 4
Potentille tridentée	<i>Potentilla tridentata</i>	4	Séneçon faux-arnica	<i>Senecio pseudoarnica</i>	2, 4
Prêle des bois	<i>Equisetum sylvaticum</i>	4	Silène acaule	<i>Silene acaulis</i>	2
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	2, 4	Smilacine étoilée	<i>Smilacina stellata</i>	2, 4
Primevère laurentienne	<i>Primula laurentiana</i>	4	Smilacine trifoliée	<i>Smilacina trifolia</i>	2, 4
Puccinellie rampante	<i>Puccinellia phryganodes</i>	2, 4	Sorbier décoratif	<i>Sorbus decora</i>	1, 4
Pyrole unilatérale	<i>Pyrola secunda</i>	2, 4	Spartine alterniflore	<i>Spartina alterniflora</i>	3, 4
Renoncule cymbalaire	<i>Ranunculus cymbalaria</i>	2	Spergulaire du Canada	<i>Spergularia canadensis</i>	2
Renoncule des cariçaies	<i>Ranunculus hispidus</i>	2	Stellaire à feuilles charnues	<i>Stellaria crassifolia</i>	4
Renoncule hyperboréale	<i>Ranunculus hyperboreus</i>	2	Stellaire calycanthe	<i>Stellaria calycantha</i>	2
Renoncule ovée	<i>Ranunculus flammula</i>	4	Stellaire déprimée	<i>Stellaria humifusa</i>	4
Rhododendron du Canada	<i>Rhododendron canadense</i>	2	Streptope à feuilles embrassantes	<i>Streptopus amplexifolius</i>	2, 4
Rhynchospora blanc	<i>Rhynchospora alba</i>	2	Streptope rose	<i>Streptopus roseus</i>	2, 4
Ronce du mont Ida	<i>Rubus idaeus</i>	2, 4	Trientale boréale	<i>Trientalis borealis</i>	1, 4
Ronce petit-mûrier	<i>Rubus chamaemorus</i>	2, 4	Troscart maritime	<i>Triglochin maritima</i>	2, 4
Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>	4	Utriculaire cornue	<i>Utricularia cornuta</i>	2, 4
Rorippe des marais	<i>Rorippa palustris</i>	4	Verge d'or à grandes feuilles	<i>Solidago macrophylla</i>	2, 4
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	2, 4	Verge d'or rugueuse	<i>Solidago rugosa</i>	2, 4
Rossolis d'Angleterre	<i>Drosera anglica</i>	2, 4	Violette du Labrador	<i>Viola labradorica</i>	4
Rossolis intermédiaire	<i>Drosera intermedia</i>	2, 4	Violette méconnue	<i>Viola incognita</i>	2, 4
Rubannier à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i>	2, 4	Violette pâle	<i>Viola macloskeyi</i>	2, 3
Rumex orbiculaire	<i>Rumex orbiculatus</i>	2, 4	Zostère marine	<i>Zostera marina</i>	2, 3, 4
Sabline du Groenland	<i>Arenaria groenlandica</i>	2, 4		<i>Sphagnum fuscum</i>	1
Sabline faux-péplus	<i>Arenaria peploides</i>	2, 4		<i>Sphagnum magellanicum</i>	1
Sabline latériflore	<i>Arenaria lateriflora</i>	4		<i>Sphagnum papillosum</i>	1
Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa</i>	4		<i>Sphagnum pulchrum</i>	1
Salicorne sp.	<i>Salicornia sp.</i>	2, 4		<i>Sphagnum pylaesii</i>	1
Saxifrage cespiteuse	<i>Saxifraga cespitosa</i>	2, 4		<i>Sphagnum rubellum</i>	2
Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>	1, 4			

¹ 1- Grondin et al., 2005 ; 2- Dignard, 2005 ; 3- ZIP CNG, 2001 ; 4- Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009).

* Espèce à statut précaire.

Faune

Faune aquatique

L'estuaire de la rivière du Petit Mécatina est fréquenté par quelques espèces anadromes, dont le Saumon atlantique et l'Ombre de fontaine, et ce, jusqu'à la chute située au 14^e kilomètre. Cependant, le lit de sable de la rivière ne favorise pas le développement d'habitats de fraie ou d'élevage par les saumons, ce qui diminue le potentiel biologique de cette branche de la rivière (Hydro-Québec, 2001). Dans la rivière Nétagamiou, deux chutes probablement infranchissables par le Saumon atlantique sont présentes aux 2^e et 3^e km, ce qui limiterait la montaison (Hydro-Québec, 2001). Les embouchures de rivières abritent également des populations d'Éperlans arc-en-ciel, qui se reproduiraient dans plusieurs d'entre elles à l'automne (ZIP CNG, 2001). Bien qu'ils soient candidats à la reproduction de l'éperlan, ces cours d'eau devraient être étudiés plus en détail afin de confirmer la présence de frayères.

Il y a plus d'une dizaine d'années, l'esturgeon était capturé de façon accidentelle dans les pêches à saumon de la rivière du Petit Mécatina. En 1995, un esturgeon d'une longueur de 210 cm a été pêché dans le secteur des îles Nétagamiou (ZIP CNG, 1999). En 2000, un autre esturgeon a été capturé, près du village d'Aylmer Sound cette fois-ci (ZIP CNG, 2001).

La forte présence de zosteraies et de marais salés dans le delta de la rivière du Petit Mécatina fait de cette zone une aire d'alimentation et de repos propice à l'établissement de nombreuses espèces de poissons. Des pêches expérimentales effectuées par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe dans le secteur de l'île Crescent et la baie d'Aylmer Sound ont permis de recenser 12 espèces ichthyennes. Les espèces les plus abondantes étaient, par ordre décroissant, l'Épinoche à trois épines, l'Éperlan arc-en-ciel, la Plie lisse, le Poulamon atlantique, le Chaboisseau sp., le Capelan, l'Épinoche tachetée, le Hareng atlantique, l'Anguille d'Amérique, l'Épinoche à quatre épines, la Grosse poule de mer et la Morue de roche (ZIP CNG, 2001). L'Anguille d'Amérique, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009a) et préoccupante au Canada (COSEPA, 2008), est également présente dans la rivière du Petit Mécatina (Pilote, 1989; MPO, 2007).

Les pêches réalisées dans l'herbier du secteur de Tête-à-la-Baleine ont montré la présence de huit espèces. Dominées par l'Épinoche tachetée, les captures ont aussi révélé la présence de l'Épinoche à quatre épines, de la Plie lisse, de l'Épinoche à trois épines, du complexe Tanche-tautogue/Limande à queue jaune, de l'Éperlan arc-en-ciel et du complexe Motelle à quatre barbillons/Merluce (ZIP CNG, 2001).

Compte tenu de la richesse de ses eaux, le secteur d'intérêt abrite plusieurs frayères d'espèces associées aux pêcheries commerciales ou consommées localement. Trois sites de fraie du capelan ont été observés dans le secteur, soit sur les côtes de l'île Dickson, dans la baie des Rochers et à l'embouchure de la rivière Nétagamiou respectivement (ZIP CNG, 1999). Les plus récentes observation de fraie dateraient de 2008 (MPO, H.F. Ellefsen, comm. pers., 2009). L'archipel du Petit Mécatina abriterait également une frayère de Hareng atlantique, soit une des deux principales frayères pour cette espèce dans le nord-est du Golfe du Saint-Laurent avec celle de La Tabatière (Mousseau et al., 1997). Cependant, selon les pêcheurs locaux, les populations auraient diminué depuis quelques années et les frayères ne seraient plus actives (ZIP CNG, 1999). Quant au Maquereau bleu, une frayère en eau profonde a été identifiée dans le secteur (Courtois et Lamoureux, 1983).

Le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP) créé par Pêches et Océans Canada révèle la présence du Buccin commun, du Crabe commun, du Homard d'Amérique, de la Mactre

de Stimpson, du Pétoncle d'Islande, du Pétoncle géant et de la Crevette nordique dans les eaux autour de l'archipel du Petit Mécatina (MPO, 2007). La Moule bleue et la Mye commune ont également été observées à l'embouchure de la rivière Nétagamiou.

Deux sites d'échouerie de Phoques gris ont été identifiés dans le secteur, soit dans la baie de Salaberry et sur le côté est de l'île du Petit Mécatina. Ceux-ci sont attirés par l'abondance de capelans, d'éperlans et de harengs à l'embouchure de la rivière. Le Phoque gris et le Phoque commun semblent communément aperçus près de Tête-à-la-Baleine (ZIP CNG, 1999). La faible profondeur d'eau et les hauts-fonds vaseux à cet endroit limite la présence des grands cétacés dans le delta. Cependant, il est fréquent de voir le Petit rorqual, le Rorqual à bosse et le Marsouin commun en eau plus profonde près du secteur.

Faune aviaire

La compilation des données tirées du Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009), des registres du Service canadien de la Faune et de la version préliminaire de l'état des connaissances du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour (Desormeaux, en préparation) a permis de recenser plus de 110 espèces d'oiseaux susceptibles d'être observés dans le secteur (Tableau 5.2).

La plupart des espèces d'oiseaux fréquentent le secteur pendant leurs migrations ou lors de la période de nidification ou d'hivernage. Les Bernaches du Canada utilisent abondamment les marais salés, les herbiers à zostère et les tourbières du delta de la rivière du Petit Mécatina comme halte migratoire pour s'alimenter et se reposer. Ces habitats littoraux sont également très prisés par les canards barboteurs, tels le Canard noir et la Sarcelle d'hiver, qui nichent à proximité des marais (Environnement Canada, 2009).

Les nombreuses îles et les récifs du secteur sont aussi utilisés comme lieu de nidification et de repos. Les espèces qui y nichent ont ainsi accès à une ressource alimentaire abondante tout en étant à l'abri des prédateurs terrestres. Des petites colonies de Goélands argenté, à bec cerclé et marin et de Cormorans à aigrettes se dispersent sur les îles. Le Petit Pingouin, le Guillemot marmette et l'Eider à duvet, particulièrement abondants dans l'archipel de Sainte-Marie situé à proximité du site, sont susceptibles d'être observés. Quant aux Sternes pierregarin, elles nichent principalement sur un îlot situé à l'Est de l'île Providence ainsi que sur les îlots situés à l'embouchure de la rivière à la Croix (ZIP CNG, 1999). Ces derniers ont, par ailleurs, été identifiés comme étant un site important pour la nidification des oiseaux aquatiques au Québec par le Service canadien de la faune (SCF) et font l'objet d'un plan de conservation (Chapdelaine et Rail, 2004). De plus, deux colonies d'oiseaux sur une île reconnues à titre d'habitats fauniques par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, y sont présentes (MRNF, 2009).

D'autres espèces d'oiseaux marins sont également susceptibles d'être observés dans le secteur, sans toutefois y nicher. Le Fou de Bassan est un visiteur régulier, tandis que le Puffin fuligineux, le Puffin majeur et l'Océanite de Wilson ne fréquentent qu'occasionnellement le secteur. Nichant dans la toundra, le Goéland arctique et le Goéland bourgmestre visitent le secteur uniquement pendant l'hiver (Environnement Canada, 2009).

Les rivages du secteur présentent également un milieu propice pour les limicoles. Une dizaine d'espèces de bécasseaux, de bécassines, de chevaliers et de pluviers les sillonnent à la recherche de nourriture. Parmi celles-ci, notons la présence du Pluvier semipalmé, qui se retrouve à la limite sud de son aire de nidification (Environnement Canada, 2009). La banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec (SOS-POP) rapporte qu'une famille de Pluvier siffleur a été observée sur la plage sablonneuse de Chevery en 1986 (SOS-POP, 2009). L'espèce possède

un statut menacé au Québec (CDPNQ, 2009b) et en voie de disparition au Canada (COSEPAC, 2008). Cependant, les derniers inventaires du suivi de la population (1991, 1996 et 2001) n'ont pas permis de confirmer la présence actuelle de l'espèce dans cet habitat.

Le secteur d'intérêt se situe dans un corridor migratoire important pour les rapaces. Le Balbuzard pêcheur a été observé à l'embouchure de la rivière Nétagamiou et semblerait nicher à cet endroit. De plus, la Buse pattue, qui niche habituellement dans les habitats ouverts, se retrouve sur l'île du Petit Mécatina (Gauthier et Aubry, 1995). Occasionnellement, il est possible d'observer le Pygargue à tête blanche dans le secteur, une espèce désignée vulnérable au Québec. Le Hibou des marais, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et préoccupante au Canada, serait abondant dans les marais et les tourbières du delta (Desormeaux, en préparation).

Bons nombre de passereaux ont été recensés dans le secteur, incluant des bruants, parulines, corvidés, hironnelles et fringillidés. Au total, seize espèces de parulines et neuf espèces de bruants ont été observés, dont le Bruant à couronne blanche, le Bruant des prés et la Paruline à tête cendrée. La présence du Quiscale rouilleux, espèce jugée préoccupante par le COSEPAC, a également été notée (Environnement Canada, 2009).

Faune terrestre

Au niveau de la faune terrestre, quelques données disponibles sont liées au piégeage de la faune, qui fournit des indications sur les espèces présentes dans le secteur. La Belette, le Castor, le Loup, la Martre, la Mouflette rayé, le Rat musqué, le Renard roux et le Vison sont les espèces présentes dans la partie inférieure du bassin versant de la rivière du Petit Mécatina (Hydro-Québec, 2001). De plus, la présence du Campagnol à dos roux de Gapper (Desrosiers et al., 2002), du Crapaud d'Amérique et de la Grenouille des bois a été notée (AARQ, année inconnue).

Tableau 5.2. Liste des espèces d'oiseaux recensées dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina.

Nom français	Nom scientifique	Source ¹	Nom français	Nom scientifique	Source ¹
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>	1	Goéland arctique	<i>Larus glaucoides</i>	1
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	1, 2	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	1
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	1	Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	1
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	1	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	1, 2
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	1	Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	1, 2
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	1	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	1, 2
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	1, 2	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	1
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	1, 2	Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	1
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	1, 2	Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	1
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	1	Grive de Bicknell*	<i>Catharus bicknelli</i>	1
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolni</i>	1, 2	Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	1
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	1	Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	1
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	1	Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>	1, 2
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	1, 2	Guillemot de Brünnich	<i>Uria lomvia</i>	1
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>	1	Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>	1
Bruant hudsonien	<i>Spizella pusilla</i>	1	Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>	1
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	1, 2	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	1
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	1, 2	Hibou des marais*	<i>Asio flammeus</i>	2
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	1	Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	1
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	1	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	1
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>	1, 2	Jaseur d'Amérique	<i>Bombcilla cedrorum</i>	1
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	1, 2	Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	1
Cormorans à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	1, 2	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	1
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	1, 2	Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	1
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	1	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	1, 2
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	1, 2	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	1
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	1, 2	Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	1
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>	1	Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>	1
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1, 2	Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>	1
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	1, 2	Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	1
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	1, 2	Mouette blanche	<i>Pagophila eburnea</i>	1
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	1, 2	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	1
Garrot d'Islande*	<i>Bucephala islandica</i>	1	Océanite cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	1
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	1, 2	Océanite de Wilson	<i>Oceanites oceanicus</i>	1

Paruline à calotte noire	<i>Wilsonia pusilla</i>	1	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	1
Paruline à couronne rousse	<i>Dendroica palmarum</i>	1	Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	1
Paruline à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>	1	Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	1
Paruline à gorge orangée	<i>Dendroica fusca</i>	1	Pluvier siffleur*	<i>Charadrius melodus</i>	1, 2
Paruline à joues grises	<i>Vermivora ruficapilla</i>	1	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	1
Paruline à poitrine baie	<i>Dendroica castanea</i>	1	Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>	1
Paruline à tête cendée	<i>Dendroica magnolia</i>	1, 2	Puffin majeur	<i>Puffinus gravis</i>	1
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	1	Pygargue à tête blanche*	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	1
Paruline des ruisseaux	<i>Seiurus voveboracensis</i>	1	Quiscale bronzé*	<i>Quiscalus quiscula</i>	1
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	1	Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	1
Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>	1	Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	1
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	1	Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>	1, 2
Paruline obscure	<i>Vermivora peregrina</i>	1	Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	1, 2
Paruline rayée	<i>Dendroica striata</i>	1	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	1
Paruline triste	<i>Oporornis philadelphia</i>	1	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	1
Paruline verdâtre	<i>Vermivora celata</i>	1, 2	Sterne caspienne*	<i>Sterna caspia</i>	1
Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>	1, 2	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	1
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	1	Tangara écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	1
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	1	Tourterelle triste	<i>Zenaidra macroura</i>	1
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	1, 2	Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	1, 2
Pipit d'amérique	<i>Anthus rubescens</i>	1	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	1
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	1, 2	Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>	1
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	1, 2			

¹ Sources :

1- Atlas de la biodiversité du Saint-Laurent (Recoupe les mentions d'ÉPOQ jusqu'en 1996 et celles de l'Atlas des oiseaux nicheurs, ainsi que 8 autres banques de données : AVIFAUNE, SIDOQ, MENACE, BIOMQ, LIMICOLE, HÉRON, BIHOREAU, PIROP) (Environnement Canada, 2009); 2- État des connaissances du projet de parc national de Harrington Harbour – version préliminaire (Desormeaux, en préparation).

* Espèce à statut précaire.

5.3 Description du milieu humain

5.3.1 Situation géographique et contexte régional

La rivière du Petit Mécatina se situe à environ 400 km à l'Est de Sept-Îles et débouche dans le Golfe du Saint-Laurent sur le territoire de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent. L'embouchure se trouve 4,5 km à l'Est de l'ancienne localité d'Aylmer Sound et 8,8 km à l'Ouest de celle de Tête-à-la-Baleine. C'est au fond de la baie Plate, sur deux rives de la rivière de l'Est et entourée d'arbres et de montagnes, qu'est établie cette communauté francophone qui compte environ 250 habitants.

À l'extrémité ouest du delta, Chevery, dont la population compte environ 300 habitants, se situe sur la rive sablonneuse à l'ouest de l'embouchure de la rivière Nétagamiou. Ce nom, d'origine montagnaise, signifie « la petite eau qui court vers la grande eau » et fait certainement allusion à la rivière du Petit Mécatina, embranchement de la Nétagamiou (Abbott, 1999).

Le village de Harrington Harbour se situe sur le côté sud d'une petite île rocheuse, à environ 10 km au large du village de Chevery. Figurant parmi les trente plus beaux villages du Québec, celui-ci se distingue par ses trottoirs de bois qui serpentent autour de la communauté. Ce village insulaire de 300 habitants doit son nom au petit archipel composé de sept îles, d'îlots et de rochers connu sous le nom d'île Harrington, faisant partie de l'archipel du Petit Mécatina. L'origine de ce nom pourrait également remonter avant 1840 et évoquerait la mémoire de Charles Stanhope, 3^e comte de Harrington (Commission de toponymie du Québec, 2009).

Le secteur d'intérêt se situe au cœur du territoire étudié pour le projet de parc national de Harrington Harbour, en développement depuis 2004 par le Service des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). L'objectif principal visé par la création de ce parc est de protéger un échantillon représentatif des paysages et des différents milieux de la région naturelle de la côte rocheuse de la Basse-Côte-Nord. Il vise aussi à mettre en valeur certaines parties du territoire pour les rendre accessibles aux visiteurs.

En raison de son fort potentiel hydroélectrique, la rivière du Petit Mécatina se trouve au cœur de l'actualité en raison de la volonté d'Hydro-Québec d'y construire des barrages hydroélectriques.

5.3.2 Histoire du site

Chevery

C'est l'emplacement actuel de Chevery qui attira les premiers arrivants. Au cours des années 1730, les Français y ouvrent un poste de traite des fourrures et de pêche au loup-marin. La prise de contrôle de la Basse-Côte-Nord par les Britanniques dans les années 1760 provoque des querelles au sein du poste de traite, qui sera finalement abandonné en 1770. Le site restera inhabité pendant plusieurs générations (Abbott, 1999).

En 1931, le gouvernement fédéral instaura un programme d'agriculture expérimentale sur le territoire de la Basse-Côte-Nord. William Anderson reçut alors une subvention pour monter une ferme sur la rive est de Cross River. Toutefois, après le début de la Deuxième Guerre mondiale, les subventions annuelles étaient épuisées et la famille dut cesser ses activités. Elle resta toutefois à Cross River et, peu à peu, d'autres gens vinrent la rejoindre. À la fin des années 1950, les résidents de l'île Gull Cliff, d'Aylmer Sound et ceux des villages devenus abandonnés, tels Otter Brook et Barachois, décident d'installer une communauté permanente sur la terre ferme. À la fin des années 1965, 16 familles étaient établies à

l'embouchure de la rivière Nétagamiou et six se trouvaient à Cross River. Pour très peu de temps, la nouvelle agglomération fut connue sous le nom de Netagamiou River. Celle-ci devint officiellement Chevery en 1971, commémorant ainsi la personnalité historique locale, Jean-Baptiste Chevery. Capitaine de la goélette Joseph-Marie, Chevery, en naviguant sur la côte du Labrador, se serait échoué près de l'embouchure de la rivière en 1747 (Abbott, 1999).

Harrington Harbour

Des familles de Terre-Neuve, à la recherche de bancs de poissons et d'un port abrité, furent les premiers à venir s'installer à Harrington Harbour entre 1871 et 1888. Dans les années 1890, Sir Wilfred Grenfell, médecin anglais et renommé fondateur de la mission médicale de la région, rendit de fréquentes visites à Harrington Harbour. En 1906, il fonde un hôpital, qui vaudra à l'île le surnom de « l'île de l'Hôpital ». Fidèle à la vision de ses fondateurs, Harrington Harbour est encore aujourd'hui un petit village où la pêche demeure la principale activité (Abbott, 1999).

Aylmer Sound

Cet ancien village de la Basse-Côte-Nord fut baptisé en l'honneur de Lord Aylmer, gouverneur général du *British North America*, qui visita la côte en 1831 avec en tête l'idée de promouvoir l'immigration. Puis, quelques pionniers originaires de Jersey s'y installèrent vers 1840, attirés par la pêche au phoque. Suite à leur départ, quelques immigrants de Terre-Neuve vinrent y planter leurs racines à la fin du 19^e siècle (Abbott, 1999).

Tête-à-la-Baleine

Tête-à-la-Baleine rappelle le groupe d'îles de l'archipel de Toutes-Îles, situé à plusieurs kilomètres au Sud-est du village actuel, dont l'une présente un rocher proéminent semblable à une tête de baleine.

Les racines de ce village remontent à 1820, lorsque le Jersiais Michael Kanty achète le poste de traite de Tête-à-la-Baleine de la *Labrador Company* alors en faillite. Celui s'installe sur l'île Kanty, où il pouvait y pêcher abondamment la morue, le hareng et le loup-marin. De nombreuses familles aussi originaires de l'île de Jersey, mais également de la ville de Québec et de collectivités de la rive sud du Saint-Laurent le rejoignirent entre 1830 et 1855. Au cours du 19^e siècle, les gens vinrent sur les îles tout au long de l'année. En 1895, une chapelle fut construite sur l'île centrale de l'archipel : l'île Providence. Quelques années plus tard, les insulaires amorcèrent un mouvement vers la terre ferme pendant l'hiver, afin de se rapprocher du bois et du gibier. Depuis la fin des années 1940, tous passent l'hiver sur le continent.

Aujourd'hui, bien que toute la communauté vive sur la terre ferme à longueur d'année, la majorité des pêcheurs ont gardé leurs maisons sur les îles et continuent d'y passer l'été (Abbott, 1999).



Figure 5.5. Chute Nétagamiou. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

5.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

Une façon de se rendre sur le site est de passer par le village de Chevery, qui comporte un aéroport et est desservi par un transporteur aérien. À partir de l'embouchure de la rivière Nétagamiou, où se trouve une petite marina, il est possible de se rendre par bateau au village de Harrington Harbour, établi sur une île voisine. Les petites embarcations peuvent d'ailleurs remonter la rivière jusqu'aux premières

chutes Nétagamiou (Fig. 5.5). La localité de Tête-à-la-Baleine possède un quai, où fait escale le service de transport maritime pour les passagers et la marchandise desservant les localités de la Basse-Côte-Nord. Un service de transport aérien y est également fonctionnel à longueur d'année. L'hiver, la motoneige permet aux habitants de se déplacer plus facilement d'une localité à l'autre par la Route blanche. Le village de Harrington Harbour est relié au sentier principal par un pont de glace d'environ un kilomètre de longueur.

Sur le cours principal et sur les tributaires de la rivière du Petit Mécatina, plusieurs obstacles jugés infranchissables sont présents. L'obstacle situé le plus en aval est à 0,27 km de l'embouchure du cours principal. Ainsi, la rivière du Petit Mécatina est accessible sur moins de 3 km de sa longueur totale, soit 0,06 % de son cours (Shooner, 1985). La navigation des gros navires est impossible dans l'estuaire de la rivière, tandis que celle des petites embarcations doit être coordonnée avec la marée haute.

Hydro-Québec étudie présentement la possibilité d'aménager une série de barrages, de digues et de réservoirs sur la rivière du Petit Mécatina. Le territoire étudié pour ce projet comprend une zone de 10 km de part et d'autre de la rivière. Des permis d'occupation temporaire ont été octroyés à Hydro-Québec en 2006 et 2007 dans le but de mener des investigations géologiques et géotechniques, des travaux d'arpentage et l'installation de stations hydrométriques sur la rivière.

La majorité des infrastructures présentes dans le secteur se trouvent à l'intérieur des communautés. Une usine de transformation des produits de la mer est actuellement en activité à Harrington Harbour.

5.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

La principale activité économique des communautés de Chevery, Harrington Harbour et Tête-à-la-Baleine est la pêche commerciale dans le Golfe du Saint-Laurent. En 2008, les débarquements de morue, Flétan Atlantique, Flétan du Groenland, hareng, homard et crabe des neiges ont atteint 523 059 kg à Harrington Harbour. À Tête-à-la-Baleine, la pêche à la morue et au homard a permis de capturer 4 521 kg. Les flottes de pêche demeurent artisanales et totalisaient 41 et 11 bateaux pour les deux communautés respectivement (MPO, 2009).

Vu l'accessibilité très restreinte de la rivière du Petit Mécatina, il semble qu'il n'y ait pas ou très peu de pêche sportive dans l'estuaire, ni aucune pêche par les autochtones. Les permis de pêche commerciaux émis pour pêcher dans l'embouchure de la rivière ont été rachetés en 1997 par le gouvernement du Québec. Aucune pourvoirie ne se trouve dans le bassin de la rivière et les baux de villégiature accordés par le MRNF se rapportent à la côte (MRNF, S. Guérin, comm. pers., 2009).

Bien que l'industrie du tourisme soit peu développée en Basse-Côte-Nord, le secteur d'intérêt est utilisé à des fins récréo-touristiques. Plusieurs éléments d'intérêt historiques s'y trouvent, notamment la grotte de Marguerite, le Monument Jacques Cartier et la maison Rowsell à Harrington Harbour, ainsi que la maison Jos Hébert et l'île Providence près de Tête-à-la-Baleine. Diverses activités peuvent être pratiquées, telle la randonnée pédestre, les activités nautiques, l'observation des oiseaux, et la pêche (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

Jusqu'à présent, aucun développement minier ne s'est réalisé dans le bassin de la rivière du Petit Mécatina. Plusieurs y pratiquent le piégeage, qui demeure une activité traditionnelle. Les lots de piégeage des non autochtones s'étendent du littoral jusqu'à la latitude 51,5°, car au-delà de cette limite le territoire appartient aux Innus de La Romaine. Aucun inventaire archéologique n'a été réalisé dans le bassin de la rivière du Petit Mécatina. Puisque les Innus ont déjà utilisé ce cours d'eau comme voie secondaire de

transport vers les terres intérieures, il faut donc s'attendre à ce que son embouchure et les terrasses qui la longent soient dans des zones à fort potentiel archéologique (Hydro-Québec, 2001).

5.3.5 Tenure des terres

La majorité des terres situées dans le secteur sont de propriété publique et sont gérées par le MRNF. Un droit à des fins industrielles de scierie a été octroyé sur la rive gauche de l'embouchure de la rivière du Petit Mécatina, où se trouve déjà une petite scierie.

5.3.6 Statut légal et gestion du site

Les îlots situés face à l'embouchure de la rivière à la Croix ont été identifiés comme une colonie d'oiseaux sur une île (04-09-0137-1982) selon le *Règlement sur les habitats fauniques* et sont protégés par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. En tant qu'habitat faunique, ce site est également reconnu comme étant une aire protégée au sens de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* appliquée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La gestion forestière du bassin de la rivière du Petit Mécatina est assurée par le MRNF par l'entremise de l'unité de gestion située à Havre Saint-Pierre.

La gestion de certaines activités est sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi concernant les oiseaux migrateurs*. Les activités qui s'y déroulent sont principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada (MPO) et le SCF (Environnement Canada).

5.3.7 Orientations et développement du site

La rivière du Petit Mécatina a fait l'objet de nombreuses études depuis les années 1970 par divers organismes, dans le but d'évaluer son potentiel hydroélectrique. Les premières études réalisées par Hydro-Québec datent de 1968, qui effectuèrent les premiers relevés de terrain quelques années plus tard en vue de préparer la cartographie géologique du secteur.

Finalement, le site se situe à l'intérieur du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour.

5.4 Analyse des sources de perturbation

Hydro-Québec projette la construction d'un complexe hydroélectrique d'une puissance de 1 500 mégawatts sur la rivière du Petit Mécatina. Celui-ci sera composé de quatre centrales construites sur une distance de 120 km, dont la première sera située entre les localités de Tête-à-la-Baleine et de Chevery. Les études concernant le projet d'aménagement hydroélectrique s'amorceront dès 2009. Les conséquences possibles de ces infrastructures sur l'embouchure de la rivière du Petit Mécatina ne sont pas encore bien connues. Cependant, les études préliminaires prévoient une perte d'habitat pour la petite faune et la sauvagine, en plus de l'ichtyofaune dont l'Ombre de fontaine et le Saumon atlantique (Hydro-Québec, 2001). Bien que l'habitat du saumon soit jugé de faible potentiel dans l'estuaire de la rivière, la petite population de saumons qui y est présente pourrait tout de même subir d'importantes pertes.

De plus, il est reconnu que de telles infrastructures modifient le débit à la sortie de la rivière, ce qui aura pour conséquence de modifier l'apport sédimentaire et les paramètres physico-chimiques de l'eau (température, salinité). Ces impacts auront sans doute des répercussions sur la faune et la flore dans la zone estuarienne, particulièrement sur les frayères de capelan et de hareng et la zosteraie.

À l'Ouest de la rivière Négatamiou, les plages et les barres littorales sableuses exposées à l'action des vagues s'érodent. La municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent y a d'ailleurs fait enrocher une partie du littoral sableux en vue de ralentir l'érosion. Le dérangement élevé et la destruction des habitats côtiers de ce secteur, principalement causés par la circulation des véhicules hors-route sur les plages, pourraient être à l'origine de la disparition du Pluvier siffleur.

5.5 Valeur écologique

Le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina s'avère d'une richesse écologique qualifiée d'« Exceptionnelle » de par les multiples intérêts dont il regorge. Le site possède un fort potentiel esthétique, géologique et historique qui ajoute une valeur incontestable à la valeur écologique. En l'occurrence, ces potentiels biologique, physique et historique méritent d'être conservés et mis en valeur.

Valeur écologique

En plus d'être doté d'une grande valeur esthétique, le site constitue une importante aire d'alimentation pour la Bernache du Canada et plusieurs canards marins. Quelques mentions d'espèce à statut précaire ont été notées dans le secteur, tant au provincial qu'au fédéral, soit le Pluvier siffleur, la Grive de Bicknell, le Garrot d'Islande, le Hibou des marais, le Pygarque à tête blanche et le Quiscale bronzé. De plus, le site constitue un milieu riche et important en terme de couvert végétal. Il abrite notamment le plus important herbier de Zostère marine en terme de superficie de la Basse-Côte-Nord et même de la Côte-Nord. Cet herbier joue un rôle primordial dans la chaîne alimentaire du milieu côtier, en plus de fournir des abris et des habitats de reproduction et d'alimentation pour plusieurs espèces de poissons. Le site possède également un imposant complexe de tourbières et quelques espèces floristiques d'intérêt et à statut précaire qui sont un atout majeur et une caractéristique notoire du lieu.

Valeur historique

Plusieurs éléments d'intérêt historique sont présents dans le secteur et témoignent de l'occupation ancestrale du site. L'île Providence et l'église témoignent incontestablement du patrimoine naturel de l'endroit. De plus, l'ancien village d'Aylmer Sound et l'histoire qui s'y rattache font partie du patrimoine culturel du site. Il s'avère donc essentiel de mettre en valeur ces lieux historiques tout en préservant et en transmettant l'histoire qui s'y rattache.

Valeur géologique

Le delta de la rivière du Petit Mécatina abrite une forte concentration d'éléments géologiques d'intérêt, en raison de l'affleurement du socle rocheux sur de grandes superficies, particulièrement sur la frange côtière et les îles. Il s'avère donc primordial de les conserver et de les mettre en valeur dans une optique éducative.

5.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 5.3 présente la synthèse des potentiels et contraintes à l'égard d'éventuelles interventions de conservation du secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 5.3. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina.

Vocation

	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique « exceptionnelle » du site (marais salés, zosteraies, tourbières, échoueries de phoques, flore)	X	X
- Présence d'une colonie d'oiseaux sur une île reconnue à titre d'habitat faunique par le MRNF	X	
- Présence de frayères de capelan, de hareng et de Maquereau	X	
- Présence d'espèces floristiques d'intérêt	X	X
- Présence d'éléments géologiques d'intérêt	X	X
- Projet de parc national	X	X
- Panorama		X
- Esthétisme		X
- Proximité des localités de Chevery, Harrington Harbour et Tête-à-la-Baleine		X
- Présence d'éléments historiques d'intérêt		X
- Accessibilité au site par voie aérienne et maritime		X
Contraintes		
- Accessibilité relativement restreinte au site		X
- Projet de barrages hydroélectriques	X	
- Tenure privée des terres sur les îles de l'archipel des Toutes Isles	X	X

5.7 Ligne directrice de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

5.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Bien que la fréquentation du secteur par les communautés avoisinantes pour la villégiature, la chasse et la pêche dérange la faune aviaire présente, l'accessibilité au site est relativement restreinte et celui-ci subit peu de perturbations anthropiques. Des mesures de conservation, par la mise en place d'un statut particulier, pourraient être envisagées alors que la valeur écologique exceptionnelle de ce secteur en facilite sa mise en valeur. Ceci est d'autant plus pertinent en raison de la réalisation du complexe hydroélectrique sur la rivière du Petit Mécatina, qui entraînerait une augmentation de la population locale et par le fait même une augmentation certaine de la fréquentation du site. Il serait donc pertinent de cibler les efforts de mise en valeur dans ce secteur aux endroits où l'accès y est facilité. Ainsi, les lignes directrices de développement durable s'orientent donc comme suit :

- Favoriser la mise en place d'activités et de mesures de protection axées sur la conservation des composantes biophysiques du site :
 - Sensibiliser les élus et les développeurs à la présence de milieux de grande importance écologique (marais salés, zosteraies, tourbières, frayères, colonies d'oiseaux, etc.) et à leur prise en compte dans les projets de développement ainsi qu'à leur préservation ;

- Mettre sur pied des activités ouvertes au public dans le but d’informer et de sensibiliser la population à l’importance des tourbières, de la zosteraie et des marais salés dans l’écosystème du delta, ainsi qu’aux richesses naturelles présentes (ex. pêche expérimentale) ;
 - Évaluer la possibilité d’inclure la zone de l’herbier de zostère dans un programme de protection étant donné son importance écologique ;
 - Mettre sur pied un projet de caractérisation des sites potentiels de fraie du capelan dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina et effectuer un suivi temporel de la fraie (ex. dénombrement d’œufs) dans le but de protéger les secteurs favorables à la reproduction de cette espèce ;
 - Confirmer la présence potentielle de frayères à éperlans dans le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina ;
 - Mettre sur pied un projet de caractérisation du potentiel des habitats ichthyologiques du delta de la rivière du Petit Mécatina et identifier la présence de frayères pour les espèces d’intérêt commercial et écologique.
- Développer des activités de mise en valeur du secteur :
 - Mettre en place un réseau d’activité d’auto-interprétation (panneaux) dans le sentier pédestre déjà existant à Tête-à-la-Baleine et à Chevery, afin de mettre en valeur les richesses écologiques présentes dans ces secteurs et évaluer la possibilité de prolonger et d’aménager les sentiers ;
 - Évaluer la possibilité de mettre en valeur les composantes historiques d’intérêt du site dans un circuit d’auto-interprétation, à l’aide de panneaux relatant l’histoire des différents sites.

5.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Peu de contraintes ont été soulevées à l’égard d’éventuelles interventions de conservation du patrimoine naturel du secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina. Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, les recommandations relatives à la conservation du site s’avèrent tout à fait réalisables. Toutefois, certaines composantes d’un tel projet pourraient nécessiter un exercice préalable d’évaluation de leur faisabilité, notamment les aspects financier et de marché potentiel.

Le secteur du delta de la rivière du Petit Mécatina possède une valeur écologique exceptionnelle justifiant son inclusion dans la proposition de parc national de Harrington Harbour qui sera développée par le MDDEP, ainsi que des mesures de conservation, appuyées par les différents paliers gouvernementaux tant municipaux que provinciaux et fédéraux. En plus de la municipalité de Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent, les organismes concernés seraient le MRNF, le MDDEP, le MPO et le SCF.

Un projet de caractérisation de la zosteraie pourrait permettre d’établir indirectement un système de suivi de l’utilisation de l’habitat par la faune aviaire et ichthyenne. Un tel projet pourrait aussi permettre l’acquisition de connaissances supplémentaires sur l’utilisation du site par la faune et sur les relations écologiques entre ces espèces et leur milieu. Ultiment, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pourrait voir à la mise en œuvre de certaines actions et à réaliser des activités de concertation entre les divers

intervenants. Par exemple, celui-ci pourrait supporter le MPO dans un éventuel projet de caractérisation des frayères de capelan ou de la zosteraie et ainsi acquérir l'expertise nécessaire afin de poursuivre le projet.

Advenant la création du complexe hydroélectrique, des sommes seront certainement disponibles pour compenser l'impact environnemental et humain. Ces compensations pourraient être l'occasion de mettre en valeur le site pour différents usages comme le kayak, la pêche, les activités de motoneige, etc. L'appui d'un organisme à caractère environnemental permettra de s'assurer que la mise en valeur du site se fera en respectant son intégrité écologique.

5. 8 Références

AARQ, année inconnue. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. [En ligne], <http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/>. (page consultée le 12 août 2009).

Abbott, L., 1999. Une contrée tellement sauvage et grandiose. La Basse-Côte-Nord du Québec – Guide du voyageur.

Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec (SOS-POP), 2009. Extraction du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 108 p.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009a. Liste des espèces fauniques vertébrées suivies au CDPNQ. [En ligne], <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca>. (page consultée le 12 août 2009).

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009b. Extractions du système de données sur la faune pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.

Chapdelaine, G. et J.-F. Rail, 2004. Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Québec. Division des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, Québec, 99 p.

Comité local des pêcheurs de Harrington Harbour, 1991. Programme d'essai et d'expérimentation halieutique et aquicole : étude de faisabilité d'une exploitation commerciale d'algues marines macroscopiques sur la Basse-Côte-Nord du Québec. Harrington Harbour, 47 p.

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport final. Sept-Îles, 125 p.

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p.

- Commission de toponymie du Québec, 2009. La banque de noms de lieux du Québec. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/thematiques/construction.html>. (page consultée le 22 juin 2009).
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 22 juin 2009).
- Couillard, L. et P. Grondin, 1986. La végétation des milieux humides du Québec. Les publications du Québec, 399 p.
- Courtois, R. et P. Lamoureux, 1983. L'exploitation du hareng au Québec. Analyse des débarquements de 1959 à 1981. Ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Agriculture du Québec, Direction de la recherche scientifique et technique. Cahier informatif no. 106.
- Desormeaux, V., [en préparation]. Projet de parc national de la région de Harrington Harbour. État des connaissances – version préliminaire. Service des parcs. Direction du patrimoine écologique et des parcs. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 309 p.
- Desrosiers, N., R. Morin et J. Jutras, 2002. Atlas des micromammifères du Québec. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction du développement de la faune. Québec, 92 p.
- Dignard, N., 2005. Inventaire et analyse de la flore vasculaire du territoire du projet de parc national de Harrington Harbour, Basse-Côte-Nord, Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière, 78 p.
- Dryade, 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs. Rapport présenté au Service canadien de la faune, Environnement Canada, Région de Québec. 66 p.
- Dumas, Pierre & Associés Ltée, 1989. Aménagement hydroélectrique de la rivière du Petit Mécatina. Étude d'impact préliminaire. Rapport présenté à Hydro-Québec. Vice-Présidence Environnement, Service localisation et études d'impact. 66 p.
- Environnement Canada, 2009. Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent. Sur le site d'Environnement Canada. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/index.html>. (page consultée le 18 juin 2009).
- Gauthier, J. et Y. Aubry, 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec. Montréal. xviii + 1 295 p.
- Grondin, P., Hotte, D. et J. Noël, 2005. Les tourbières du delta de la rivière du Petit Mécatina. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière et Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Hors-série. 125 p.
- Hydro-Québec, 2001. Aménagement de la rivière du Petit Mécatina. Étude sommaire. Direction principale Projets et construction, Direction Production, Projets – Nouveaux aménagements. 93 p. + 1 annexes.

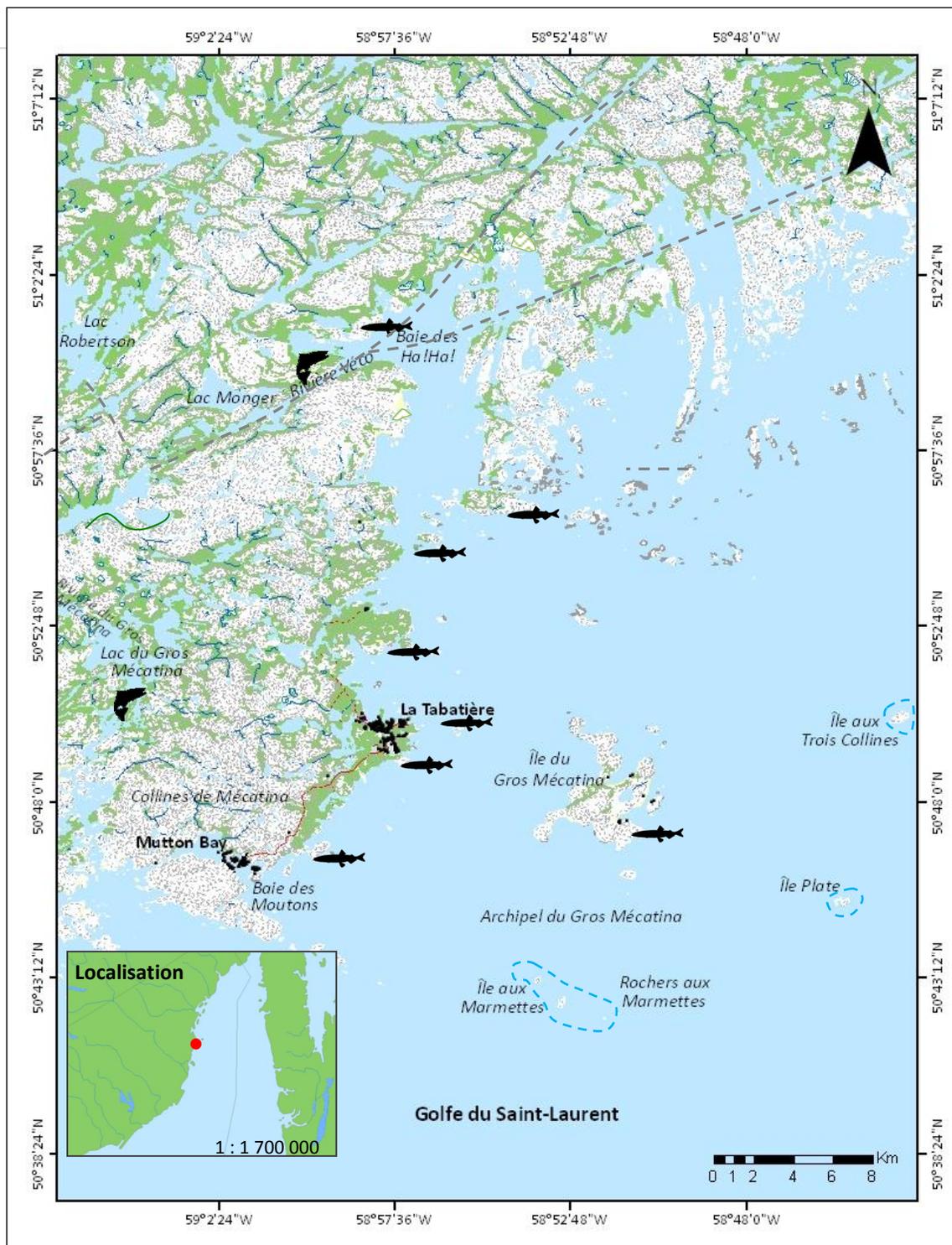
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009. Données internes sur les habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et inventaires correspondants. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Mousseau, P., Gagnon, M., Bergeron, P., Leblanc, J. et R. Siron, 1997. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du golfe du Saint Laurent et de la baie des Chaleurs. Rapport technique Zone d'intervention prioritaire 19, 20 et 21. Institut Maurice-Lamontagne, Science de l'environnement marin, Pêche et Océan Canada - Région Laurentienne. 437 p.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 22 juin 2009).
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2009. Statistiques de pêches commerciales en Basse-Côte-Nord. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.
- Pilote, 1989. Avis scientifique sur l'Anguille d'Amérique sur la Côte-Nord du Saint-Laurent. MAPA. Direction de la recherche scientifique et technique. Québec.
- Shooner, G. & Associés inc., 1985. Fiche signalétique – saumon. Rivière du Petit Mécatina. Rapport présenté au service Études et Recherches écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 28 p., 12 annexes.
- Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007. [En ligne], <http://www.tourismebassecotenord.com/blancsablons.asp>. (page consultée le 22 juin 2009).

ARCHIPEL DU GROS MÉCATINA

Carte 6. Vue générale et composantes de l'habitat

LEGENDE

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Cours d'eau
-  Végétation
-  Milieu humide
-  Dépôts sableux
-  Affleurements rocheux
-  Refuge d'oiseaux migrants (ROM)
-  Failles
-  Rivière à saumons
-  Frayères de Capelan



Échelle 1 : 225 000

FICHE #6. ARCHIPEL DU GROS MÉCATINA

6.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Est) : 355139

UTM (Nord) : 5641546

Longitude : 50°50'30.75''

Latitude : 58°57'49.01''

Situé sur la Basse-Côte-Nord, le secteur de Gros Mécatina se trouve à mi-chemin entre Blanc-Sablon et Kégaska, respectivement les premiers et derniers villages de ce territoire sans route. Le secteur étudié se trouve entre les eaux du Golfe du Saint-Laurent et les collines de Mécatina.

Le secteur d'intérêt s'étend de la baie des Moutons jusqu'à la baie des Ha!Ha! et inclus l'archipel du Gros Mécatina et les localités de Mutton Bay (Fig. 6.1) et La Tabatière, situées sur le territoire de la municipalité de Gros Mécatina. Le secteur couvre environ 35 km de côtes, une dizaine de kilomètres en mer et un kilomètre dans les terres. L'altitude maximum avoisine 55 m, mais les collines Mécatina (juste en arrière-pays de Mutton Bay) culminent à plus de 200 m.



Figure 6.1. Mutton Bay. *Crédit photo : ATRD, copyright A. Danais.*

Il est à noter qu'une grande partie du contenu factuel de cette fiche provient d'une version préliminaire du document État des connaissances que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs produit dans le cadre du développement du projet de parc national de la région de Harrington Harbour (Desormeaux, en préparation).

6.2 Description du milieu biophysique

6.2.1 Composantes physiques

Géologie

La Basse-Côte-Nord appartient à la province géologique de Grenville qui s'est mise en place il y a plus d'un milliard d'année lors de la collision de deux continents à la dérive, formant ainsi une chaîne de montagne très élevée. Par la suite, la création d'un rift¹⁸ a permis l'intrusion des eaux océaniques formant un océan précurseur de l'océan Atlantique et du Golfe du Saint-Laurent. Au cours de ces événements, diverses intrusions de magma, de plutons¹⁹ et de dykes²⁰ se sont faufilees dans les roches de Grenville. La nature

¹⁸ [Fossé provoqué par un effondrement.](#)

¹⁹ Intrusion élémentaire de roches magmatiques grenues, de taille variable, souvent à l'échelle du kilomètre dans une couche géologique.

²⁰ Lame de [roche magmatique](#) qui s'est infiltrée dans une fissure à travers différentes couches de roche.

de ces roches métamorphiques et ignées a permis la délimitation d'unités géologiques distinctes le long de la province de Grenville. Plus particulièrement, La Tabatière se situe dans l'unité géologique du Terrane de Pinware où se sont introduits du granite, du monzonite et des syénites quartzifères formant un pluton circulaire de 20 km de diamètre appelé pluton de la Baie-des-Moutons. L'île du Gros Mécatina constitue d'ailleurs une partie visible de ce pluton (Desormeaux, en préparation).

D'autres éléments géologiques d'intérêt peuvent être observés sur le site. Une faille d'une cinquantaine de kilomètres, associée au rift évoqué dans le paragraphe précédent, traverse la rivière Véco pour terminer sa course dans la baie des Ha!Ha! formant ainsi le Petit Rigolet (Carte 6). D'ailleurs, des plissements de roches métasédimentaires (paragneiss) sont visibles dans le rétrécissement de la rivière Véco. Enfin, sur l'île du Gros Mécatina et sur la côte entre Mutton Bay et la Tabatière, des cristaux de grande taille peuvent être observés dans la roche, ainsi que quelques monolithes d'érosion (Desormeaux, en préparation).

Relief

De la baie des moutons à la baie des Ha!Ha!, la frange côtière varie en général entre 0 et 100 m d'altitude, mais peut atteindre par endroit plus de 200 m d'altitude, comme le témoigne la présence des collines de Mécatina qui culminent à 264 m. La morphologie côtière est très découpée et forme de nombreuses anses et baies profondes, comme la baie des Ha!Ha!, qui est la plus importante du secteur en terme de superficie. La plate-forme littorale comprend l'archipel du Gros Mécatina, qui compte 191 îles couvrant une superficie de 14 km². De forme étoilée, l'île du Gros Mécatina se situe à 4 km à l'Est de La Tabatière (8,3 km²) et comporte une colline d'une altitude de 140 m dans sa partie centrale (Desormeaux, en préparation).

Hydrographie

Le bassin versant de la rivière du Gros Mécatina est le principal bassin du secteur, par sa superficie qui occupe 928 km². Cette rivière a une longueur de 87 km et possède un débit de 26 m³/s. Elle prend sa source à une vingtaine de kilomètres au Nord, au lac Boucher. Une grande partie de son cours est formé de lacs. On peut aussi observer 12 rapides et une chute le long de son parcours avant qu'elle ne se jette dans le Golfe du Saint-Laurent. La rivière Véco, quant à elle, mesure 80 km et son bassin versant couvre 1016 km². La rivière capte les eaux du lac Robertson, du lac à Charles et du lac Blais avant de se jeter dans la baie des Ha!Ha!. Le troisième bassin versant du secteur est celui des collines de Mécatina d'une superficie de 110 km². Il est drainé par de petits ruisseaux et n'a pas de cours d'eau principal (Desormeaux, en préparation).

6.2.2 Composantes biologiques

Flore

Le secteur d'intérêt est majoritairement composé d'un enchevêtrement de landes arbustives et de landes forestières. Les tourbières y sont presque inexistantes. On retrouve, au Nord de Mutton Bay, quelques zones de feuillus et d'arbustes ainsi qu'un grand nombre d'affleurements rocheux. La rigueur du climat implique une croissance végétative ne dépassant pas 150 jours par année. Selon l'Atlas de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009), plusieurs espèces sont susceptibles de se retrouver dans le secteur (Tableau 6.1).

Pour ce qui a trait à la lande arbustive, la strate arbustive est dominante par la présence d'espèces arborescentes sous forme arbustives ou prostrées. Les principales essences observées sont le Sapin baumier, l'Épinette noire et le Bouleau blanc. Les lichens et les herbacées, telle la Camarine noire, l'Airelle

des marécages, le Scirpe cespiteux ainsi que des lichens du genre *Cladonia* et *Cladina*, sont abondants localement. Les éricacées telles que le Kalmia à feuilles étroites, le Lédon du Groenland et la Ronce petit-mûrier sont également abondantes par endroit. Les espèces arctiques-alpines les plus abondantes sont les vasculaires Arctostaphyle alpine, Diapensie de Laponie et certaines cypéracées comme le Carex de bigelow. Transition entre la lande arbustive et la forêt, la lande forestière se compose de conifères répartis de façon éparses sur le territoire. Elle est surtout présente sur la frange côtière et les Collines Mécatina, dont 23% (24 km²) de la superficie est occupée par cet écosystème (Desormeaux, en préparation).

Très découpé et formant des anses et des baies de toutes tailles, le milieu littoral est en très grande majorité rocheux et dénudé. Il existe tout de même quelques plantes réussissant à s'implanter dans ce milieu peu favorable. Cependant, celles-ci n'atteignent jamais un recouvrement significatif. On trouve également quelques groupements d'algues sur les rochers de l'archipel ainsi que dans la baie des Moutons (MPO, 2007; ZIP CNG, 2001). La flore est surtout composée de graminées et de cypéracées et ce milieu est favorable à un grand nombre d'insectes et à une faune aquatique très diversifiée (Desormeaux, en préparation).

Du point de vue des plantes vasculaires, certaines d'entre elles atteignent la limite de leur aire de répartition dans le secteur: la Némopanthé mucroné à Mutton Bay à l'échelle provinciale et la Fougère-aigle de l'Est à l'échelle nord-américaine. Quelques espèces d'intérêt sont présentes sur les îles de l'archipel du Gros Mécatina telles que l'Orpin velu (cette crassulacée n'est présente en Amérique du Nord que sur les littoraux du seul secteur de la Basse-Côte-Nord) et l'Halénie défléchie (gentianacée associée aux littoraux maritimes dont la distribution à l'échelle provinciale ne dépasse pas l'ouest de Havre-Saint-Pierre). Ces deux espèces sont d'ailleurs susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (CDPNQ, 2008; 2009a). Enfin, les îles du Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM) de Gros Mécatina sont peuplées de Ronce petit-mûrier et de *Vaccinium sp.*, poussant tous deux sur les sommets des collines (SCF, 2009a).

Les plantes marines sont aussi présentes dans le secteur. En effet, des herbier de Zostère marine de petites dimensions sont présents dans trois secteurs du fond de la Baie des Ha!Ha! (MPO, 2007). Il est aussi possible de voir des surfaces importantes d'algues, notamment dans l'entrée de la baie des moutons, au Nord et au Sud de l'île du Gros Mécatina et près de La Tabatière (ZIP CNG, 2001).

Tableau 6.1. Liste non exhaustive des espèces floristiques rencontrées dans le secteur de l'archipel du Gros Mécatina.

Nom français	Nom latin	Nom français	Nom latin
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>
Actée rouge	<i>Actaea rubra</i>	Isoète à spores épineuses	<i>Isoetes echinospora</i>
Agrostide de Mertens	<i>Agrostis mertensii</i>	Jonc brévicaudé	<i>Juncus brevicaudatus</i>
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i>
Airelle vigne-d'Ida	<i>Vaccinium vitis-idaea</i>	Kalmia à feuilles d'andromède	<i>Kalmia polifolia</i>
Amélanchier de Bartram	<i>Amelanchier bartramiana</i>	Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>
Andromède glauque	<i>Andromeda glaucophylla</i>	Lédon du Groenland	<i>Ledum groenlandicum</i>
Angélique brillante	<i>Angelica lucida</i>	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Aralie à tiges nues	<i>Aralia nudicaulis</i>	Lycopode sélagine	<i>Huperzia selago</i>
Arctostaphyle alpine	<i>Arctostaphylos alpina</i>	Malaxis à pédicelles courts	<i>Malaxis monophyllos</i>
Aster foliacé	<i>Aster subspicatus</i>	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>
Aster ponceau	<i>Aster puniceus</i>	Monotrope uniflore	<i>Monotropa uniflora</i>
Aster rude	<i>Aster radula</i>	Némopanthe mucroné	<i>Nemopanthus mucronatus</i>
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	Orpin velu*	<i>Sedum villosum</i>
Azalée des Alpes	<i>Loiseleuria procumbens</i>	Osmonde de Clayton	<i>Osmunda claytoniana</i>
Barbarée à fruits dressés	<i>Barbarea orthoceras</i>	Petit rhinanthé	<i>Rhinanthus minor</i>
Benoîte des ruisseaux	<i>Geum rivale</i>	Phéoptère du hêtre	<i>Phegopteris connectilis</i>
Berce laineuse	<i>Heracleum maximum</i>	Polypode de Virginie	<i>Polypodium virginianum</i>
Bouleau nain	<i>Betula pumila</i>	Potentille ansérine	<i>Argentina anserina</i>
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>	Potentille tridentée	<i>Sibbaldiopsis tridentata</i>
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>	Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>
Cardamine de pennsylvanie	<i>Cardamine pensylvanica</i>	Primevère laurentienne	<i>Primula laurentiana</i>
Carex aquatique	<i>Carex aquatilis</i>	Renouée de Fowler	<i>Polygonum fowleri</i>
Carex blanchâtre	<i>Carex canescens</i>	Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
Carex chetif	<i>Carex magellanica</i>	Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa</i>
Carex de Bigelow	<i>Carex bigelowii</i>	Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>
Carex paléacé	<i>Carex paleacea</i>	Saule baumier	<i>Salix pyrifolia</i>
Carex salin	<i>Carex salina</i>	Saule humble	<i>Salix humilis</i>
Carex stipité	<i>Carex stipata</i>	Saule raisin-d'ours	<i>Salix uva-ursi</i>
Carex trisperme	<i>Carex trisperma</i>	Savoyane	<i>Coptis trifolia</i>
Céreste du détroit de Bering	<i>Cerastium beeringianum</i>	Saxifrage gazonnante	<i>Saxifraga cespitosa</i>
Chèvrefeuille velu	<i>Lonicera villosa</i>	Saxifrage paniculée	<i>Saxifraga paniculata</i>
Cinna à larges feuilles	<i>Cinna latifolia</i>	scirpe à ceinture noire	<i>Scirpus atrocinctus</i>
Circée alpine	<i>Circaea alpina</i>	Scirpe à nouds rouges	<i>Scirpus microcarpus</i>
Comandre livide	<i>Geocaulon lividum</i>	Scutellaire à feuilles d'épilobe	<i>Scutellaria galericulata</i>
Comaret des marais	<i>Comarum palustre</i>	Sénécio des marais	<i>Senecio congestus</i>
Cystoptère fragile	<i>Cystopteris fragilis</i>	Silène acaule	<i>Silene acaulis</i>
Drave blanchâtre	<i>Draba incana</i>	Smilacine trifoliée	<i>Maianthemum trifolium</i>
Drave glabre	<i>Dragba glabella</i>	Sorbier d'Amérique	<i>Sorbus americana</i>
Epilobe à feuilles de mouron	<i>Epilobium anagallidifolium</i>	Sorbier plaisant	<i>Sorbus decora</i>
Eriophorum russeolum	<i>Eriophorum russeolum</i>	Stellaire calycanthe	<i>Stellaria calycantha</i>
Fetuque hyperboréale	<i>Festuca hyperborea</i>	Stellaire déprimée	<i>Stellaria humifusa</i>
Hiérochloé odorante	<i>Hierochloe odorata</i>	Streptope à feuilles	<i>Streptopus amplexifolius</i>
Fougère-aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	Streptope à feuilles roses	<i>Streptopus roseus</i>
Gadellier lacustre	<i>Ribes lacustre</i>	Menyanthe trifolié	<i>Menyanthes trifoliata</i>
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	Verge d'or à grandes feuilles	<i>Solidago macrophylla</i>
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	Violette pâle	<i>Viola macloskeyi</i>
Halénie défléchie*	<i>Halenia deflexa</i>	Viorne comestible	<i>Viburnum edule</i>
Honckénye	<i>Honckenya peploides</i>	Woodsie d'Elbe	<i>Woodsia ilvensis</i>
Iris à pétales aigus	<i>Iris setosa</i>		

Sources : Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009); État des connaissances du projet de parc national de la région de Harrington Harbour – version préliminaire (Desormeaux, en préparation).

* **Espèce à statut précaire.**

Faune

Faune aquatique

Pas moins de 30 espèces ichthyennes ont été inventoriées dans le secteur d'étude. Toutefois, selon la version préliminaire du projet de parc national de la région de Harrington Harbour (Desormeaux, en préparation), les caractéristiques du site laisseraient présager la présence d'environ 80 espèces de poissons. Les familles les mieux représentées sont les Gadidés (12 espèces), les Cottidés (11 espèces), les Salmonidés (six espèces) et les Pleuronectidés (six espèces).

Les rivières sont fréquentées par certaines espèces d'intérêt. La présence de l'Omble chevalier a été notée dans le lac Robertson et pourrait être plus étendue dans le secteur (Desormeaux, en préparation). Celle-ci est d'ailleurs susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009b). On retrouve aussi plusieurs espèces anadromes, tel le Saumon atlantique et l'Omble de fontaine, utilisant les rivières Gros Mécatina et Véco comme aire de fraie (MRNF, 2009). La rivière du Gros Mécatina possède d'ailleurs un bon rendement, tant sur le plan de la montaison des saumons que sur le plan de la qualité de la pêche (Saumon Québec, 2007).

La rivière Véco abrite aussi des populations de Ouananiche et d'Omble de fontaine qui utilisent l'embouchure dans la baie des Ha!Ha! L'Éperlan arc-en-ciel et le Poulamon atlantique fréquentent aussi les principales embouchures des rivières (Desormeaux, en préparation). On retrouve également l'Anguille d'Amérique aux deux extrémités du secteur, soit à Mutton Bay et à l'entrée de la baie des Ha!Ha! (MPO, 2007). Cette espèce se retrouve sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (CDPNQ, 2009b).

Des frayères de poissons sont présentes sur le littoral et en mer, dont huit pour le Capelan sur les plages en milieu côtier. Une frayère en eau profonde a été identifiée pour le Maquereau bleu près de la Tabatière. Cette dernière espèce atteint d'ailleurs, en Basse-Côte-Nord, sa limite de répartition septentrionale (Desormeaux, en préparation). Une frayère à hareng aurait également été notée près de la Tabatière. Toutefois, selon les pêcheurs locaux, celle-ci ne serait plus active (ZIP CNG, 1999). On peut tout de même rencontrer cette espèce autour de l'île du Gros Mécatina et à proximité de Mutton Bay (MPO, 2007; Desormeaux, en préparation). La pêche commerciale et les récents débarquements effectués dans le secteur révèlent la présence de plusieurs espèces de poissons telles que le Flétan du Groenland, le Flétan atlantique, la Morue franche, le Hareng atlantique et la Plie canadienne (MPO, 2009). On peut également rencontrer le Sébaste et la Raie tachetée plus en profondeur dans le golfe (Desormeaux, en préparation).

Les invertébrés marins sont nombreux et diversifiés dans ce secteur. Ils constituent même une part très importante des ressources économiques de la population locale. On retrouve, dans ces eaux, d'importantes populations de Pétoncle d'Islande du côté de la fosse de Mécatina. Le Pétoncle géant, la Moule bleue et la Mye commune sont aussi présents dans les alentours de Mutton Bay, alors que l'Oursin vert se retrouve dans l'entrée de la baie des Ha!Ha! Le Homard d'Amérique, le Crabe commun, le Crabe des neiges et la Crevette nordique fréquentent également les eaux du secteur (MPO, 2007). Le Homard d'Amérique et le Pétoncle géant sont, en Basse-Côte-Nord, dans la limite Nord de leurs aires de répartition. La faible abondance de homards favoriserait l'abondance des oursins et des buccins, car le Homard est un prédateur principal pour ces deux espèces (Desormeaux, en préparation).

Les inventaires réalisés lors du suivi environnemental du projet de création du barrage du lac Robertson ont permis d'identifier deux espèces de mammifères marins, soit le Phoque commun et le Phoque gris.

D'après les témoignages recueillis par Hydro-Québec auprès de la population de La Tabatière, le lac Monger serait un important site de reproduction pour le Phoque commun. On peut aussi observer le Phoque du Groenland dans la baie des Ha!Ha! (ZIP CNG, 1999). Plusieurs échoueries de phoques ont été recensées dans le secteur (Desormeaux, en préparation). Le Rorqual bleu, le Petit rorqual et le Rorqual commun, quant à eux, peuvent être observés plus au large (MPO, 2007).

Faune aviaire

Le secteur de Gros Mécatina est reconnu pour sa richesse en oiseaux marins pendant la nidification. En effet, le site abrite un ROM, situé dans l'archipel du Gros Mécatina sur l'île Plate et l'île aux Trois Collines ainsi que les îles et rochers aux Marmettes. Les oiseaux vedettes de ce ROM sont le Macareux moine (123 individus en 2005) et le Guillemot marmette (67 individus), dont les effectifs ont énormément diminué dans le secteur par la chasse et la collecte d'œufs (Rail et Cotter, 2007). Le Guillemot à miroir, le Petit Pingouin, le Goéland marin, le Goéland argenté et les Sternes pierregarin et arctique (1789 individus en 2005) se rencontrent également dans le refuge. Ces îles comptabilisent plus de 2 500 individus nicheurs appartenant à une dizaine d'espèces (SCF, 2009b). Il est à noter que ce refuge possédait en 1998 et 1999 la plus grande sternière de tous les refuges de la Côte-Nord (Chapdelaine et Rail, 2002). Outre ces espèces, l'Eider à duvet, le Cormoran à aigrettes, le Grand Cormoran, le Goéland à bec cerclé, la Mouette tridactyle et le Plongeon catmarin fréquentent également le site (Rail et Cotter, 2007).

Les herbiers à zostère et les zones littorales peu profondes des petites baies de la baie des Ha! Ha! sont fréquentées par les canards barboteurs, tel que le Canard noir et la Sarcelle d'hiver. Il est également à noter que le Busard St-Martin a été observé à quelques reprises dans le secteur, notamment sur l'île du Gros Mécatina (Desormeaux, en préparation).

Autres composantes d'intérêt

Les données pour les amphibiens, les reptiles et les mammifères terrestres sont peu nombreuses. On retrouve tout de même la Salamandre à deux lignes, le Crapaud d'Amérique et la Tortue Luth dans le secteur d'intérêt (ARRQ, 2009). Cette dernière aurait été observée près de la Tabatière, il y a quelques années, par des pêcheurs (ZIP CNG, 1999). Il s'agit d'ailleurs d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009c) et désignée espèce en voie de disparition par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA, 2008). Ces observations sont très occasionnelles, mais tout de même notables.

Les mammifères terrestres présents sur le territoire représentent bien le milieu boréal. Cependant, des espèces en limite d'aire de répartition sont présentes, ce qui indique l'intérêt du secteur et montre le caractère transitoire de la zone. L'Ours noir s'y déplace sans se cantonner à un type de milieu en particulier. Le Renard roux préfère les milieux dénudés de la frange côtière. Les espèces aquatiques pouvant être rencontrées sont le Rat musqué, le Castor, le Vison d'Amérique et la Loutre. Dans les milieux plus forestiers la présence de la Martre d'Amérique, de l'Hermine, du Lièvre d'Amérique et du Porc-épic est commune (Desormeaux, en préparation). Quelques espèces de petits mammifères ont été notées dans le secteur, tel le Campagnol à dos roux de Gapper, le Rat surmulot et la Souris sauteuse des champs (Desrosiers et al., 2002).

6.3 Description du milieu humain



Figure 6.2. La Tabatière. *Crédit photo : ATRD, copyright A. Danais.*

6.3.1 Situation géographique et contexte régional

Le terme “Mécatina” viendrait du mot montagnais “makatinau” qui signifie grosse montagne. C’est donc le relief terrestre qui a donné son nom au secteur et aujourd’hui à la municipalité. Le terme apparaît pour la première fois sur une carte en 1762. Les zones habitées sont les villages de la Tabatière (Fig. 6.2) et de Mutton Bay qui font tout deux partie de la municipalité de Gros-Mécatina (Commission de toponymie du Québec, 2009).

Situé au beau milieu de la Basse-Côte-Nord, la municipalité de Gros-Mécatina est définitivement ouverte sur les eaux du Golfe du Saint-Laurent. Blanc-Sablon se trouve à une distance d’environ 160 km à l’Est, alors que Sept-Îles est situé à environ 550 km à l’Ouest. Ce secteur est majoritairement peuplé par des pêcheurs anglophones et francophones. Les principaux axes économiques sont la pêche et la transformation du poisson.

Le secteur d’intérêt se situe au cœur du territoire étudié pour le projet de parc national de Harrington Harbour, en développement depuis 2004 par le Service des parcs du ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs (MDDEP). L’objectif principal visé par la création de ce parc est de protéger un échantillon représentatif des paysages et des différents milieux de la région naturelle de la côte rocheuse de la Basse-Côte-Nord. Il vise aussi à mettre en valeur certaines parties du territoire pour les rendre accessibles aux visiteurs.

6.3.2 Histoire du secteur

Le peuplement de la Basse-Côte-Nord remonterait à environ 8000 à 9000 ans. Tous les sites archéologiques trouvés se situent dans les alentours du détroit de Belle-Isle, sauf un identifié sur l’île du Gros Mécatina. Quelques trouvailles archéologiques, comme des pointes de projectiles ou des grattoirs prouvent la présence de populations de l’Archaique maritime sur l’île. On y retrouve aussi un site datant de 1000 à 1300 ans avant J.-C., ayant appartenu au peuple Thuléen (ancêtres directs des Inuits actuels) qui auraient utilisés cette île de façon non permanente (Desormeaux, en préparation).

C’est sous le Régime français (1608-1760) que la Basse-Côte-Nord est devenue peu à peu un secteur détenu par les concessionnaires canadiens pour y exploiter les ressources. Toutefois, la Basse-Côte-Nord ne fut peuplée de façon permanente que vers les années 1820, en trois vagues successives. Le peuplement de ce secteur se fit en trois vagues d’immigration entre 1820 et 1885. La première fut celle des employés de la *Labrador New Concern*, qui connaissaient déjà le secteur. Ces colons venaient du Bas-Canada, de l’Écosse, de l’Irlande, de l’Angleterre, de la France, des provinces maritimes, de la Nouvelle-Angleterre et des îles Jersey ainsi que quelques familles du Labrador. La seconde vague d’immigration eut lieu dans la période 1830-1850 avec la venue de quelques familles canadiennes contraintes à l’immigration par la pénurie des terres arables dans leur région d’origine. Ils fondèrent des hameaux francophones entre La Tabatière et Étamamiou. Les années 1870 à 1885 virent arriver de Terre-Neuve une troisième vague de nouveaux arrivants. Ils fondèrent Harrington Harbour en 1870 et s’installèrent en

partie à Mutton Bay vers 1885. La Basse-Côte-Nord devint ainsi majoritairement anglophone (Desormeaux, en préparation).

Ce secteur fut tout d'abord essentiellement voué à la chasse aux phoques et à la pêche aux saumons. Puis, la surexploitation de la ressource amena les pêcheurs à se tourner vers la pêche à la morue vers 1850. Pendant un siècle, la pêche se déroula à proximité des côtes. Ce fut l'apparition de plus gros vaisseaux qui permis de pêcher en haute mer et d'augmenter ainsi le nombre de prises (Desormeaux, en préparation).

C'est en 1820 que le premier habitant Samuel Robertson vint s'installer à l'emplacement actuel de La Tabatière. Cet écossais d'origine fut rejoint vers 1855 par des Jersiais. Ce secteur était reconnu comme site de pêche à la morue et au loup marin. Au XIXe siècle, le nom de ce secteur était *Spark Point* (pointe de l'étincelle). Le nom de La Tabatière est arrivé en 1885 avec la mission de Saint-Joseph-de-la-Tabatière. Ce toponyme vient d'un mot amérindien tabaquen, devenu tapatienne, puis tabatière signifiant « sorcier ». Toutefois, le mot tapakueu, proche phonétiquement de tabaquen, signifie « il lui passe un collet sur la tête » (Commission de Toponymie du Québec, 2009)

L'origine officielle de Mutton Bay remonte au XIXe siècle quand, en 1804, le notaire Félix Tétu signale l'établissement d'un poste de traite de « Baie-Moutons ». Les premières fondations du village sont réalisées en 1872 par des Terre-neuviens immigrés sur la Basse-Côte-Nord. Le bureau de poste apparaît en 1886 sous le nom de Saint-Joseph-de-la-Tabatière puis de Mutton Bay à compter de 1896. Cent ans plus tard, le village comporte 55 familles anglophones, dont le revenu principal est la pêche au homard et au pétoncle. L'origine du nom de ce village relèverait de la métaphore, en liaison avec l'écume des vagues ou la forme du relief des collines faisant penser à la rondeur de la laine du mouton (Commission de Toponymie du Québec, 2009).

6.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

L'accès au site d'intérêt se fait par bateau, par avion ou par hélicoptère. L'hiver, la motoneige est le moyen le plus commun pour se déplacer. Une route existe entre Mutton Bay et le réservoir du lac Robertson et passe par La Tabatière. Le projet de prolongation de la route 138 concerne le secteur étudié, puisque celle-ci prévoit de réaliser un tronçon entre La Tabatière et l'embouchure de la rivière Gros Mécatina.

Les principales infrastructures présentes sont l'usine de transformation de poisson et les réservoirs pour l'approvisionnement des bateaux. On trouve aussi des aides à la navigation telles que des phares, des bouées ou des feux de positionnement. La garde côtière canadienne (MPO) possède certaines de ces infrastructures, tels des phares, des héliports, des quais ou des hangars (Desormeaux, en préparation).

Mutton Bay possède le centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord et une école de la maternelle à la première secondaire. La fin des études secondaires se passe à La Tabatière (CSSBCN, 2008).

6.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

La pêche commerciale demeure la principale activité économique de ce secteur. Une partie de cette pêche est vouée à la commercialisation. En 2008, la Crevette nordique (2 266 122 kg), le Crabe des neiges (105 688 kg) et le Flétan du Groenland (105 688 kg en 2008) constituaient les plus importants débarquements au port de La Tabatière (MPO, 2009). En quantité moindre, le Sébaste, le Flétan atlantique, le Homard américain et la Morue franche sont également des espèces commerciales visées par

la pêche. La Tabatière est l'un des plus gros ports en terme de quantité de débarquement sur la Basse-Côte-Nord (MPO, 2009). Au niveau de la pêche sportive, la Pourvoirie Mécatina détient les droits exclusifs de pêche sur la rivière du Gros Mécatina (MRNF, S. Guérin, comm. pers., 2009).

On retrouve sur les terres littorales des zones de piégeage à partir de l'extrémité ouest du secteur jusqu'à la baie de la Terre. Ces zones excluent Mutton Bay, La Tabatière et la frange littorale qui les relie (Desormeaux, en préparation).

Le mode de vie des habitants de la Basse-Côte-Nord repose sur une utilisation des ressources locales à des fins personnelles étant donné les prix élevés des importations et le faible revenu par ménage. Ceci entraîne une utilisation des ressources naturelles telles que le bois de chauffage, les invertébrés marins, les poissons ou les petits fruits (Desormeaux, en préparation).

6.3.5 Tenure des terres

Le domaine de l'État est très largement majoritaire avec plus de 95% des terres appartenant au gouvernement du Québec (MRNF). Une parcelle de 3,75 acres (15 000 m²) appartient au gouvernement fédéral où des aides à la navigation sont installées. Les terres privées se retrouvent sur la partie ouest de la Baie des Moutons, deux parcelles sur la côte à l'Est de La Tabatière et trois autres dans l'archipel du Gros Mécatina (Desormeaux, en préparation).

6.3.6 Statut légal et gestion du secteur

L'île Plate et l'île aux Trois Collines ainsi que les îles et rochers aux Marmettes font partie du ROM de Gros Mécatina, où la protection y est intégrale et l'accès interdit. Le propriétaire est le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (SCF, 2009b). Ce territoire est assujéti à la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*.

La rivière du Gros Mécatina et la rivière Véco ne dépendent pas des compétences de la municipalité de Gros-Mécatina dans le zone de flux et reflux des marées (MAMR, 2005). La gestion du refuge d'oiseaux migrateurs découle d'une entente entre la province de Québec (MRNF) et le gouvernement fédéral (SCF) pour la gestion de ce refuge. La gestion de la pêche au saumon sur la rivière du Gros Mécatina revient la Pourvoirie Mécatina, qui détient les droits exclusifs.

6.3.7 Évolution et orientations du secteur

Depuis 1925, l'archipel du Gros Mécatina, et plus particulièrement le ROM, fait l'objet d'inventaires quinquennaux réalisés par le SCF. Le site se situe également à l'intérieur du territoire étudié pour le projet de parc national de la région de Harrington Harbour.

6.4 Analyse des sources de perturbation

Par le passé, les îles de l'archipel du Gros Mécatina ont sans doute fait l'objet d'une chasse et d'une collecte d'œufs importantes. Selon Coues (1862), ce refuge abritait, jadis, d'impressionnantes colonies d'oiseaux nicheurs. Bien que les derniers effectifs estimés par le SCF dans le refuge ne soient pas comparables à ceux observés à l'époque, il semblerait que ceux-ci auraient augmenté depuis quelques années (Rail et Chapdelaine, 2002). Toutefois, l'archipel du Gros Mécatina n'est pas à l'abri du dérangement de la faune et du braconnage. En raison de la petite superficie des îles, les colonies d'oiseaux sont très vulnérables au dérangement. Par ailleurs, compte tenu de la grande distance séparant les îles et leur isolement, l'application de la Loi dans ce refuge est difficile (Rail et Chapdelaine, 2002). La

fréquentation du site devrait donc respecter les balises précisées par le *Règlement sur les oiseaux migrants*, ce qui permettrait de ne pas entraîner le dérangement des oiseaux pendant cette période.

Après la réalisation du barrage qui a donné naissance au lac Robertson, un suivi environnemental a été réalisé et la qualité de l'eau a été mesurée durant la période 1990-1997. Ce barrage a eu pour impact d'augmenter le taux de mercure dans l'eau du lac. La mise en eau de la zone entraîne la dégradation de matière organique libérant ainsi du mercure qui se transforme en méthyle-mercure. Cette substance se retrouve ensuite dans les différents stades de la chaîne alimentaire du lac (Picot, 2003). Les modifications apportées au lac Robertson peuvent avoir une incidence sur la qualité de l'eau de la rivière Véco et de la baie des Ha!Ha! et ainsi entraîner des modifications sur les populations et la répartition des espèces floristiques. Ces changements peuvent également entraîner un changement de milieu dans ces zones aquatiques qui réduirait les aires d'accueil de la faune autochtone en aval du barrage (GENIVAR, 1998).

6.5 Valeur écologique du secteur

Par rapport à l'ensemble des sites littoraux d'intérêt à l'étude, le secteur de l'archipel du Gros Mécatina et ses alentours ont une valeur écologique qualifiée de « Très élevée » qui réside dans la diversité de ses milieux et de sa faune en plus de son panorama exceptionnel. Son potentiel à accueillir une faune aquatique variée est forte, par la présence de deux rivières à saumons, d'un archipel, de plusieurs baies et d'une côte rocheuse découpée sans oublier la fosse de Mécatina toute proche. Il est donc plus que probable qu'une grande richesse spécifique y réside.

La flore rencontrée est remarquable par la situation de certaines espèces que l'on retrouve en limite de leur aire de répartition ou par le caractère maritime qu'elles représentent. Il existe aussi des espèces rares sur ce secteur susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. La faune terrestre est, elle aussi, diversifiée et en limite d'aire de répartition ce qui montre le caractère transitoire de la Basse-Côte-Nord.

Ce secteur possède également une forte valeur historique, puisqu'il a été préservé durant des siècles par l'isolement humain qu'il connaît et qui le protège. Cette zone représente bien le caractère sauvage et authentique de la Basse-Côte-Nord.

6.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Tableau 6. 2. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de l'archipel du Gros Mécatina.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique « très élevée » du site (faune aviaire et marine)	X	X
- présence d'un ROM	X	X
- Présence d'espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables	X	X
- Présence d'éléments floristiques d'intérêt	X	X
- Isolement	X	
- Présence de sites archéologiques et historiques d'intérêt		X

- Diversité des éléments géologiques et morphologiques	X	X
- Pêche aux salmonidés		X
- Chasse à la sauvagine		X
- Présence d'une pourvoirie à droits exclusifs	X	X
- Esthétisme		X
Contraintes		
- Faibles connaissances des populations de certains taxons (herpétologique, insectes...)	X	
- Accessibilité au site limitée		X
- Perturbations d'origine anthropique (circulation des véhicules Hors Route (VHR) et motoneiges)	X	
- Présence de claims	X	
- Présence d'un barrage hydroélectrique	X	

6.7 Lignes directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

6.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Les recommandations à faire valoir sur ce secteur sont principalement axées sur la conservation pour permettre une préservation des composantes écologiques, archéologiques, historiques et géologiques. Toutefois, un volet valorisation sera tout de même abordé pour sensibiliser la population locale et les visiteurs à l'importance de préserver les écosystèmes naturels.

- Favoriser la mise en place de mesures de protection et de conservation des composantes biophysiques du site :
 - Réaliser des inventaires quant aux populations d'amphibiens et de reptiles de même que pour les micromammifères et les chiroptères afin de mieux connaître les espèces présentes dans le secteur et ainsi les prendre en compte lors d'aménagements futurs. De plus, il serait intéressant de réaliser un suivi des populations à plus long terme afin de pouvoir évaluer leur évolution et mettre en place des plans de gestion adéquats.
 - Sensibiliser les détenteurs de VHR et de motoneige à l'impact des pratiques hors pistes sur le milieu. Cette sensibilisation insisterait sur les comportements à adopter dans un milieu naturel et les avantages d'une meilleure utilisation des ressources naturelles.
- Développer des activités de mise en valeur du secteur :
 - Sensibiliser et éduquer les habitants des villages aux multiples aspects de ce site par la mise en place de programmes de sensibilisation spécifiques ou la mise en place d'activités d'auto-interprétation du milieu naturel à des endroits stratégiques pour faire prendre conscience de la richesse écologique et de la beauté de ce site. Il serait

opportun que le projet de parc national inclût ce volet sensibilisation s'il est mis en place.

6.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, la mise en place de mesures visant une vocation de conservation s'avère tout à fait possible.

La connaissance du nombre et des espèces de micromammifères présents permettrait de donner une évaluation des quantités de proies pour leurs prédateurs et ainsi de pouvoir avoir une idée des évolutions d'effectifs des prédateurs et des proies. Les amphibiens et reptiles sont de bons indicateurs de santé des habitats en raison de leur sensibilité. Ils montrent qu'en cas de présence leur milieu est en bonne condition. Ces inventaires pourront être réalisés par les organismes compétents dans ce domaine.

La sensibilisation passe par la concertation entre le Ministère des transports du Québec, des utilisateurs et des clubs de motoneige et de VHR. La réalisation de sorties de terrain visant à expliquer l'environnement du secteur, la création de panneaux et de réunions pourraient sensibiliser les utilisateurs de motoneige et de VHR à l'impact de ces pratiques sur l'environnement et réduire ainsi les dommages causés par ces pratiques sur les écosystèmes bas côtiers.

6.8 Références

AARQ, année inconnue. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. [En ligne], <http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/>. (page consultée le 12 août 2009).

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 108 p.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009a. Extractions du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 15 p.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009b. Extractions du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.

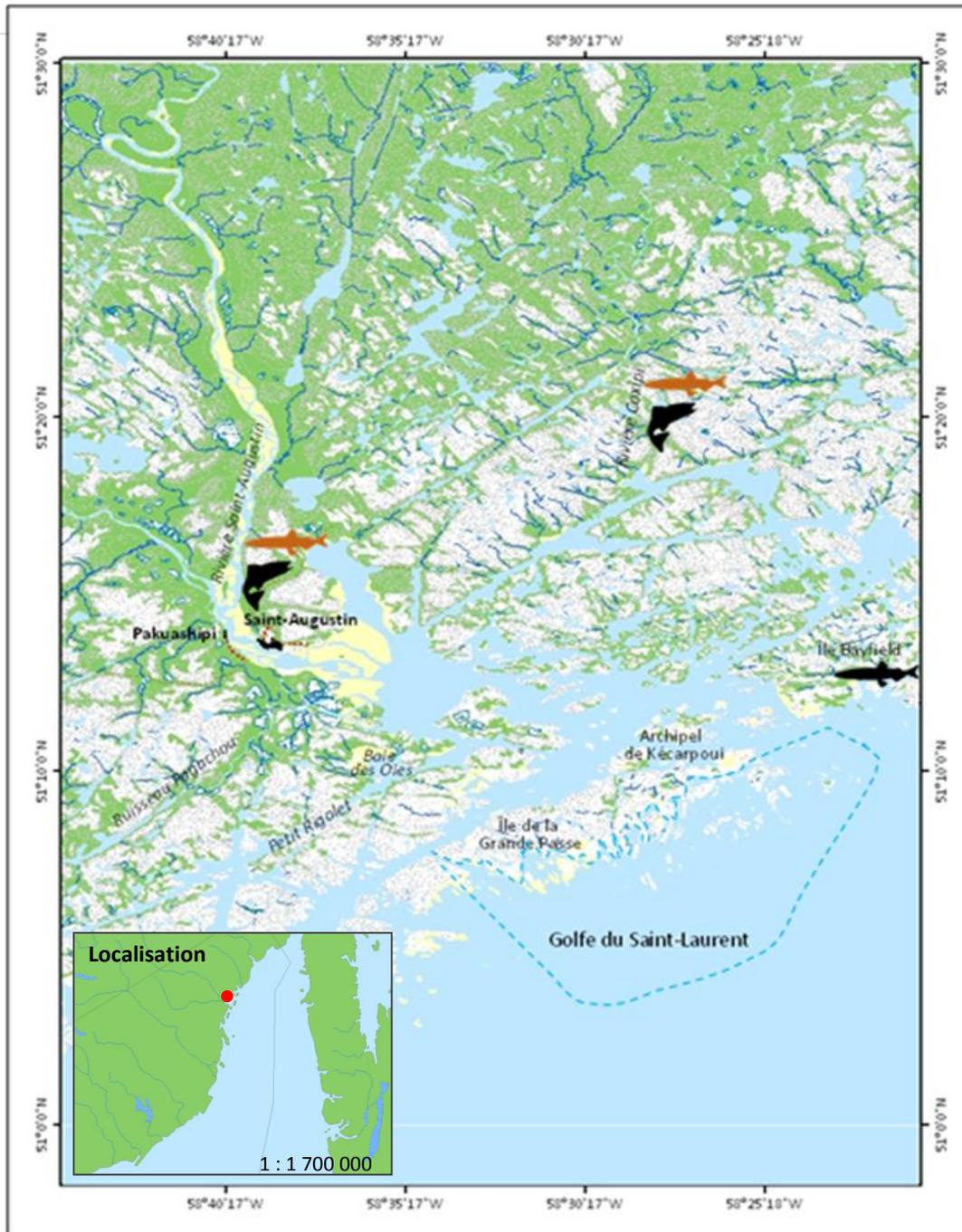
Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009c. Liste des espèces fauniques vertébrés suivies au CDPNQ. [En ligne], <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/>. (page consultée le 2 avril 2009).

Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord (CSSBCN), 2008. Mutton Bay, [En ligne], <http://www.csssbcn.gouv.qc.ca/notre-organisation/territoire/mutton-bay.html>. (page consultée le 1 avril 2009).

Chapdelaine G, Rail J.F, 2002. Quinzième inventaire des oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord : techniques et résultats détaillés. Séries de rapports techniques No. 392. Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, xvi + 307 p.

- Comité ZIP CNG, 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada. Sept-Îles, 126 p.
- Comité ZIP CNG, 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p. + 4 annexes.
- Commission de toponymie du Québec, 2009. [En ligne], http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie_expliquee/regles_3.html. (page consultée le 23 avril 2009).
- COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 2 avril 2009).
- Desormeaux, V., [en préparation]. Projet de parc national de la région de Harrington Harbour. État des connaissances – version préliminaire. Service des parcs. Direction du patrimoine écologique et des parcs. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 309 p.
- Desrosiers, N., R. Morin et J. Jutras, 2002. Atlas des micromammifères du Québec. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction du développement de la faune. Québec, 92 p.
- Environnement Canada, 2009. Portait de la biodiversité du Saint Laurent. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/fr/menu_recherche.html. (page consultée le 1 avril 2009).
- GENIVAR, 1998. Projet lac Robertson, suivi environnemental, évolution de la qualité de l'eau, des communautés de poissons et du mercure (1990-1997). Rapport présenté à Hydro-Québec, 56p. et annexes.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson. [En ligne], <http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca/>. (page consultée le 24 avril 2009).
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2009. Statistiques de pêches commerciales en Basse-Côte-Nord. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Picot, J., 2003. Cyberscience. [En ligne], <http://eau.apinc.org/spip.php?article24>. (page consultée le 24 avril 2009).
- Rail, J-F. et R. Cotter, 2007. Sixteenth census of seabirds populations in the sanctuaries of the North Shore of the Gulf of St. Lawrence, 2005. *The Canadian Field-Naturalist*, 212 : 287-294.
- Saumon Québec, 2007. Les rivières (du Gros Mécatina). [En ligne], <http://www.saumonquebec.com/lesRivieres/CoteNordAnticosti/DuGrosMecatina/PresentationGenerale/PresentationGrosMecatina.aspx>. (page consultée le 2 avril 2009).
- Service canadien de la faune (SCF), 2009a. Banque informatisée des oiseaux de mer du Québec (BIOMQ). [En ligne] <http://mercator.qc.ec.gc.ca/website/coloniesoiseauxdemer/viewer.htm>. (page consultée le 2 avril).

Service Canadien de la Faune (SCF), 2009b. Refuge d'Oiseaux Migrateurs du Gros Mécatina. [En ligne], www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_gros_mecatina.html. (page consultée le 1 avril 2009).



DELTA DE LA RIVIÈRE SAINT-AUGUSTIN

Carte 7. Vue générale et composantes de l'habitat

LEGENDE

-  Route principale
-  Cours d'eau
-  Végétation
-  Milieu humide
-  Tourbière réticulée
-  Dépôts sableux
-  Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM)
-  Rivière à saumons
-  Frayère à éperlan
-  Observation de capelan

Échelle 1 : 230 000

FICHE #7. DELTA DE LA RIVIÈRE SAINT-AUGUSTIN

7.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Nord) : 390562

UTM (Est) : 5672481

Latitude : 51°11'35" N

Longitude : 058°33'58" O



Figure 7.1. Village de Saint-Augustin sur la rive est de la rivière du même nom. *Crédit photo : M. Bourque, Comité ZIP CNG.*

La rivière Saint-Augustin se situe sur le territoire de la Basse-Côte-Nord et se jette dans le golfe du Saint-Laurent à l'Ouest du village de Saint-Augustin (Fig. 7.1). L'embouchure de la rivière, compris dans le secteur entre le village et le golfe, est formé d'un delta, soit plusieurs alluvions¹ qui partagent la rivière à son embouchure et le divise en une foule de bras. La municipalité de Saint-Augustin, située à la sortie de la rivière, à la naissance du delta, se retrouve à mi-chemin entre La Tabatière et Blanc-Sablon et juste en face de la communauté innue Pakua Shipi (ou Pakuashipi). Notre site d'intérêt englobe donc le delta de la rivière

Saint-Augustin, soit du village jusqu'au golfe. D'Est en Ouest, le site débute avec le ruisseau Pagachou jusqu'à l'île Bayfield.

7.2 Description du milieu biophysique

7.2.1 Composantes physiques

Le lit de la rivière Saint-Augustin repose dans une large vallée datant de l'époque pré-glaciaire qui est colmatée d'alluvions²¹. Comme le secteur provient de la section est de la province de Grenville, les roches qui la composent datent, dans l'ensemble, du pré-cambrien, mis-à-part quelques dykes²² qui sont plus jeunes. Ainsi, l'ensemble du substratum rocheux est formé de différentes compositions de gneiss.

Pour ce qui est des vallons aux alentours de la rivière, le tout a été formé lors de la dernière glaciation, la pleistocène. De ce fait, les glaciers ont aplani la région sauf là où les glaces se retiraient de façon parallèle aux vallées. Dans ce cas, elles prenaient la forme plus concave des vallées glaciaires.

²¹ Alluvion: Dépôt détritique apporté par les eaux courantes durant une période géologique relativement récente

²² Dyke: Masse tabulaire de roches remplissant une fissure (consiste en roches ou minerais sédimentaires ou ignées, per ascensum, ou descensum, ou par sécrétion latérale).

Les dépôts glaciaires ont été balayés de la surface du secteur suite à la submersion marine qu'y a eu lieu après la déglaciation. Ainsi, c'est de l'argile marine qui a pris la place, pour donner un caractère littoral au secteur.

L'emplacement du village était, autrefois, une partie du système fluvial de la rivière Saint-Augustin. En raison du mouvement isostatique, l'eau a été concentrée dans le lit actuel de la rivière, laissant ainsi le terrain libre.

La rivière Saint-Augustin draine l'eau du sud-est du Bouclier canadien sur 5 720 km² pour l'acheminée dans le golfe du Saint-Laurent. (Groupe conseil Environnement inc., 1992). Entre 1967 et 1982, le débit moyen de la rivière a été mesuré à 177,6 m³/s, allant entre 2 040 m³/s et 10,80 m³/s (MDDEP, 2002).

L'estuaire qui forme l'embouchure de la rivière Saint-Augustin est classifié comme un estuaire à delta submergé, c'est-à-dire qu'il est formé lorsqu'une rivière rejoint la mer en un endroit abrité. Ainsi, la rivière peut facilement apporter ses matériaux qui forment des bancs entrecoupés de chenaux. Ces bancs seront à découvert lors des marées basses et ne seront pas visibles à marée haute. De plus, le delta se dessine tel un labyrinthe en raison des rigolets qui le forment (Fig. 7.2). Ces rigolets sont en fait de petits fjords bien protégés qui ressemblent à des bras de mer. Un des rigolets, soit le Petit Rigolet, s'étend sur une cinquantaine de kilomètres qui débute au lac Blais, au Nord de Mutton Bay, et se poursuit jusque dans la baie de Saint-Augustin. En amont du delta, l'influence marine est plus grande que l'influence fluviale. Ainsi, la zone d'eau douce est limitée, ce qui crée un phénomène de sédimentation important (Gilles Shooner & Associés Inc., 1985; Tourisme Basse-Côte-Nord, 2009b; Desormeaux, 2008).



Figure 7.2. Rigolets qui forment le delta de Saint-Augustin. Crédit photo : M. Bourque, Comité ZIP CNG.

7.2.2 Composantes biologiques

Flore

La région de Saint-Augustin est couverte de toundra arbustive composée essentiellement de lichens, de la lande et de krummolz. Dans les secteurs où les dépressions sont mal drainées, ce sont des tourbières ombrotrophes qui colonisent le tout. Pour ce qui est des flancs des collines et des berges de la rivière, le milieu est caractérisé par de la pessière blanche à sapin. Quant aux vallées protégées, ce sont des sapinière à mousses et sapinière à épinette noire et à mousse qui sont favorisées (Groupe conseil Environnement inc., 1992). Dans le secteur du refuge de Saint-Augustin (voir *Faune aviaire*), deux habitats sont prédominants, soit les eaux et les affleurements rocheux. Il est possible d'y retrouver le *Cakile édentulé*, l'*Ammophile à ligule courte*, *Elymus mollis*, accompagnés principalement de *Arenaria peploides*, *Poa pretensis*, *P. palustris*, *P. compressa*, *Juncus balticus var. littoralis*, et de *Rumex fenestratus* qui constituera les arbustaie et les herbaçaies qui ne couvrent que 20% de la superficie totale du site (Environnement Canada, 2009).

Selon le CDPNQ (2009b), quelques espèces de plantes présentes sur le site possèdent un statut précaire. Il s'agit de l'Orpin velu, plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, qui se situe

dans l'archipel de Kécarpoui, sur l'île des Affligées. Une première observation a été faite en 1959, où un estimé de 11 773 plants rétablis sur 52 m² a été effectué. En 2004, une autre observation a été réalisée sur cette même île. Le nombre de plants estimés a diminué à 6 282 sur 31 m².

Sur l'île de Kécarpoui et l'île du Milieu, toutes deux dans l'archipel de Kécarpoui, d'autres colonies d'Orpin velu ont été observés, et ce, en 1959. Ces observations seraient à révéifier. De plus, dans le refuge de Saint-Augustin, sur l'île du Carré Saint-Augustin, cette espèce aurait également été observée en 1959, soit un estimé de 11 810 plants répartis dans 80 m² (CDPNQ, 2009b).

Faune

Faune aquatique

Les poissons les plus représentés dans la rivière Saint-Augustin sont le Saumon atlantique et la Truite de mer. Ces deux espèces sont exploitées respectivement à des fins commerciales et sportives. Cette rivière est la plus productive en terme de saumon de toute la Basse-Côte-Nord. En 1990, c'est plus de mille saumons qui ont été recueillis à l'embouchure (Groupe conseil Environnement inc., 1992).

À près de 15 km, à l'Est du village de Saint-Augustin, se jette la rivière Coxipi dans la baie du Nord-Est. Elle prend sa source au lac Point-Carré et forme un grand élargissement qui se nomme lac Coxipi. Elle s'allonge sur une distance totale de 55 km. Cette rivière accueille le Saumon atlantique, l'Éperlan arc-en-ciel, les Meuniers noir et rouge et l'Ombre de fontaine. Le saumon remonte la rivière sur une trentaine de kilomètres seulement. Cependant, en tenant compte des tributaires, c'est près de 68 km de rivière qui sont accessibles aux saumons. La montaison annuelle des saumons est inconnue. Cependant, un estimé de plus de 1 000 saumons qui remontent la rivière annuellement a été réalisé (Saumon Québec inc., 2007; MRNF, S. Guérin, comm. pers., 2009).

Selon le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP), créé par Pêches et Océans Canada, le delta de Saint-Augustin abriterait une foule de faune marine. En effet, chez les invertébrés, le Crabe commun, les Pétoncles d'Islande et géant et le Homard d'Amérique se retrouveraient dans le delta. La Mye commune aurait été observée au sud de l'île de Bayfield. Quelques espèces se situeraient, quant à elle, au large de Saint-Augustin. C'est le cas du Crabe des neiges, de la Crevette nordique et de la Mactre de Stimpson. En ce qui a trait à l'ichthyofaune, l'Anguille d'Amérique, l'Éperlan arc-en-ciel et le Saumon atlantique et l'Ombre de fontaine seraient présent sur le site à l'étude (MPO, 2007). Six cabanes de pêche à l'Éperlan arc-en-ciel auraient été installées au ruisseau Pagachou et sept dans la baie de Saint-Augustin, en 2004 (MRNF, S. Guérin, comm. pers., 2009). Des échantillonnages de larves d'Éperlan arc-en-ciel dans la baie de Saint-Augustin suggère la présence d'une frayère dans l'un ou plusieurs des cours d'eau trouvant l'embouchure dans la baie. De plus, des éperlans juvéniles ont été trouvés dans la baie des Oies, en grande quantité.

Le Capelan aurait été observé au sud de l'île Bayfield. Le Capelan et l'Éperlan arc-en-ciel sont des espèces clés dans l'écosystème du Saint-Laurent, car elles se retrouvent à la base du régime alimentaire des mammifères marins, des oiseaux de mer et de nombreuses espèces ichthyennes d'importance commerciale comme la morue, le flétan ou la plie (MPO, 2007). De plus, l'Anguille d'Amérique est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et jugée préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) (MRNF, 2007 ; Gouvernement du Canada, 2007).

Même si le coin n'est pas fortement fréquenté par les mammifères marins, il est possible d'y observer des Rorquals communs, des Petits rorquals ainsi que des Dauphins à flanc blanc (SIMA géographes-conseils limitée, 1982).

La liste d'occurrences d'espèces fauniques menacées ou vulnérables, ou susceptibles d'être ainsi désignées, ou candidates pour plusieurs habitats littoraux de la Basse-Côte-Nord, selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2009a), indique qu'il y aurait eu observation de Tortue luth dans le secteur de Saint-Augustin. Cette espèce est désignée en voie de disparition selon le COSEPAC et la Loi sur les espèces en péril (LEP) et elle est considérée comme une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (MRNF, 2007 ; Gouvernement du Canada, 2007).

Faune aviaire

Les oiseaux qui colonisent la région du delta de Saint-Augustin sont plutôt de type marin. Il est possible d'y observer des oiseaux qui nichent dans le secteur tels que des Goélands marin, argenté et à bec cerclé, des Sternes sp., de l'Eider à duvet, du Plongeon catmarin, du Petit Pingouin (Fig. 7.3B) et du Guillemot à miroir (Fig. 7.3A) (Groupe conseil Environam inc., 1992).

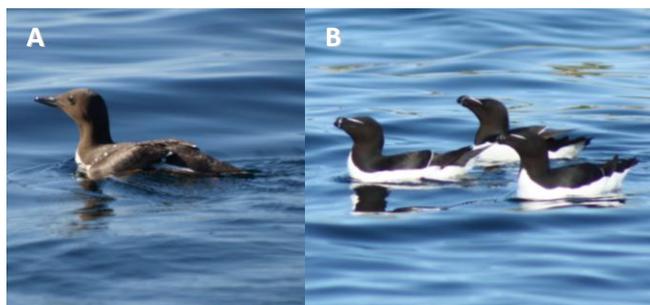


Figure 7.3. A. Guillemot à miroir. *Crédit photo : A. Pérot.* B. Petits pingouins. *Crédit photo : M. Bourque, Comité ZIP CNG.*

De plus, certains oiseaux non-nicheurs ont également été observés sur le territoire, soit le Cormoran à aigrettes, la Mouette tridactyle et le Macareux moine (Rail et Chapdelaine, 2002). Un Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM) a été créé en 1925 au sud-est du village Saint-Augustin. Le tout possède une superficie de 4 914,9 ha, soit 550,5 ha font partie de la section terrestre et 4 364,4 ha sont dans la section aquatique (Environnement Canada, 2009).

En 1988, 3 107 couples de Goélands argentés ont été recensés, ce qui représente plus de 2% de la population nord-américaine pour cette espèce. Ce grand nombre d'individus fait du Goéland argenté l'espèce la plus commune à nicher sur le ROM de Saint-Augustin et la seule à avoir connue une augmentation du nombre d'individus au cours des dernières années (Nature-Québec/UQCN, 2009).

En ce qui a trait à l'Eider à duvet, de 1935 à 1960, le nombre d'individus était significatif au niveau continental, soit entre 900 et 1 500 oiseaux. De 1977 à 1988, l'Eider à duvet a décliné rapidement et a quasiment disparu du site. En effet, l'inventaire de 1988 a démontré que seulement 12 individus nidifiaient encore dans le refuge (Environnement Canada, 2009; Groupe conseil Environam inc., 1992; Nature-Québec/UQCN, 2009). Cependant, le dernier inventaire, réalisé en 2005, a démontré qu'il y avait eu une légère remontée de la population d'Eider à duvet. Il faut dire que dans l'ensemble des refuges d'oiseaux migrants de la Côte-nord, les populations d'eider ont presque doublé entre 1998 et 1999. En 2005, elles démontraient un taux de croissance très fort, ce qui fait de l'eider l'espèce d'oiseau marin nicheur la plus abondante dans l'ensemble des refuges de la Côte-Nord. Cependant, il en va autrement pour le refuge de Saint-Augustin pris individuellement. En le comparant au refuge de Watshishou, qui lui est semblable en terme de type d'habitat, ce dernier comptait un plus grand nombre d'eider en 2005 (11 024) à comparer à 146 à Saint-Augustin. Ceci peut être expliqué par le fait que des traces évidentes de collectes d'œufs d'eider ont été observées dans le refuge en 2005. Comme ce refuge comprend un très

grand nombre d'îles faciles d'accès en bateau à partir du village et de la communauté, le déclin de la population d'eider est causé par le manque de respect de la loi et de sensibilisation du public face à la vulnérabilité des colonies d'oiseaux nicheurs (Rail et Cotter, 2007).

L'Eider a duvet n'est pas la seule espèce aviaire ayant connu un déclin. Il en va de même pour le Petit pingouin, le Guillemot à miroir et les Goélands à bec cerclé et marin. De plus, le Plongeon catmarin, qui nichait historiquement sur ce site, n'a pas été recensé depuis 1977. Entre 1940 et 1960, 22 plongeurs ont été notés. Il faut dire que cette espèce n'est pas coloniale. Finalement, la Sterne caspienne a été observé nichant au refuge en 1976 (Nature-Québec/UQCN, 2009). Ainsi, les oiseaux nichant présentement dans le refuge sont en grande majorité des laridés (goélands et sternes). En effet, en 1988, ceux-ci composaient à 99,7% le stock d'oiseaux marins nicheurs dans le ROM de Saint-Augustin (Rail et Chapdelaine, 2002).

Ces oiseaux sont protégés par la Loi de 1994 sur la *Convention concernant les oiseaux migrateur*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs* (SIMA géographes-conseils limitée, 1982; Environnement Canada, 2009). Le statut de ce site permet la conservation du milieu pendant une période de l'année et des activités pour le public (Environnement Canada, 2009).

La banque SOS-POP, soit une banque de données sur les oiseaux en péril au Québec tenu par le Regroupement Québec-Oiseau et le SCF, a noté une observation faite en mai 1990 d'un couple d'Arlequin plongeur à proximité du village de Saint-Augustin, soit dans la section rivière (SOS-POP, 2009). Cette espèce possède un statut précaire, soit préoccupante au fédéral et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Gouvernement du Canada, 2007; MRNF, 2007).

Faune terrestre

Le secteur de Saint-Augustin serait caractérisé par la limite de l'aire de distribution de l'Original. Sa présence est attribuable à un effet de débordement des aires de coupes forestières ou d'incendies de secteurs plus à l'ouest entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan (Groupe conseil Enviram inc., 1992).

Même si cet habitat lui est favorable, le Caribou ne fréquente pas le milieu (Groupe conseil Enviram inc., 1992). Selon les données de 1972-1973, la harde de Saint-Augustin se situait au Nord du village du même nom. Cette harde n'a jamais été très grande et ses migrations hivernales semblaient irrégulières. Les caribous s'aventuraient près de la côte selon les conditions de neige à l'intérieur des terres. Lorsqu'ils venaient, leur apparition se faisait surtout en janvier et quelques fois jusqu'à la fin avril. Au début du 20^e siècle, la harde de caribou était toujours présente. Cependant, aujourd'hui, cette harde semble avoir diminué son effectif, même si les Innus de la région ne chassent les caribous qu'en nombre indéterminé. Un des grands facteurs expliquant cette chute est probablement le manque d'information pour la région de la Basse-Côte-Nord et le fait que la chasse sportive n'est plus permise depuis 1979, ce qui fait qu'aucun inventaire n'a été fait depuis près de 30 ans. Cependant, il faut dire que depuis 1950, au sud du 52^e parallèle, il y a eu disparition des grandes hardes forestières de la Côte-Nord et de la partie méridionale du Labrador. La harde des Monts Mealy, au sud du Labrador, a diminué, et ce, probablement en raison de la chasse, et en moindre cause, par un recrutement déficient et de la prédation. Comme la harde de Saint-Augustin est adjacente à celle des monts Mealy, et est possiblement issue de cette dernière, elle a probablement subi un sort similaire. En 1972, des inventaires recensait la harde à 461 caribous. Elle n'a pas été revue par la suite (Courtois et al., 2001).

7.3 Description du milieu humain

7.3.1 Situation géographique et contexte régional

La municipalité de Saint-Augustin se situe à une centaine de kilomètres à l'Ouest de Blanc-Sablon, sur la Basse-Côte-Nord. Elle est implantée sur l'extrémité sud de la large pointe entre la baie du Nord-Est et la rivière Saint-Augustin (Commission de toponymie du Québec, 2009a). En face, sur la rive est de la rivière Saint-Augustin, se situe la communauté innue Pakua Shipi (ou Pakuashipi). Cet établissement innu n'est pas une réserve au sens de la Loi sur les indiens, mais une simple occupation de territoire par des Montagnais, lesquels ne détiennent aucun titre juridique officiel (SIMA géographes-conseils limitée, 1982; Commission de toponymie du Québec, 2009b).

7.3.2 Histoire du site

Déjà en 1702, Augustin Le Gardeur, seigneur de Courtemanche, obtient la concession lui permettant ainsi de commercer avec les amérindiens et de chasser la baleine et le phoque ainsi que de pêcher la morue entre Kégaska et Kessessasskiou. Un peu avant 1720, un poste de traite a été établi par la Compagnie de la Baie d'Hudson à Saint-Augustin. Deux autres postes de pêche, aujourd'hui inclus dans les limites de Saint-Augustin, ont également ouvert, soit Shékatika-Napetipi et Kécarpoui. Ces trois concessions voisines s'étendaient chacune sur quatre lieues de front de mer et quatre lieues de profondeur à l'intérieur des terres. Les propriétaires possédaient les droits exclusifs sur la pêche au loup-marin (phoque gris) ainsi que la chasse et la traite avec les autochtones. Ils avaient aussi un droit concurrentiel de pêche à la morue avec les autres bâtiments sur la côte. La chasse à la baleine fut un essai pour le poste de Shékatika-Napetipi, en 1750, mais ne fut pas réitérée. La chasse au loup-marin était plus lucrative; l'huile et les peaux des phoques étaient expédiées à Québec. À cette époque, une centaines de prises se faisaient à chaque année. Cette période d'histoire a été marquée par la tentative de peuplement par les français. Aujourd'hui, il ne reste aucun descendant français de cette période à Saint-Augustin. Lors de la conquête anglaise, les Français retournèrent dans leur pays.

Lors du départ des Français, en 1763, les Anglais prirent en charge les postes de pêche. En 1808, la Compagnie du Labrador acheta les droits seigneuriaux qui s'étendaient d'Aganish à Blanc-Sablon. Lorsque cette compagnie fit faillite, en 1820, les postes de traites de l'archipel de Saint-Augustin ne connurent plus de preneur et le territoire s'ouvrit au peuplement libre.

Le peuplement permanent sur la Basse-Côte-Nord se fit de façon très lente. En 1840, la population totale se chiffre à seulement 250 habitants. À partir de 1840 jusqu'à 1870, de nombreuses familles s'installèrent. Ces familles provenaient, soit du Labrador par des pêcheurs habitués de récolter leurs prises à Saint-Augustin, ou bien par des gens de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec, venus par goélettes. Certains francophones s'établirent sur ce territoire. Cependant, des alliances par le mariage entre anglophones et francophones firent que les Français abandonnèrent leur langue après une ou deux générations.

En 1870, le poste de traite de la Baie d'Hudson fut reconstruit, soit à l'embouchure de la rivière. Comme les goélettes pouvaient à cette époque remontée jusqu'à 18 milles en amont de l'embouchure dans la rivière, la pêche au saumon fut donc un nouvel apport économique à la région.

En 1925, Saint-Augustin était plus développé; 25 familles de Canadiens ainsi que 40 familles d'Innus était établis. Il y avait également une église et une école. Dans les années 30, la crise économique ralentie la migration des pêcheurs et l'accroissement de la population du village. Cependant, la venue de nouvelles technologies améliora leur condition de vie (emploi du moteur dans les bateaux, télégraphe, appareils de

radio...). La Deuxième Guerre Mondiale ouvrit Saint-Augustin sur le monde. Les hommes qui furent appelés à la guerre revinrent avec de nouveaux horizons. Ainsi, suite à la guerre, la population passa de 40 habitants à 60 vers 1950. À cet époque, même si les conditions de vie des citoyens s'améliorent quelques peu, les familles sont de moins en moins auto-suffisantes. De plus, l'établissement de plusieurs villes minières et portuaires sur la Côte-Nord n'ont fait qu'aggraver la situation pour les Augustiniens. Les jeunes gens partent à l'extérieur pour travailler, de même que plusieurs hommes mariés. En raison du manque de formation, ils seront appelés à voyager d'un chantier à l'autre, d'une entreprise à l'autre en revenant souvent à Saint-Augustin. Tout de même, l'apport monétaire de ces escapades permettait aux familles de subsister. De plus, le fait d'aller à l'extérieur apporte du sang neuf dans la communauté ainsi que des visiteurs.

Suite à 1960, les villes minières de l'arrière pays ainsi que Sept-Îles ne sont plus aussi prospère. Les gens reviennent donc à Saint-Augustin afin de se marier et font du chômage. En 15 ans, la population a doublé; elle passe de 50 à 100. De ce fait, les ressources du territoire sont trop faible pour la population. La pêche est artisanale, les opérations de sciages du bois n'emploient que quelques hommes. Ce sont les travaux d'hiver qui sauvera la mise des Augustiniens. Cette économie relance le village, ce qui allèche d'autres gens qui reviennent s'installer. Cependant, cette solution est artificielle. Il y a trop de citoyens pour les ressources disponibles du milieu immédiat.

En 1986, Saint-Augustin comprenait 833 citoyens de nationalités anglaise, française et innue. C'est seulement en 1992, lors de la restructuration de la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent que Saint-Augustin devint une municipalité. La décision officielle fut effective à compter du 1^{er} janvier 1993.

Aujourd'hui, les conditions de vie des habitants de Saint-Augustin sont nettement meilleures. L'économie est basée sur la consommation. Les bateaux et les motoneiges jouent le même rôle ostentatoire que les automobiles de la société urbaine. Le récréo-tourisme est aussi de plus en plus grandissant dans ce secteur. Des activités d'observation d'oiseaux marins, de baleines et d'icebergs, des excursions en bateau et en kayak de mer sont offertes. L'hiver, il est possible de pêcher sur la glace, de participer aux carnivals d'hiver, de faire de la motoneige sur la route blanche... (Tremblay et al., 1969; Commission de la toponymie du Québec, 2009a; Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

En ce qui a trait à la communauté de Pakuashipi, en juillet 1949, le gouvernement du Québec tenta de créer une réserve pour les Innus du secteur en leur offrant des terres totalisant 1,3 ha de superficie. En raison du faible nombre d'autochtones présents dans le milieu, le gouvernement du Canada refusa ce projet. En 1960, le gouvernement fédéral voulu incorporer le groupe d'amérindien de Saint-Augustin à la réserve de La Romaine, sans succès. De ce fait, en plein de cœur de la nuit, au beau milieu d'une tempête, le groupe alla se réinstaller sur le territoire ancestral. C'est le ministère des Affaires sociales du Québec qui se chargea, en 1971, de la construction de maisons sur la communauté actuelle. Aujourd'hui, Pakuashipi comprend quelque 180 habitants, soit les Innus les plus traditionalistes, les plus conservateurs autant au niveau de la culture que de la langue. Le nom de cette communauté signifie, en montagnais, « rivière peu profonde », en parlant de la rivière Saint-Augustin (Commission de la toponymie du Québec, 2009b)

7.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

Aucune route n'est reliée à Saint-Augustin. Pour s'y rendre, les citoyens doivent prendre la voie aérienne ou la voie maritime (Groupe conseil Environnement inc., 1992). Durant la saison hivernale, une route blanche relie toute la Basse-Côte-Nord. Ainsi, les gens peuvent se déplacer en motoneige entre chaque village.

Au Sud de la baie Saint-Augustin, se trouve le port de Pointe-à-la-Truite qui appartient à Transport Canada (Fig. 7.4A). Ce quai est utilisé pour l'approvisionnement hebdomadaire de la population locale et pour la réception des produits pétroliers. Afin de ravitailler le village de Saint-Augustin, une flotte de petits navires effectue la navette entre ce quai et le village. En effet, comme la rivière Saint-Augustin est peu profonde, les gros navires n'ont pas accès au village. De plus, même si une route relie Pointe-à-la-Truite à la communauté de Pakuashipi, il n'existe pas de pont qui relie les deux rives de la rivière. Ainsi, ce sont des petits bateaux qui doivent transporter le tout jusqu'au village. Le quai de Pointe-à-la-Truite est habituellement accessible entre les mois de mai et janvier. Occasionnellement, un brise-glace vient au printemps afin d'ouvrir le passage. Sur ce quai, les services disponibles sont les suivants : une pompe à carburant pour gasoline et diesel sur le site, des prises pour alimentation électrique des conteneurs via génératrice, une salle d'attente pour passagers dans le hangar de Transports Canada, une rampe de mise à l'eau, un treuil de déchargement pour les pêcheurs, un débarcadère à bas niveau et un oléoduc privé (Transport Canada, 2009).



Figure 7.4. Embouchure de la rivière Saint-Augustin (A. Port de Pointe-à-la-truite ; B. Aéroport régional ; C. Quais). Source : modifiée de Google map, 2009.

Le ministère des transports du Québec (MTQ) est propriétaire de l'aéroport de Saint-Augustin (Fig. 7.4B) ainsi que de l'héliport, qui est couramment utilisé lors de la période de gel-dégel des eaux. L'héliport de Saint-Augustin se situe dans le village, à proximité du centre de santé. Même si des hydravions utilisent l'embouchure de la rivière Saint-Augustin pour amerrir, il n'existe pas d'hydribase officielle. Trois quais flottants sont installés au village qui appartiennent au MTQ (Fig. 7.4C). Finalement, la Route blanche, à partir de Pointe-Parent, à l'Est de Natashquan, jusqu'à Blanc-Sablon, est sous la responsabilité du MTQ, soit 437 km de sentier (MTQ, 2007; Danais, 2003).

7.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

Quelques pêcheurs occupent le territoire de Saint-Augustin. Ainsi, depuis les cinq dernières années, ils ont pu débarquer de la morue et du Homard d'Amérique. Toutefois, Saint-Augustin ne représente pas le port le plus important en terme de débarquement pour ces deux espèces. L'an dernier, seulement 505 kg de morue ont été capturés, à comparer à Blanc-Sablon, où 264 480 kg ont été débarqués. Pour ce qui est du homard, 3 226 kg ont été pêchés en 2008, à comparer à Harington Harbour avec ses 5 945 kg. Il faut dire qu'en 2004, 2005 et 2007, seulement le homard a été pêché à Saint-Augustin (respectivement, 1 014 kg, 912 kg et 1 354 kg). En 2006, aucune espèce n'a été récoltée (MPO, 2009).

En ce qui a trait au récréo-tourisme, les randonnées, l'observation d'oiseaux marins, de baleines et d'iceberg, la cueillette de baies sauvages, le camping sauvage, l'excursion en bateau, en kayak de mer et en véhicule hors-route sont des activités qui sont réalisables à Saint-Augustin. Un sentier qui est

praticable est celui de Pointe-à-la-Truite qui offre une vue de la rivière Saint-Augustin ainsi que du village tout en suivant un sentier balisé par des cairns²³. Le sentier démarre au quai de Pointe-à-la-Truite. Durant l'hiver, les activités proposées sont la motoneige, la pêche à la glace, la raquette et le ski de fond (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

Un pourvoyeur sans droits exclusifs exploite la pêche au saumon sur la rivière Coxipi. Cependant, il ne peut qu'utiliser que la section des 13 derniers kilomètres avant l'embouchure (Saumon Québec inc., 2007).

7.3.5 Tenure des terres



Figure 7.5. Village de Saint-Augustin construit entre deux crans rocheux. *Crédit photo : ATRD, copyright A. Danais.*

Le secteur d'intérêt fait partie de la municipalité de Saint-Augustin. Mise à part le secteur du village qui présente des propriétés privées appartenant à des citoyens, la grande majorité du site fait partie du domaine de l'État et est sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Au sein du village, environ 20% est vouée à des fins résidentielles. La majorité des domiciles sont situés au centre du village, qui est entouré par deux crans rocheux (Fig. 7.5). La construction de nouveaux logis se fait dans le cran rocheux à l'est du village, s'étendant jusqu'à la baie à l'Est du noyau urbain.

En ce qui a trait du secteur industriel, il ne comprend que la centrale thermique de Saint-Augustin, soit dans le secteur nord du village. Juste en face se retrouve un commerce, le Big R Bar. Sur la limite est du secteur industriel se trouve le cran rocheux bordant le centre du village à l'ouest et est zoné « ressources ».

Les secteurs commerciaux et services sont concentrés le long du littoral de la rivière au Sud-Est du village. Il existe aussi, éparse au travers du village, des secteurs commerciaux et de services tels que le Big R Bar près de la centrale et le River Vieux Inn sur le cran rocheux à l'ouest du village.

Des centres institutionnels et publics sont aussi présents dans le village. Il y a une école au centre du village ainsi qu'une église et deux cimetières au Sud-Est. Il y a également une patinoire au Nord du village et un débarcadère et un quai qui appartiennent au gouvernement fédéral ainsi qu'un dispensaire où sont prodigué les soins de santé situé le long de la rivière (Groupe conseil Enviram inc., 1992).

7.3.6 statut légal et gestion du site

Sans toutefois posséder le statut d'aire protégée, les bandes riveraines des rivières à saumon, soit les rivières Saint-Augustin et Coxipi, bénéficient d'une certaine forme de protection en vertu de la *Loi sur les Forêts* du MRNF, qui interdit toute activité d'aménagement sur une bande de 60 m de part et d'autre des berges. Même si la rivière Coxipi est considérée comme rivière à saumon, elle ne bénéficie pas de statut

²³ Cairn : Monticule de pierres édifié par des randonneurs et des explorateurs, servant de point de repère et de marque de leur passage.

de gestion. En effet, aucune pourvoirie à droit exclusif ou bien de Zone d'Exploitation Contrôlée (ZEC) ne se retrouve sur ce territoire. L'accès y est libre. Seul le permis de pêche y est obligatoire. Il en est de même avec la rivière Saint-Augustin.

De façon générale, la *Loi sur les pêches* du MPO protège les eaux marines avoisinantes contre les perturbations et les détériorations qui pourraient y être apportées. Par sa *Politique de gestion de l'habitat du poisson*, le MPO veille donc à l'application de cette loi à l'habitat du poisson.

La gestion de certaines activités est sous la juridiction du Service Canadien de la Faune (SCF), soit une branche d'Environnement Canada, en vertu de la *Loi concernant les oiseaux migrateurs*. Le territoire du ROM de Saint-Augustin est assujéti à la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*. Celui-ci implique notamment la conservation du site sans activité publique pendant la période de nidification lorsque les oiseaux sont présents (SCF, 2009).

Les activités qui se déroulent sur le site sont donc principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que MPO, SCF et MRNF. Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur dont des inventaires fauniques, ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site.

La chasse aux oiseaux migrateurs non considérés comme gibier et la récolte d'œufs est autorisée seulement chez les Innus tel que le prévoit le protocole de Parksville de 1995 modifiant la *Convention concernant les oiseaux migrateurs*.

7.3.7 orientations et développement du site

Depuis 1925, le ROM de Saint-Augustin fait l'objet d'inventaires aviaires quinquennaux réalisés par le SCF. Cependant, en 1982, 1993 et 1999, les inventaires n'ont pas été réalisés. En 2005, Rail et Cotter (2007) en ont réalisé un. Le prochain sera fait à l'été 2010.

7.4 Analyse des sources de perturbation

La collecte d'œufs d'Eider à duvet sur les îles du refuge d'oiseaux migrateurs a engendré le déclin de cette espèce dans le refuge de Saint-Augustin. En effet, en général, dans les autres refuges, les taux de population d'eider ont augmenté, sauf à Saint-Augustin. Comme ce ROM est situé à bonne distance des autres refuges, qu'il est composé d'une grande quantité d'îles qui sont accessibles et qu'il est à proximité de la municipalité de Saint-Augustin, soit la municipalité la plus peuplée de la Basse-Côte-Nord, il faudrait qu'une équipe de l'application de la loi patrouille en permanence dans ce secteur. Comme ce n'est pas le cas, ce sont principalement des espèces peu prisées des chasseurs qui se retrouvent dans le refuge.

Un éventuel développement de la pêche au saumon dans la rivière Saint-Augustin ne devra pas se faire en excédant la capacité du milieu. Le développement de nouvelles sources de perturbation anthropiques ne doit pas se faire. Déjà, du braconnage a été recensé par le MRNF dans la rivière Saint-Augustin.

7.5 Valeur écologique

Parmi l'ensemble des zones littorales d'intérêt de la Basse-Côte-Nord, la valeur écologique du site pourrait être qualifiée de « Élevée ». La présence d'un refuge d'oiseaux migrateurs démontre l'importance de la

faune aviaire qui y niche. Cependant, la biodiversité chez les oiseaux est faible. En effet, 95% des oiseaux sont des goélands. Néanmoins, ce refuge possède un très grand potentiel pour l’Eider à duvet, le Guillemot à miroir et le Plongeon catmarin, espèce qui étaient nombreux dans les années 1940.

De plus, les rivières Saint-Augustin et Coxipi possèdent un grand potentiel quant à la reproduction de saumon et d’Omble de fontaine. Ces dernières séjournent dans l’embouchure des rivières pendant un certain laps de temps, soit de quelques jours à quelques semaines, afin de permettre à leur organisme de s’adapter au monde dulcicole, lors de la montaison.

Même si ce n’est pas une valeur écologique, certaines formations géologiques sur le site du delta de Saint-Augustin telles que les rigolets qui s’y retrouvent, ajoutent une valeur esthétique au site. De plus, l’histoire du site a été grandement explorée et racontée. Ceci ajoute une valeur anthropologique au site.

7.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 7.1 présente la synthèse des potentiels et contraintes à l’égard d’éventuelles intervention de conservation ou de mise en valeur du secteur du delta de Saint-Augustin dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 7.1. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur du delta de Saint-Augustin.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique « Élevée » (refuge d’oiseaux migrateurs, rivières à saumon)	X	X
- Disponibilité de services d’hébergement (Saint-Augustin, Pakuashipi)		X
- Présence d’une pourvoirie à droit non exclusif (pêche aux salmonidés)		X
- Route d’accès entre le quai et la communauté de Pakuashipi		X
- Présence d’un sentier pédestre et de points d’observation littoraux		X
- Panorama		X
- Présence de formation géologique d’intérêt (rigolet)	X	X
- Importantes rivières à saumon	X	X
- Historique de la municipalité et de la communauté innue		X
Contraintes		
- Accessibilité limitée au site par voie terrestre		X
- Perturbation anthropique du refuge d’oiseaux migrateurs (cueillette des œufs)	X	
- Proximité des communautés de Saint-Augustin et de Pakuashipi apporte une pression constante sur le milieu littoral en termes de pollution et de dérangement de la faune	X	
- Chasse, cueillette d’œufs et piégeage illégaux	X	

- Manque de données sur la faune et la flore	X
--	---

7.7 Ligne directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

7.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Comme le Refuge d'Oiseaux Migrateurs de Saint-Augustin se retrouve à proximité des communautés de Saint-Augustin, soit la municipalité la plus peuplée de la Basse-Côte-Nord, et de Pakuashipi, de grandes pressions anthropiques ont entraîné la diminution et même, dans certains cas, la disparition de quelques espèces d'oiseaux dans le secteur. La conservation du milieu par la sensibilisation du public ainsi que de meilleures techniques pour permettre l'application de la loi devront être pris en compte. La mise en valeur du site pourrait s'avérer d'autant plus pertinente qu'elle permettrait à la fois à la population locale de mieux connaître les enjeux autour du ROM et aux visiteurs de découvrir un milieu qui se doit d'être protégé. Il faut rappeler que certaines lois existent en ce qui a trait au ROM, par exemple, ne pas s'approcher à moins de 500 m du refuge. Ceci permettrait de faire la mise en valeur du site à l'extérieur du ROM, soit dans la municipalité de Saint-Augustin, par exemple.

De plus, les deux rivières situées dans le secteur, soit Saint-Augustin et Coxipi, présentent un grand potentiel quant à la pêche aux saumons. Le delta de la rivière Saint-Augustin présente également une excellente zone de pêche pour la truite de mer de grande dimension. Un développement quant à la mise en valeur de cette activité pourrait se réaliser, le tout, avec un respect de la capacité du milieu.

La vue spectaculaire du delta de Saint-Augustin apporte des idées de développement durable récréotouristiques pour le secteur telles que des circuits en kayak de mer ou en canot.

- Favoriser une meilleure mise en place de mesures de protection et de conservation du ROM de Saint-Augustin :
 - Amélioration du respect de la loi (pas de débarquement sur les îles, pas de cueillette d'œufs, pas de chasse et trappage...);
 - Création de programmes éducatifs dans les communautés afin de les sensibiliser à l'importance de protéger le ROM;
 - Étude des populations de Macareux moine et de Guillemot marmette afin de comprendre les causes de leur déclin dans l'ensemble des refuges d'oiseaux migrateurs de la Côte-Nord.
- Développer la vocation de mise en valeur du site du ROM de Saint-Augustin :
 - Évaluer la possibilité de développer un projet de mise en valeur du ROM de Saint-Augustin. Par exemple, faire un sentier sur le littoral de la municipalité de Saint-Augustin avec des panneaux d'information sur le ROM et les espèces qui s'y retrouvent. Ainsi, les oiseaux nicheurs ne sont pas dérangés durant la saison de reproduction et de nidification.
- Promouvoir des activités de pêche sportive dans le delta de la rivière Saint-Augustin

- Mise en place d'un service de guide à la pêche;
 - Création d'aires de camping et des chalets sur les îles.
- Mettre sur place des activités de mise en valeur de la géologie, du panorama et de l'hydrographie du secteur :
 - Développer un circuit de kayak de mer et de canot pour mettre en valeur le décor et l'environnement exceptionnel de la baie Saint-Augustin;
 - Créer des aires de camping et des chalets sur les îles ainsi que des aires de débarquement;
 - Mise en place de belvédère et de lunette d'approche.

7.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevées plus haut, certaines recommandations quant à la conservation et la mise en valeur du site s'avèrent plus réalisables que d'autres. En effet, l'application des lois sur le ROM de Saint-Augustin est déjà très complexe à réaliser. Ainsi, l'amélioration de cette législation se voit être difficile à organiser. Le Service canadien de la faune (SCF) prend déjà en charge les inventaires d'oiseaux sur le ROM. Ainsi, les études du SCF qui pourraient également identifier les causes du déclin des Guillemots marmette et des Macareux moines.

Les activités de mise en valeur du site pourraient être prises en charge par des organismes régionaux, tels que l'Association Touristique régionale de Duplessis en collaboration avec la municipalité de Côte-Nord du Golfe du Saint-Laurent. La municipalité pourrait se concerter avec les habitants de Saint-Augustin et de Pakuashipi afin de voir les possibilités de mise en valeur du site à l'intention de la population locale et des visiteurs sans que cela ne nuise aux habitants. Cependant, ce développement devrait se faire sans nuire aux composantes biologiques du site qui présentent un intérêt certain et pourraient subir les impacts négatifs d'une augmentation de fréquentation telles que les oiseaux sur le ROM de Saint-Augustin.

Les projets de canot et de kayak de mer pourraient être pris en charge par les intervenants directement concernés par cet aspect, soit les clubs de kayak locaux et régionaux. De plus, si une volonté de développer un attrait touristique vis-à-vis la pêche au saumon, les clubs de kayak et le club de pêche pourraient s'unir afin de créer des aires de camping et des chalets pour leur clientèle.

7. 8 Références

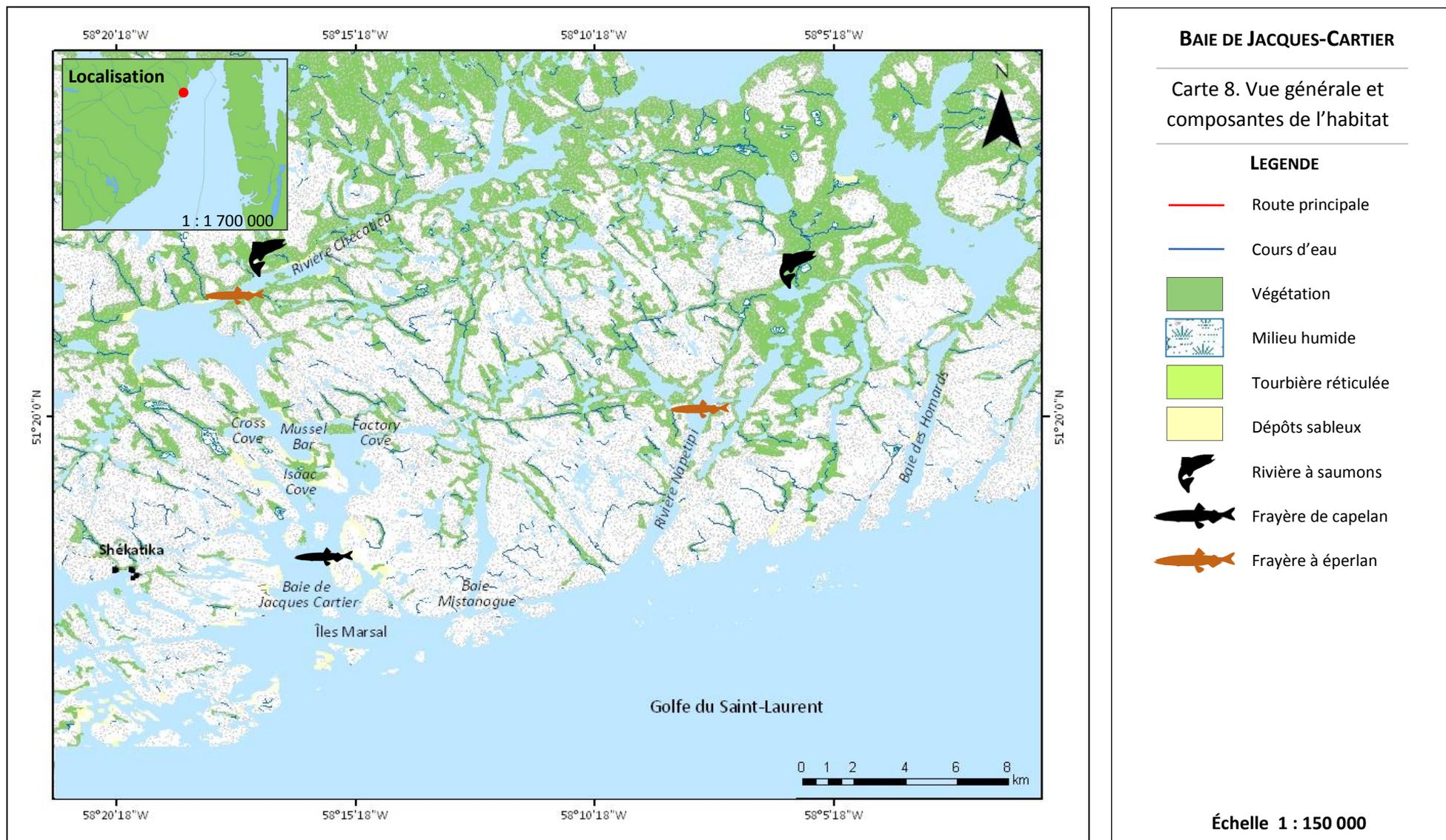
Banque de données sur les oiseaux en péril du Québec (SOS-POP), 2009. Extraction du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009a. Extractions du système de données pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec. 5 pages.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009b. Extraction du système de données – EFMS – Basse-Côte-Nord. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 15 p.

- Commission de toponymie du Québec, 2009a. Saint-Augustin. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/topos/carto.asp?Speci=277011&Latitude=51,21667&Longitude=-58,65&Zoom=1700>. (page consultée le 8 juillet 2009).
- Commission de toponymie du Québec, 2009b, Pakuashipi. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/topos/carto.asp?Speci=178761&Latitude=51,23028&Longitude=-58,6725&Zoom=1700>. (page consultée le 13 juillet 2009).
- Courtois, R., J.-P. Ouellet, A. Gingras, C. Dussault, L. Breton et J. MALTAIS, 2001. Changements historiques et répartition actuelle du Caribou du Québec. Direction de la recherche sur la faune et Direction de l'aménagement de la faune. Société de la faune et des parcs du Québec, Université du Québec à Rimouski et Ministère des Ressources naturelles du Québec, 45 p.
- Danais, A. 2003. Route des Baleines – Phase II – Volume 2 : Basse-Côte-Nord. Étude du potentiel de développement touristique. Réalisé par AquaBio Concept pour l'ATR de Duplessis.
- Desormeaux, V., [En préparation]. État des connaissances – Version préliminaire – Projet de parc national de la région de Harrington Harbour. Service des parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 309 p.
- Environnement Canada, 2009. Refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Augustin. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_saint-augustin.html. (page consultée le 8 juillet 2009).
- Gilles Shooner & Associés inc., 1985. Fiche signalétique – saumon – Rivière Saint-Augustin. Rapport présenté au services Études et Recherches écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 26 p. + 13 annexes.
- Gouvernement du Canada, 2007. Registre public des espèces en péril. [En ligne], http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm. (page consultée le 14 juillet 2009).
- Groupe conseil Enviram inc., 1992. Étude d'environnement centrale thermique – Saint-Augustin addition de puissance (Version finale). Préparé pour Hydro-Québec – Lignes de réparation, 36 p. + 3 annexes.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), 2002. Portrait régional de l'eau – Côte-Nord (région administrative 09). [En ligne], <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/regions/region09/09-cote-nord.htm#21>. (page consultée le 16 juillet 2009).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2007. Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec. [En ligne] <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>. (page consultée le 14 juillet 2009).
- Ministère des transport du Québec (MTQ), 2007. Côte-Nord. [En ligne], http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/regions/cote_nord. (page consultée le 16 juillet 2009).

- Nature-Québec/UQCN, 2009. ZICO – Refuge d’oiseaux migrateur de Saint-Augustin. [En ligne], http://www.naturequebec.org/zico/index2.htm?file_name=sites_zico.xml&site=QC064&icon=mm_20_red.png&zoom=10. (page consultée le 16 juillet 2009).
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2009. Statistiques de pêches commerciales en Basse-Côte-Nord. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d’information pour la gestion de l’habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 1^{er} juillet 2009).
- Rail, J.-F. et G. Chapdelaine, 2002. Quinzième inventaire des oiseaux marins dans les refuges de la Côte-Nord : techniques et résultats détaillés. Série de rapports techniques No. 392. Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, xvi + 307 pages.
- Rail, J.-F. et R. Cotter, 2005. Sixteenth census of seabird population in the sanctuaries of the North Shore of the Gulf of St. Lawrence, 2005. *Canadian Field-Naturalist* 121(3) :287-294.
- Saumon Québec inc., 2007. Les rivières – Coxipi. [En ligne], <https://www.saumonquebec.com/LesRivieres/CoteNordAnticosti/Coxipi/PresentationGenerale/PresentCoxipiFr.aspx>. (page consultée le 17 juillet 2009).
- SIMA géographes-conseils limitée, 1982. Aménagement hydro-électrique de la rivière Saint Augustin: étude préliminaire d'impact sur l'environnement. Sima géographes conseils, Hydro-Québec environnement.
- Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007. Saint-Augustin. [En ligne], <http://www.tourismebassecotenord.com/augustine.asp>. (page consultée le 10 juillet 2009).
- Transport Canada, 2009. Saint-Augustin. [En ligne], <http://www.tc.gc.ca/quebec/fra/ports/staugustin.htm>. (page consultée le 16 juillet 2009).
- Tremblay, M.-A., P. Charest et Y. Breton, 1969. Les changements socio-culturels à Saint-Augustin – Contribution à l’étude des isolats de la Côte-Nord du Saint-Laurent. [En ligne], http://classiques.uqac.ca/contemporains/tremblay_marc_adelard/changements_soc_cul_St_Augustin/changements_st_augustin.pdf. (page consultée le 8 juillet 2009).



FICHE #8. BAIE DE JACQUES CARTIER

8.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Nord) : 411574

UTM (Est) : 5679247

Latitude : 51° 19' 21" N

Longitude : 58° 15' 21" O

Le site d'intérêt se situe, à l'Est, à partir du hameau de Shékatika et, à l'Ouest, jusqu'à la baie des Homards, incluant la baie de Jacques-Cartier, la rivière Chécatica, la baie Mistanogue et la rivière Napetipi ainsi que tous les îles et îlots qui se retrouvent au large. Au Nord, le site se termine à la hauteur de Cross Cove et Factory Cove (baie Marsal). Le site fait partie de la municipalité de Saint-Augustin, jusqu'à la baie Napetipi. À partir de la baie des Homards, le territoire appartient à la municipalité de Bonne-Espérance.

8.2 Description du milieu biophysique

8.2.1 Composantes physiques

Deux grandes rivières de la Basse-Côte-Nord se jettent dans le golfe du Saint-Laurent en passant par le site d'intérêt présent, soit la rivière Chécatica et la rivière Napetipi.

La rivière Chécatica mesure une trentaine de kilomètres de long et s'écoule du Nord vers le Sud pour finir sa course dans la baie de Jacques-Cartier. Tout au long de sa course, la rivière s'élargit à quelques endroits pour former des lacs, dont un porte même son nom. La baie de Jacques-Cartier a une forme échancrée en raison des nombreuses pointes et îles qui la composent ainsi que son contour dentelé. En plus de donner son nom à un lac, la rivière Chécatica possède un nom identique à une des îles qui se situe à l'entrée de la baie de Jacques-Cartier (Commission de toponymie du Québec, 2007b).

Quand à la rivière Napetipi, elle est largement plus longue que la Chécatica, avec ses 113 km de long. Auparavant, les Innus de la région la nommaient *Napetipiu Hipu*, *Napetiuku Nipi* et *Napetipi Miskumi*. Cette rivière prend sa source au-delà du 52° parallèle et s'écoule du Nord vers le Sud. Par deux fois, elle s'élargit pour former des lacs, soit un premier à mi-chemin, qui se nomme le lac Jamyn (*Napetipiu Nipi* pour les Innus), et sur une distance de 12 km à la fin de son trajet, soit le lac Napetipi. À environ 35 km à l'Est du village de Saint-Augustin, la rivière Napetipi se jette dans la baie du même nom. La baie possède une forme étroite et s'allonge sur une distance de sept kilomètres dans les terres. Elle se situe entre de hautes rives rocheuses, ce qui la rend vulnérable aux vents provenant du Sud (Commission de toponymie du Québec, 2007c).

En ce qui a trait à la baie, le Centre Aquacole de la Côte-Nord (CACN) a étudié la composition du substrat qui se retrouve dans quatre secteurs, soit Isaac Cove, Cross Cove, Factory Cove et Mussel Bar. Ce dernier secteur est un endroit hétérogène lorsqu'il est question de substrat. En effet, il est composé principalement de sable, mais également de cailloux, de roche et d'algue coralline, soit une algue rouge encroûtante. Les autres sites démontrent un substrat composé en très grand pourcentage de sable fin, avec un certain taux de silt argileux. Le secteur d'Isaac Cove détiendrait également un lit d'algues calcaires (Côté et al., 2009).



Figure 8.1. Paysage marqué par la roche-mère et quelques blocs erratiques. Source : CIDCO et Université Laval, 2005.

Géologiquement, le site de la baie de Jacques Cartier est à la limite entre le socle de Grenville et les roches sédimentaires cambriennes de la région de Blanc-Sablon. De ce fait, la région est caractérisée par un substrat rocheux marqué de collines arrondies entaillées par de grandes échancrures. Ainsi, la baie de Jacques Cartier est engouffrée dans une fracture du socle Grenvillien. De plus, le retrait glaciaire n'a apporté que très peu de dépôts meubles en bordure des côtes. Seuls des blocs erratiques se retrouvent sur la roche mère (Fig. 8.1). Ce phénomène est causé par le lessivage qui se déroula lors de la dernière régression marine. Il est toutefois possible de retrouver un mince dépôt de till, quelques dépôts glaciomarins et, de façon sporadique, des dépôts deltaïques et de plage

(CIDCO et Université Laval, 2005).

8.2.2 Composantes biologiques

Flore

Peu d'inventaires floristiques ont été réalisés dans la baie de Jacques Cartier. Ainsi, selon Environnement Canada (2002), les espèces qui se retrouveraient sur le site et aux alentours seraient les suivantes :

Tableau 8.1 Liste des espèces végétales présentes sur le site de la baie de Jacques Cartier.

Nom français	Nom scientifique	Nom français	Nom scientifique
Airelle des marécages	<i>Vaccinium uliginosum</i>	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Amélanchier de Bartram	<i>Amelanchier bartramiana</i>	Lycopode sélagine	<i>Lycopodium selago</i>
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	Mélampyre linéaire	<i>Melampyrum lineare</i>
Azalée des Alpes	<i>Loiseleuria procumbens</i>	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>
Calamagrostis contracté	<i>Calamagrostis stricta</i>	Osmonde de Clayton	<i>Osmunda claytoniana</i>
Carex aquatique	<i>Carex aquatilis</i>	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
Carex déprimé	<i>Carex deflexa</i>	Platanthère à feuille obtuse	<i>Platanthera obtusata</i>
Carex rariflore	<i>Carex rariflora</i>	Prêle des bois	<i>Equisetum sylvaticum</i>
Carex trisperme	<i>Carex trisperma</i>	Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>
Chimaphile à ombelles	<i>Chimaphila umbellata</i>	Ruppie maritime	<i>Ruppia maritima</i>
Coniosélinum de Genesee	<i>Conioselinum chinense</i>	Saule à feuilles planes	<i>Salix planifolia</i>
Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	Saule à fruits argentés	<i>Salix argyrocarpa</i>
Cypripède acaule	<i>Cypripedium acaule</i>	Saule arctophile	<i>Salix arctophila</i>
Dryoptéride disjointe	<i>Gymnocarpium dryopteris</i>	Saule raisin-d'ours	<i>Salix uva-ursi</i>
Éléocharide uniglume	<i>Eleocharis uniglumis</i>	Scirpe gazonnant	<i>Scirpus cespitosus</i>
Ériocaulon aquatique	<i>Eriocaulon aquaticum</i>	Spiranthe de Romanzoff	<i>Spiranthes Romanzoffiana</i>
Glycérie du Canada	<i>Glyceria canadensis</i>	Troscart des marais	<i>Triglochin palustris</i>
Glycérie striée	<i>Glyceria striata</i>	Verge d'or à grandes feuilles	<i>Solidago macrophylla</i>
Listère cordée	<i>Listera cordata</i>	Violette méconnue	<i>Viola incognita</i>

Faune

Faune aquatique

Selon le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP), créé par Pêches et Océans Canada (MPO), la région à l'étude comprendrait du Crabe commun, du Homard d'Amérique, du Pétoncle d'Islande, du Pétoncle géant, de l'Omble de fontaine et du Saumon atlantique. En ce qui a trait au Crabe des neiges, il y en aurait au Sud de la baie de Jacques-Cartier ainsi qu'à l'Est et à l'Ouest de l'embouchure de la rivière Napetipi. La Mactre de Stimpson serait présente un peu plus au large du secteur. Quand au capelan, il a été observé sur les berges des îles Marsal. Le Hareng atlantique se situerait dans la baie des Homards (MPO, 2007). Il y aurait également présence d'ophiures et d'oursins dans certains secteurs du site (Fig. 8.2) (CIDCO et Université Laval, 2005).



Figure 8.2. Échantillonnage fait à la benne dans la baie d'Isaac. Présence d'ophiures, d'oursins et d'algues encroûtantes. Source : CIDCO et Université Laval, 2005.

De plus, selon un rapport sur la prédation des pétoncles ensemencés en Basse-Côte-Nord, le Crabe commun, les Étoiles de mer pourpre et polaire ainsi que le Soleil de mer épineux seraient les quatre prédateurs principaux répertoriés sur le site de la baie de Jacques Cartier. Le Crabe araignée (*Hyas sp.*) et la Plie canadienne ou la Limande à queue jaune seraient également des prédateurs potentiels (Côté et al., 2009).

Finalement, dans la rivière Chécatica, il y aurait présence d'Omble de fontaine. En ce qui a trait à la rivière Napetipi, des Meuniers noir et rouge, de l'Omble de fontaine, de l'Éperlan arc-en-ciel ainsi que de l'Omble chevalier auraient été observés (MRNF, S. Guérin, comm. pers. 2009).

Faune aviaire

Il existe un Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM) à l'Ouest du site, soit le ROM de Saint-Augustin. Sur le site même de la baie de Jacques Cartier, il n'existe pas de refuge ou d'Aire de Concentration d'Oiseaux Aquatiques (ACOA) ni de colonies d'oiseaux, bref il n'y a pas d'habitats fauniques reconnus. Par ailleurs, il ne serait pas surprenant qu'au vu de l'habitat présent à cet endroit, plusieurs espèces y nichent. Hélas, l'absence de données ne permet pas de le confirmer.

De façon générale, les oiseaux migrateurs se retrouvant sur la Basse-Côte-Nord survolent probablement le site lors de leur passage au printemps et à l'automne. Par exemple, au printemps, la sauvagine migre vers des destinations nordiques pour nicher. Ainsi, il est probable d'y observer des canards barboteurs et plongeurs tels que la Sarcelle d'hiver, le Canard pilet, le Grand harle ou même l'Eider à duvet qui survole la Côte-Nord en grand voilier.

À l'automne, plusieurs oiseaux de rivage tels que les limicoles (les pluviers, les chevaliers, bécasseaux...) se reposent et se nourrissent sur les berges des baies où ils peuvent être observés (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

Faune terrestre

Selon la pourvoirie de la rivière Napetipi, l'Ours noir est une espèce prisée par les chasseurs de la région (Napetipi River Outfitters, année inconnue). Étant donné le peu de données recueillies sur ce site, il est difficile de confirmer la présence d'autres espèces de faune terrestre présente à cet endroit.

8.3 Description du milieu humain

8.3.1 Situation géographique et contexte régional

8.3.2 Histoire du site

La baie de Jacques-Cartier porte ce nom en mémoire de Jacques Cartier, grand navigateur et explorateur célèbre qui effectua trois voyages au Canada entre 1534 et 1541. Lors de son premier voyage, il s'aventura sur la Côte-Nord sans toutefois dépasser l'île d'Anticosti et alla jusqu'à la baie des Chaleurs. Au deuxième, il alla jusqu'à Montréal (Hochelaga à cette époque) et hiverna à Québec, nommé Stadaconé. En août, il visita la pointe ouest d'Anticosti et alla par la suite en Gaspésie, près des monts Saint-Louis et Saint-Pierre. En 1541, lors de son dernier voyage, il établit la première colonie française en Amérique, soit à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge, sur la rive gauche (Commission de toponymie du Québec, 2007a).

En ce qui a trait au hameau de Shékatika, celui-ci est formé de quelques maisons et est situé sur une des échancrures de la côte du golfe du Saint-Laurent. Shékatika provient, dans la langue innue, du mot « shikatikau » qui signifie « il y a des buissons autour de l'eau » (Commission de toponymie du Québec, 2007b).

La rivière Napetipi se voyait utilisée dans les traditions innues et signifie « rivière du mâle, de l'homme ». En 1890, l'arpenteur Henry Robertson observa des loups-marins (phoque gris) dans le lac Napetipi. De plus, certaines hypothèses démontrent que lorsque Jacques Cartier, lors de son premier voyage en 1534, mentionne la rivière Saint-Jacques dans ses écrits, il s'agirait probablement de la rivière Napetipi (Commission de la toponymie du Québec, 2007c).

8.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

L'accessibilité de ce site est très limitée. En effet, aucune route, ni aéroport, ni port ne s'y retrouve. Afin de se rendre sur ce site, il faut partir de Saint-Augustin (voir la fiche descriptive #8) et s'y rendre par bateau ou en hydravion. Le hameau de Shékatika présente quelques maisons éparses. En hiver, la Route Blanche, soit un sentier balisé pour la motoneige allant de Natashquan jusqu'à Blanc-Sablon passe par le site de la baie de Jacques Cartier. Quelques abris comprenant du bois de chauffage y sont installés ainsi qu'un site d'observation des panoramas.

De plus, la pourvoirie de Napetipi River Outfitters offre certains services et équipements sur la rivière Napetipi. Il y a un service de communication en cas d'urgence, des embarcations, un système d'énergie solaire, des équipements au propane, des génératrices et des poêle à bois et foyers (FPQ, année inconnue).

8.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

La compagnie pectinicole Pec-Nord effectue l'élevage de Pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) depuis plusieurs années dans la baie de Jacques-Cartier. Celle-ci possède une écloserie ou est produit de

jeunes pétoncles en milieu contrôlé qui seront par la suite placés dans des paniers d'élevage suspendue dans la colonne d'eau dans la baie pour plusieurs années jusqu'à l'atteinte de la taille commerciale.

Des essais de captage naturel ont été réalisés dans la baie Jacques-Cartier par le Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ) depuis 1982. Dans les années 1990, les résultats des inventaires ont été faibles. Ceci peut être expliqué par deux facteurs, soit un grand taux de mortalité chez les pétoncles géants qui a fortement affecté les stocks d'individus matures sexuellement en Basse-Côte-Nord au cours des années 1990 ainsi que le fait que la Basse-Côte-Nord est la



Figure 8.3. Remontée d'un capteur de naissain de pétoncle, formé d'un sac et de quatre bandes de « netron ». Source : Goaziou, 2007.

limite nord de répartition du Pétoncle géant (Goaziou, 2007). Quelques années après cette réduction massive de stock de géniteurs, le CACN, en collaboration avec Développement économique Canada (DEC), l'Institut Maurice-Lamontagne (IML), la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), le MAPAQ et l'industrie, a donc évalué le potentiel de captage naturel de naissain de pétoncles géants dans le secteur de la baie de Jacques-Cartier et de la Baie-aux-Saumons, en 2004-2005 durant la période de ponte des pétoncles. Cette étude avait pour but d'obtenir une source d'approvisionnement alternative à la production en écloserie et a révélé une faible densité de naissain captés (CACN, année inconnue ; Goaziou, 2007). Le tout servait à connaître le potentiel de captage de naissain en milieu naturel dans le but d'obtenir une source d'approvisionnement alternatif à la production en écloserie (CACN, année inconnue).

En 2006, 2007 et 2008, d'autres études, portant cette fois sur la caractérisation de la dynamique et de la prédation des pétoncles ensemencés sur le fond en Basse-Côte, ont été tenues par le CACN. De cette étude, il en est ressorti, entre autre, que le secteur d'Isaac Cove réunit plusieurs conditions idéales à la croissance de Pétoncles géants ensemencés (Côté et al., 2009).

Pêches et Océans Canada (MPO) ont également fait des recherches dans la baie de Jacques-Cartier, en raison de la quantité d'acide domoïque²⁴ détectée dans la chair des pétoncles en concentration largement supérieur à la norme. Le tout a été réalisé entre 2006 et 2008. Les objectifs de cette étude étaient, dans un premier temps, d'identifier l'organisme responsable de l'intoxication, soit l'espèce de phytoplancton, chez les pétoncles géants (MPO, 2008).

Le site de la baie de Jacques-Cartier comprend également une pourvoirie à droit non exclusif, soit la *Napetipi River Outfitters*, qui se retrouve, comme son nom l'indique, sur la rivière Napetipi. Cette pourvoirie permet aux clients de faire la chasse à l'Ours noir par arme à feu ainsi que de pêcher l'Omble de fontaine, le Saumon atlantique, la Truite brune et la Truite de mer par différentes méthodes de pêche (à gué, à la mouche, blanche, lancer léger, remise à l'eau...). De plus, plusieurs activités sont également offertes par la pourvoirie, soit des excursions en snowmobile, de la motoneige, du patinage, de la raquette et du ski de randonnée (Napetipi River Outfitters, année inconnue ; FPQ, année inconnue).

²⁴ Acide domoïque: Phycotoxine produit par une algue rouge, la *Chondria armataqui* qui cause une intoxication alimentaire.

8.3.5 Tenure des terres

La majorité des terres du secteur d'intérêt fait partie du domaine de l'État et est sous l'autorité du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

8.3.6 Statut légal et gestion du site

En règle générale, les terres du domaine de l'État sont gérées par le MRNF. Le piégeage des animaux à fourrures est régi par des modalités fondées sur la division du territoire en unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF). Le secteur d'intérêt se situe dans l'UGAF no 66.

De plus, la gestion de certaines activités est sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi concernant les oiseaux migrateurs*. Les activités qui s'y déroulent sont principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada (MPO) et le Service canadien de la faune (Environnement Canada). Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur, tels que des inventaires fauniques et floristiques, ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur.

8.3.7 Orientations et développement du site

Jusqu'à maintenant, des études relatives au potentiel pectinicole ont été réalisées afin de développer la culture de pétoncles dans la baie de Jacques Cartier par la compagnie Pec-Nord.

8.4 Analyse des sources de perturbation

Le site de la baie de Jacques Cartier est relativement isolé et peu fréquenté, mis à part par la compagnie Pec-Nord qui y possède une éclosérie commerciale de Pétoncle géant et qui effectue l'élevage de cette espèce. Selon les études du MPO, une espèce d'algue rouge créerait une toxine qui s'emmagine dans la chair des pétoncles lorsque cette algue est en période de floraison, soit en production massive. De ce fait, à ces moments, les sites doivent être fermés afin d'éviter les intoxications alimentaires.

8.5 Valeur écologique

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de la Basse-Côte-Nord choisi dans ce projet, l'importance écologique relative de la baie de Jacques Cartier est plutôt « Faible ». Quoique le site présente quelques éléments biologiques d'intérêt (faune marine), sa valeur écologique est moindre, comparativement à d'autres sites où la concentration et la diversité des composantes biologiques sont nettement supérieures. Le manque de données sur la faune aviaire, par exemple, limite l'intérêt qui peut être porté à ce site.

8.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 8.2 présente les potentiels et contraintes à l'égard d'éventuelles interventions de conservation ou de mise en valeur du secteur de la baie de Jacques Cartier dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel et historique.

Tableau 8.2. Synthèse des potentiels et contraintes pour le secteur de la baie de Jacques-Cartier.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur

Potentiels	
- Présence d'espèces marines commerciales (Pétoncle géant, Saumon de l'Atlantique)	X
- Valeur historique du site (passage par Jacques Cartier dans cette baie)	X
- Proximité de la municipalité de Saint-Augustin (une vingtaine de km)	X
- Proximité du hameau de Shékatika	X
- Esthétisme du site	X
Contraintes	
- Accessibilité limitée au site (par voie maritime l'été seulement et par hydravion, par la route blanche l'hiver)	X

8.7 Ligne directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

8.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Selon les caractéristiques du site, les approches suggérées pour la vocation de la baie de Jacques Cartier serait de faire de la mise en valeur du site ainsi que de la sensibilisation :

- Mettre en valeur le volet historique du site de la baie de Jacques-Cartier :
 - Étant donné qu'il y a déjà un pourvoyeur qui assure le transport des clients entre Saint-Augustin et la baie de Jacques-Cartier, il pourrait y avoir un volet historique dans la présentation de la pourvoirie.
- Sensibiliser les citoyens aux conséquences néfastes de la pêche et de la chasse illégales :
 - En terme de problématique régionale, la chasse et la pêche illégales sont des réalités qui touchent l'entité de la Basse-Côte-Nord. Ainsi, une formation et/ou une campagne de sensibilisation auprès des habitants du hameau de Shékatika et des citoyens de Saint-Augustin pourraient être réalisées.

8.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés précédemment, certaines recommandations quant à la conservation et la mise en valeur du site s'avèrent difficiles. En effet, même si le site est à proximité de Saint-Augustin, aucune route ne lie ces deux endroits. La pourvoirie déjà en place pourrait s'assurer de la mise en valeur du site en ajoutant un volet historique lors du déplacement de leur clientèle.

Étant donné le peu de connaissances actuelles sur l'utilisation du site par la faune aviaire, des inventaires pourraient être réalisés. Ce projet pourrait être pris en charge par le Service canadien de la Faune (SCF) qui étudie déjà le Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM) de Saint-Augustin.

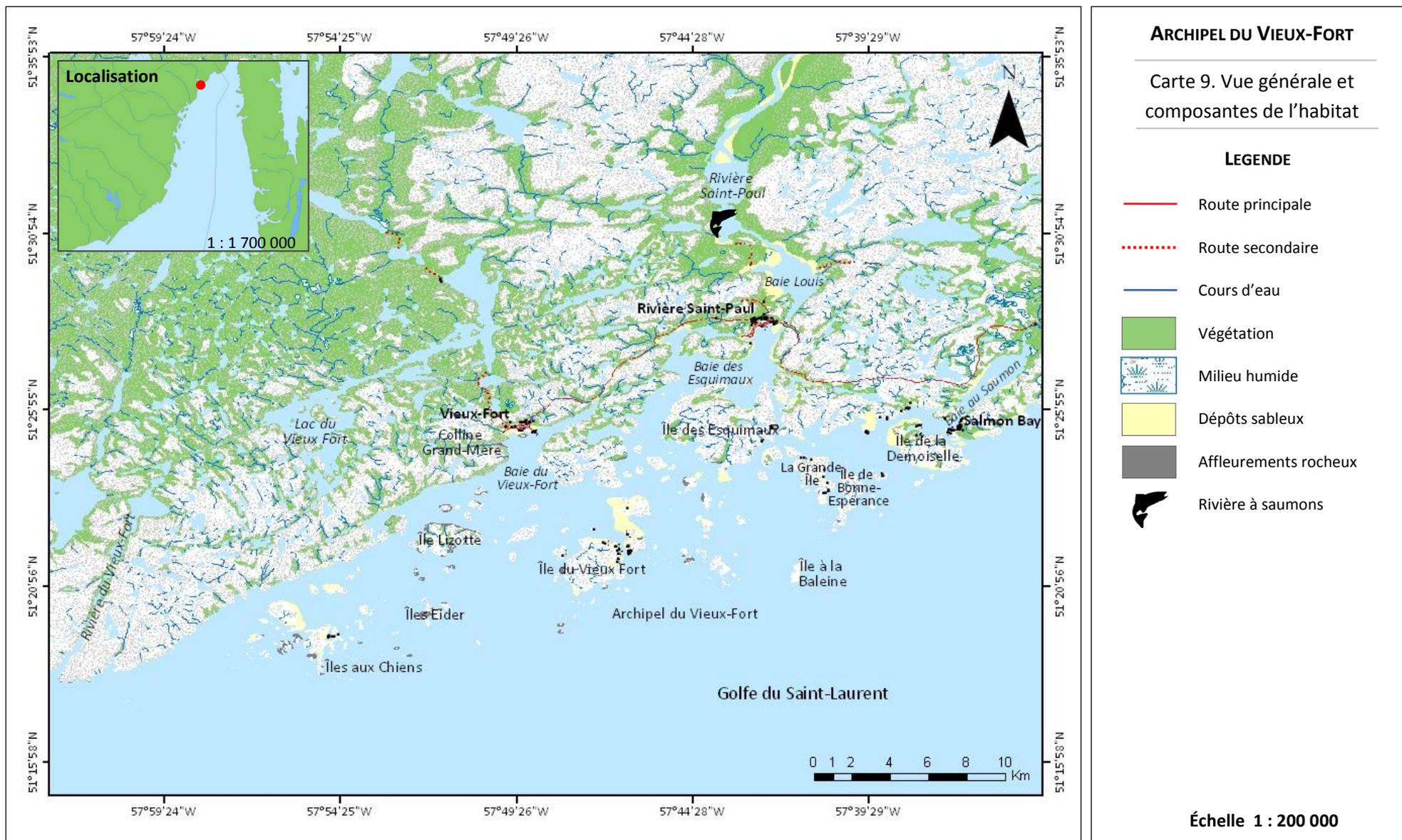
8. 8 Références

- Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN), année inconnue. Projets R/D – projets environnementaux. [En ligne], <http://www.centreaquacole.org/main.php?mid=9&lng=1>. (page consultée le 29 juillet 2009).
- Côté, J., Y. Goaziou et M. Nadeau, 2009. Caractérisation de la dynamique et de la prédation des pétonclesensemencés en Basse-Côte-Nord. Projet no MLQ-005, Centre Aquacole de la Côte-Nord (CACN), SODIM, MAPAQ-DRCN, 74 p.
- Centre Interdisciplinaire de Développement de Cartographie des Océans (CIDCO) et Université Laval, 2005. Projet de caractérisation des fonds pour l'ensemencement du pétoncle géant en Basse Côte-Nord. Baie de Jacques Cartier et baie au Saumon. ACQ-2004-09, 45 p.
- Commission de toponymie du Québec, 2007a. Baie de Jacques Cartier. [En ligne], http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=30596. (page consultée le 29 juillet 2009).
- Commission de toponymie du Québec, 2007b. Rivière Chécatica. [En ligne], http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=12881. (page consultée le 29 juillet 2009).
- Commission de toponymie du Québec, 2007c, Rivière Napetipi. [En ligne], http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=43391. (page consultée le 29 juillet 2009).
- Environnement Canada, 2002, page consultée le 17 août 2009. Liste des espèces recensées dans les parcelles de La Romaine à Blanc-Sablon. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/fr/recherche/regions/natbla.html>. (page consultée le 19 juillet 2009).
- Fédération des pourvoiries du Québec inc., année inconnue. Pourvoirie Napetipi Rivière. [En ligne], <http://www.fpq.com/fr/outfitters.profile.asp?09-669>. (page consultée le 29 juillet 2009).
- Goaziou, Y., 2007. Essais de captage de naissain de pétoncles géants en Basse-Côte-Nord – Rapport final. Dossier no 710.75. Rapport commandité par la SODIM. Centre Aquacole de la Côte-Nord, 18 p.
- Gouvernement du Canada, 2007. Registre public des espèces en péril. [En ligne], http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm. (page consultée le 14 juillet 2009).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2007. Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec. [En ligne], <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>. (page consultée le 14 juillet 2009).
- Napetipi River Outfitters, année inconnue. About us. [En ligne], <http://www.napetipioutfitters.com/about.asp>. (page consultée le 29 juillet 2009).

Pêches et Océans Canada (MPO), 2008. Étude sur l'intoxication de pétoncles par l'acide domoïque dans le secteur de la Basse-Côte-Nord. [En ligne], <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/enviro/aquaculture/acrdp-pcrda/projects/info-fra.asp?pro=Q-06-01-005®ion=Q>. (page consultée le 29 juillet 2009).

Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.gc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 29 juillet 2009).

Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007, Observation d'oiseaux. [En ligne], <http://www.tourismebassecotenord.com/birdwatch.asp>. (page consultée le 20 août 2009).



FICHE #9. ARCHIPEL DU VIEUX-FORT

9.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Nord) : 446169

UTM (Est) : 5693254

Latitude : 51°23'16" N

Longitude : 057°46'25" O

L'archipel du Vieux-Fort est situé dans le Golfe du Saint-Laurent sur le territoire de la municipalité de Bonne-Espérance, à environ 40 km à l'Ouest de Blanc-Sablon. Les îles sont localisées près de la côte et font face aux communautés de Vieux-Fort (Fig. 9.1) et de Rivière-Saint-Paul.

Le secteur d'intérêt couvre la zone littorale et les îles situées entre la rivière du Vieux-Fort, à l'Ouest, et la baie au Saumon, à l'Est.



Figure 9.1. Village et archipel du Vieux-Fort. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

9.2 Description du milieu biophysique

9.2.1 Composantes physiques

L'archipel du Vieux-Fort compte plusieurs îles, dont les plus connues sont l'île du Vieux-Fort, l'île aux Esquimaux et l'île au Chien, ainsi nommée en raison d'une formation rocheuse en forme de chien au repos. Plusieurs îles de cet archipel sont ceinturées de récifs.



Figure 9.2. Village de Rivière Saint-Paul situé à l'embouchure de la rivière Saint-Paul. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

La tête de la rivière Saint-Paul est située à la ligne de partage des eaux des bassins de l'Atlantique et du Saint-Laurent, sur le plateau du Labrador. Après avoir parcouru une distance de près de 160 km vers le Sud dans une vallée, elle se déverse dans la baie des Esquimaux de l'archipel du Vieux-Fort, située dans le Golfe du Saint-Laurent à la hauteur du village de Rivière-Saint-Paul (Fig. 9.2) (Commission de toponymie du Québec, 2009).

9.2.2 Composantes biologiques

Flore

Selon le portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Environnement Canada, 2009), plus de 50 espèces floristiques sont susceptibles d'être

observées dans le secteur (Tableau 9.1). Le secteur d'intérêt est majoritairement recouvert de toundra, en raison de la rigueur du climat et la pauvreté du sol, qui favorisent la croissance de bosquets d'arbustes appelés



Figure 9.3. Paysage majoritairement formé de marais tourbeux, de lichens et de mousses près de Vieux-Fort. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

krummolz²⁵. Les essences prédominantes sont le Mélèze laricin, le Sapin baumier, l'Épinette noire et le Bouleau nain. Le paysage est formé en grande partie de marais tourbeux, recouverts de lichens et de mousses où poussent la Camarine noire et l'Airelle à feuilles étroites (Fig. 9.3).

Les zones de marais littoraux, associées à des milieux meubles, sont confinées au fond des baies et sont particulièrement présentes dans la baie au Saumon. Les marais et les zosteraies représenteraient environ 5 % du secteur (ZIP CNG, 1999).

Tableau 9.1. Liste des espèces floristiques recensées dans le secteur de l'archipel du Vieux-Fort.

Nom français	Nom scientifique	Nom français	Nom scientifique
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	Lomatogone rotacé	<i>Lomatogonium rotatum</i>
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	Luzule multiflore	<i>Luzula multiflora</i>
Arroche glabriuscule	<i>Atriplex glabriuscula</i>	Mertensie maritime	<i>Mertensia maritima</i>
Betula minor	<i>Bouleau mineur</i>	Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Calamagrostis du Canada	<i>Calamagrostis canadensis</i>	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i>	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
Carex écailleux	<i>Carex paleacea</i>	Petit rhinante	<i>Rhinanthus minor</i>
Carex de Bigelow	<i>Carex bigelowii</i>	Phégoptère du hêtre	<i>Phegopteris connectilis</i>
Carex salin	<i>Carex salina</i>	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>
Céraiste alpin	<i>Cerastium alpinum</i>	Potentille de Norvège	<i>Potentilla norvegica</i>
Céraiste du détroit de Béring	<i>Cerastium beeringianum</i>	Prêle fluviatile	<i>Equisetum fluviatile</i>
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>	Renouée de Fowler	<i>Polygonum fowleri</i>
Comaret des marais	<i>Comarum palustre</i>	Renouée vivipare	<i>Polygonum viviparum</i>
Cranson officinal	<i>Cochlearia officinalis</i>	Rhododendron du Canada	<i>Rhododendron canadense</i>
Deschampsie fluxueuse	<i>Deschampsia flexuosa</i>	Ronce acaule	<i>Rubus acaulis</i>
Diapensie de Laponie	<i>Diapensa laponica</i>	Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
Drave glabre	<i>Draba glabella</i>	Sabline faux-péplus	<i>Arenaria peploides</i>
Élyme des sables	<i>Elymus arenarius</i>	Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>
Épilobe à feuilles de mouton	<i>Epilobium anagallidifolium</i>	Saule de Bebb	<i>Salix bebbiana</i>
Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	Saule raisin-d'ours	<i>Salix uva-ursi</i>
Euphrasie arctique	<i>Euphrasia arctica</i>	Scutellaire à feuilles d'épilobe	<i>Scutellaria galericulata</i>
Génévrier horizontal	<i>Juniperus horizontalis</i>	Séneçon faux-arnica	<i>Senecio pseudoarnica</i>
Gesse maritime	<i>Lathyrus maritimus</i>	Stellaire calycanthe	<i>Stellaria calycantha</i>
Gesse palustre	<i>Lathyrus palustris</i>	Stellaire déprimée	<i>Stellaria humifusa</i>
Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i>	Verge d'or à grandes feuilles	<i>Solidago macrophylla</i>
Livèche écossaise	<i>Ligusticum scoticum</i>		

Faune

²⁵ Mot allemand qui signifie « bois tordu ». Nom donné aux conifères vivant dans des conditions extrêmes de vents et de froids, présentant une morphologie rabougrie et un port prostré.

Faune aquatique

La rivière Saint-Paul est reconnue comme étant l'une des meilleures rivières de la Côte-Nord et du Québec pour la pêche au Saumon atlantique. Celle-ci détient notamment le record provincial du plus grand nombre de captures remises à l'eau, ainsi que le quatrième succès de pêche (2,17 saumons/jrs-pêche) (MRNF, 2009), n'étant dépassé à ce chapitre que par les rivières Napetipi, du Vieux-Fort et Étamamiou, qui sont des rivières voisines (MRNF, F. Barnard, comm. pers., 2009). À partir de son embouchure, elle se compose de plusieurs habitats qui retiennent les saumons pendant la montaison, qui débute vers la mi-juin pour s'étendre jusqu'à la fin août. La population de saumons atlantique de la rivière Saint-Paul se compose d'individus ayant passé plusieurs années en mer et de madeleineaux. L'eau froide et limpide de la rivière Saint-Paul supporte une importante quantité de saumons renommés pour leur vigueur et leur agressivité (Saumon Québec, 2007). La pêche sportive au saumon sur la rivière Saint-Paul a connue une amélioration considérable depuis que la pêche commerciale à cette espèce a été arrêtée au début des années 2000 (MRNF, F. Barnard, comm. pers., 2009).

Selon le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP), créé par le Ministère des Pêches et des Océans (MPO), plusieurs autres espèces fréquentent également l'embouchure des rivières du secteur, telle l'Anguille d'Amérique, l'Ombre de fontaine anadrome et l'Éperlan arc-en-ciel (MPO, 2007). Il est à noter que l'anguille possède un statut d'espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009) et d'espèce préoccupante au Canada (COSEPAC, 2008). Le Capelan serait aussi présent dans la baie du Vieux-Fort et autour des îles de l'archipel. La fraie a été observée en 2002 dans la région de Vieux-Fort (MPO, H. F. Ellefsen, comm. pers., 2009). Le Hareng atlantique, le Maquereau bleu et la Morue franche complète la liste des espèces observées dans le secteur (MPO, 2007). Le hareng semble frayer dans le secteur de l'île à la Baleine (ZIP CNG, 1999).

Cette base de données révèle la présence du Buccin commun, du Crabe commun, du Homard d'Amérique, de la Mactre de Stimpson, de la Moule bleue, de la Mye commune, du Pétoncle d'Islande et du Pétoncle Géant autour des îles de l'archipel. Le Crabe des neiges et la Crevette nordique seraient également présents au large du secteur (MPO, 2007).

Les eaux du secteur d'intérêt se trouvent dans une zone abritant l'une des plus importantes populations de mammifères marins du Golfe du Saint-Laurent. Le Phoque commun est présent dans le secteur sud de l'île aux Esquimaux. En juin, l'embouchure de la rivière Saint-Paul accueille les phoques communs qui viennent pour la mise bas. Les principales espèces de baleines qui séjournent dans la région sont le Rorqual à bosse et le Petit rorqual. Ces deux espèces se voient plus facilement au mois de juillet, lorsqu'elles approchent des côtes à la recherche de bancs de capelans qui viennent y frayer. Plus au large des côtes, le Rorqual bleu peut également être observé (MPO, 2007).

Faune aviaire

Bien qu'aucune étude n'ait été réalisée spécifiquement dans le secteur de l'archipel du Vieux-Fort, la proximité d'importantes populations aviaires laisse présager la présence de nombreuses espèces marines à cet endroit. Entre autres, le Guillemot à miroir, le Petit Pingouin, le Macareux moine et le Plongeon catmarin sont susceptibles d'être observés dans le secteur (Environnement Canada, 2009). Les sternes (communes et arctiques) sont présentes sur la majorité des îles. Quelques îles ont été identifiées comme aires de nidification importantes, mais les espèces présentes n'ont toutefois



Figure 9.4. Durbec des sapins. *Crédit photo : A. Pérot.*

pas été précisées (ZIP CNG, 1999). Les oiseaux marins pélagiques, tel le Guillemot marmette et la Marmette de Brünnich, sont abondants au large de l'archipel du Vieux-fort (QLF, 1997).

La présence des rivières du Vieux-Fort et Saint-Paul contribue certainement à la présence probable de rapaces dans le secteur d'intérêt. De plus, la végétation forestière, caractérisée par la toundra et les marais tourbeux, laisse présager la présence de plusieurs espèces de passereaux, tel le Durbec des sapins qui préfère les conifères (Fig. 9.4).

Faune terrestre

Plusieurs grands mammifères terrestres peuplent l'arrière-pays, dont l'Ours noir, l'Original, le Caribou forestier, le Loup, le Lynx, le Castor du Canada et le Porc-épic d'Amérique. Le Vison d'Amérique, le Lièvre d'Amérique, la Marmotte commune, le Renard roux, la Belette, l'Écureuil roux et les nombreuses espèces de campagnols et de musaraignes sont parmi les petits mammifères rencontrés dans la région (QLF, 1997).

9.3 Description du milieu humain

9.3.1 Situation géographique et contexte régional



Figure 9.5. Village de Vieux-Fort. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

L'archipel du Vieux-Fort se situe sur le territoire de la municipalité de Bonne-Espérance, à environ 42 km à vol d'oiseau de la frontière Québec-Labrador. C'est à Vieux-Fort, un village d'environ 340 habitants, que débute le tronçon isolé de la route 138 qui relie les localités établies à l'extrémité est du territoire de la Basse-Côte-Nord (Fig. 9.5). À environ 10 km à l'Est se trouve le village de Rivière-Saint-Paul, situé dans une baie protégée par des îles sur la rive ouest de l'embouchure d'une rivière mondialement reconnue pour la pêche au saumon. Ce village, qui constitue l'une des installations les plus anciennes de la côte, compte près de 470 habitants. Une invention qui a révolutionné l'industrie de la pêche à la morue dans l'Est du Canada a fait sa renommée. Jadis

consacré à la pêche et à la chasse au phoque, le hameau de Baie-au-Saumon est une station estivale importante.

9.3.2 Histoire du site

C'est dans la région de Vieux-Fort que Jacques Cartier, lors de son premier voyage en Amérique du Nord en 1534, a mis le pied sur le continent. Il jeta l'ancre à Brest, nom de la localité qui apparaît sur les plus anciennes cartes de l'Amérique du Nord et possiblement le site actuel de Vieux-Fort. Il semblerait toutefois que cette localité fut connue avant le passage de Cartier, puisqu'elle était fréquentée par les Bretons depuis les années 1500. C'est précisément à Port Saint-Servan, lieu-dit désignant une partie de la rive orientale de la baie des Rochers, à l'Ouest de Vieux-Fort, que Jacques Cartier aurait érigé la première croix au Canada. Protégé par les îles situées au large et les hautes collines environnantes, Brest fut le port idéal pour les premières flottes de pêche arrivées d'Europe. Au début du 16^e siècle, les pêcheurs bretons, qui traquaient le poisson dans le Golfe du Saint-Laurent, l'ont ainsi nommé d'après la ville de Brest, en Bretagne (Commission de toponymie du Québec, 2009).

Au 17^e siècle, Vieux-Fort semble avoir été le site d'une grande bataille impliquant les colons français et leurs alliés Innus aux Inuits. La découverte de vestiges sur l'île des Esquimaux laisse croire que cette île ait été le théâtre, en

1640, de cette bataille. Des vestiges inuits ont également été trouvés à Baie au Saumon, ce qui démontre leur présence saisonnière pendant plusieurs centaines d'années dans le secteur. La rivière Saint-Paul, autrefois appelée rivière aux Esquimaux en raison des Inuits qui vivaient près de son embouchure, rappelle également leur passage (QLF, 1997).

L'origine de Vieux-Fort remonte à la première vague de colonisation au début du 18^e siècle. Venu de France, Augustin Le Gardeur de Courtemanche obtient les droits de pêche et de traite de la région de Vieux-Fort en 1702. Le village tient possiblement son nom d'un fort que celui-ci aurait fait construire. Il fit également construire un poste de traite à Rivière-Saint-Paul, identifié par le nom de la rivière des Esquimaux. On classa la rivière parmi les cours d'eau les plus riches, car on y pêche en abondance des saumons, des truites, des ouananiches. La chasse y était également très fructueuse : les phoques, les ours, les caribous, les canards noirs, les eiders. Les débuts de Vieux-fort furent marqués par l'arrivée de colons, dans les années 1800, en provenance d'Angleterre, des îles Anglo-Normandes et de Terre-Neuve en quête de morues, de phoques, de baleines ou de fourrures. Ils construisirent plusieurs établissements de pêche sur les îles de l'archipel du Vieux-Fort, comme l'île au Chien et l'île du Vieux-Fort, pour y installer des collectivités de pêche estivale. Aujourd'hui, plusieurs résidents déménagent encore chaque année dans leurs résidences d'été sur les îles de l'archipel (QLF, 1997).

Quant à Rivière-Saint-Paul, c'est Amador Godefroy, Sieur de Saint-Paul, qui donna son nom à la concession pour la pêche, la chasse et la traite accordée par le roi de France au début du 18^e siècle. Il conserva la concession, qui comprenait le poste de traite, jusqu'en 1781 alors qu'elle fut vendue à Nathaniel et Philip Lloyd, qui maintinrent le poste en opération jusqu'en 1805 et y établirent une colonie. Les droits seigneuriaux changèrent de mains plusieurs fois au cours des années, avec l'arrivée de colons venus d'Angleterre, des îles de Jersey et de Terre-Neuve. En 1823, la *Labrador Company* céda une part à Louis Chevalier qui fit fonctionner une usine de saumon. En 1855, William Henry Whiteley fonde un campement de pêche à la morue et au saumon sur l'île de Bonne-Espérance. Il invente la trappe à morue en 1871, reconnue comme une innovation majeure pour la pêche à la morue, car elle assurait la plus grande économie de main d'œuvre et d'argent à ce jour pour cette activité (Commission de toponymie qu Québec, 2009).

9.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

L'archipel du Vieux-Fort est seulement accessible par la mer. Toutefois, le village de Vieux-Fort, situé face à celui-ci se trouve tout au bout de la portion de la route 138 reliant le Québec au Labrador. Quelques îles de l'archipel, jadis vouées à la pêche et à la chasse au phoque, accueillent des chalets qui servent de résidences estivales aux habitants de la région. L'île de Bonne Espérance, site d'un ancien campement de pêche fondé en 1855, comporte encore de nombreuses traces du campement et de ses quais. L'ancien village de Baie-au-Saumon est également, encore de nos jours, une station estivale assez importante.

9.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

La principale activité économique des communautés avoisinantes est la pêche commerciale dans le Golfe du Saint-Laurent. Vieux-Fort et Rivière Saint-Paul constituent d'importants ports de débarquement de produits marins en Basse-Côte-Nord. Bien que la communauté dépendait autrefois de la morue et du flétan, c'est la pêche au capelan qui est maintenant la principale source de revenus. En 2008, les prises totalisaient plus de 824 800 kg, soit les plus importants débarquements depuis les cinq dernières années pour ce secteur (MPO, 2009).

La rivière Saint-Paul est reconnue pour ses activités de pêche sportive au saumon. La gestion de la pêche au saumon sur la rivière Saint-Paul est partagée entre deux pourvoies. Le Club de pêche au saumon Saint-Paul inc. détient un bail à droits exclusifs sur la partie supérieure de la rivière, soit à 40 km en amont de l'embouchure. De

plus, les droits exclusifs sur les 17 premiers kilomètres de la rivière ont été concédés en 1996 à une deuxième pourvoirie, à partir de l'embouchure jusqu'en amont des rapides de Green Point, d'où le nom donné à la pourvoirie (Saumon Québec, 2007). La pêche blanche à l'éperlan et la cueillette de mollusques sont également pratiquées dans le secteur.

Le site est également utilisé à des fins récréo-touristiques. Diverses activités peuvent être pratiquées, dont la randonnée pédestre, la découverte de l'artisanat et de l'histoire locale, les activités nautiques et l'observation des oiseaux. Plusieurs sentiers de randonnée mènent à l'excellent poste d'observation de la colline Grand-Mère (*Granny's Hill Lookout*), au Nord du village de Vieux-Fort. Un musée relatant l'histoire locale, principalement concernant les grandes installations de pêche de Whiteley à l'île de Bonne-Espérance, se trouve à Rivière Saint-Paul.

9.3.5 Tenure des terres

La majorité des terres situées dans le secteur sont de propriété publique et sont gérées par le MRNF.

9.3.6 Statut légal et gestion du site

La gestion de certaines activités est sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi concernant les oiseaux migrateurs*. Les activités qui s'y déroulent sont principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada (MPO) et le SCF (Environnement Canada).

9.4 Analyse des sources de perturbation

Les principales sources de perturbation observées dans ce secteur sont causées par le dérangement humain. En effet, depuis quelques années, la construction croissante de résidences secondaires sur les îles et la présence d'animaux domestiques dérangent la faune aviaire et nuisent à la nidification des oiseaux. Ces menaces se font particulièrement ressentir sur l'île aux Chiens, reconnue pour ses richesses écologiques et archéologiques. L'augmentation de villégiateurs sur l'île pourrait ainsi compromettre sa conservation. La chasse illégale à la sauvagine, présente dans plusieurs communautés de la Basse-Côte-Nord, est également une problématique pouvant nuire à la conservation et de la faune.

De plus, la circulation des embarcations à moteur autour des îles pendant l'été peut également perturber la faune aviaire et devenir une source de pollution non négligeable pour l'écosystème. Les activités de plongée sous-marine réalisées dans le secteur de l'île aux Esquimaux peuvent également nuire à la conservation des ressources naturelles et historiques.

9.5 Valeur écologique

Écologiquement, le secteur de l'archipel du Vieux-Fort a une valeur classée « Moyenne » justifiée par la présence d'une importante rivière à saumons, reconnue comme l'une des meilleures au Québec pour la pêche sportive. Malgré le manque de données au niveau de la faune aviaire, les composantes biologiques du secteur prennent également une place importante notamment auprès de la population locale. La pêche au capelan, la chasse et la pêche sportive sont des activités ancrées dans les traditions locales et font partie du patrimoine culturel de la région.

La présence d'anciens campements de pêche et l'histoire qui s'y rattache font partie intégrante du patrimoine du secteur. Il s'avère donc essentiel de mettre en valeur ce lieu historique tout en préservant et transmettant l'histoire locale.

9.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Le tableau 9.2 présente la synthèse des potentiels et contraintes à l'égard d'éventuelles interventions de conservation du secteur de l'archipel du Vieux-Fort dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 9.2. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de l'archipel du Vieux-Fort.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Valeur écologique « Moyenne à élevée » (phoques, oiseaux marins, rivière à saumons)		
- Présence de frayères à capelan et hareng	X	
- Site d'intérêt historique		X
- Panorama et esthétisme	X	X
- Présence de deux pourvoies	X	
- Chasse à la sauvagine, pêche au saumon		X
- Présence d'un sentier pédestre		X
- Accessibilité limitée au site par voie maritime	X	
- Site de tenure publique		X
- Proximité de la route 138		X
Contraintes		
- Augmentation du nombre de villégiateurs sur les îles	X	
- Circulation des embarcations autour des îles	X	
- Chasse à la sauvagine et pêche hors-saison	X	

9.7 Ligne directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

9.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Bien que la fréquentation du secteur par les communautés avoisinantes pour la villégiature et la chasse dérangent la faune aviaire, le secteur de l'archipel du Vieux-Fort a le privilège de ne pas être soumis à d'importantes perturbations pouvant nuire à la faune locale. Des mesures de conservation du patrimoine naturel et historique seront donc requises mais non critiques. Les recommandations en terme de développement durable s'orienteront donc principalement vers une mise en valeur afin de permettre la découverte des attraits du secteur.

- Développement de la vocation de conservation du site :
 - Assurer une présence accrue des agents de conservation.
- Développer les activités de mise en valeur du site :
 - Examiner la possibilité de mettre en place des activités d’auto-interprétation du milieu naturel dans le sentier pédestre déjà existant ;
 - Mettre en valeur l’histoire locale et les sites historiques du secteur de l’archipel du Vieux-Fort par l’ajout de panneaux d’interprétation et l’aménagement de la promenade du Vieux-Fort. Il serait également intéressant de recréer un campement de pêche historique sur la terre ferme, afin que la mise en valeur des éléments historiques d’intérêts ne perturbe pas les sites historiques sur les îles par la fréquentation des visiteurs.
 - Sensibiliser les usagers du secteur et les groupes scolaires aux impacts néfastes du dérangement humain sur la faune aviaire, principalement pendant la période de nidification.

9.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Compte tenu des potentiels et contraintes soulevés à l’égard d’un développement durable, la mise en valeur du site de l’archipel du Vieux-Fort s’avère réalisable. L’utilisation du sentier pédestre déjà existant aurait l’avantage d’éviter de perturber le milieu naturel et de restaurer les infrastructures d’accueil présentes ayant subi des dommages. Les instances qui gèrent les installations touristiques déjà présentes pourraient éventuellement prendre en charge le projet.

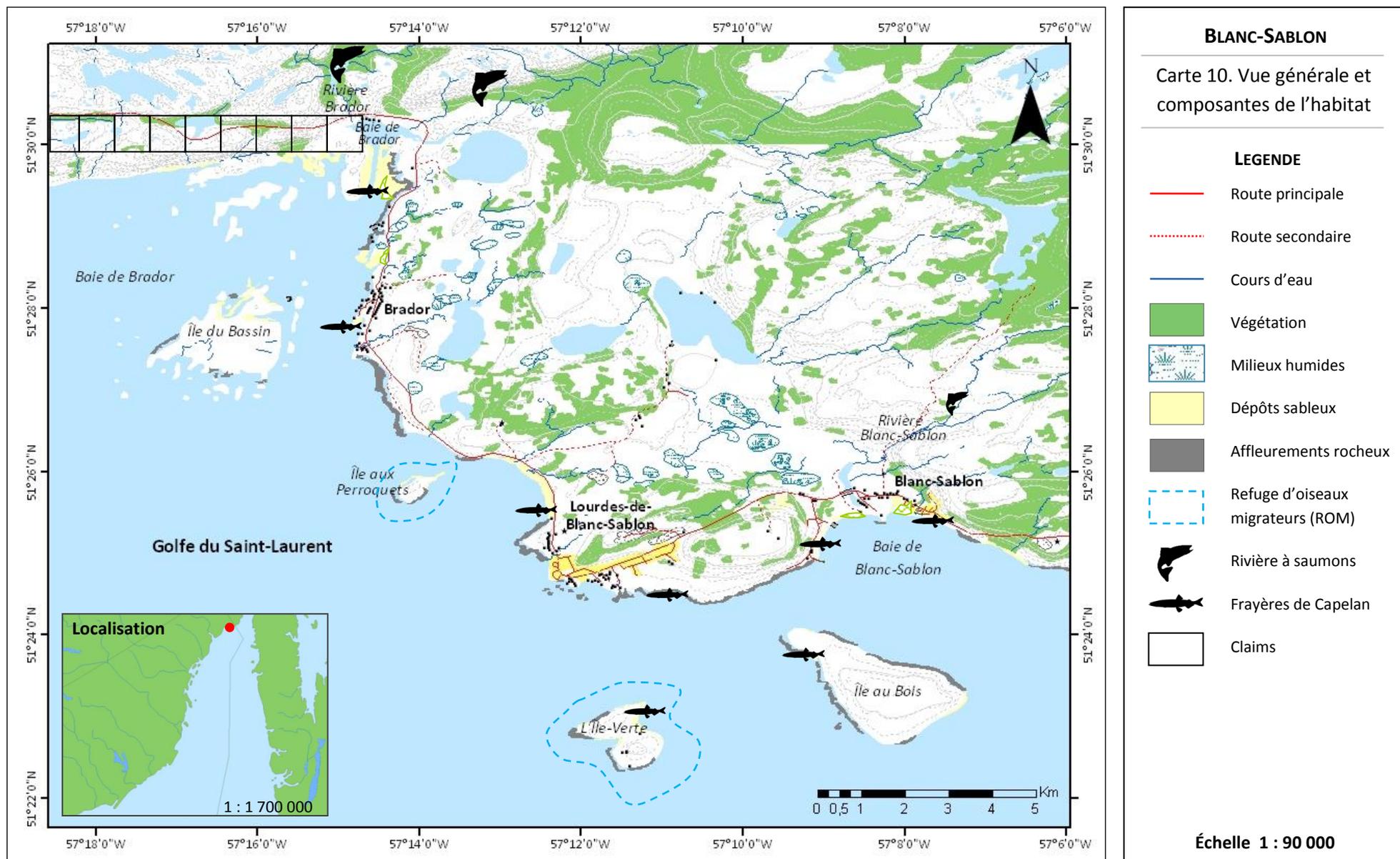
9. 8 Références

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009. Liste des espèces fauniques vertébrées suivies au CDPNQ. [En ligne], <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/>. (page consultée le 27 août 2009).
- Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport final. Sept-Îles, 125 p.
- Commission de toponymie du Québec, 2009. La banque de noms de lieux du Québec. [En ligne], <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. (page consultée le 3 septembre 2009).
- COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 27 août 2009).
- Environnement Canada, 2009. Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent. Sur le site d’Environnement Canada. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/index.html>. (page consultée le 2 septembre 2009).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009. Données internes sur les statistiques de pêche aux salmonidés pour la rivière Saint-Paul. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d’information pour la gestion de l’habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 27 août 2009).

Pêches et Océans Canada (MPO), 2009. Statistiques de pêches commerciales en Basse-Côte-Nord. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2009.

Quebec Labrador Foundation (QLF), 1997. La Basse-Côte-Nord. La région de Blanc-Sablon – Bonne Espérance. Guide du visiteur.

Saumon Québec, 2007. Les rivières (rivière Saint-Paul). [En ligne], <http://www.saumonquebec.com/LesRivieres/CoteNordAnticosti/SaintPaul/PresentationGenerale/PresentationGeneraleSaintPaul.aspx>. (page consultée le 27 août 2009).



FICHE #10. EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE BLANC-SABLON

10.1 Identification et localisation du site

Coordonnées : UTM (Est) : 491932

UTM (Nord) : 5696731

Longitude : 51° 25'40.94" O

Latitude : 57°09' 10.86" N

La rivière Blanc-Sablon se jette dans le détroit de Belle-Isle au niveau du village portant le même nom que la rivière (Fig. 10.1). Cette municipalité québécoise se situe à la frontière entre le Québec et le Labrador, soit à l'extrême Est du Québec. Blanc-Sablon est donc la municipalité la plus orientale de la province et se trouve à environ 800 km de Sept-Îles. Elle regroupe les villages de Blanc-Sablon, de Lourdes-de-Blanc-Sablon et de Brador.

Le secteur d'intérêt étudié, situé à l'extrémité Est du territoire à l'étude, regroupe l'embouchure de la rivière Blanc-Sablon, les îles au Bois, Greenly et aux Perroquets ainsi que la baie de Brador. Les trois villages qui forment la municipalité font également partie du secteur d'intérêt.

10.2 Description du milieu biophysique

10.2.1 Composantes physiques

Le secteur d'intérêt est inscrit dans la région hydrographique du Saint-Laurent Nord-est (CEHQ, 2003). Dans le secteur étudié, il est possible de retrouver différentes rivières et ruisseaux. Toutefois, aucun d'entre eux ne présentent un fort débit. Les cours d'eau présents sont les suivants : ruisseaux de l'Est, à la Perdrix, Manny et Monger et rivières Brador et Blanc-Sablon. La concentration en milieux aquatiques est donc assez élevée à la vue du nombre de cours d'eau (six) pour un site de cette taille (environ 130 km²). La rivière Blanc-Sablon, rivière de moyenne importance en comparaison aux autres rivières de la Basse-Côte-Nord, coule sur la province géologique de Grenville du Bouclier canadien et se jette dans la baie de Blanc-Sablon (Fig. 10.1). Elle a créé la tourbière à palse²⁶ en se retirant il y a 10 200 ans environ (Frydecki et Dionne, 1998).

Autour de Blanc-Sablon, les formations sédimentaires datent du Cambrien inférieur. Les couches inférieures sont des grès durs de la Formation de Bradore qui forme l'assise des collines présentes aux alentours. Ces grès sont recouverts de calcaires très friables de la Formation de Forteau. L'érosion affecte facilement ces calcaires puisque le haut des collines forme des monticules arrondis de un à quatre mètres de haut, laissant se développer une flore



Fig. 10.1. Embouchure de la rivière Blanc-Sablon A. vue du Mont Parent et B. vue de la rive Est. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

²⁶ La palse résulte du développement d'une lentille de glace dans un milieu tourbeux. On retrouve habituellement les paises dans les milieux de pergélisol discontinu du Moyen Nord canadien.

spécifique riche et parfois même rare. Le pendage des couches géologiques de la région de Blanc-Sablon montre un relief de *cuestas*²⁷. L'alternance roche dure/roche tendre forme cette diversité de pentes en surface par l'érosion différenciée qui s'y exerce et offre donc un paysage spécifique que l'on ne retrouve pas partout en Basse-Côte-Nord. La végétation associée à ce site est largement représentée par la toundra (Lavoie, 1985).

On trouve deux types de côtes aux alentours du village : des plages de sable et des zones rocheuses de falaises (voir Fig. 10.1a). La navigation y est difficile puisqu'on rencontre des récifs dans la partie Est, entre l'anse *Deep Cove* et l'anse aux Canards, ainsi qu'entre *Point Jones* et la Pointe à la Barque, au Sud du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon. En face de Blanc-Sablon se trouvent deux îles : l'île au Bois et l'île Verte. Cette dernière possède d'ailleurs un statut de Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM), tout comme l'île aux Perroquets, située au Nord-ouest de Lourdes-de-Blanc-Sablon (ROM de la baie de Brador) (Fig. 10.2) (SCF, 2009a).



Figure 10.2. A. Île Verte et B. île aux Perroquets formant le ROM. *Credit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

Côte-Nord, il y a beaucoup moins d'îles et d'îlots dans ce secteur, mais ceux-ci sont de taille importante (ZIP CNG, 1999). On retrouve, dans ce secteur, des plages en fond de baie et certaines d'entre elles sont utilisées comme frayères par le capelan (MPO, H.F. Ellefsen, comm. pers., 2009).

Le climat de la région de Blanc-Sablon est subpolaire froid avec une courte période de croissance. Il est humide l'été et sec l'hiver. Les brumes sont fréquentes dans ce secteur de la côte. Les précipitations sont de l'ordre de 1 100 mm dont 45 % sous forme de neige (MTQ, 2007). Le vent du Sud-ouest refroidit considérablement le secteur, car ni la végétation ni le relief ne permettent de parer à cet élément.

10.2.2 Composantes biologiques

Flore

La végétation est caractérisée par des sommets de toundra et de *krummholz*²⁸ et des vallées de Sapins baumiers et d'Épinettes blanches. La rivière Blanc-Sablon est bordée par l'Aulne rugueux, l'Aulne crispé et le Myrique baumier. La proximité de la mer ne favorise pas les arbres de haut-jet, ainsi, la toundra est donc majoritaire dans ce secteur.

Pourtant, le relief, la présence de rivières ainsi que l'influence de la mer révèlent une grande diversité d'habitats et une flore associée riche et particulière. Des plantes endémiques du détroit de Belle-Isle sont retrouvées dans ce secteur (Tableau 10.1) (Morisset et Garneau, 1995). À l'exception de l'Orge à courtes étamines, retrouvé sur les rives sablonneuses saumâtres de la rivière Blanc-Sablon, toutes les espèces ont été observées dans un milieu composé de buttes calcaires dolomitiques friables.

²⁷ Une *cuesta* est retrouvé dans une région de structure faiblement inclinée, où alternent couches dures et couches tendres. C'est une forme de relief caractérisée par un talus à profil concave en pente raide (front) et par un plateau doucement incliné en sens inverse (revers).

²⁸ Mot allemand qui signifie « bois tordu ». Nom donné aux conifères vivant dans des conditions extrêmes de vents et de froid, présentant une morphologie rabougrie et un port prostré.

ne espèce extrêmement rare et endémique présente est l'Astragale de Robbins variété de Fernald (Fig. 10.3a). Celle-ci est désignée préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC, 2008) et menacée par le gouvernement du Québec (CDPNQ, 2008). Au Québec, cette espèce est uniquement présente dans l'habitat floristique de Merritt-Lyndon-Fernald, retrouvé sur les sommets de la région de Blanc-Sablon (ZIP CNG, 2006). L'astragale est une plante pionnière qui pousse essentiellement sur les affleurements où le substrat calcaire est exposé par perturbation naturelle (vent, action gel-dégel) ou anthropique (piétinement, extraction de matériel, circulation des VHR). Dans le milieu, celle-ci est accompagnée par plusieurs espèces arctiques-alpines telles que le Saxifrage aïzon, le Céraiste alpin (Fig. 10.3c), l'Orpin rose (Fig. 10.3b) et la Fétuque vivipare (ZIP CNG, 2006). À Blanc-Sablon, l'habitat particulier de l'astragale est divisé en cinq sites répartis sur seulement six kilomètres. Plus précisément, la population est représentée par 50 200 individus (ZIP CNG, 2006) et se distribue principalement sur le Mont Bonenfant (60%), mais également à Black Rock, sur le plateau du Mont Parent, à Cape Crow et sur l'île au Bois (Morisset et Garneau, 1995). Son caractère endémique, sa répartition étroitement localisée et ses affinités phytogéographiques cordillériennes expliquent bien la valeur de cette variété d'astragale au plan de la biodiversité et l'importance de la sauvegarder (ZIP CNG, 2006).



Figure 10.3. A. Astragale de Robbins variété de Fernald, B. Orpin rose et C. Céraiste alpin. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

Malgré la forte présence d'affleurements rocheux dans le secteur de Blanc-Sablon et le peu de sol disponible, il est possible de rencontrer plusieurs espèces rares de plantes inféodées à ce milieu subpolaire humide dont la durée de croissance est faible. Certaines de ces plantes ont été recensées lors d'un inventaire effectué en 1995 et 2003 pour le ministère de l'environnement (Lavoie, 2000).

Milieu littoral

Les îles sont majoritairement constituées d'affleurements rocheux et de dépôts sableux. Il y pousse une végétation basse, herbacée où l'on rencontre quelques arbustes.

Le cordon littoral est constitué de sable charrié par les rivières Blanc-Sablon et Brador que le courant dépose sur la plage située à proximité de ses embouchures et dans le fond de la baie de Brador. La majeure partie du littoral (80 %) est composée de falaises rocheuses découpées rappelant l'identité paysagère de la Basse-Côte-Nord, même si la

ligne côtière y est assez régulière, contrairement au reste du territoire. Six zones de macroalgues sont présentes dans le secteur de Blanc-Sablon à Brador (ZIP CNG, 2001).

Tourbières

La plupart des zones humides du secteur sont constituées de tourbières²⁹. Une tourbière à palse³⁰ datant de 8 310 ans y est retrouvée. Elle se situe à 60 m d'altitude et son épaisseur est de 290 cm (Frydecki et Dionne, 1998; Dionne 2008).

Herbiers

On trouve deux zosteraies aux abords de l'embouchure de la rivière Blanc-Sablon. Ces milieux sont très riches puisqu'ils forment une zone de nourriture pour la faune aquatique, autant ichthyenne que benthique, et aviaire ainsi que des caches contre les prédateurs. Cette zone présente également une pouponnière pour une foule d'organismes. De plus, la présence de la Zostère marine ralentie le courant et favorise la sédimentation (MPO, 2007; ZIP CNG, 1999).

²⁹ Décomposition de la matière organique longue et incomplète et qui est retrouvée en forte proportion.

³⁰ Voir note 1.

Tableau 10.1. Liste des espèces floristiques d'intérêt ou rares recensées dans le secteur de Blanc-Sablon.

Nom français	Nom scientifique	Intérêt	Source	LEMV ¹ - MRNF	COSÉPAC ²	LEP ³
Alchémille à tiges fines	<i>Alchemilla filicaulis</i> subsp. <i>Filicaulis</i>		1, 2	Susceptible	-	Candidate
Astragale de Robbins variété de Fernald	<i>Astragalus robbinsii</i> var. <i>fernaldii</i>	Endémique à la région du détroit de Belle Isle	1, 2	Préoccupante	-	Préoccupante
Céraiste alpin	<i>Cerastium alpinum</i> ssp. <i>Lanatum</i>	Espèce arctique-alpine	1, 2	-	-	-
Drave à graines imbriquées	<i>Draba pycnosperma</i>	Endémique au Golfe, quelques individus seulement	1, 2	Susceptible	Candidate	Candidate
Dryoptère fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère, aire occupée restreinte	1	-	-	-
Épilobe arctique	<i>Epilobium alpinum</i>	Espèce arctique-alpine	2			
Fétuque hyperboréale	<i>Festuca hyperborea</i>		1, 2	Susceptible	Candidate	Candidate
Fétuque vivipare	<i>Festuca vivipara</i> ssp. <i>Hirsuta</i>	Espèce arctique-alpine	1, 2	-	-	-
Gentiane fausse ammarelle	<i>Gentianella propinqua</i> subsp. <i>propinqua</i>		1, 2	Susceptible	-	-
Gensianopsis des îles	<i>Gentianopsis nesophila</i>	Probable introduction de Terre-Neuve	1	Susceptible	-	-
Halénie défléchie ssp. Bretonne	<i>Halenia deflexa</i> ssp. <i>Bretoniana</i>		1	-	-	-
Orge à courtes étamines	<i>Hordeum brachyantherum</i>	Espèce de l'Ouest du continent, seule population québécoise	1	Susceptible	-	-
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis flammea</i>		1	-	-	-
Pâturin arctique	<i>Poa arctica</i>		1	-	-	-
Saxifrage des highland	<i>Saxifraga rivularis</i>		1	-	-	-
Saxifrage aizoon	<i>Saxifraga aizoides</i>	Espèce arctique-alpine	2			
Orpin velu	<i>Sedum villosum</i>		1	Susceptible	Candidate	Candidate
Orpin rose	<i>Sedum roseum</i>	Espèce arctique-alpine	2			
Séneçon pauciflore	<i>Senecio pauciflorus</i>		1	-	-	-
Troscart de Gaspésie	<i>Triglochin gaspense</i>		1	-	-	-

Source : 1- Morisset et Garneau, 1995 ; 2- ZIP CNG, 2006.

¹ Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV).

² COSÉPAC : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

³ LEP : Loi sur les espèces en péril du Canada.

Faune aquatique

Faune ichthyenne

Ce site se situe sur l'un des passages existant entre l'Atlantique Nord et le Golfe du Saint-Laurent et il a toujours été réputé pour la grande richesse de la faune marine qui y vit. Cette agglomération de la faune marine en eaux côtières s'explique par le rétrécissement créé par le détroit de Belle-Isle et l'arrivée par le Nord du courant du Labrador. Ces deux phénomènes forment un brassage de l'eau et entraînent un phénomène d'« upwelling » ou résurgence, soit la remontée d'eau froide (Koutitonsky et Bugden, 1991; Mousseau et al., 1997). En effet, ce brassage favorise une bonne oxygénation de l'eau et permet un brassage des sédiments dans l'entité de la colonne d'eau. Ainsi, le phytoplancton, composé d'algues microscopiques qui nécessitent l'énergie du soleil et des éléments nutritifs tels que les minéraux, pourra profiter de cet apport de sédiments à la surface de l'eau. Cette floraison d'algues permettra au zooplancton, animaux très petits qui se laissent dériver au gré des courants, de se nourrir. Le zooplancton est à la base de la chaîne alimentaire et constitue une source importante de nourriture pour plusieurs animaux, autant les crevettes et les balanes que les baleines. L'upwelling permet donc de favoriser la base de la chaîne alimentaire, ce qui augmente la biodiversité et la quantité de nourriture pour les animaux à la tête de la chaîne. La plupart des régions dans le monde où le phénomène d'upwelling est présent recèlent d'une importante biodiversité de poissons. La tête du chenal Laurentien, soit à l'embouchure du fjord du Saguenay, à Tadoussac, est un autre bon exemple (Koutitonsky et Bugden, 1991; Mousseau et al., 1997).

Malgré la chute des populations de certaines espèces marines commerciales telles que la morue, la pêche est encore aujourd'hui le secteur économique prioritaire de la municipalité. En 2008, les principales espèces débarquées étaient la Morue franche (462 863 kg pour les trois ports), le Hareng atlantique (288 666 kg pour les trois ports), le Capelan (431 049 kg à Brador), le Pétoncle sp. (112 676 kg à Blanc-Sablon) et le Buccin commun (17 801 kg à Blanc-Sablon) (MPO, 2009). Même si plusieurs espèces sont pêchées, la grande majorité des pêcheurs et des bateaux exploitent la morue, puisqu'on observe 137 pêcheurs de cette espèce pour les trois ports en 2008. Cependant, certains d'entre eux sont des pêcheurs de Terre-Neuve qui viennent débarquer leurs prises à Blanc-Sablon. D'autres espèces sont pêchées en moindres quantités ; le caviar de Lompe, le Flétan atlantique ou le Maquereau (MPO, 2009).

Le Capelan est aussi présent dans le secteur. En effet, les plages du littoral blanc-sablonnais sont fréquemment utilisées comme frayères pour cette espèce. L'activité de fraie a été observée à plusieurs reprises depuis 2004, notamment à l'embouchure de la rivière Blanc-Sablon ainsi que sur les plages près de Lourdes-de-Blanc-Sablon (Fig. 10.4) (MPO, H.-F. Ellefsen, comm. pers., 2009). Ces observations et l'étude du comportement de fraie du capelan sont importantes, car cette espèce figure comme l'une des principales proies pour une grande gamme de prédateurs ichthyens, aviaires et de mammifères, ce qui lui concède le titre de chaînon à la base de l'écosystème marin. Sans le capelan, une foule d'organismes marins n'auraient de quoi se nourrir.



Figure 10.4. Capelans qui fraient sur la plage de Lourdes-de-Blanc-Sablon en juillet 2009. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

L'Omble de fontaine, l'Épinoche à trois épines, le Poulamon atlantique, le Meunier noir, l'Anguille d'Amérique et le Saumon atlantique colonisent le bassin versant de la rivière Brador-Est. Il est à noter que

les rivières Brador-Ouest et Blanc-Sablon présentent également un potentiel de pêche pour le Saumon atlantique (MTQ, 2007). On retrouve aussi de l'Anguille d'Amérique, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (CDPNQ, 2009a) et jugée préoccupante au Canada (COSEPAC, 2008), à l'embouchure des rivières. L'Éperlan arc-en-ciel est aussi présent dans les rivières du secteur au même titre que l'Omble de fontaine (MPO, 2007).

Faune benthique

Au niveau des invertébrés, les eaux du secteur sont particulièrement riches et certaines espèces sont commercialisées. Le Crabe commun, le Crabe des neiges, le Homard d'Amérique, la Mactre de Stimpson, la Moule bleue, la Mye commune et le Pétoncle d'Islande comptent parmi les invertébrés présents autour des baies et des îles du secteur de Blanc-Sablon à Brador (MPO, 2007).

D'après des recherches réalisées dans le cadre d'une maîtrise d'océanographie en 2008 dans le Golfe du Saint-Laurent, le détroit de Belle-Isle connaît une biodiversité épibenthique très élevée même si l'abondance n'est toutefois pas extraordinaire. Le phénomène d'upwelling entraîne une productivité primaire élevée dans ce secteur, ce qui favorise une grande richesse spécifique de la faune benthique. Cette faune benthique, étant à la base de la chaîne alimentaire de cet écosystème, est source de nourriture de nombreux poissons ou mammifères marins (M. Lévesque, comm. pers., 2009).



Figure 10.5. Rorqual à bosse près de Lourdes-de-Blanc-Sablon. *Crédit photo : M. Bourque, ZIP CNG.*

Mammifères marins

Cette zone est reconnue pour ses grandes populations de phoques et de grands cétacés, utilisés pour leurs peaux et leur graisse pendant des siècles. Le secteur de Blanc-Sablon abrite la plus grande concentration d'espèces de mammifères marins du Golfe du Saint-Laurent (Fig. 10.5). Le tableau 10.2 dresse une liste des espèces répertoriées dans les eaux du secteur de Blanc-Sablon (MPO, 2007; CDPNQ, 2009a). Plusieurs d'entre elles possèdent d'ailleurs un statut précaire au Québec et au Canada, dont le Rorqual bleu, le Rorqual commun et le Marsouin commun.

Tableau 10.2. Liste des espèces de mammifères marins observés dans le secteur de Blanc-Sablon.

Nom français	Nom scientifique	LEMV ¹ - MRNF	COSÉPAC ²	LEP ³
Petit Rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	-	-	-
Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>	Susceptible	En voie de disparition	En voie de disparition
Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>	Susceptible	Préoccupante	-
Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	-	-	-
Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>	-	-	-
Phoque commun	<i>Phoca vitulina</i>	-	-	-
Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	-	Préoccupante	-

¹ LEMV : *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec.

² COSÉPAC : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

³ LEP : *Loi sur les espèces en péril* du Canada.

Avifaune

Le secteur de Blanc-Sablon connaît une grande diversité aviaire composée principalement d'oiseaux marins nordiques. Deux îles connaissent des mesures de protection pour la conservation des sites de nidification, soit l'île Verte et l'île aux Perroquets, qui sont toutes deux reconnues à titre de ROM ainsi que de Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), ce qui démontre l'intérêt significatif au niveau national de ces sites pour la reproduction (Nature-Québec/UQCN, 2007). Le refuge de la Baie de Brador est, avec ceux de la baie des Loups et de Sainte-Marie, l'un des sites où il y a la plus grande abondance d'oiseaux nicheurs de la Moyenne et Basse-Côte-Nord (SCF, 2009c). Le tableau 10.3 montre la grande diversité d'oiseaux marins fréquentant le secteur d'intérêt, et certaines espèces se démarquent par leur concentration remarquable. En effet, on rencontre sur ces deux îles la plus grosse population de Macareux moines du Québec. Entre les années 1920 et 1950, la population était estimée à 25 000 couples. En 1983, cette colonie comprenait 44% de la population nord-côtière, alors qu'en 1993 le recensement dénombrait 11 785 couples et 20 080 individus en 2005. Ce refuge est aussi une aire d'accueil pour d'autres espèces comme le Petit pingouin qui retrouve 1% de sa population nord-américaine sur ces deux îles, les effectifs comptés sont dix fois plus importants sur le refuge de Brador que sur celui de Gros Mécatina par exemple. Dans une moindre mesure, le Guillemot marmette et le Guillemot à miroirs se partagent les îles avec le Goéland argenté, le Goéland marin et quelques Sternes sp. (SCF, 2009a; Nature-Québec/UQCN, 2007; SCF, 2009c; PQSPB, 2009).

D'après les inventaires effectués par le Service canadien de la Faune (SCF), la majorité des espèces recensées dans le secteur sont des espèces marines et littorales. Ici, seuls le Hiboux des marais et la Buse pattue sont des espèces terrestres. D'ailleurs, seul le Hiboux des marais possède un statut particulier, soit susceptible d'être désigné menacée ou vulnérable au Québec. Son attrait pour les milieux ouverts fait qu'il se retrouve sur le terrain de l'aéroport de Lourdes-de-Blanc-Sablon et près du port de Blanc-Sablon où les risques de collision sont grands. Des jeunes ont aussi été observés ainsi qu'un nid, ce qui démontre que le secteur est propice à la reproduction (SCF, 2009b).

Tableau 10.3. Liste des espèces d'oiseaux nicheurs recensées dans le secteur de Blanc-Sablon.

Nom français	Nom scientifique
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>
Goéland argenté	<i>Larus Argentatus</i>
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>
Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>
Hiboux des marais*	Asio flammeus
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
Océanite-cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>
Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>
Sternes sp.	<i>Sterna sp.</i>

* Espèce à statut précaire.

Autres composantes d'intérêt

Herpétofaune

D'autres taxons sont bien sûr représentés dans ce secteur. La Salamandre à deux lignes (*Eurycea bislineata*), la Tortue Luth (*Dermochelys coriacea*) et le Crapaud d'Amérique (*Anaxyrus americanus*) ont été observés dans les environs de Blanc-Sablon (AARQ, 2009). Cependant, les aires de répartition de la Couleuvre rayée, le Crapaud d'Amérique, la Grenouille du Nord, la Grenouille léopard, la Grenouille verte, la Salamandre à points bleus et la Rainette crucifère indiquent qu'il serait susceptible de les rencontrer sur ce site.

La Tortue Luth se retrouve dans les eaux froides du Golfe du Saint-Laurent où elle se nourrit majoritairement de méduses, ce qui indique probablement sa présence dans le secteur de Blanc-Sablon (CDPNQ, 2009). Quelques observations ont d'ailleurs été faites sur la Basse-Côte-Nord. La dernière observation à Blanc-Sablon date de septembre 1981. Une carapace a été retrouvée à Havre-Saint-Pierre en 2004. Des études réalisées par Amphibia-Nature, FORAMEC et la Fondation Québec-Labrador montrent que sa répartition canadienne couvrirait l'estuaire du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine et, plus au Nord, le Labrador. Au Canada, la Tortue luth est désignée en voie de disparition par le COSEPA et figure comme espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable par le gouvernement provincial. Elle n'est présente au Québec que quelques mois dans l'année, car cette espèce pond sur les plages tropicales (Ouellet et al., 2006). Le secteur de Blanc-Sablon est à l'occasion visité par des individus isolés d'Ours blanc. Au moins sept individus ont été observés dans les 20 dernières années (CRECN, G. Pomerleau, comm. pers., 2009).

Mammifères terrestres

Des mammifères terrestres aussi ont été répertoriés sur le site : la belette, le Castor du Canada, l'Écureuil roux, la Loutre de rivière, le Lynx du Canada, la Martre d'Amérique, l'Ours noir, le Rat musqué, le Renard roux (formes rousse, argentée et croisée), le Renard arctique, le Loup et le Vison d'Amérique. En effet, ces espèces ont été piégées entre 1995 et 2005 à l'intérieur des limites de l'unité de gestion des animaux à fourrure (UGAF) du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) dans laquelle s'insère la zone d'étude. Ces espèces font partie des 34 espèces dont la présence potentielle a été diffusée par Environnement Canada et son programme Saint-Laurent Vision 2000 (Environnement Canada, 2002).

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) fait une mention historique de la présence du Carcajou en 1961, dans les environs de Lourdes-de-Blanc-Sablon (CDPNQ, 2009b). Malgré l'absence de mentions depuis un certain temps, la présence du Carcajou est potentielle sur le secteur, car Blanc Sablon se retrouve dans l'aire de répartition de ce mustélide. Une collecte d'observations et une analyse de leur qualité est en cours dans toutes les régions du Québec. Le MRNF recueille actuellement les données pour réaliser un plan de rétablissement du carcajou au Québec et au Labrador pour rétablir une population viable sur ce territoire (MRNF, 2009).

10.3 Description du milieu humain

10.3.1 Situation géographique et contexte régional

Le village ainsi que la rivière Blanc-Sablon tireraient leur nom de l'accumulation de sable blanc que transporte la rivière à son embouchure. Une autre hypothèse laisse penser que les pêcheurs bretons auraient donné le nom de baie de Sablon avant l'arrivée de Jacques Cartier sur ces rives. Ce site rappellerait la topographie de l'anse de Blanc-Sablon, près de Saint-Malo, en France (Commission de toponymie du Québec, 2008).

Plus grande municipalité de la Basse-Côte-Nord, Blanc-Sablon se situe à proximité de la frontière du Labrador. Cette proximité est source de conflits depuis le XVIII^e siècle. Blanc-Sablon est aujourd'hui une municipalité québécoise, et ce, officiellement depuis 1927. Elle se trouve à l'extrême Est de la région de Duplessis, tout près du Labrador et de Terre-Neuve. Une route relie le Labrador à Blanc-Sablon, ce qui permet également de rejoindre Vieux-Fort à l'Ouest. Cette municipalité ne fait partie d'aucune MRC, mais du territoire non-organisé de la Basse-Côte-Nord. Sainte Barbe (Terre-Neuve) est situé à une distance de 40 km de Blanc-Sablon.

La municipalité de Blanc-Sablon couvre une superficie de 254,49 km² pour un peu plus de 1 200 habitants répartis sur Blanc-Sablon, Brador et Lourdes-de-Blanc-Sablon. Ces habitants communiquent en français et en anglais. Lourdes-de-Blanc-Sablon est l'un des villages où le français est le plus couramment parlé sur la Basse-Côte-Nord. La plupart de la population parle l'anglais, soit environ 80%, descendant de l'immigration d'anglo-normands du XIX^e siècle et principalement de familles terre-neuviennes entre 1870 et 1880 (Lambert et Roy, 2001).

Le secteur principal de l'économie locale est la pêche, et ce malgré la forte chute de la pêche à la morue et les restrictions sur le crabe. De plus en plus, Blanc-Sablon tente de diversifier son économie par de nouvelles activités comme l'écotourisme, la chasse ou la cueillette de baies sauvages. Cependant, certains habitants n'hésitent pas à partir une bonne partie de l'année afin de trouver du travail dans les régions plus à l'Ouest du Canada ou au Nord, dans le secteur de la construction, dans des pourvoiries ou comme guides de chasse.

10.3.2 Histoire du site

Cela fait environ 8 000 ans qu'il y a présence humaine dans le secteur de Blanc-Sablon. Ceci a été démontré grâce aux fouilles archéologiques qui ont été réalisées sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon. En effet, une quantité importante de sites archéologiques intacts qui représentent cette période où les autochtones occupaient ce secteur ont été trouvés. Les peuples amérindiens vivaient dans ce secteur et rencontrèrent des peuples étrangers, comme les paléoesquimaux, et plus tard, les Européens. Ces derniers, dont les pêcheurs basques, bretons, normands ainsi que portugais et espagnols ont été présents depuis le XVI^e siècle sur ces côtes, attirés par les morues et les baleines qui circulent dans ces eaux (Duhaime, 2001).

Lors de sa première expédition au Canada en 1534, Jacques Cartier pose le pied au Québec, dans un premier temps, dans le secteur de Blanc-Sablon et plante une croix à Lourdes-de-Blanc-Sablon : le Canada est officiellement découvert. En 1689, la seigneurie de Blanc-Sablon est octroyée à Charles Aubert de la Chesnaye et Mathieu-François Martin, tous deux marchands de la Compagnie du Nord leur donnant droit sur la pêche à la morue, aux marsouins, à la baleine et aux loups marins. Ces droits sont déjà abandonnés, quand, en 1702, Augustin Le Gardeur de Courtemanche obtient une concession s'étendant de la rivière Kégaska au fleuve Kessessakiou, lui permettant de chasser et pêcher sur ces terres. L'huile de phoque et de baleine est très recherchée à cette période pour l'éclairage (Lambert et Roy, 2001).

C'est en 1704 que Le Gardeur de Courtemanche fait ériger le fort Pontchartrain dans la baie de Phélypeaux, connue sous le nom de Brador au cours du XVIII^e siècle. (Duhaime, 2001). Pour ce qui est de Blanc-Sablon, la compagnie De Quetteville, originaire de Jersey, s'y installe en 1784, et ce, jusqu'en 1873. Cette compagnie se fait imiter par d'autres, ce qui amène des pêcheurs et des graviers de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine durant l'été. C'est au cours du XIX^e siècle que le premier peuplement permanent

s'établit à Blanc-Sablon, la mission de Longue-Pointe-de-Blanc-Sablon (actuellement Lourdes-de-Blanc-Sablon) est ainsi créée en 1858. Elle regroupe alors les premiers pêcheurs permanents acadiens, terre-neuviens, anglais et français après la perte des droits exclusifs des Compagnies telles que la Compagnie de la Baie d'Hudson ou la *Labrador Compagny* qui vendirent leurs postes de pêche à des particuliers. En 1901, afin de transmettre des messages entre les communautés, une ligne télégraphique rallie Blanc-Sablon à Tadoussac (Frenette, 1996).

Monseigneur Lionel Scheffer (1903-1966), premier vicaire apostolique du Labrador, fut tout d'abord installé à Lourdes-de-Blanc-Sablon avant que le siège épiscopal et la cathédrale ne soient déplacés à Schefferville en 1957, puis à Labrador City en 1987. Mgr Scheffer fit ériger un hôpital à Lourdes-de-Blanc-Sablon en 1949 (Mémoire du Québec, 2007). En 1957, à l'invitation de Mgr Scheffer, Docteur Camille Marcoux, premier médecin de la Basse-Côte-Nord, fût le directeur médical et, avec son épouse, le seul employé de l'hôpital de Blanc-Sablon. Pendant quinze ans, il a été le seul médecin de la Basse Côte-Nord. En son honneur, la fondation de l'hôpital et la rue principale de Lourdes-de-Blanc-Sablon portent son nom.

Une navette hebdomadaire entre Rimouski et Blanc-Sablon est inaugurée par la Compagnie Clarke en 1964. Entre 1963 et 1990, Blanc-Sablon, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Brador font partie de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Sant-Laurent, puis sont regroupés en une même municipalité, celle de Blanc-Sablon en 1990 (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

10.3.3 Accessibilité, équipement et infrastructures

Il est possible de se rendre à Blanc-Sablon en automobile, en empruntant la route 389 à partir de Baie-Comeau qui rejoint Labrador City, où débute la *Trans-Labrador Highway* (route 500) qui sillonne le Labrador. Le segment de la route 138 ralliant Vieux-Fort au Labrador, en passant par Blanc-Sablon, enjambe la rivière Blanc-Sablon 600 m avant son embouchure. Actuellement, il n'existe aucune route entre Natashquan et Vieux-Fort. Cette jonction est cependant praticable l'hiver en motoneige par la Route Blanche, tracé de la prolongation de la 138 en cours. Il est aussi possible de se rendre à Blanc-Sablon par la voie maritime environ neuf mois par année, soit en empruntant le Nordik Express de Rimouski, d'Havre-Saint-Pierre ou de Natashquan soit par le traversier de Sainte Barbe (Terre-Neuve). C'est ce même bateau qui ravitaille Blanc-Sablon en vivres et denrées. Le port de Blanc-Sablon se trouve juste à l'embouchure de la rivière et une digue s'avance de 140 m vers la mer. L'aéroport de Blanc-Sablon accueille tous les jours des vols passagers desservis par différentes compagnies aériennes, ce qui représente un élément crucial dans les déplacements des Blanc-sablonnais ainsi que pour toute personne désirant se rendre dans ce secteur (Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007).

10.3.4 Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources)

À l'intérieur des terres, la chasse et le piégeage sont des occupations privilégiées. Cette activité est un élément essentiel de la culture de la Basse-Côte-Nord. Elle est encore très pratiquée dans son rôle originel, soit pour nourrir la population. Différents types de loisirs sont exploités dans le secteur, soit la motoneige, le véhicule hors-route (VHR) ainsi que la randonnée, le kayak et l'écotourisme.

Il existe une série de claims (titre minier qui donne à son titulaire le droit exclusif de recherche pour deux ans, sur un secteur donné, de toutes substances minérales de surface qui font partie du domaine de l'État) qui commence à l'embouchure de la rivière Brador et allant vers l'Ouest. Ces claims ont une surface de 53,6 ha.

10.3.5 Tenure des terres

La majeure partie du secteur est constituée de terres publiques. Les seules parties privées sont situées dans les villages. La partie la plus proche de la mer du village de Brador est mixte, c'est-à-dire que certains secteurs sont publics et d'autres sont privés. Il en va de même pour Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon (MRNF, S. Bouchard, comm. pers., 2009). Seules la partie entre la mer et la route 138 sont privées, mise à part les secteurs purement urbains du centre des villages.

Le Refuge d'oiseaux migrateurs de la baie de Brador (559 ha) est géré par le MRNF. L'île aux Perroquets est la propriété d'un organisme privé de protection (*The Province of Quebec Society for the Protection of Birds*) (PQSPB) (SCF, 2009a).

10.3.6 Statut légal et gestion du site

Statut légal

Le ROM de la baie de Brador (île Verte et île aux Perroquets) est le seul territoire du secteur à détenir un statut fédéral de conservation, étant protégé en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*. Ce territoire est également désigné Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), mais n'est toutefois pas reconnue officiellement par le gouvernement à titre d'aire protégée. Toutefois, aucun statut légal n'est rattaché à cette désignation.

L'habitat de l'Astragale de Robbins variété de Fernald est protégé en vertu de la *Loi provinciale sur les espèces menacées ou vulnérables*. En tant qu'habitat floristique d'espèces menacées ou vulnérables, l'Habitat floristique Merritt-Lyndon-Fernald, situé sur le territoire de la municipalité de Blanc-Sablon, est reconnu à titre d'aire protégée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Quatre sites de répartition de l'astragale dans cet habitat ont officiellement reçu une protection légale du ministère, soit le mont Bonenfant, l'île au Bois, le cap Crow et le mont Parent. Le site de Black Rock, situé sur la frontière Québec-Labrador, n'est pas considéré comme une localité du Québec et ne bénéficie donc pas de cette protection. Les sites archéologiques de l'île au Bois et des rives de la rivière Blanc-Sablon possèdent une certaine protection en vertu de la *Loi sur les biens culturels*.

Le secteur de Blanc-Sablon est aussi un secteur potentiel où l'on peut trouver le Carcajou (Population de l'Est), le Rorqual Bleu et la tortue luth, qui sont des espèces à statut précaire selon la *Loi sur les espèces en péril* ou encore les Rorquals communs et les Marsouins communs qui sont menacés. L'intérêt de Blanc-Sablon pour les espèces en déclin n'est donc pas à négliger.

Gestion du site

Actuellement, les activités de gestion pouvant se dérouler dans le secteur de Blanc-Sablon sont principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que le MPO, le SCF et le MRNF. Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur, soit, par exemple, des inventaires fauniques et floristiques, notamment dans le ROM par le SCF tous les cinq ans (le dernier a eu lieu en 2005), ces organismes ne font part d'aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site. Le site est cependant utilisé pour la conservation, par son caractère législatif, et quelques activités pour le public lorsqu'il n'y a pas de nidification en cours.

10.3.8 Orientations et développement du site

Le site de Blanc-Sablon a fait l'objet d'actions de conservation et de mise en valeur, notamment par la réalisation d'inventaires floristiques, d'activités de sensibilisation de la population régionale envers la

protection de l'astragale et de son habitat et d'un sentier d'interprétation. Ce dernier fut réalisé en 2005 par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe dans le cadre d'un projet de réhabilitation et de mise en valeur de l'habitat de l'Astragale de Robbins variété de Fernald sur le mont Parent. Des panneaux d'interprétation sur l'histoire de la région de Blanc-Sablon, la flore, la géologie, l'habitat de l'astragale et l'environnement maritime ont été installés et des infrastructures ont été aménagées le long du sentier (ZIP CNG, 2006). Il existe également un belvédère d'observation, munis de panneaux d'interprétation, réalisés par QLF, en bordure de la route 138 face à l'île aux Perroquets.

La municipalité aurait obtenu une subvention pour définir un projet de centre d'interprétation de Blanc-Sablon, qui accorderait une place importante à la flore. Une société a d'ailleurs été mise sur pied pour parrainer le projet, soit la Société de la culture et du patrimoine de Blanc-Sablon. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie développée par la municipalité visant à développer le tourisme (Lavoie, 2000).

10.4 Analyse des sources de perturbation

Les perturbations pouvant gêner l'avifaune sont surtout représentées par la pêche et la chasse illégales, mais aussi par des déversements d'hydrocarbures potentiels (Nature Québec/UQCN, 2007). On peut aussi noter le dérangement causé par le piétinement intensif ainsi que les bruits et le passage répété des véhicules hors-route (VHR) ou des motoneiges ainsi que par les promeneurs sur des sites où l'on peut trouver des espèces floristiques rares ou des colonies d'oiseaux (ZIP CNG, 2006). Afin de réduire l'impact des utilisateurs sur l'habitat de l'astragale, un code d'éthique a été proposé par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe dans le cadre d'un projet de protection et de mise en valeur, et figure sur le panneau d'accueil installé à l'entrée du sentier d'interprétation du mont Parent.

Il a été constaté que dans la baie des Belles Amours, l'anse aux Moustiques et l'île du Bassin il existait des problèmes d'excavation de matériaux meubles qui auraient entraîné une accélération de l'érosion dans ces secteurs et donc une perte d'habitats littoraux (Lemieux, 2004).

10.5 Valeur écologique

Écologique

Par rapport à l'ensemble des secteurs littoraux d'intérêt à l'étude, la valeur écologique du site est qualifiée d'« Exceptionnelle ». Les inventaires réalisés sur ce secteur montrent que Blanc-Sablon et ses alentours offrent des milieux particuliers propres à cette région du globe, influencée par le courant du Labrador et la géomorphologie de la côte. On peut observer des roches calcaires et acides, des formations sédimentaires et ignées et une diversité topographique. Ces conditions physiques entraînent une biodiversité particulière, résistant à des conditions climatiques difficiles et ayant une période de croissance courte pour la flore et une période hivernale longue pour la faune. Les milieux boréaux y côtoient des milieux héli-arctiques sur un secteur plutôt restreint. En effet, les milieux héli-arctiques sont ici très au Sud par rapport au reste du continent. Les différents milieux : tourbières, butes calcaires, plages sableuses et falaises littorales témoignent de cette qualité écologique.

La flore représente un axe majeur dans la qualification écologique de ce secteur. En effet, plusieurs plantes rares sont présentes dans le secteur de Blanc-Sablon, notamment l'Astragale de Robbins variété de Fernald, variété endémique à Blanc-Sablon. On trouve d'autres espèces vulnérables ou menacées typiques des zones calcaires d'influences marines. De plus, ce secteur est situé sur un axe principal de migration Nord-Sud pour les mammifères marins qui sont très nombreux à emprunter le détroit de Belle-

Isle. Du point de vue des oiseaux, ce secteur est très important au niveau international puisqu'il regroupe la plus grande colonie de Macareux moines du Québec et 1% de la population nord-américaine de Petits Pingouins. Les îles Verte et aux Perroquets sont classées ZICO et ROM, soit des distinctions nationales et internationales montrant la forte valeur écologique de la Baie de Brador.

Le secteur de Blanc-Sablon dévoile également différents panoramas, époustouflants et sauvages, tout au long de l'année. La rareté des arbres laisse place à de grandes étendues de landes et de tourbières aux couleurs vert marron et grises des affleurements rocheux.

Historique

Blanc-Sablon semble être l'un des plus vieux secteurs fréquentés par l'homme au Québec, puisque les archéologues ont trouvé des traces humaines remontant à près de 9 000 ans. De plus, la fréquentation du Canada par les Européens a commencé dans ce secteur. Des traces de présence basques et bretonnes ont été trouvées sur ce site et dateraient d'avant l'arrivée de Jacques Cartier, qui lui-même, a découvert le Québec à cet endroit. Le secteur est riche en histoire ce qui lui donne une identité particulière au point de vue national et mondial.

10.6 Synthèse des potentiels et contraintes au développement

Tableau 10.4. Synthèse des potentiels et contraintes du secteur de l'embouchure de la rivière Blanc-Sablon.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Forte valeur écologique (végétation endémique, diversité d'habitats, faune marine et aviaire)	X	X
- Présence d'un ROM et d'une ZICO	X	
- Présence d'espèces à statut précaire	X	
- Présence de frayères à capelans	X	
- Panoramas exceptionnels		X
- Présence de sites d'intérêt historiques		X
- Écotourisme		X
- Proximité de la route 138		X
Contraintes		
- Chasse et pêche illégales	X	
- Isolement		X
- Perturbations naturelles et anthropiques de la végétation (piétinement, érosion des berges, circulation des VHR et motoneiges)	X	
- Nombreux sites de fouilles archéologiques	X	X

10.7 Lignes directrices de développement durable

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout en protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

10.7.1 Recommandations en matière de développement durable

Dans un secteur aussi particulier par son histoire, sa nature et sa population, le secteur de Blanc-Sablon recèle de nombreuses possibilités quant à une mise en valeur possible. En effet, une valorisation écologique et paysagère permettrait de faire augmenter le tourisme et ainsi donner du travail aux habitants tout en sensibilisant les locaux et les touristes à la sauvegarde d'écosystèmes rares sous ces latitudes.

- Mise en valeur des habitats exceptionnels présents sur le site :
 - Prolonger et/ou aménager les sentiers d'interprétations déjà existants (sentier de l'Astragale et Jacques Cartier) pour y faire découvrir les différents milieux et la biodiversité du secteur (tourbières, lacs, toundra). Un cheminement délimité ayant la plus faible empreinte écologique possible et quelques aménagements pour le confort des randonneurs seraient installés (bancs, jumelles d'observation...) en s'assurant de l'intégration harmonieuse des éléments avec l'environnement (rusticité, esthétisme) ;
 - Évaluer la possibilité de développer des activités de fouilles archéologiques sur certains sites, afin de faire connaître à la population et aux touristes l'histoire du secteur et les méthodes de recherche archéologiques ;
 - Intégrer les habitants du secteur aux futurs projets de mise en valeur et développer des activités liées au tourisme permettant le maintien du lien qui lie les Blanc-sablonnais au milieu marin tout en préservant les espèces à statut précaire.
- Conservation des habitats ayant une grande valeur écologique :
 - Évaluer la possibilité de rattacher le bassin versant de la rivière Blanc-Sablon au projet de création d'une réserve écologique des collines de Brador. L'inclusion de cette entité dans le périmètre permettrait la réglementation de son utilisation à des fins de protection de la biodiversité nord-côtière. La réserve écologique est un moyen de protection efficace en tant qu'outil de conservation législatif. Il permet aussi la valorisation touristique du secteur par son caractère officiel de secteur d'intérêt.
 - Protéger le Hiboux des marais et son habitat (espèce susceptible d'être menacée ou vulnérable au Québec) par la sensibilisation des communautés locales. Il pourrait être intéressant de s'inspirer du dépliant « Aide à l'identification du Hiboux des marais » réalisé par Enviro-Action.

10.7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

En tenant compte des contraintes soulevées à l'égard d'éventuelles actions de conservation ou de mise en valeur, la mise en place de celles-ci devrait être réalisable. Toutefois certaines recommandations, tel que le prolongement du sentier, devraient faire l'objet d'une analyse de faisabilité concernant l'aspect financier et la mise en marché.

L'isolement du secteur de Blanc-Sablon implique des coûts importants de déplacement. Ce facteur, bien qu'attrayant dans une optique de « randonnée nature », demande un budget élevé. La réalisation et la gestion des recommandations soulevées quant à la mise en valeur du site pourront être assurées par des organismes régionaux tels que l'Association Touristique de Duplessis en collaboration avec la municipalité de Blanc-Sablon.

L'élargissement de la réserve biologique des collines de Brador est un projet demandant du temps et une consultation des différents organismes à la tête du projet actuel de réalisation de la réserve et des riverains. Cela demande une évaluation de l'ensemble du bassin versant de la rivière Blanc-Sablon.

Sensibiliser le public est le meilleur moyen de préserver la population de Hiboux des marais de Blanc-Sablon. Il faut donc bien faire connaître cette espèce aux habitants afin qu'ils sachent quels sont les gestes à appliquer pour favoriser le hiboux ou éviter sa disparition. Les actions de sensibilisation pourraient être réalisées par des organismes environnementaux comme le Comité ZIP CNG et la Fondation Québec-Labrador, qui pourraient utiliser leurs compétences ornithologiques dans un but de sensibilisation.

10. 8 Références

ARRQ, 2009. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. [En ligne], www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/. (page consultée le 16 mars 2009).

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 108 p.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009a. Liste des espèces fauniques vertébrées suivies au CDPNQ. [En ligne], <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca>. (page consultée le 16 mars 2009).

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2009b. Extractions du système de données sur la faune pour le territoire de la Basse-Côte-Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.

Centre d'Expertise Hydrique du Québec (CEHQ), 2003. Suivi hydrologique de différentes stations hydrométriques. [En ligne], <http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/default.asp>. (page consultée le 5 mars 2009).

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 1999. Inventaire des habitats côtiers et marins sensibles de la Basse-Côte-Nord. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada. Sept-Îles, 126 p.

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 2001. Inventaire du potentiel côtier et marin de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent. Sept-Îles, 118 p. + 4 annexes.

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG), 2006. Réhabilitation et mise en valeur de l'habitat de l'Astragale de Robbins variété de Fernald sur le mont Parent dans la municipalité de Blanc-Sablon. Rapport remis à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

- Commission de toponymie du Québec, 2008. La banque de noms de lieux du Québec. Site web : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/thematiques/construction.html>. Page consultée le 14 avril.
- COSEPAC, 2008. Espèces canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. [En ligne], http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_ecep_f.cfm. (page consultée le 26 mars 2009).
- Dionne, J.-C., 2008. Aperçu de l'âge et du taux d'accrétion verticale de tourbières de la Côte-Nord du Saint Laurent d'après les datations au 14C disponibles. [En ligne], http://www.er.ugam.ca/nobel/aqqua1/articles/Dionne2008_bul34no1.pdf. (page consultée le 1 avril 2009).
- Duhaime, G., 2001. Le Nord habitants et mutations. Les Presses de l'Université Laval. Groupe d'études Inuit et circumpolaires, Sainte-Foy, 227p.
- Environnement Canada, 2002. Portail de la biodiversité du Saint Laurent. [En ligne], <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiv/fr/mammiferes/terrestres.html>. (page consultée le 5 mars 2009).
- Frenette, P. 1996. Histoire de la Côte Nord. Collection Les Régions du Québec ; 9. Institut québécois de recherche sur la culture. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 667p.
- Frydecki, J. et J.C. Dionne, 1998. Pergélisol de la Basse-Côte-Nord, le point sur les paises de Blanc-Sablon (extrait). [En ligne], <http://pages.infinet.net/saikif/blsabl.htm>. (page consultée le 1 avril 2009).
- Koutitonsky, V.G. et G.L. Bugden, 1991. The physical oceanography of the Gulf of St. Lawrence: a review with emphasis synoptic variability of the motion. In the Gulf of St. Lawrence: small ocean or big estuary? Edited by J.-C. Therriault. Can. Spec. Publ. Fish. Aquat. Sci. 113 : 57-90.
- Lambert, S. et C. Roy, 2001. Une histoire d'appartenance la Côte Nord. Les Éditions GID, Sainte-Foy, 266p.
- Lavoie, G., 1985. Classification et description de la végétation des sols minéraux de la moyenne et Basse-Côte-Nord, Québec/Labrador. Environnement Québec, Environnement Canada, Hydro-Québec.
- Lavoie, G., 2000. Plan d'action sur les plantes menacées ou vulnérables de Blanc-Sablon – SLV2000 1998-2003. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 35 p.
- Lemieux, C., 2004. Plantation de zostère marine. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/AtlasDeRestaurationDesRivesDuSaint-Laurent/fiche_print_f.asp?id=311. (page consultée le 11 mai 2009).
- Mémoire du Québec, 2007. Blanc-Sablon. [En ligne], http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Blanc-Sablon_%28municipalit%C3%A9%29. (page consultée le 8 avril 2009).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2009. Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec. Carcajou. [En ligne], <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=4>. (page consultée le 23 avril 2009).

- Ministère des Transports du Québec (MTQ), 2007. Correction de la Côte de Black Rock à Blanc-Sablon. [En ligne], http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Cote_Black_Rock/documents/PR3.1/PR3.1_partie_2-2.pdf. (page consultée le 25 mars 2009).
- Mousseau, P., Gagnon, M., Bergeron, P., Leblanc, J. et R. Siron, 1997. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du golfe du Saint Laurent et de la baie des Chaleurs. Rapport technique Zone d'intervention prioritaire 19, 20 et 21. Institut Maurice-Lamontagne, Science de l'environnement marin, Pêche et Océan Canada - Région Laurentienne. 437 p.
- Morisset, P. et M. Garneau, 1995. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et autres plantes rares de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord. Saint Laurent Vision 2000.
- Nature Québec/UQCN, 2007. ZICO de la baie de Brador - Fiche descriptive. [En ligne], http://www.naturequebec.org/zico/index2.htm?file_name=sites_zico.xml&site=QC063&icon=mm_20_red.png&zoom=10. (page consultée le 22 avril 2009).
- Ouellet, M., Fortin, C., Galois, P. et P. Nash, 2006. Les tortues marines : un plan d'action pour mieux cerner leur situation au Québec. *Le Naturaliste Canadien* 130 (1) : 37-43.
- Pêches et Océans Canada (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. (page consultée le 23 mars 2009).
- Pêches et des Océans Canada (MPO), 2009. Statistiques de pêches commerciales en Basse-Côte-Nord. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Service Canadien de la Faune (SCF), 2009a. Refuge d'Oiseaux Migrateurs de la Baie de Brador. [En ligne], http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_baie_de_brador.html. (page consultée le 10 mars 2009).
- Service canadien de la faune, 2009b. Banque de données SOS-POP. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- Service canadien de la faune, 2009c. Banque de données BIOMQ. Données fournies au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe en 2009.
- The Province of Quebec Society for the Protection of Birds* (PQSPB), 2009. [En ligne], <http://www.pqspb.org/sanctuaries.html>. (page consultée le 22 avril).
- Tourisme Basse-Côte-Nord, 2007. [En ligne], www.tourismebassecotenord.com/blancsablon.asp. (page consultée le 4 mars 2009).

CONCLUSION

Le Guide d'intervention en matière de conservation et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt en Basse-Côte-Nord a permis de combler le manque flagrant de connaissances sur les habitats littoraux de ce territoire. La présente étude visait donc l'acquisition et la documentation des connaissances relatives aux habitats littoraux d'intérêt de ce territoire afin d'établir des priorités d'action et d'émettre des recommandations quant à la préservation et la mise en valeur des ressources et des usages en lien avec ces milieux. Ainsi, dix zones littorales d'intérêt ont été identifiées par les intervenants locaux et régionaux et ont été décrits le plus exhaustivement possible, tant au niveau des composantes physiques et biologiques que humaines.

Cette étude a non seulement permis de mieux connaître les habitats littoraux possédant un intérêt particulier, mais a aussi permis de démontrer le manque d'informations disponibles pour certains sites. En effet, certains sites se sont vus attribuer une valeur écologique relativement faible comparativement à d'autres en raison du manque de connaissances. Ceci est d'autant plus évident pour des sites comme la baie de Jacques Cartier et l'archiel du Vieux-Fort. Ces deux zones littorales possèdent tous deux les caractéristiques physiques laissant présager la présence d'une grande biodiversité, mais les données disponibles ne permettent pas de le confirmer. Une étude plus détaillée des composantes biologiques permettrait de mieux évaluer leur potentiel de conservation et de mise en valeur.

En raison de leur localisation géographique, plusieurs sites identifiés sont relativement isolés jouant en faveur de la conservation de ceux-ci. Cependant, cet isolement favorise également la pratique d'activités illégales ou encore le non-respect de l'environnement ou des infrastructures mises en place. Des actions de sensibilisation aux grands principes de conservation serait alors nécessaire afin de préserver l'intégrité biologique des habitats littoraux. À plus long terme, l'ensemble des habitats littoraux du territoire de la Basse-Côte-Nord pourrait être intégré à tout le littoral de la côte nord du Golfe du Saint-Laurent, dans une approche globale visant la gestion intégrée de la zone côtière de tout ce territoire.

La méthode de travail utilisée, faisant appel à la concertation et aux connaissances des intervenants du milieu, représente un moyen efficace de poursuivre et de mettre à jour les connaissances générales sur ce territoire. Ce guide d'intervention se veut donc un outil à la disposition des intervenants régionaux et locaux afin de stimuler la prise en charge de projets. Ce travail de sélection et de caractérisation des habitats littoraux d'intérêt en Basse-Côte-Nord servira de base à de nouveaux projets à caractère environnemental dans la région.

Annexe 1. Liste des personnes et organismes consultés

Association touristique régionale de Duplessis

Andrée-Anne Lachance (Centre aquacole de la Côte-Nord)

Bibliothèque d'Hydro-Québec

Christophe Buidin (Club d'ornithologie de la Côte-Nord)

Daniel Bergeron et Jean-François Rail (Service canadien de la faune)

Fondation Québec-Labrador

Genevière Pomerleau (Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord)

Hans-Frédéric Ellefsen et Sophie Roy (Pêches et Océans Canada)

Jean Bédard (Société Duvetnor Ltée)

Katia Roy (Centre local de développement de la Basse-Côte-Nord)

Michel Levasseur et Vincent Desormeaux (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs)

Norman Dignard, Simon Bouchard, Stéphane Guérin et François Barnard (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune)

Regroupement Québec Oiseaux

Soazig LeBreton (Agence Mamu Innu Kaikusseht)

Tourisme Basse-Côte-Nord